LA
SAINTE BIBLE
VENGÉE.

LA SAINTE BIBLE VENGÉE

DES ATTAQUES DE L'INCRÉDULITÉ,

ET JUSTIFIÉE DE TOUT REPROCHE DE CONTRADICTION AVEC LA RAISON, AVEC LES MONUMENS DE L'HISTOIRE, DES SCIENCES ET DES ARTS; AVEC LA PHYSIQUE, LA GÉOLOGIE, LA CHRONOLOGIE, LA GÉOGRAPHIE, L'ASTRONOMIE, ETC.

PAR M. L'ABBÉ DU CLOT,

ANCIEN ARCHIPRÊTRE ET CURÉ DU DIOCESE DE GENÈVE.

NOUVELLE ÉDITION.

Testimonia tua credibilia facta sunt nimis.
Ps. 92.

TOME CINQUIÈME.

A LYON,
CHEZ RUSAND, LIBRAIRE, IMPRIMEUR DU ROI.
A PARIS,
A LA LIBRAIRIE ECCLÉSIASTIQUE DE RUSAND,
Rue de l'Abbaye-Saint-Germain, n. 3.
1824.

LA
SAINTE BIBLE
VENGÉE
DES ATTAQUES DE L'INCRÉDULITÉ.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES
SUR LES PROPHÈTES,

OU DES PROPHÉTIES EN GÉNÉRAL, DES PROPHÈTES ET DES PROPHÉTIES DE L'ANCIEN TESTAMENT; CONSÉQUENCES QUI EN RÉSULTENT, ET RÉPONSE AUX OBJECTIONS DES INCRÉDULES.

---

§ I.er

De la prophétie en général.

Le nom de *Prophète* dans les Livres saints n'a pas toujours la même signification. Il désigne quelquefois celui qui est chargé de porter la parole pour un autre. Dieu dit à Moyse qui craignait de n'être pas entendu de Pharaon (Exode, VII. v. 1) : *Aaron votre frère sera votre prophète.* Souvent il désigne un homme exercé à chanter les louanges de Dieu. Ainsi Saül rencontra (I. *Reg.* X. v. 5) une assemblée de *prophètes* et se

mit à *prophétiser* avec eux, c'est-à-dire à chanter les louanges du Seigneur. Quelquefois ce titre est donné à ceux qui enseignaient et expliquaient la loi de Dieu, etc. Mais ce ne sont pas là les significations précises du mot *prophète*. Nous entendons ici uniquement par ce mot un homme qui prédit l'avenir de la part de Dieu et nous définissons la *prophétie* : la prévision certaine et la prédiction des choses futures dont la connaissance ne peut pas être acquise par les causes naturelles. D'où il suit que l'objet de la prophétie est de découvrir les choses inconnues aux lumières naturelles, et conséquemment qu'elle dépend de Dieu seul, et que partout où se trouve la vraie prophétie se rencontre aussi la vraie religion. Le démon pourra quelquefois connaître ce qui est caché aux hommes; il pourra prédire des évènemens qui dépendent de quelques causes qui lui sont connues. Mais ce n'est pas là une vraie prophétie. Pour être vraiment *prophète* il faut découvrir avec certitude et infailliblement des choses absolument inconnues et dont l'évènement n'est pas nécessairement lié avec les causes secondes et naturelles. Qu'un astronome prédise une éclipse de soleil; qu'un philosophe annonce un évènement naturel qu'il a prévu dans ses causes; qu'un pilote prévoie une tempête; qu'un médecin annonce les crises d'une maladie; qu'un politique habile qui connaît par expérience le jeu ordinaire des passions humaines, le caractère

et les intérêts de ceux qui sont à la tête des affaires, présage de loin certaines révolutions et en parle avec une espèce de certitude, il n'y a dans tout cela rien d'extraordinaire. Les prédictions mêmes faites au hasard et qui cependant se réalisent quelquefois, parce que les évènemens qu'elles annoncent étaient dans l'ordre de la possibilité, ne sont point de vraies *prophéties*, parce que, pour constituer une vraie *prophétie*, il faut que la chose prédite ait été prévue avec certitude. Mais si un prophète prédit les circonstances d'un effet purement casuel et qui dépend d'une ou de plusieurs causes libres et indifférentes, et cela plusieurs siècles avant qu'il arrive; s'il prédit des faits *miraculeux* et surnaturels, lorsque les circonstances y sont le plus contraires: il faut avouer que cela ne peut venir que de Dieu et que c'est la marque la plus incontestable de la vraie religion, puisque c'est le plus surprenant de tous les miracles. En effet il n'y a que Dieu qui sache ce qu'il a résolu de faire par sa toute-puissance dans les temps à venir. Lors donc qu'un homme a annoncé et prédit de loin des évènemens surnaturels et miraculeux, et qu'ils sont arrivés comme il l'avait dit, on ne peut plus douter qu'un tel homme n'ait parlé par inspiration divine. Ainsi lorsque Dieu fit connaître au patriarche Abraham que ses descendans seraient un jour esclaves en Egypte, mais qu'ils seraient délivrés par des prodiges, et

cela quatre cents ans avant l'évènement (Genèse, XV. v. 13 et suiv.), cette prophétie exactement accomplie au temps marqué portait un double caractère de vérité. Puisque Dieu seul pouvait faire ces miracles, lui seul pouvait aussi les annoncer. Il en est de même de la promesse que Jésus-Christ fit à ses apôtres de convertir les nations par les miracles qu'ils opéreraient en son nom ; il était également impossible à l'esprit humain de prévoir cette conversion et aux forces humaines de l'accomplir. Or tel est le caractère de la plupart des *prophéties* de l'ancien Testament, comme nous le verrons ci-après. Mais avant d'en démontrer l'authenticité, pour ne rien laisser sans réfutation sur une matière de cette conséquence, il faut répondre à quelques difficultés des incrédules.

« D'abord selon eux la prédiction de l'avenir » est impossible. Comment, disent-ils, une dé» termination qui n'est pas pourrait-elle être » prévue ou prédite ? »

Nous répondons qu'il n'est pas nécessaire que cette détermination d'une cause libre soit actuellement, mais qu'il suffit qu'elle doive être, pour qu'elle puisse être prévue et prédite. Nous comprenons bien que c'est pour nous un secret impénétrable. Les causes libres qui n'existent pas sont à notre égard comme si elles ne devaient jamais exister; et quand elles existeraient, comment devinerions-nous certainement qu'elles se

détermineront un jour à choisir tel objet plutôt que tel autre? Nous pouvons seulement prévoir les évènemens futurs qui dépendent des causes purement physiques, parce que ces causes dépendantes elles-mêmes des lois constantes et invariables de la nature ne manquent jamais de produire leur effet, à moins que l'Auteur de ces lois ne juge à propos d'y déroger.

Mais la détermination des causes libres ne saurait être un secret pour le Créateur. 1.° Sans cette connaissance on ne saurait concevoir de providence en Dieu. Cette providence se trouverait à tout moment déconcertée dans ses desseins et arrêtée dans l'exécution de ses volontés par les actions imprévues des hommes.

2.° On ne pourrait plus lui attribuer la toute-puissance, encore moins l'immutabilité; continuellement Dieu serait obligé de changer ses desseins, d'en former de tout contraires parce qu'il se rencontrerait des obstacles qu'il n'aurait pas prévus.

3.° Dieu est présent à tous les temps; il n'est à son égard ni *passé* ni *futur;* il n'y a pour lui qu'un *présent* éternel. Avant de former le décret de la création il sait tout ce qui peut être, parce qu'il sait tout ce qu'il peut faire; en formant ce décret il sait tout ce qui sera, parce qu'il sait tout ce qu'il fera. Sa connaissance et sa puissance sont d'une égale étendue; on ne pourrait mettre des bornes à l'une sans en mettre à l'autre, parce

qu'en lui la puissance est la souveraine intelligence. En vain craindra-t-on pour la liberté humaine dans le cas de la puissance divine. Le Créateur connaît tout, gouverne tout, dispose des esprits et des corps. Les causes libres sont dans sa main comme les causes nécessaires. Il est le premier principe des êtres et de leur manière d'être. Sa connaissance ne change rien ni dans la nature des causes qui sont les effets de sa puissance, ni dans la nature des actions de ces causes. Il veut que ses créatures intelligentes agissent librement et que celles qui sont dénuées d'intelligence agissent nécessairement; et s'il le veut, comment la chose ne serait-elle pas?

La difficulté des incrédules n'a donc rien de solide en aucun sens. Ils prétendent que les déterminations futures des volontés humaines ne peuvent être ni prévues ni prédites, parce qu'elles n'ont aucune certitude, ou que, si elles en avaient, elles seraient dès-là même *nécessaires*. Ils ne voient pas qu'à l'égard de Dieu nos déterminations futures sont aussi certainement *connaissables* que nos déterminations actuellement existantes, parce que les déterminations qui existent au moment présent existent certainement; or il était hier et de toute éternité aussi certainement vrai qu'elles existeraient au moment présent qu'il est actuellement certain qu'elles existent. Mais leur certitude n'emporte en aucune sorte la nécessité de leur existence. Je suppose que je

fasse aujourd'hui une action avec une entière liberté, indépendamment de toute cause extérieure, et qu'elle n'ait pas pu être prévue hier : cette action ne serait-elle pas aussi certaine aujourd'hui, eu égard à l'évènement, que si elle avait été prévue hier, c'est-à-dire que, *malgré la supposition de la liberté*, il y a eu hier et de toute éternité une aussi grande certitude que cette action devait être faite aujourd'hui qu'il y en a aujourd'hui qu'elle est actuellement faite; la certitude qu'une chose doit être n'emporte donc point la nécessité de cette chose. Donc la connaissance certaine que Dieu a de nos déterminations futures ne change rien dans la nature de ces déterminations (voyez notre note XXI sur la Genèse, vers le milieu), parce que Dieu connaît non-seulement qu'elles seront, mais encore de quelle manière elles seront. Il connaît non-seulement que je me déterminerai dans vingt ans à prendre tel parti ; mais il connaît que je m'y déterminerai avec indifférence; qu'en le choisissant je le ferai avec le pouvoir de ne le pas choisir et même d'en choisir un tout contraire. Il est donc absurde de refuser à Dieu la connaissance et l'empire de tous les temps et de tous les évènemens présens et futurs, nécessaires et libres. Il est donc le maître d'annoncer et de faire annoncer l'avenir comme le présent ; par conséquent il peut y avoir de véritables prophéties.

Un déiste célèbre (Jean-Jacques Rousseau, *Emile*, livre IV) a fait contre la preuve que nous tirons des prophéties une autre objection. « Pour que cette preuve, dit-il, fût convain-
» cante il faudrait trois choses dont le concours
» est impossible. Il faudrait que j'eusse été té-
» moin de la prophétie; que je fusse aussi témoin
» de l'évènement et qu'il me fût démontré que
» cet évènement n'a pu cadrer fortuitement
» avec la prophétie; car enfin la clarté d'une
» prédiction faite au hasard n'en rend pas l'ac-
» complissement impossible. »

Nous soutenons que cet argument renferme trois faussetés : 1.° Il est faux que pour être certain qu'une prophétie a été faite long-temps avant l'évènement il soit nécessaire d'en avoir été témoin; il suffit d'en être assuré par l'histoire et par des monumens incontestables. Suivant le sophiste on ne pourrait jamais être assuré que de ce qu'on a vu ou entendu soi-même. Mais si, dans un écrit que je sais positivement être de tel auteur et de telle date, je lis l'annonce d'un fait qui doit arriver dans les temps postérieurs, ne suis-je pas aussi certain qu'on puisse l'être de la réalité de la prédiction? 2.° Si ensuite dans d'autres histoires, dont je connais pareillement l'authenticité et la vérité, je vois que le fait annoncé est arrivé précisément de la manière dont il avait été prédit, n'ai-je pas encore la certitude entière de l'accomplissement? Pour

nier ces vérités évidentes il faut prétendre de ces deux absurdités l'une : ou qu'il ne peut y avoir d'écrits authentiques, ou qu'il n'existe pas de certitude morale. 3.° Il est faux que l'accomplissement d'une prophétie claire et chargée d'un grand nombre de circonstances puisse se faire par hasard, surtout lorsque Dieu seul peut opérer ce qui est prédit. De même que l'expérience nous montre dans l'ordre physique qu'aucun homme, quelque fort qu'il soit, ne peut porter sur ses épaules une maison; de même elle nous apprend dans le genre moral qu'il y a des évènemens futurs que la sagacité humaine ne peut pressentir, parce qu'ils sont tellement éloignés de toute probabilité, de toute circonstance actuelle, de toute idée reçue et même de toute possibilité apparente, qu'il est impossible de les prévoir et même de les imaginer.

La même expérience nous prouve encore qu'il y a des combinaisons d'évènemens qu'il serait *insensé* d'attribuer au hasard et dont il serait également *insensé* de penser qu'ayant été *légèrement prédites*, elles se sont arrangées fortuitement et d'elles-mêmes, conformément à la prédiction. Ainsi de ce qu'un diseur de bonne aventure aura pu une fois rencontrer juste sur un fait simple, possible et qui n'était pas hors de la vraisemblance, on ne peut pas raisonnablement inférer que des évènemens détaillés, compliqués, invraisemblables, difficiles à produire et même

à inventer, ont été prédits par un diseur de bonne aventure.

Faisons l'application de ces règles et de ces principes. Dieu assure Abraham que dans quatre cents ans il donnera la Palestine à sa postérité, non à celle qui descendra d'Ismaël, mais aux descendans d'Isaac. Dieu renouvelle cette promesse à Isaac lui-même en faveur des enfans de Jacob, à l'exclusion de ceux d'Esaü. Mais il est dit que cette postérité sera réduite en esclavage et opprimée par les Egyptiens et qu'elle sera mise en liberté par une suite de prodiges. C'est sur cette prophétie que ces patriarches dirigent leur conduite. Jacob près de mourir en Egypte la laisse par testament à ses enfans; il assigne d'avance les diverses contrées de la Terre promise que chaque tribu doit occuper; il veut y être enterré. Joseph mourant rappelle ce souvenir à ses neveux; il leur recommande d'emporter avec eux ses os quand ils partiront. Tout cela s'exécute. Les Israélites s'en souviennent lorsque Moyse vient leur annoncer leur délivrance de la part du Seigneur, et ils l'adorent. Par une suite de prodiges les Egyptiens sont forcés de les mettre en liberté, etc.

Il est impossible que Moyse ait forgé cette *prophétie* en même temps que toute l'histoire de la postérité d'Abraham, qui en est l'accomplissement. Les faits principaux en sont attestés par l'histoire profane, comme nous l'avons dé-

montré dans nos observations préliminaires et nos notes sur la Genèse, l'Exode, etc. Il est encore plus impossible que cet accomplissement se soit fait par hasard, puisqu'il a fallu une suite de miracles.

Voici un autre exemple. Samarie assiégée par le roi de Syrie est réduite à une extrême famine. Le roi Joram et tout son peuple sont dans la dernière désolation (IV. *Reg.* VII). Elisée annonce au nom de Dieu la levée du siége. S'il se fût borné à cette prédiction, on pourrait croire qu'il avait quelques connaissances particulières qui lui faisaient préjuger cet évènement; mais il ajoute que demain, à l'heure actuelle, la mesure de farine et deux mesures d'orge ne se vendront à la porte de Samarie qu'un statère. Un officier refusant d'ajouter foi à cette prophétie, il lui déclare qu'il verra de ses propres yeux ce bas prix des denrées, mais qu'il n'en mangera pas. Pouvait-il prévoir par ses propres connaissances toutes ces particularités? Le hasard pouvait-il en amener la réunion? Il a fallu, pour que la prédiction fût accomplie, qu'une terreur panique frappât les assiégeans et les mît en fuite; qu'ils abandonnassent toutes leurs provisions; que l'abondance de ces provisions mît la farine et l'orge précisément au prix annoncé; que l'officier incrédule fût chargé par le roi de mettre l'ordre à la porte où se vendaient les comestibles, et qu'il y fût étouffé par la foule du peuple. Une combinaison aussi

compliquée, aussi détaillée, ne pouvait être ni l'objet de la prévoyance ni l'effet du hasard.

Nous ferons voir la même authenticité et la même vérité dans les prophéties de l'ancien Testament, dont nous présenterons le tableau après que nous aurons fait connaître les prophètes de cette alliance et répondu aux diverses objections des incrédules contre ces envoyés de Dieu.

---

§. II.

Des prophètes de l'ancien Testament.

Nous avons déjà observé que nous entendons ici par *prophète* un homme à qui Dieu a révélé l'avenir, auquel il a fait connaître les évènemens futurs que la sagesse humaine ne peut pas prévoir, et à qui il a donné ordre de les annoncer. C'est dans ce sens qu'Isaïe, Jérémie, Ezéchiel, etc., ont été *prophètes*.

Les incrédules ont confondu les différentes significations du terme de *prophète*, pour dégrader et avilir les fonctions des hommes inspirés. Ils ont dit « que c'était un *métier;* que l'on s'y » exerçait comme à tout autre art; qu'un pro- » phète, à proprement parler, était un vision- » naire qui assemblait le peuple et lui débitait » ses rêveries; que c'était la plus vile espèce » d'hommes qu'il y eût chez les Juifs; qu'ils res-

» semblaient exactement à ces charlatans qui » amusent le peuple sur les places des grandes » villes. (Bibl. expliq. Esprit du judaïsme, c. 9.) »

Sans doute, si par *prophète* on entend seulement un homme plus instruit que le commun du peuple, un orateur, un poète, etc., ce talent pouvait s'acquérir, et il y avait des écoles pour y former les jeunes gens. Mais si l'on entend par *prophète* un homme inspiré de Dieu, doué du pouvoir de faire des miracles, de prévoir et de prédire l'avenir, ce n'était plus un *art* ni un *métier*, mais un don surnaturel où les prestiges et l'imposture ne pouvaient avoir aucune part.

2.° Ces hommes doués de l'esprit prophétique n'étaient point de simples particuliers sans autorité et sans considération; c'étaient les personnages les plus respectables de l'univers : des patriarches, chefs de familles ou plutôt de peuplades nombreuses; Abraham, père de plusieurs peuples; Jacob, tige des douze tribus de sa nation; Moyse, fondateur et législateur d'une république qui a duré quinze cents ans. Ce sont les juges ou les chefs souverains de ce même peuple : David, qui en était roi; Isaïe, né du sang royal; Ezéchiel, de race sacerdotale; Daniel, premier ministre et revêtu de toute l'autorité du roi d'Assyrie, etc. Comment a-t-on l'impudence de comparer ces grands hommes aux vils jongleurs qui font chez divers peuples le *métier* de devin pour gagner leur vie? Comment ose-t-on tourner en

ridicule leurs ouvrages sublimes qui ravissent d'admiration tous les vrais savans qui les ont lus? Les psaumes de David ont enflammé la verve de nos meilleurs poètes, de Jean-Baptiste Rousseau, de Laharpe, etc. Lorsque le célèbre La Fontaine lut pour la première fois la prophétie de Baruch, il en fut extasié. Isaïe parle de Dieu, de sa puissance, de ses desseins avec une éloquence sublime; nous n'avons point d'élégie plus touchante que les lamentations de Jérémie, etc. Des savans très-versés dans l'antiquité (*Lowth, de sacrâ Poesi Hebræorum*) ont démontré que les prophètes hébreux ont porté la poésie à sa perfection. Si Dieu a révélé quelquefois ses volontés à de simples particuliers, à de simples bergers, à des femmes, etc., c'est que le don de prédire l'avenir n'est pas un art, un talent, une connaissance acquise, mais une faveur surnaturelle que Dieu communique à qui il juge à propos.

3.° Les prophètes dont l'Histoire sainte fait mention étaient respectables non-seulement par le rang que la plupart tenaient dans le monde, mais encore davantage par leur vertu, par leur courage, par leur amour pour la vérité, par leur soumission aux ordres de Dieu. Ils n'ont pas abusé des lumières surnaturelles qu'ils avaient reçues, pour flatter les passions des rois, des grands, ni du peuple; ils leur ont reproché hautement leurs vices, ils leur ont annoncé les châtimens de Dieu avec autant de fermeté que

ses bienfaits. Plusieurs ont été victimes de leur zèle, et ils l'avaient prévu; ils ont bravé les tourmens et la mort pour dire la vérité. Isaïe a été mis à mort par Manassès, Jérémie par les chefs de la nation, Ezéchiel par les compagnons de son exil. Baruch fut couvert d'outrages, Daniel jeté dans la fosse aux lions, Michée mis en prison par ordre d'Achab; Amos eut les dents arrachées sous Amasias. Les incrédules eux-mêmes ont senti les conséquences de cette destinée, et ils l'ont tournée en dérision. Ils ont dit que la profession de prophète était un mauvais métier (Quest. sur l'Encyclop. art. *prophète*); *mauvais* sans doute pour ce monde, et c'est ce qui prouve qu'on ne devait pas être tenté de l'usurper.

4.° Il y a eu cependant de faux prophètes, et « quel fonds, suivant les incrédules (Esprit du » judaïsme, c. 9. Philos. de l'hist. c. 43), peut-» on faire sur nos prophéties, puisque dans le » temps même où elles furent faites, on ne » pouvait distinguer les vraies des fausses? »

Quand il y aurait eu d'abord du doute, du moins il n'y en a plus depuis qu'elles sont accomplies. Au reste il a toujours été facile de connaître les imposteurs; ils se sont ressemblés dans tous les temps, ils ont toujours flatté les passions des hommes; ils leur ont prêché la sécurité, l'impunité, la paix dans le crime, la tolérance des erreurs et des vices, le mépris de

la religion et de la justice divine ; mais ils n'ont jamais trompé que ceux qui ont bien voulu être séduits. *O roi !* disait Michée à l'impie Achab qui l'avait condamné à rester en prison au pain et à l'eau jusqu'à ce qu'il fût revenu d'une expédition qu'il méditait, et que le prophète lui annonçait ne devoir pas réussir : *O roi ! si vous revenez en paix (peuple, écoutez-moi), ce n'est pas le Seigneur qui m'a envoyé.* Est-ce là le langage de l'imposture ?

5.° « Les Juifs ne sont pas les seuls, ajoutent » les incrédules (Dict. philos. Tolérance. Phil. » de l'histoire), qui se vante d'avoir eu des » prophètes ; plusieurs nations, les Grecs et les » Egyptiens, etc., eurent aussi leurs oracles, » leurs prophètes, leurs nabim, leurs voyans. Les » aruspices, les augures, les prophéties, tout » cela se ressemble. Entre ce fatras de prédic- » tions, on ne doit pas plus faire cas des unes » que des autres. »

C'est un absurde raisonnement de dire il a été publié de faux principes moraux, de faux argumens, de fausses histoires, donc il n'y a pas de vrais principes, de vrais argumens, de véritables histoires. La fausse monnaie prouve-t-elle qu'il n'y en a point de bonne ? On a vu de fausses prophéties : donc il n'y en a point de véritables. N'est-ce pas plutôt parce qu'il a existé de vraies prophéties qu'il en a été présenté de fausses. La question n'est pas de savoir si les

autres

autres religions ont eu leurs prédictions. Il s'agit d'examiner si les prédictions de ces religions sont revêtues des mêmes caractères que celles de l'ancien Testament. Il ne suffit pas de dire que les aruspices et les augures ressemblent aux prophètes; il faudrait le prouver. Mais d'abord il est évident, et les incrédules en conviennent, que les aruspices et les augures étaient les ministres de l'idolâtrie, laquelle, aux yeux de la simple raison, est une religion absurde. Les prophètes au contraire enseignaient l'unité, la puissance, la justice, la bonté que la raison nous force de reconnaître en Dieu. Ensuite, pourquoi les prétendues prophéties des autres nations sont-elles tombées dans l'oubli ? pourquoi ont-elles été méprisées par les peuples mêmes auxquels elles annonçaient tant de prospérités et de victoires ? pourquoi les nôtres, conservées pendant tant de siècles, sont-elles encore aujourd'hui révérées non-seulement par les Juifs, mais par les hommes les plus éclairés de l'univers ? n'est-ce pas parce que les unes ont été démontrées fausses, absurdes, supposées, et que les autres ont été prouvées par une suite d'évènemens incontestables que toute la prudence humaine ne pouvait prévoir ? Nous soutenons hardiment qu'une seule prédiction non effectuée démontre que celui qui l'a faite n'est pas l'organe de la Divinité; mais qu'on en cherche donc une dans

les Livres saints, qui n'ait pas eu son accomplissement.

Les augures, les aruspices n'avaient rien à craindre du mauvais succès de leurs prédictions. Parmi les Juifs, le faux prophète devait être mis à mort (Deuter. XVIII. v. 20), et le faux prophète était celui dont la prédiction n'était pas vérifiée par l'évènement. (*ibid.* v. 21, 22.)

Les oracles, de quelque genre qu'ils fussent, avaient toujours pour objet de satisfaire la curiosité de ceux qui les consultaient, et presque toujours de flatter leur vanité, leur ambition, leurs passions. Les prophètes ne donnaient rien à la curiosité du peuple, ils ne le flattaient pas; au contraire, ils le reprenaient avec sévérité; souvent ils lui annonçaient des fléaux et des misères, et quand ils lui promettaient des prospérités, c'était à condition qu'il les mériterait par son attachement au Seigneur, et par l'exacte observation de sa loi.

Il y a encore une autre différence importante entre les oracles du paganisme et nos prophéties : c'est que ceux-là étaient en petit nombre, relatifs chacun à un seul point, n'ayant aucune suite et ne tenant à rien. Celles-ci au contraire ont été extrêmement multipliées; elles forment une suite continue et une chaîne qui s'étend depuis Adam jusqu'à J. C.: la race de la femme qui doit écraser la tête du serpent; le chef né

de Juda, qui rassemblera les peuples; le descendant d'Abraham, dans lequel seront réunies toutes les nations de la terre, le prophète semblable à Moyse, que l'on doit écouter sous peine d'encourir la vengeance divine; le prêtre éternel selon l'ordre de Melchisédech, duquel David a parlé; l'enfant né d'une vierge, dont Isaïe a prédit la naissance; l'homme de douleurs, duquel il a peint les tourmens; l'oint du Seigneur saisi pour les péchés du peuple, qui excitait les gémissemens de Jérémie; le Christ, chef des nations, duquel David annonce l'avènement et en fixe l'époque; le désiré des nations, l'ange de la nouvelle alliance, que les derniers prophètes Aggée et Malachie ont vu arriver dans le second temple; l'agneau de Dieu, que Jean-Baptiste a montré au doigt, etc.: toutes ces prédictions sont relatives au même objet, au Messie, à sa religion; toutes ces prophéties se confirment les unes et les autres; elles deviennent plus claires à mesure que les évènemens sont plus prochains, jusqu'à ce qu'enfin leur accomplissement en développe pleinement le sens.

Ajoutons que les prophètes du Seigneur n'ont point fait en secret leurs prédictions; ils ne les ont point consignées dans des mémoires cachés; ils les ont publiées au grand jour, à la face des rois et des peuples, et souvent ils les leur ont données par écrit, afin qu'ils pussent les exa-

miner à loisir, et que les incrédules eussent le temps de se convaincre de la vérité. Elles ont été soigneusement conservées par la nation même qui y a vu ses propres crimes et la source de tous ses malheurs; nous les avons telles qu'elles ont été écrites, et plusieurs le sont depuis plus de trois mille ans. Il faut donc qu'elles aient été d'une toute autre importance que les oracles mensongers et frivoles des peuples idolâtres, qui sont tombés depuis si long-temps dans l'oubli et le mépris.

A présent nous demandons aux incrédules s'il n'y a pas de l'injustice à placer les prophètes au même rang que les augures et les aruspices; à prétendre que les prophètes du Dieu véritable étaient des imposteurs qui abusaient de la crédulité du peuple, ou des ambitieux qui voulaient se donner du ton et du crédit; des séditieux suscités pour inquiéter les rois et troubler leur nation; des fanatiques qui ont été cause de tous les malheurs dans lesquels elle est tombée, parce qu'ils les lui avaient prédits. Cependant c'est sous ces traits odieux que les impies de nos jours ne cessent de les représenter.

Mais n'en soyons pas surpris. Cette suite de prophéties est, selon S. Pierre (Epist. 2. c. 1. v. 19), un trait de lumière qui dissipe toutes les ténèbres; elle démontre une révélation divine, une religion qui ne peut venir que de Dieu. Au lieu de tourner en ridicule et d'avilir les

prophètes, ne serait-il pas bien plus raisonnable et plus prudent de discuter leurs divins oracles, de les considérer avec toute l'attention qu'ils méritent, de les rapprocher des faits, et de juger s'ils ont été véritablement accomplis, comme nous le soutenons, et comme nous allons le démontrer dans le paragraphe suivant, pour offrir aux chrétiens apostats de nos jours les mêmes motifs qui autrefois firent embrasser la foi à leurs pères, et les ramener, s'ils ne veulent pas fermer les yeux aux plus vives lumières, dans la voie du salut et du vrai bonheur ? [A l'article de chaque prophète nous continuerons de répondre dans nos notes, comme nous avons déjà fait, aux reproches personnels que les incrédules leur ont faits.]

---

§. III.

Des prophéties de l'ancien Testament.

Avant de passer à l'examen détaillé des prophéties de l'ancien Testament, nous devons encore résoudre quelques objections que les incrédules proposent pour se soustraire à leur autorité.

1.° « Le démon, disent-ils, peut faire des » prophéties. Les Pères de l'Eglise même lui » attribuent la plupart des oracles du paga-

» nisme. Or si la prophétie peut être le langage
» du démon, comment peut-on reconnaître
» avec certitude la parole divine dans les paroles
» ou les écrits des prophètes juifs ? »

C'est une question qui partage les savans, de décider si les anciens oracles du paganisme étaient *tous* des impostures humaines, ou si quelques-uns étaient des œuvres diaboliques. Mais nous n'avons aucun intérêt d'entrer dans cette discussion. Il nous importe peu que le démon ait fait ou n'ait pas fait des prédictions, que ces prédictions se soient ou ne se soient pas réalisées. Quand nous admettrions qu'il en ait fait quelques-unes, nous dirons d'abord que nous ignorons la mesure de connaissances que Dieu a données au démon sur les choses de ce monde. Il n'est point *impossible* que, par ses lumières naturelles, il ait prévu des évènemens futurs auxquels celles des hommes ne pouvaient atteindre. Mais, dans cette hypothèse même, nous soutenons qu'il n'a jamais pu avoir la prévoyance des choses qui dépendent de volontés libres, sur lesquelles il n'a aucune puissance et qu'il ne peut connaître. 2.° Nous disons que si le démon a fait quelques prédictions dans l'ordre des choses naturelles, ce n'a été, même dans ce cas, que par une permission particulière de Dieu, et que Dieu a toujours donné un moyen d'en découvrir l'auteur. Dieu doit à lui-même, à sa véracité, à sa bonté, même à sa justice, de

prévenir l'erreur, et personne n'est aveuglé que ceux qui ne veulent pas voir la lumière, que ceux qui cherchent les ténèbres et le mensonge, et qui s'y plaisent.

2.° « Quelle force, ajoutent-ils, peuvent » avoir de prétendues prophéties qui sont des » allégories continuelles, des paraboles, des » énigmes, des prophéties par action, qu'on » interprète métaphoriquement, mystiquement, » et dans lesquelles on trouve tout ce qu'on » veut, etc. ? »

Il est incontestable qu'on trouve dans les Livres saints des prophéties par action, des paraboles, des types, des figures, etc. C'était l'usage des anciens de s'exprimer en certaines occasions par des actions extraordinaires qui représentaient vivement ce qu'on voulait dire. Il est certain que ce langage avait une énergie singulière ; il montrait l'objet au lieu de le décrire, et frappait vivement les esprits les plus indifférens et les plus distraits. En vain Jérémie menaçait Jérusalem d'une ruine prochaine ; on écoutait à peine ses discours : mais lorsqu'en ayant pris les principaux habitans, et qu'étant sorti avec eux hors des portes, il eut brisé à leurs yeux un vase d'argile en prononçant ces mots : *C'est ainsi*, dit le Seigneur, *que je briserai Jérusalem*, toute la ville s'en émut.

Le lévite, dont l'histoire tragique est rapportée au livre des Juges, envoie à chacune des

tribus un des membres sanglans de sa femme outragée : par quel discours eût-il pu demander plus énergiquement vengeance ? Ce langage d'action a été surtout d'usage en Orient, et les prophètes, se conformant aux mœurs de leur siècle, l'ont employé souvent dans leurs prédictions.

En vain Voltaire, pour le rendre ridicule, le borne (Traité de la Tolérance) *au temps d'un ancien monde tout différent du nouveau ;* nous pourrions en citer des exemples plus récens, et même dans le siècle le plus poli de la Grèce. Ainsi parlèrent Tarquin, l'ambassadeur des Scythes à Alexandre, etc. On a retrouvé ce langage en Amérique, et plusieurs peuples de l'Orient l'ont conservé.

Au langage des actions et des types, les Orientaux en joignaient un autre, celui des allégories et des paraboles, des figures, des hiéroglyphes. Isaïe représente l'ingratitude et l'infidélité des Juifs sous la figure d'une vigne cultivée avec soin, et qui n'a produit que des raisins sauvages ; il prédit que cette vigne sera foulée aux pieds par les animaux, et leur servira de pâture. Cette prophétie, dans son sens *littéral*, annonce aux Juifs qu'ils seront opprimés, dépouillés, dispersés par un peuple étranger. Le prophète le déclare lui-même : *La vigne du Dieu des armées est la maison d'Israël* (Isaïe. V. v. 7) ; et quand il n'en avertirait pas, la chose parle d'elle-même.

Dieu dit dans les prophètes qu'*il obscurcira le soleil et la lune*, *fera tomber les étoiles*, *desséchera la mer*, *transportera les montagnes*, *fera trembler la terre*, etc. Le sens *littéral* est : Je détrônerai les princes et les rois, je renverserai la fortune des grands, je changerai la situation et la destinée des peuples, je répandrai partout la terreur, etc., parce que dans le style ancien des Orientaux, le soleil et la lune sont les rois et les royaumes, les étoiles désignent les grands et les généraux, la terre se prend pour ses habitans, etc. Il est question dans Isaïe (LIV) de deux épouses, dont l'une a conservé son époux, l'autre a été veuve et abandonnée. Lorsque le prophète prédit que celle-ci deviendra plus féconde et aura plus d'enfans que la première, n'est-il pas sensible que dans le sens naturel et littéral il annonce que l'Eglise chrétienne formée de toutes les nations du monde sera plus nombreuse que l'Eglise juive, etc. ? Nous voyons le même Isaïe (XI), décrivant la prospérité du temps où viendra le rejeton de Jessé, dire que *le loup habitera avec l'agneau*, *le léopard avec le chevreau*, etc. N'est-il pas évident que dans ces expressions le sens réel, le sens qu'a eu en vue le prophète n'est pas le sens littéral, le sens qu'offre la signification grammaticale des termes ? N'est-on pas obligé par la force même du sens de les expliquer allégoriquement ? Mais, nous le demandons, en les

expliquant ainsi, *y trouvons-nous tout ce que nous voulons ?* Le sens véritable ne se présente-t-il pas naturellement à l'esprit de tout le monde ? et pourrions-nous y en donner un autre sans absurdité ?

Les incrédules ne se rendent pas à un raisonnement si convaincant ; ils disent « qu'un » homme qui donne deux sens à ses paroles » cherche à tromper ; et que tels étaient les » oracles des payens qui par leur double signi- » fication induisaient en erreur ceux qui avaient » la simplicité d'y croire. »

Sans doute qu'une proposition est répréhensible quand elle présente deux sens dont l'un est vrai et l'autre faux, parce qu'elle tend à tromper, en induisant à croire le sens faux sous l'apparence du sens vrai qu'elle montre. Tels étaient les oracles du paganisme que Cicéron rapporte d'après Hérodote. Ils avaient été faits l'un à Crésus, l'autre à Pyrrhus. Ils paraissaient promettre des victoires; mais ils étaient énoncés de manière à pouvoir également annoncer des défaites (*Cicer. de Divin. l. XI. c.* 56). Il n'en est pas ainsi du double sens qu'ont quelques-unes de nos prophéties; ce ne sont pas deux sens opposés; ce sont deux sens subordonnés l'un à l'autre. Ce ne sont pas deux sens, dont l'un soit vrai et l'autre faux, ce sont deux sens également vrais ; il n'y a ni équivoque ni ambiguité.

Au reste, comme les *allégories*, les *métaphores*,

les *figures*, les *prophéties par action*, sont sujettes de la part des incrédules à contestation, nous n'en ferons point usage pour démontrer la vérité de la religion. Comme notre but est de ramener des esprits prévenus et des esprits obstinés, nous n'avancerons rien qui ne soit démonstratif pour eux-mêmes. Nous nous bornerons donc à celles des prophéties qui forment des démonstrations rigoureuses, nous contentant d'inviter les incrédules à examiner, à méditer et à peser les preuves qui résultent en faveur de la religion, des rapports si multipliés, si variés, dont la justesse est si exacte et si frappante, entre les principaux traits non-seulement des prophètes, mais de toute l'ancienne alliance, et les circonstances de la vie du fondateur de la loi nouvelle.

3.° Nous avons cependant encore une dernière objection à réfuter auparavant. Suivant les incrédules, « les prophéties que nous faisons » tant valoir ont été fabriquées après coup. »

Nous pourrions d'abord leur répondre : Si, comme vous l'avez prétendu tant de fois, nos prophéties sont vagues, équivoques, obscures, applicables à toutes sortes d'évènemens, à quoi bon recourir à une supposition *sans preuve ?* Recourir à cette prétendue supposition, n'est-ce pas avouer enfin qu'il s'en trouve un grand nombre d'une clarté frappante, dont on ne peut rendre raison, en alléguant des *hasards*

heureux, *l'art des conjectures*, *le calcul des probabilités* (Dict. Philos. art. *Oracles*) ? N'est-ce pas à cause de la grande clarté des prophéties de Daniel que Porphyre les prétendait faites après l'évènement (Voyez nos notes sur Daniel) ? Si nos prophéties sont obscures, elles ne prouvent rien, selon les incrédules. Si elles sont claires, elles sont faites après l'évènement. Mais voyons si cette dernière ressource de l'incrédulité a seulement l'ombre de la vraisemblance.

Nous disons donc : 2.° Si nos prophéties ont été fabriquées après coup, elles l'ont été ou par les Juifs ou par les chrétiens, puisque ces deux peuples les reçoivent également. La plupart de ces prophéties regardent le Messie que nous adorons et que les Juifs rejettent. Elles sont cependant consignées dans des livres appartenant primitivement à ces mêmes Juifs, nos ennemis acharnés, écrites dans leur langue et transmises par eux ; en un mot, c'est des Juifs que nous les tenons, et ils ne nous ont jamais accusés de les avoir fabriquées. Certainement le témoin le plus certain, le moins suspect, le moins récusable d'un fait quelconque, est celui qui a intérêt à le contester. C'est donc avec une force irrésistible que nous opposons le témoignage des Juifs, nos adversaires, sur l'antiquité des prophéties, aux incrédules qui entreprennent de la révoquer en doute. Prétendraient-ils que la fraude a été faite de concert avec les

Juifs, qu'ils se sont entendus avec nous, pour nous donner contre eux-mêmes ces armes victorieuses ? Soutiendront-ils que la falsification a été faite à l'insu des Juifs, ou malgré eux, et qu'ils se sont rendus aveugles pour ne pas la voir, ou muets pour ne pas la révéler ? Il faut cependant que les incrédules choisissent entre ces suppositions, et il est difficile de décider laquelle est la plus absurde. Nos pères dans la foi raisonnaient comme nous : S. Justin (*ad Græcos cohort. c. XIII.*) S. Jean Chrysostôme (*in Psalmo XLIV*, *n.*° 1. *De mundi creat. Orat. IV*, *n.*° 5), Théodoret (*de Provid. Orat. X*), S. Augustin (*in Psalm. XI*, *n.*° 14. *Enarr. in Psal. LVI*, *n.*° 9. *Serm. CC. in Epiph.* 4, *etc.*). Ils opposaient sur la réalité des prophéties avec une force victorieuse aux payens, qui étaient les incrédules de leur siècle, le témoignage des Juifs, également incrédules au christianisme. Par l'autorité des prophéties ils confondaient les uns avec les autres : les Juifs, parce qu'ils y croyaient; les payens, parce qu'ils ne pouvaient pas les contester.

Mais ce ne sont pas seulement les Juifs, ce sont aussi les payens qui nous sont garans de l'antiquité des prophéties. Tous les livres où elles sont consignées avaient été traduits en grec plusieurs siècles avant la venue de Jésus-Christ, et lorsque ce Messie promis et annoncé depuis si long-temps parut, ils étaient répandus non-

seulement parmi les Juifs, mais parmi les nations; non-seulement dans leur langue originale; mais dans la langue la plus connue, la plus usitée, la plus cultivée par tous les hommes instruits de tous les pays. Pour les supposer et les altérer, il aurait fallu fabriquer et corrompre à la fois, et le texte hébreu et la version des Septante; il aurait fallu avoir pour complices et tous les Juifs dispersés, et tous les gentils possédant des exemplaires.

Les incrédules diront-ils avec Voltaire (Dict. philos. Tolérance, Philos. de l'hist.) que les prophéties avaient déjà été fabriquées avant la traduction des livres hébreux en grec? Nous demandons d'abord par qui? par un seul faussaire ou par plusieurs; ensuite, où et quand ont-elles été supposées?

1.° Nous avons fait voir dans nos notes XV sur le quatrième livre des Rois, et II sur le premier livre d'Esdras, qu'il est absurde d'attribuer à un seul faussaire la fabrication des livres des Juifs et de toutes les prophéties qui y sont contenues. Dira-t-on que cette fabrication a été l'ouvrage d'un grand nombre de faussaires? Mais en les multipliant, ces faussaires, on ne lève aucune des difficultés dont nous avons parlé dans les notes indiquées. Au contraire, on y en ajoute de nouvelles. On rend toujours moins probable le succès de l'imposture. Ne voit-on pas que plus il entre de fourbes dans un secret, plus il

risque d'être découvert? De plus, comment le cacher ce secret? comment faire adopter ces écrits par le peuple le plus scrupuleusement attaché à l'authenticité de ses Livres sacrés? Quelle habileté, quelle adresse ne faudrait-il pas supposer dans ces fourbes et ces imposteurs? Mais ce qui est encore plus inconcevable, c'est que ces faussaires auraient été réellement de vrais prophètes eux-mêmes, puisque les prédictions qu'ils auraient fabriquées ont eu toutes leur accomplissement, comme nous le démontrerons évidemment.

2.° Où et quand ces prophéties auraient-elles été suppposées à Babylone, à Jérusalem, à Alexandrie, avant ou après Alexandre?

A Babylone? C'est là, s'il faut en croire Voltaire (*ibid.*), que les Juifs, *plongés de tout temps dans la plus profonde ignorance*, *commencèrent à écrire;* et tout en *commençant* à écrire, ils débutèrent par forger les écrits de Moyse, de David, d'Isaïe, de Jérémie, etc., chefs-d'œuvre de poésie et d'éloquence! (Voyez les notes citées ci-dessus.)

Mais quelque esprit qu'on leur suppose, comment ont-ils pu écrire à Babylone des évènemens postérieurs à leur retour dans la Palestine? la destruction de l'empire des Perses par Alexandre, les progrès de ce conquérant, sa mort, les divisions de ses successeurs, les impiétés et les cruautés qu'un d'eux exerça dans Jérusalem et la Judée, etc.

C'est sans doute pour éluder ces difficultés que Voltaire s'est retranché à dire que les *prophéties furent fabriquées à Jérusalem ou dans Alexandrie*. Mais comment un savant comme Voltaire a-t-il osé mettre les prétendus auteurs des prophéties de Moyse, de David, d'Isaïe, de Jérémie, dans les siècles d'*Esdras* et du *livre de la Sagesse?* C'est faire Cicéron contemporain de Pierre Chrysologue, et Virgile de Sidoine Apollinaire. C'est dire, avec le père Hardouin, qu'Horace, Ovide, Tite-Live, etc., ont été écrits par les moines du huitième ou neuvième siècle; d'ailleurs, si les prophéties ont été fabriquées à Jérusalem ou dans Alexandrie, comment ont-elles été reçues par les Juifs de Babylone? Comment ont-elles été insérées dans le canon déjà fermé des Ecritures?

Mais quand nous admettrions pour un moment ces ridicules défaites, les incrédules ne satisferaient point à tout. Les victoires des Romains, l'étendue de leur empire, la conquête de la Judée, et la destruction de Jérusalem, sont clairement prédites dans Daniel. A-t-on pu prévoir ces évènemens, si long-temps auparavant, dans Alexandrie?

Les incrédules mettront-ils un nouveau comble à tant d'absurdités? Diront-ils que les Juifs *n'apprirent à écrire et ne fabriquèrent leurs prophéties* qu'après les règnes de Vespasien et de Tite? Mais ils ne gagneraient encore rien par là.

Deux

Deux faits qu'ils ont tous les jours sous les yeux suffiraient pour les confondre. La dispersion des Juifs, et leur conservation miraculeuse, sont des faits autant inconcevables que certains. Or ces faits ont été prédits, comme nous le verrons bientôt. Ont-ils pu l'être par les imposteurs de Babylone ou d'Alexandrie? *L'art des conjectures, le calcul des probabilités* a-t-il pu aller jusque-là?

Après avoir résolu les difficultés générales qu'opposent les incrédules de nos jours aux prophéties de l'ancien Testament, nous allons démontrer que les prophètes de cette alliance ont réellement annoncé et prédit, bien des siècles avant l'évènement, les faits les plus extraordinaires dont la connaissance était évidemment au dessus de la pénétration de tout esprit créé. Nous nous bornerons à un petit nombre de ces célèbres prédictions renfermées dans nos Livres sacrés; à celles dont il n'est pas possible d'éluder le sens propre et littéral, qu'on ne saurait accuser de supposition sans extravagance, et dont nous voyons encore l'accomplissement de nos jours. Les unes de ces prophéties regardent le peuple de Dieu; un très-grand nombre, le Messie qu'il devait envoyer, et que nous adorons; et quelques-unes, la destinée de plusieurs grandes nations.

ARTICLE PREMIER.

Des prophéties qui regardent le peuple juif.

Nous disons que les prophètes ont prédit tout ce qui devait arriver au peuple juif dans toute la suite des siècles, jusqu'à la fin du monde. Moyse leur législateur leur a prédit (Deutér. XXVIII. Lévit. XXVI) « que, lorsqu'ils abandonneront » le vrai Dieu, ils seront dispersés parmi tous » les peuples de la terre : *Dispergaris per omnia* » *regna terræ ;* qu'ils fondront dans le pays de » leurs ennemis, à cause de leurs iniquités ; qu'ils » deviendront le jouet et la fable de tous les » peuples ; qu'ils n'auront point de repos parmi » ces peuples ; que le Seigneur leur donnera un » cœur toujours agité de crainte, des yeux lan- » guissans et une ame toute abîmée dans la » douleur ; qu'il mettra dans leur cœur une » lâcheté si grande que le bruit d'une feuille » émue les fera fuir. »

Y avait-il, du temps de Moyse, aucun peuple à qui pareil désastre fût arrivé? Y avait-il même aucune probabilité que jamais rien de semblable dût arriver à aucune nation ? Se serait-on jamais imaginé qu'une nation conquise, traînée en captivité, errante par toute la terre, dispersée parmi toutes les nations du monde, haïe partout, dût

subsister dans cet état pendant un grand nombre de siècles, sans aucune figure de peuple, et cependant sans se mêler et se confondre avec les autres peuples? S'il s'agissait de peindre aujourd'hui l'état dans lequel les Juifs se trouvent réduits depuis la destruction de leur république sous Tite et Vespasien, pourrait-on le faire avec des traits plus ressemblans que ceux que Moyse a tracés en style prophétique, il y a plus de trois mille ans?

Les prophètes qui sont venus depuis ont prédit le même évènement aussi bien que Moyse. Jérémie et Ezéchiel ont dit (Jérém. IX. v. 16. XV. XXIV. XXIX. XXXIV. Ezéch. IV. v. 13. XX. XXII) « que Dieu disperserait les Juifs » parmi les nations; qu'il les abandonnerait pour » être répandus par tous les royaumes de la » terre; qu'il les ferait courir parmi toutes les » nations, comme on fait remuer le grain dans » le crible; qu'ils seraient en opprobre, en rail- » lerie, en mépris et en malédiction dans tous » les lieux de leur dispersion. »

Osée a prédit (III. v. 4) « qu'ils seraient » pendant long-temps sans roi, sans prince, » sans sacrifice, sans autel, sans éphod, et » même sans *théraphim*, c'est-à-dire sans idoles.»

Il faut remarquer ici, sur les prophéties d'Ezéchiel en particulier, qu'ayant été prononcées dans le temps même que les Juifs étaient alors captifs à Babylone, cette circons-

tance, jointe à la nature des choses mêmes prédites, montre évidemment qu'il a eu en vue non pas la captivité de Babylone, mais la dernière captivité qui ne devait arriver que dans les derniers temps. Tous ces oracles qui n'ont ni *obscurité* ni *ambiguité* marquent certainement cette grande et longue dispersion qui dure encore.

Enfin J. C. a prédit, comme nous le verrons en son lieu, la destruction de Jérusalem avec tant de circonstances, si bien marquées, que quiconque lit l'histoire que Josephe nous a laissée de cette terrible catastrophe ne saurait, sans tomber dans le plus grand de tous les aveuglemens, douter le moins du monde que l'avenir ne lui fût parfaitement connu.

Ce qui est bien plus extraordinaire, c'est que Moyse et les autres prophètes ont prédit aussi *très-clairement* que, nonobstant cette dispersion des Juifs, dont il n'y a que ce seul exemple, *ils ne seront point consumés entièrement* (Lév. XXVI), *mais que Dieu se souviendra d'eux dans le pays de leurs ennemis ;* que supposé que dans le pays de leur exil *ils retournent vers l'Eternel leur Dieu* (Deutér. XXX), *l'Eternel les rassemblera de nouveau, eussent-ils été dispersés jusqu'aux extrémités des cieux ;* mais que cela n'arrivera (Deut. IV. v. 30. Ezéch. VI. v. 8, 9. Isaïe X. v. 21. XI. v. 11) *que dans les derniers temps ;* qu'il y aura toujours *un reste de ce*

peuple qui sera conservé ; que le Seigneur *rassemblera les Israélites chassés ; qu'il recueillera des quatre coins de la terre ceux de Juda qui auront été dispersés.*

Et ce qui prouve que ces oracles ne sont point applicables au retour des Juifs de leur captivité de 70 ans à Babylone, *dans laquelle ils ne furent point dispersés partout*, comme ils l'ont été depuis, c'est que cet évènement est renvoyé expressément *aux derniers jours*, non-seulement par Moyse, mais aussi par Osée (III. v. 4, 5. Ezéch. XXXVIII. v. 16) et Ezéchiel qui sont venus si long-temps après lui. Or que parmi tant de révolutions qui ont bouleversé les empires du monde depuis Moyse jusqu'à ce jour, c'est-à-dire depuis plus de trois mille ans, il n'y en ait eu aucune qui ait rendu l'accomplissement de ces prédictions impossible, et qu'au contraire elles continuent à se vérifier de nos jours dans tous leurs points, c'est un miracle qui surpasse tout ce qu'il y a de plus merveilleux dans les phénomènes naturels.

Que serait-ce donc, s'il entrait dans notre plan de développer ici une multitude étonnante d'autres prophéties incontestables sur ce même peuple juif ? Nous y verrions les prédictions les plus détaillées sur ses guerres particulières, ses victoires, ses défaites, sur la ruine entière du royaume d'Israël ; sur la destruction du temple de Salomon ; sur la captivité précise de 70 ans

à Babylone ; sur le retour de la Chaldée ; sur le rétablissement du temple, et mille autres évènemens particuliers. Mais passons à quelques-unes des prophéties qui regardent le Messie que Dieu avait promis, et dont nous défendons la divinité.

ARTICLE SECOND.

Des prophéties qui regardent le Messie.

I. Nous lisons au livre de la Genèse plusieurs prédictions importantes qui regardent le Messie, faites à Abraham et aux autres patriarches, pères de la nation juive. *En toi seront bénies*, dit le Très-Haut à Abraham (Gen. XII. v. 3. XVIII. v. 18), *toutes les familles de la terre*, lorsqu'il était encore au delà de l'Euphrate ; il ajouta que ses descendans seraient voyageurs dans une terre étrangère ; qu'ils y seraient réduits en servitude, et affligés de maux pendant 400 ans ; mais qu'après ce temps il jugera le peuple oppresseur, et fera sortir de ce pays ses descendans chargés de richesses : il lui réitéra cette promesse dans le pays de Canaan ; enfin il la lui confirma dans les termes les plus énergiques, après qu'il eut mis son obéissance à la dernière épreuve : *Parce que tu ne m'as pas refusé ton fils unique* (Gen. XXII. v. 16), *je te bénirai*,

en rendant tes descendans aussi nombreux que les étoiles du firmament et que les grains du sable de la mer. Ta race possédera les portes de ses ennemis, et toutes les nations de la terre seront bénies en ta postérité.

Après la mort d'Abraham, Isaac est fait dépositaire de la même promesse : « Je serai avec » toi, lui dit le Seigneur (Gen. XXVI. v. 4); » je te bénirai, j'accomplirai les promesses que » j'ai faites à Abraham ton père. Je multiplierai » ta race, je donnerai *tout ce pays-ci* à tes des- » cendans, *et toutes les nations de la terre seront* » *bénies en ta postérité.* »

Jacob fuyant en Mésopotamie est consolé par une vision céleste dans laquelle il entend ces grandes paroles (Gen. XXVI. v. 13) : « Je suis » le Dieu d'Abraham ton père, et le Dieu » d'Isaac; je te donnerai et à ta postérité *la* » *terre sur laquelle tu es couché maintenant......* » *et toutes les nations de la terre seront bénies* » *en toi et en ta postérité*, etc. »

Il faut distinguer dans ces prophéties deux parties : la première a rapport au peuple qui doit sortir d'Abraham, d'Isaac et de Jacob. Elle annonce la prodigieuse multiplication de ce peuple et ses prospérités. La seconde est relative à tous les peuples; elle annonce qu'ils seront tous bénis par le moyen de la postérité de ces patriarches.

D'abord on ne peut contester que ce ne soient

là de vraies prophéties. 2.° La seconde partie de ces prophéties a évidemment pour objet d'annoncer un envoyé de Dieu, c'est-à-dire le Messie *en qui toutes les nations de la terre ont été bénies.*

Nous disons 1.° que ce sont là de vraies prophéties. Car si le caractère le plus certain de la véritable prophétie est son accomplissement exact, qui n'ait pu ni être prévu par des causes naturelles, ni deviné au hasard, il est palpable que ce sont ici des oracles divins. Que la première partie de ces promesses ait été accomplie exactement, c'est un fait qu'établit l'histoire entière du peuple hébreu; mais il est également incontestable qu'au temps des prédictions ces faits avec leurs circonstances ne pouvaient ni être naturellement prévus, ni être fortuitement devinés. Lorsque la famille des patriarches était réduite à leurs seules personnes, quelle cause naturelle pouvait faire prévoir qu'elle deviendrait un peuple nombreux, d'abord réduit en servitude dans une terre étrangère, et affligé de divers maux pendant 400 ans, et ensuite délivré par une force divine et par les prodiges les plus surprenans ? Il faudrait être insensé pour imaginer, ou que la prévoyance humaine eût pu s'étendre jusque-là, ou que le hasard eût rapproché un aussi grand nombre de combinaisons diverses, si difficiles à réunir, et les eût fait cadrer dans une justesse parfaite avec les prédictions.

2.° La seconde partie de ces prophéties a pour objet d'annoncer un envoyé de Dieu, c'est-à-dire le Messie *en qui toutes les nations devaient être bénies*. La promesse en effet regarde les habitans de la terre entière. Quand Dieu promet (dans les textes cités) la possession de la terre de Canaan aux descendans des patriarches, il la désigne par ces expressions : *Ce pays, cette terre sur laquelle tu reposes maintenant ;* au lieu que la bénédiction que le descendant d'Abraham doit procurer est promise *à la terre* en général, *à toutes les nations, à toutes les familles de la terre.* Mais que doit-on entendre par ces mots *en ta postérité, in semine tuo ?* Est-ce la totalité des descendans des patriarches ? est-ce un individu du nombre de ces descendans ? Outre que tous les anciens Juifs attribuaient cette prophétie au Messie (voyez Huet, Démonst. évang. prop. VII. n.° 7), quel genre de bénédictions le peuple juif a-t-il répandu sur les nations ? Mais si entre les descendans d'Abraham il s'en trouve un qui ait apporté aux nations de la part de Dieu des bienfaits et des bénédictions divines, si toutes les nations l'ont connu et révéré, peut-on douter qu'il ne soit l'envoyé de Dieu, promis et annoncé, c'est-à-dire le Messie que nous reconnaissons ?

II. La promesse faite originairement à Abraham, ensuite à Isaac et à Jacob, est transmise par ce dernier à Juda choisi entre tous ses frères pour en être le dépositaire. Au moment

où il va finir ses jours, ce saint patriarche assemble autour de lui tous ses fils, et leur déclare qu'il va leur annoncer ce qui leur arrivera dans les derniers jours, c'est-à-dire quelles seront les destinées de leur postérité (Gen. XLIX. v. 1). Voici ce qu'il dit à Juda, entre plusieurs autres prédictions. Selon la Vulgate : *Le sceptre ne sera point enlevé à Juda, ainsi que le chef descendu de lui, jusqu'à ce que vienne celui qui doit être envoyé, et qui sera l'attente des nations.* Comme il y a différentes manières de lire cette célèbre prophétie, nous allons réunir ces variantes, et l'on verra par la simple citation des différens textes qu'il n'y a entr'eux aucune différence essentielle.

Voici l'hébreu des Juifs : *La verge* (c'est-à-dire, selon le génie de la langue hébraïque, *le bâton* de commandement) *ne sera point ôtée de Juda, ni le législateur d'entre ses pieds, jusqu'à ce que Siloh* (l'envoyé) *vienne, et les peuples lui rendront obéissance.*

La paraphrase chaldaïque d'Onkélos l'explique ainsi : *Le prince ne sera point ôté de la maison de Juda, ni le scribe des fils de ses fils à jamais, jusqu'à ce que le Messie vienne, à qui le règne appartient, et les peuples lui obéiront.*

Voici le texte hébreu des Samaritains : *Le sceptre ne sera point ôté de Juda, ni le chef d'entre ses drapeaux, jusqu'à ce que le pacificateur vienne, et les peuples lui obéiront.*

Les Septante ont traduit : *Le commandant de Juda ne manquera point, ni le chef de sa race, jusqu'à ce que vienne ce qui lui est réservé, et celui-là est l'attente des nations.* Théodotion, suivant Eusèbe de Césarée (Démonstr. évang. l. 8. sect. 2. pag. 370 de l'édit. de Paris, 1628), était entièrement conforme aux Septante dont la version syriaque ne diffère presque en rien.

On voit tout d'un coup que ces différens textes conviennent en deux points essentiels : le premier, qu'ils assurent à la famille de Juda un *chef*, un *gouvernement* jusqu'au temps de la venue de celui qui est annoncé dans la prédiction; l'autre, que ce personnage sera le chef et le gouverneur des nations.

Une circonstance bien remarquable est cet accord des anciens traducteurs qui ne donnent tous aux différentes manières dont ils ont lu le mot de *Siloh*, que des sens qui conviennent tous spécialement au Messie. L'un lit *le pacificateur ;* un autre, *celui qui est réservé à Juda ;* un troisième traduit, *son fils ;* d'autres, *celui à qui est le règne ;* la Vulgate enfin, *celui qui doit être envoyé :* dénominations qui conviennent toutes par excellence au Messie. D'où peut venir ce concert de tant de traducteurs anciens de divers pays, de diverses religions, sinon de la persuasion dans laquelle ils étaient tous que la prédiction qu'ils traduisaient regarde le Messie? persuasion fondée tant sur la lettre du texte que sur la tradition immémoriale de la nation juive.

Elle est constatée, cette tradition, par le témoignage des trois paraphrastes chaldéens qui, en expliquant leur texte, emploient le nom même de *Messie* et de *Messie* roi; par celui de la Gémare (Gém. Traité *Sanhédrin*, c. II.) qui dit expressément que *Siloh est le nom du Messie, vu qu'il est écrit: Jusqu'à ce que Siloh vienne;* par celui du Midras Mislé qui porte *que le règne a été planté dans la tribu de Juda jusqu'à ce que naisse le Messie roi, parce qu'il est écrit: Le sceptre ne sortira point de Juda,* etc.; par l'aveu du plus grand nombre et des plus célèbres d'entre les rabbins, même d'entre les modernes; enfin, par les efforts qu'ils n'ont cessé de faire depuis la dernière ruine de Jérusalem jusqu'à nos jours, pour supposer des descendans de Juda, portant le sceptre, tantôt sur les bords de l'Euphrate et du Tigre, tantôt dans les déserts d'Arabie, tantôt dans les gorges du mont Caucase, tantôt en Ethiopie, tantôt dans les Indes et jusqu'en Amérique.

Que peuvent, contre tant de preuves et de témoignages de différens genres, les vains échappatoires de quelques docteurs juifs qui, en désespoir de cause, ont abandonné la tradition constante de leurs pères, et violenté le texte en cent manières, pour y trouver un autre personnage que le Messie ? Comment ces docteurs modernes persuaderont - ils qu'ils entendent mieux l'hébreu que leurs pères, qu'Aquila,

Théodotion, les Septante, Onkélos et les deux autres paraphrastes chaldéens ? A qui devons-nous nous en rapporter sur les règles d'une langue morte depuis plus de deux mille ans ? n'est-ce pas aux anciens traducteurs qui, dégagés de tout esprit de parti, ont suivi les significations reçues de leur temps ? Est-ce plutôt à quelques modernes déterminés à tout contester et à tout brouiller, afin d'éluder une démonstration contraire à leurs préjugés ?

Il est donc évident 1.° que Jacob prédit à Juda de même qu'à ses autres enfans des choses futures, relatives à sa postérité.

Il est évident 2.° que les choses qu'il lui prédit sont : que ses descendans formeront une nation, une société politique ; que cette nation sera régie par des chefs qu'elle se donnera elle-même ; qu'il viendra un personnage désigné par le nom de *Siloh ;* que la nation conservera son autorité politique et ses chefs jusqu'à l'arrivée de ce personnage ; enfin que ce personnage sera l'attente des nations, ou que les nations se réuniront à lui, ou que les nations lui obéiront.

Il est évident 3.° qu'il était impossible à Jacob de prévoir par les seules lumières naturelles toutes les destinées futures de sa postérité.

Il est évident 4.° qu'il serait également absurde d'attribuer au hasard le rapport avec la prédiction d'évènemens aussi éloignés, aussi compliqués, aussi dépendans de causes diverses, libres et inconnues.

Il est évident 5.° par l'histoire de la nation juive que le sceptre ou l'autorité a été conservé dans la tribu de Juda pendant quinze siècles, c'est-à-dire que cette tribu a été gouvernée jusqu'alors par ses propres magistrats et selon ses lois, soit qu'elle ait été pendant cet intervalle dans l'indépendance des nations voisines, soit qu'elle en ait dépendu sous d'autres rapports.

Il est évident 6.° que vers le temps où les Juifs ont perdu leur autorité et leurs chefs pris parmi eux J. C. a paru dans le monde.

Il est évident 7.° qu'après la venue de J. C. il a été annoncé aux nations qui l'ont reconnu et qui se sont soumises à sa loi.

Il est évident 8.° qu'il ne s'est élevé, ni à cette époque, ni auparavant, ni depuis, aucun autre personnage qui réunisse ces caractères.

Il est donc évident enfin que les paroles de Jacob à Juda sont une vraie prophétie du Messie, et qu'elle a eu dans J. C. son accomplissement littéral, exact et parfait.

III. Le royaume de Juda n'était plus; Jérusalem n'offrait que des ruines; les broussailles couvraient le terrain sur lequel avait été le sanctuaire; et la postérité de Jacob dispersée gémissait sur les bords du Tigre et de l'Euphrate, lorsqu'en la première année de Darius-le-Mède Daniel reconnut que le terme de 70 ans marqué par Jérémie pour mettre fin à la désolation de Jérusalem était près d'expirer. Plein de cet objet,

le prophète redoubla ses vœux pour hâter l'accomplissement de la promesse. Et Dieu qui les exauça envoya son ange pour l'instruire non-seulement du rétablissement prochain de Jérusalem, mais encore des destinées de cet état, jusqu'après l'avènement du Messie.

« Septante semaines, lui dit l'archange Gabriel (Daniel IX. v. 24), sont fixées par » rapport à ton peuple et à ta ville sainte, afin » que la prévarication cesse, que le péché » prenne fin, que l'iniquité soit effacée, que la » justice éternelle soit établie, que la vision et » la prophétie soient accomplies, et que le Saint » des saints reçoive l'onction.

» Sache donc et fais attention que du jour » auquel sera prononcée la parole pour qu'on » rebâtisse Jérusalem, *jusqu'au Messie-Chef*, » il s'écoulera sept semaines et soixante-deux » semaines. Et les places et les murs seront » rebâtis dans la détresse des temps ; et après » soixante-deux semaines le Messie sera mis à » mort, et son peuple qui le reniera ne sera plus » son peuple. Un peuple conduit par un chef qui » paraîtra alors renversera de fond en comble la » ville avec le sanctuaire, et sa fin sera le ravage ; » et à la fin de la guerre sera une désolation » décidée. Il confirmera l'alliance avec plusieurs » dans une semaine. Et dans une moitié de semaine l'offrande et les sacrifices cesseront. Et » l'abomination de la désolation sera dans le

» temple, et la désolation persévérera jusques
» à la consommation et à la fin. »

Il est évident à la simple inspection de ce texte que c'est une prophétie, et que Daniel ou plutôt l'ange qui lui parle annonce des évènemens futurs. Or cette prophétie est *divine*, si elle a eu son accomplissement exact qui n'eût pu être prévu par des causes naturelles, ni être arrivé au hasard.

Les évènemens annoncés par cette prédiction sont renfermés entre deux époques, toutes deux prédites. La première est l'émission du décret pour rebâtir Jérusalem qui était alors ruinée. La seconde est la nouvelle destruction de cette ville et de son temple. Dans cet intervalle voici les évènemens prédits :

L'ordre ou le décret pour rebâtir Jérusalem. Dans 70 semaines à dater de l'émission, ou selon quelques-uns de l'exécution de cet ordre, doit venir un personnage important appelé le *Christ-Chef*, qualifié du titre de *Saint des saints ;* ou selon l'hébreu *Sainteté des saintetés.*

Ces 70 semaines sont divisées en trois parties, savoir : sept semaines pendant lesquelles les murailles et les places de Jérusalem doivent être rebâties par des temps fâcheux et difficiles ; soixante et deux semaines après lesquelles le personnage annoncé et appelé *Christ* doit être mis à mort, et suivant la force du mot hébreu *subir* une *peine capitale.* Pendant la dernière

semaine un nouveau pacte doit être fait, et au milieu de la semaine les sacrifices et les victimes doivent cesser.

Le Messie sera mis à mort et son peuple qui le reniera ne sera plus son peuple. Suivant l'hébreu *ce ne sera pas pour ses crimes que le Christ sera supplicié.*

Dans le même temps l'iniquité sera détruite et la justice éternelle viendra sur la terre.

La vision et la prophétie seront alors accomplies, ou suivant l'hébreu, *seront scellées et terminées.*

Un peuple viendra avec son chef détruire Jérusalem et son temple. L'abomination de la désolation sera dans le temple, et la désolation durera jusqu'à la fin.

Avant de passer à la démonstration résultant de cette prophétie, nous mettons en avant deux vérités qu'on ne saurait contester sans renoncer au bon sens : la première qu'il était impossible à Daniel de prévoir par ses propres lumières cette longue suite d'évènemens si éloignés de toute vraisemblance, et dont les causes secondes ne pouvaient lui être connues. 2.° Si cette prédiction si compliquée a été néanmoins littéralement accomplie, il serait absurde de l'attribuer au hasard.

Ces principes posés nous disons 1.° que l'époque fixée par Daniel pour la venue du person-

nage important qu'il annonce est passée depuis long-temps ;

2.° Que ce personnage annoncé est le Messie prédit par d'autres prophètes ;

3.° Que ce Messie annoncé est J. C. en qui cette prédiction a été littéralement accomplie.

D'abord l'époque fixée par Daniel pour l'arrivée du *Christ-Chef* qu'il annonce est passée depuis très-long-temps.

Cette époque est de 70 semaines à dater de l'émission, ou si l'on veut de l'exécution du décret pour la reconstruction de Jérusalem. Nous ne connaissons des semaines que d'une espèce ; les Juifs en avaient de deux sortes, semaines de jours, semaines d'années. Les premières leur étaient communes avec tous les peuples ; les secondes leur étaient propres et revenaient régulièrement après une période de sept semaines d'années, c'est-à-dire au bout de 49 ans. (Lévit. XXV. v. 3, 4, 8 et suiv.)

Il suffit de lire la prophétie de Daniel pour apercevoir de quelle espèce de semaine il parle. Septante semaines de jours ne font qu'un an et quatre mois ; espace visiblement trop court pour l'accomplissement de tous les évènemens qui doivent se passer dans tout le cours des 70 semaines. Ce sont donc des semaines d'années qui font 490 ans, à compter de l'ordre donné pour rebâtir Jérusalem jusqu'à la mort du *Christ-Chef*, qui doit être vengée par la ruine de Jérusalem et de la nation juive.

Nous ne nous arrêterons pas à réfuter les imaginations de quelques rabbins modernes qui ont dit que Daniel parlait de semaines de *siècles*, et que le Christ qu'il a annoncé ne doit paraître qu'au bout de 49,000 ans. On sent assez quel motif les a portés à supposer un genre de semaines inconnu à leurs pères aussi bien qu'au reste de l'univers. Il suffit pour démontrer l'absurdité de cette chimère de faire attention à l'évènement qui termine la prophétie ; la dernière époque qu'elle annonce est la destruction de Jérusalem et de son temple, par un peuple qui viendra avec son chef. C'est là que tout doit finir. Or il y a dix-sept cents ans que cette époque est arrivée, et que Tite à la tête des armées romaines a réalisé cette partie de l'oracle sacré.

2.° Le personnage annoncé par Daniel après les 70 semaines est le Messie prédit par d'autres prophètes.

La première chose qui frappe dans la prophétie de Daniel est le nom de *Messie* et *Christ* ou *oint*, donné à deux reprises à celui dont la venue et la mort sont annoncées. Il y est distingué des différens personnages qui dans l'ancien Testament sont qualifiés d'*oint* ou de *Christ*, en ce que le nom propre de ceux-là est toujours joint à celui d'*oint* dont l'Ecriture les décore. On y lit : *David mon oint*, *Cyrus mon oint*, *Saül l'oint du Seigneur*, *les prophètes mes oints ;* au lieu

que le personnage annoncé à Daniel n'a d'autre nom que celui de *Messie* ou d'*Oint*, avec la qualité de *prince* ou de *chef*. Or le nom de *Messie* n'a jamais été donné absolument et sans restriction à d'autre qu'à l'*oint* par excellence envoyé de Dieu pour le salut de l'univers.

Toutes les autres expressions de Daniel ne peuvent convenir qu'au Messie ; sous lui *le péché doit être aboli et la justice éternelle doit venir sur la terre.* Ce caractère est si lumineux qu'il a forcé les Juifs à reconnaître que *c'est du Messie roi qu'il est écrit qu'il annoncera la justice des siècles.* C'est ce qu'on lit en termes formels dans le grand commentaire sur la Genèse (*Bereschit Rabba*, sur le 24.e C. de la Genèse), ce qu'avouent Salomon Jarchi, Saadias Gaon, Aben-Ezra, etc.

Un second trait qui caractérise ici le Messie c'est qu'il est ce *Christ*, ce *Saint des saints*, qui doit être *oint* et ensuite *mis à mort* peu avant la destruction totale et finale de Jérusalem, du temple et du culte des Juifs. Car ou bien ce Christ est le vrai Messie, ou le Messie doit paraître après lui. Or non-seulement il n'y a aucun texte qui ait dit que le Messie ne paraîtra qu'après la destruction totale et finale du temple et de la république des Juifs ; mais même on ne peut supposer rien de pareil sans se contredire ; car *la désolation ne serait pas jusqu'à la consommation*, si un libérateur et un restaurateur devait

être envoyé à la ville et à la nation désolées, au temple et au culte détruits.

Joignons enfin à ceci le rapport frappant que l'on voit entre la prophétie de Daniel et celle de Jacob dont nous avons traité avant celle-ci. Nous y avons vu la subsistance perpétuelle en corps de nation assurée au peuple juif dans la terre de Canaan, avec l'exercice de ses lois sous ses magistrats propres, jusqu'à l'avènement du législateur qui fait l'espoir de l'univers. Nous trouvons dans celle de Daniel un renversement total et final du temple, du culte et de la république juive, prédit comme devant arriver après la mort du *Christ* envoyé pour *abolir le péché* et pour *établir la justice éternelle.* L'état et le culte juifs toujours subsistant jusqu'au règne du Messie sur les nations; cet état et ce culte cessant pour jamais par l'établissement du règne éternel du Messie, c'est le grand évènement qui fait l'unique objet de ces deux célèbres prédictions.

3.° Le Messie annoncé dans cette prophétie est J. C. en qui elle s'est pleinement vérifiée.

En premier lieu l'époque de la fin des 70 semaines cadre avec celle de la mort de J. C. Quoique les chronologistes disputent entr'eux sur le temps où doivent commencer ces semaines, parce qu'il y a eu plusieurs édits émanés des rois de Perse pour le rétablissement de Jérusalem, nous n'avons aucun besoin d'entrer dans ces difficultés, d'autant plus que la diffé-

rence de ces systèmes particuliers est peu considérable, et qu'il ne nous faut pour convaincre les Juifs et les incrédules que ce simple raisonnement qui est sans réplique : Jérusalem et le temple ont été détruits dans le même siècle où notre Christ a paru. La désolation qui dure encore a commencé 38 ans après qu'il a été mis à mort. Donc le Messie prédit par Daniel a dû venir dans ce même siècle. Les Juifs de ces temps-là en convenaient ; il faut que ceux d'aujourd'hui nous montrent ce Messie dans une autre personne que Jésus ou qu'ils reconnaissent le Messie dans ce Jésus que leurs pères ont mis à mort, et en qui une grande partie de leur nation et toute la gentilité ont aperçu les caractères du libérateur promis.

En second lieu, le nom de *Christ* absolument et sans addition a été constamment donné à Jésus de Nazareth ; jamais ce nom n'a été donné à un autre. C'est parce qu'il a été uniquement et universellement connu sous cette dénomination que ceux de sa religion ont été appelés *chrétiens*. Ses ennemis mêmes l'ont ainsi appelé. Josephe rapportant le martyre de saint Jacques dit (Antiq. l. XX. c. 8) qu'il était frère de Jésus nommé *Christ ;* et Tacite, parlant des chrétiens tourmentés sous Néron, dit que l'auteur de ce nom est *Christ* qui sous Tibère fut condamné au supplice par le gouverneur Ponce Pilate.

En troisième lieu, ce Saint des saints, ce Christ non-seulement doit mourir mais doit *être tué*, et selon la force du terme hébreu *supplicié* par une sentence juridique, au bout de 70 semaines. Voilà encore un caractère qui convient à J. C. et qui ne convient qu'à lui. Qu'on nous cite un autre personnage qui ait eu les titres annoncés par Daniel, et qui à cette époque ait subi une peine capitale ?

En quatrième lieu, il est dit dans la prophétie, selon la Vulgate, que le peuple *qui aura renié le Christ cessera d'être un peuple* ou *cessera d'être son peuple.* Dans l'hébreu il est dit que *ce n'est pas à cause de lui-même qu'il sera mis à mort*, *ET NON EI.* Ces deux significations conviennent parfaitement à J. C. et ne sont applicables qu'à lui. Que l'on cherche un autre personnage de qui on ait dit qu'il est mort pour les péchés des autres hommes, *non ei*, ou que son peuple a cessé d'être après l'avoir renié ?

En cinquième lieu, l'ange dit à Daniel que dans la dernière des semaines *un nouveau pacte doit être confirmé.* Par *pacte* ou *alliance* les Juifs entendaient une loi émanée de Dieu. Or c'est dans la dernière des 70 semaines que J. C. a donné sa loi ; car sa prédication a précédé immédiatement sa mort et n'a duré qu'un peu plus de trois ans. Quel autre a donné à cette époque une loi nouvelle ?

En sixième lieu, à cette époque *le péché doit*

avoir sa fin, *l'iniquité doit être détruite*, ou selon l'hébreu, *être expiée*, et la *justice éternelle amenée sur la terre*. J. C. a encore accompli cet oracle non pas en ce sens qu'il ait rendu les hommes impeccables, mais en ce qu'il a expié par sa mort le péché originel et tous les autres ; en ce qu'il a donné les moyens de s'en préserver et de les réparer, en instituant des sacremens qui opèrent ces effets. *La justice éternelle a été amenée* d'abord en ce qu'il est venu, lui qui est essentiellement cette justice ; ensuite en ce qu'il a publié cette loi sainte qui élève ceux qui la pratiquent au plus haut degré de justice et de perfection. A quel autre qu'à J. C. ce caractère pourrait-il être appliqué ?

En septième lieu, *les sacrifices et les victimes devaient cesser alors*. Il est notoire que depuis ce temps les Juifs n'offrent plus aucun sacrifice, n'immolent plus aucune victime.

En huitième lieu, à la fin des 70 semaines, *les visions et les prophéties devaient être accomplies*, et selon l'hébreu *devaient être scellées ou terminées*. Quel que soit celui de ces deux sens qu'on adopte, il convient également à J. C. Dans lui toutes les prophéties judaïques ont été accomplies ; à lui toutes ont cessé.

En neuvième lieu, un dernier évènement est prédit : *La ruine du peuple juif*, *la destruction de Jérusalem et de son temple par un peuple étranger qui doit venir avec son chef et causer*

une désolation qui durera jusqu'à la fin. Tout cela a été accompli environ 40 ans après la mort de J. C. ; et de tous les points prédits par l'ange à Daniel il n'en est qu'un seul qui ne soit pas strictement réalisé : c'est que la *désolation durera jusqu'à la fin.* Mais il ne peut pas l'être encore dans son entier. Il continue chaque jour à s'accomplir et nous sommes bien convaincus et persuadés qu'il se réalisera comme les autres.

Nous demandons maintenant aux incrédules : Est-il possible de n'être pas vivement frappé du concert entre la prophétie de Daniel d'une part, et de l'autre la multiplicité et la diversité des évènemens annoncés, et qui tous sans exception sont arrivés ponctuellement aux époques marquées précisément de la même manière et avec toutes les circonstances indiquées ? Une seule prophétie accomplie est le sceau de la divinité. Ici, c'est une collection de prophéties toutes réalisées avec la plus parfaite exactitude.

IV. Outre la prophétie que nous venons de voir de Daniel, on en lit plusieurs autres dans le livre qui porte son nom, et dans lesquelles il annonce l'élévation et la chute de quatre royaumes qui doivent se succéder pour faire place à un cinquième qui ne finira jamais, et qui n'est et ne peut être que le royaume de J. C., *puisqu'il subsistera éternellement*, qu'il *renversera et réduira en poudre tous les autres royaumes*, etc. (Dan. II). Ces quatre premiers royaumes sont

celui des Babyloniens renversé par les Perses ; celui des Perses détruit par les Grecs sous Alexandre ; celui des Grecs conquis par les Romains, et enfin celui des Romains. L'histoire bien certaine de ces divers peuples montre dans leurs révolutions l'accomplissement exact de toutes les prédictions de Daniel. Les plus ardens ennemis du christianisme sont forcés d'en convenir. Ils ne pourraient au reste le contester qu'en démentant tout ce qui existe d'histoires anciennes. Or ou ces prophéties sont réellement divines ou Daniel avait prévu par des causes naturelles les évènemens qu'il annonce, ou il a fait ces prédictions à l'aventure, et le hasard les a réalisées. Mais la prévoyance humaine pouvait-elle atteindre à des évènemens qui étaient alors si éloignés de toute vraisemblance ? Quelles causes naturelles pouvaient faire imaginer à Daniel que les Perses et les Mèdes alors divisés en deux royaumes se réuniraient sous un seul chef, et détruiraient l'empire de Babylone si florissant et si puissant sous Nabuchodonosor ? Quelles causes naturelles pouvaient faire entrevoir que la Grèce divisée en petits états alors très-faibles deviendrait par conquête ou par terreur soumise à un roi conquérant qui abattrait le colosse de l'empire persan ? Quelles causes naturelles pouvaient lui suggérer l'idée que les Romains encore gouvernés par leurs rois, et disputant leur petit territoire aux autres

petits peuples leurs voisins, deviendraient dans quatre siècles cette puissance énorme qui a envahi le monde entier? Le nom même de ces petits états n'était peut-être pas même connu à Babylone où vivait Daniel.

Mais si c'est une absurdité de dire que la succession de ces empires pouvait être naturellement prévue, il n'est pas moins contraire au bon sens de soutenir que Daniel a imaginé par hasard d'annoncer toutes ces choses, et qu'ensuite par une autre série de hasards tous ces évènemens si multipliés, si variés, distans de plusieurs siècles, sont venus cadrer avec ces prédictions; que c'est fortuitement que tout est arrivé dans l'ordre dans lequel il l'avait prédit, et de la manière dont il l'avait prédit, et avec le succès qu'il avait prédit. Le même accomplissement également littéral montre que le cinquième royaume prédit par Daniel est le royaume spirituel que J. C. a fondé sur la terre, et qui n'aura jamais de fin.

On ne peut donc combattre les preuves résultant de toutes les prophéties de Daniel qu'en en contestant l'authenticité. Les Juifs que ces oracles divins confondent dans leur aveugle obstination et qui y lisent l'arrêt de leur réprobation ne les révoquent cependant point en doute. Porphyre a imaginé le premier ce subterfuge, Spinosa l'a renouvelé et Voltaire n'a pas manqué de le réchauffer, de même que toutes les autres

objections qu'il a trouvées dans les anciens ennemis du christianisme. Quoique nous ayons déjà prouvé au commencement de ce paragraphe l'authenticité des prophéties de l'ancien Testament en général, nous démontrerons dans nos notes sur le prophète Daniel l'authenticité des siennes en particulier. Nous répondrons à toutes les objections des incrédules et de Voltaire sur ce sujet. C'est pour ne point distraire nos lecteurs du tableau magnifique et imposant que nous mettons sous leurs yeux par la réunion des plus célèbres prophéties, que nous renvoyons à d'autres endroits une discussion qui est étrangère à cet objet principal.

V. Nous réunissons ici deux prophéties parce qu'ayant évidemment le même objet elles se donnent du jour l'une à l'autre.

Celle d'Aggée fut faite en la seconde année du règne de Darius, après que les Juifs eurent repris le travail du temple qui avait été interrompu sous le règne même de Cyrus. « Qui » d'entre vous, leur dit alors le prophète (Agg. » II), a vu cette maison dans son premier état » de gloire? et en quel état la voyez-vous maintenant? N'est-elle pas à vos yeux comme » rien au prix de ce qu'elle a été? Mais maintenant armez-vous de force.... Ne craignez » rien; car encore un moment et j'ébranlerai » le ciel et la terre, la mer et le continent; » j'ébranlerai toutes les nations et le Désiré de

» toutes les nations viendra, et je remplirai cette
» maison de gloire...... La gloire de cette maison
» sera plus grande que celle de la première, et
» je donnerai la paix en ce lieu, dit le Seigneur
» Dieu des armées. »

La prophétie de Malachie, le dernier des prophètes, est relative au même objet : « Voilà que
» j'envoie mon ange (Malachie I) qui prépare
» la voie devant ma face ; et aussitôt le dominateur que vous cherchez, le ministre de l'alliance que vous désirez, viendra dans son
» temple ; le voici qui vient, dit le Seigneur des
» armées. »

Il est évident que ce sont ici des prophéties qui annoncent la venue d'un personnage ardemment désiré. Sur quoi nous disons : 1.° que ce personnage est le Messie ; 2.° que ce personnage est venu depuis long-temps ; 3.° que J. C. seul réunit tous les caractères de ce personnage.

1.° Ce personnage annoncé est le Messie. Il est appelé par Aggée le *désiré des nations* et par Malachie, *l'objet des désirs du peuple juif*. Nous avons vu Jacob se servir de la première de ces expressions en annonçant le Messie à Juda. Dieu s'énonçait à peu près de même quand il promettait aux patriarches que *toutes les nations seraient bénies dans un de leurs descendans*, etc. La seconde désignation est encore plus claire. Quel est le personnage que les Juifs désiraient avec ardeur, attendaient avec impatience, sinon

le Messie qui est encore à présent l'objet de tous leurs vœux ?

Ce personnage est appelé le *Dominateur*, l'*Ange*, l'*Envoyé du Testament*, titres qui ne conviennent qu'au Messie.

A l'arrivée de ce personnage Dieu mettra en mouvement le ciel et la terre et agitera toutes les nations. Quel autre que le Messie pourrait soulever l'univers et mettre en mouvement toutes les nations ? N'est-ce pas le Messie qui, suivant toutes les autres prophéties, doit réunir à lui les nations et les soumettre à sa loi ?

Ce *Dominateur*, cet *Ange*, ce *Désiré* des nations doit venir dans *son temple*. De quel autre que du Messie aurait-on pu dire que le temple était *sien ?*

C'est la *présence du Messie dans le second temple*, qui en devait faire la gloire et l'élever au dessus de celui que Salomon avait bâti. Car il est certain qu'à tous les autres égards le temple de Salomon l'emportait de beaucoup sur celui de Zorobabel.

Il est dit enfin qu'en ce temps Dieu *donnera la paix dans son temple*, et c'est encore un caractère donné au Messie qu'il doit apporter avec lui la paix. Il est donc certain que ces prophéties annoncent le Messie.

2.° Le personnage annoncé dans ces prophéties, soit le Messie, est venu depuis long-temps.

Les deux prophètes déclarent positivement

que le *Désiré des nations*, le *Dominateur souhaité par les Juifs* viendra dans le temple qui se bâtissait du temps du premier, et qui venait d'être reconstruit du temps du second. Il devait donc paraître pendant la durée de ce temple. Or depuis plus de dix-sept cents ans ce temple est détruit. Donc il y a plus de dix-sept cents ans que le personnage prédit, soit le Messie, a paru dans le monde. En vain les rabbins prétendent que ces prophéties n'auront leur accomplissement que dans un nouveau temple que le Messie doit édifier. Ce n'est pas à un troisième temple que la prophétie compare le second, c'est au premier. Les paroles sont expresses : *La gloire de cette maison nouvelle sera plus grande que celle de la première....* Je remplirai *cette maison-ci* de gloire... Je donnerai *dans ce lieu-ci* la paix, etc. L'assertion des rabbins est formellement démentie par les deux prophètes.

3.° J. C. réunit tous les caractères annoncés.

Reprenons les diverses circonstances prédites, et rapprochons-les de la vie de J. C.

1.° Immédiatement avant l'apparition du personnage annoncé doit venir un *Ange*, c'est-à-dire, selon la signification de ce mot, un envoyé qui préparera les voies devant lui. J. C. a eu un précurseur qui a déclaré n'avoir pas d'autre mission que celle-là.

2.° A l'arrivée du *Désiré des nations le ciel et la terre et tous les peuples seront mis en mouve-*

ment. Prenons ces expressions mêmes dans le sens le plus strict. Nous voyons à la venue de J. C. le ciel s'ébranlant et les anges en descendant pour l'annoncer à la terre ; à son baptême, et à sa transfiguration, des voix célestes le proclamant le Fils bien-aimé du Très-Haut ; à sa passion, le soleil s'obscurcissant ; à son ascension, les cieux s'ouvrant pour le recevoir. La terre et les nations ont été aussi mises en mouvement, lorsqu'à la prédication de son Evangile elles ont abandonné leur culte superstitieux, et se sont rangées sous sa loi.

3.° A qui le titre de *Dominateur* convient-il plus justement qu'à J. C. universellement adoré ?

4.° La qualité d'*Ange* ou d'*Envoyé* du *Testament* ne convient-elle pas merveilleusement à J. C. qui en a donné un nouveau au monde ?

5.° Ce *Dominateur*, cet *Ange* doit venir dans *ce temple* et dans *son temple*. Tout le monde convient que J. C. a paru dans le temple de Jérusalem ; et nous disons que c'est dans *son propre temple* qu'il est venu, puisqu'il est vrai Dieu et vrai homme.

6.° A la venue du personnage prédit, Dieu *devait donner la paix*, et c'est le dogme fondamental du christianisme que J. C. a réconcilié sur la croix le ciel avec la terre.

Il n'y a donc pas un seul de ces divins oracles qui ne s'applique avec une entière exactitude à J. C. Nous ajoutons qu'ils ne se trouvent réalisés

que

que dans lui et nous défions qu'on nous cite un seul personnage qui ait paru pendant la durée du second temple et qui réunisse tous ces divers caractères. En vain les Juifs en ont voulu faire l'application à Judas Machabée, parce qu'il purifia le temple, ou à Simon son frère, parce qu'il eut un gouvernement pacifique. Il faudrait montrer non pas une analogie quelconque entre une des personnes ou un fait, et quelqu'une des particularités de la prophétie, mais que *toutes les circonstances* énoncées dans la prophétie conviennent à la personne ou au fait. Qu'on nous dise en quel sens Judas ou Simon peuvent être appelés le *Désiré des nations*, l'*Ange du Testament ?* Comment on peut dire qu'ils sont venus dans *leur temple ?* Quel a été leur *précurseur* ? Quel *mouvement ils ont imprimé au ciel, à la terre, à toutes les nations ?*

Concluons donc et disons d'abord aux Juifs : D'après les textes d'Aggée et de Malachie dont vous reconnaissez l'autorité sacrée, le Messie a dû venir pendant la durée du second temple ; le Messie est donc venu. J. C. a réalisé lui seul tous les caractères annoncés par ces prophètes ; J. C. est donc le vrai Messie.

Disons ensuite aux incrédules et aux philosophes modernes : Les textes d'Aggée et de Malachie sont évidemment des prédictions. Elles sont divines, si d'une part elles ont été exactement accomplies, et si de l'autre leur accom-

plissement n'a pu être prévu par la perspicacité humaine, ni effectué par hasard. Or Aggée et Malachie 1.° n'ont pu prévoir, à la distance de tant de siècles, des évènemens qui étaient de leur vivant si éloignés de toute probabilité. 2.° Il serait également ridicule de soutenir que c'est au hasard et en l'air qu'ils ont prophétisé, et qu'ensuite un assemblage d'autres hasards a fait concourir avec les prédictions non-seulement le fait principal, mais toutes les diverses circonstances prédites et de la manière dont elles étaient prédites. 3.° Nous voyons cependant l'accomplissement entier et littéral jusque dans les plus petites particularités de ces prédictions dans la personne de J. C.; donc J. C. est incontestablement l'objet des prophéties divines; donc sa mission est divine.

VI. Le prophète Michée a désigné le lieu de la naissance temporelle du Messie dans la petite ville de Bethléem (Mich. V. v. 2) : « Et toi, » Bethléem Ephrata, qui es une des plus pe- » tites villes dans le grand nombre de celles de » Juda, de toi sortira pour moi celui qui sera » le dominateur en Israël, et sa sortie a eu lieu » dès le commencement, dès les jours de l'éter- » nité.... et il se tiendra ferme, et il sera pasteur » dans la force du Seigneur, dans la sublimité » du Seigneur son Dieu ; et on se convertira » parce qu'il sera glorifié jusqu'aux extrémités » de la terre, et il sera la paix. »

Tous les anciens Juifs reconnaissaient que cette prophétie regardait le Messie. Le Targum de Jonatham y est formel ; les deux Thalmuds y sont conformes, etc. Quelques Juifs modernes, sentant combien cet oracle sacré contrariait leur doctrine, ont imaginé de l'appliquer à Zorobabel. Mais cette application est visiblement contraire aux expressions de la prophétie. Comment l'origine de Zorobabel a-t-*elle lieu dans les jours de l'éternité ?* Quelles nations se sont *converties à lui ?* Est-il glorifié jusqu'*aux extrémités de la terre ?*

Cette prophétie ne s'est vérifiée entièrement et littéralement qu'en J. C. 1.° Il est né à Bethléem. 2.° Il a été le *dominateur* en Israël. 3.° Sa domination s'étend sur toutes les nations qui se sont converties à lui. 4°. Il est *glorifié jusqu'aux extrémités de la terre.* 5.° Sa *génération éternelle* est un des dogmes que nous professons. Enfin il est *pasteur*, il est *la paix*, etc.

Cette prophétie présente plusieurs circonstances diverses. Il était impossible à Michée de prévoir par ses seules lumières cette complication de particularités. Il est pareillement déraisonnable de supposer que toutes ces circonstances si variées soient venues d'elles-mêmes, et par hasard se vérifier dans le même lieu, sur la même personne et précisément de la manière prédite. Tout cela cependant jusque dans les moindres détails a été accompli en J. C. ; donc J. C. est l'envoyé de Dieu.

VII. Nous réunirons ici, sous un même titre, différens oracles prophétiques sur quelques circonstances de la vie du Messie et de ses fonctions.

1.° Zacharie a marqué (IX. v. 9) son entrée triomphante et humble dans Jérusalem, monté sur un âne. Il a prédit aussi qu'il serait vendu (*ibid.* XI. v. 12) pour trente pièces d'argent. Plus ces circonstances sont minutieuses, plus il était impossible de les prévoir. Tout cela a eu son accomplissement littéral en J. C.

2.° On lit dans Jérémie la prédiction du massacre des innocens (Jérém. XXXI. v. 15). S. Matthieu a rapporté cet évènement (II), et Macrobe, historien payen, en fait mention. (*Saturnal. l.* II. *c.* 4. *de jocis Augusti.*)

3.° Une circonstance du Messie prédite par plusieurs prophètes est qu'il devait avoir un précurseur (Isaïe, XL. v. 3, 4, 5. Malach. III. v. 1). Les Juifs anciens entendaient ces prophéties du Messie comme Huet le démontre (Démonst. évang. prop. VII. n.° 15 et 30), et les évangélistes nous en ont fait voir l'accomplissement dans la personne de Jean-Baptiste.

4.° Une particularité annoncée par Isaïe au sujet du Messie, était qu'il commencerait sa prédication sur les confins des terres de Zabulon et de Nephtali, le long de la mer au delà du Jourdain et dans la Galilée (Isaïe, IX). Nous voyons dans S. Matthieu (IV. v. 12 et

suiv.) que, conformément à cet oracle, J. C. ouvrit sa carrière évangélique à Capharnaüm, ville maritime de la Galilée, limitrophe de Zabulon et Nephtali.

5.° Une autre observation de saint Matthieu (XIII. v. 34 et 35), est que J. C. employait habituellement la forme des paraboles suivant ce qu'avait prédit David. (Ps. LXXVII. v. 2.)

6.° Le Messie, suivant plusieurs prophètes (Isaïe, XL. v. 2. Jérém. XXXI. v. 10. Ezéch. XXX), devait exercer envers les hommes la fonction de *Pasteur*. On voit dans le chapitre X de l'évangile de S. Jean, dans S. Paul (*Hebr.* XIII. v. 20), dans S. Pierre (1. *Petr. V. v.* 4. *ibid. I. v.* 25), que J. C. a rempli cette fonction et qu'il s'est appliqué les prophéties qui l'attribuaient au Messie.

7.° Un autre titre donné au Messie par les anciennes prophéties, est celui de *Sauveur* (Is. XII. v. 13. XLV. v. 8. XLIX. v. 6. LV. v. 5. LXXII. v. 2. Habac. III. v. 18. Zach. IX. v. 9). Or que Jésus-Christ ait eu la qualité de *Sauveur*, c'est le dogme fondamental du christianisme, que répètent presque toutes les pages du nouveau Testament. (Luc. I. v. 31. Matth. I. v. 21, etc.)

8.° Le Messie, selon les prophéties (Job. XIX. v. 25. Is. XXXV. v. 19. LXIX. v. 19 et 20), devait être aussi un *Rédempteur*. Or c'est encore un des points fondamentaux de notre religion, que J. C. nous a rachetés par sa mort. *En lui et par*

son sang, nous avons, dit S. Paul (Eph. VII), *la rédemption et la rémission des péchés.*

9.° Il était marqué dans les prophéties que le Messie serait *prêtre*. Le psaume 109 y est précis. S. Paul montre (*Hebr.* V) que J. C. est *prêtre*, qu'il est *prêtre éternel*, qu'il est *prêtre selon l'ordre de Melchisédech.*

10. Les prophètes ont annoncé que le Messie descendrait de David (II. *Reg.* VII. v. 16. Ps. LXXXVIII. Is. XI. v. 1, 2, 10, etc. Jérém. XXIII. v. 5, 6, Ezéch. XXX. v. 23 et suiv.). Tous les anciens Juifs l'ont reconnu. Cette opinion était si constante, si bien connue, que pour mettre fin à tous les troubles excités par de faux Messies et par la persuasion que le temps fixé par les prophètes était arrivé, l'empereur Trajan fit mettre à mort tout ce qu'on put découvrir de descendans de David. Or on ne peut nier que J. C. ne soit descendu de David. Cette vérité n'a été contestée par aucun ennemi de la religion, soit Juif, soit payen.

Non-seulement selon les prophètes le Messie devait être un descendant de David, mais ils ont joint à cette qualité des traits spéciaux pour faire reconnaître le personnage qu'ils annonçaient. Nathan prédit pour ce descendant un *royaume éternel ;* Isaïe dit qu'*il sera rempli de l'esprit du Seigneur*, que *toutes les nations l'invoqueront*, que *son sépulcre sera glorieux*, etc. Tant de circonstances ne pouvaient être prévues

par les lumières naturelles, et si ces prédictions avaient été faites au hasard elles ne se seraient pas fortuitement toutes effectuées.

11.° Les prophètes ont annoncé que le Messie apporterait une *loi nouvelle pour toutes les nations*. Le psaume second, relatif au Messie, de l'aveu de tous les Juifs y est formel. Il y a dans Isaïe un grand nombre de prédictions sur ce sujet (XI. v. 3 et 4. XXX. v. 20 et 21. XL. v. 2, 6 et 7. XLIX. v. 6, etc. etc. Joël. II. v. 23. Jérém. XXXI. v. 31 et suiv.). Or il est évident que J. C. a prêché une nouvelle loi et qu'elle a été répandue dans toutes les nations d'après l'ordre formel qu'il en donna à ses disciples avant de monter au ciel.

12.° Il a été prédit que le Messie *ferait des miracles* (Is. XXXV. v. 4), et il est évident que J. C. a littéralement accompli cet oracle ; les Juifs ses ennemis en conviennent.

13.° Les prophètes ont annoncé le *règne du Messie* (Ps. 2. Is. IX. v. 6. Dan. VII et VIII, etc.). Les Juifs sont encore d'accord avec nous sur ce point. Nous voyons dans Suétone et dans Tacite (*Sueton. in Vespas. c. IV. Tacit. Hist. l. V. c.* 13) que c'était un bruit répandu dans tout l'Orient qu'un conquérant sortirait de la Judée, tant les prophéties étaient claires sur cet article et connues des payens mêmes ! Mais les Juifs ont toujours cru que le règne du Messie devait être un règne temporel et glorieux, que le Messie

serait un triomphateur qui soumettrait à sa domination politique toutes les nations. Notre plan n'est pas de réfuter directement les Juifs. Une multitude de savans l'ont fait avec succès ; il nous suffit de faire voir contre les incrédules qu'il a été prédit dans l'ancien Testament que le Messie serait un *roi*, et que ces prédictions se sont accomplies littéralement et entièrement en J. C., quoique son règne soit d'*un ordre spirituel.*

Les caractères principaux attribués par les prophètes au royaume du Messie, sont l'universalité sur toutes les nations, la perpétuité dans tous les siècles. L'universalité est claire. La religion prêchée, et l'Eglise étendue dans tous les pays sont des faits incontestables. Nous le démontrerons à la fin de cet article, avant de parler des prophéties qui regardent de grandes nations. La perpétuité ne peut pas encore être prouvée de même ; puisque nous ne sommes pas à la fin des siècles. Mais ne l'est-elle pas autant qu'elle puisse l'être, par la permanence continuelle de l'Eglise, malgré les terribles attaques de tout genre qu'elle a eu à soutenir depuis son origine jusqu'à ces derniers temps ?

Si de ces deux caractères principaux attribués au règne du Messie nous passons aux diverses particularités de ce règne qu'annoncent les prophètes, nous les verrons encore toutes exactement réalisées en J. C. David dit (Ps. 2) que le

Messie est établi *roi pour prêcher les préceptes du Seigneur*. J. C. n'a cessé de le faire pendant sa vie apostolique et continue de le faire par ses ministres. David ajoute que le *Roi Messie* est *le fils de Dieu engendré par lui*. Nous faisons profession de croire cette vérité. Daniel place le commencement de ce royaume avant la fin des quatre empires, et dit qu'il verra la fin de tous; l'Eglise de J. C. a commencé avant la fin de l'empire romain aujourd'hui détruit. Ce prophète appelle ce royaume, *le royaume des saints ;* c'est dans l'Eglise de J. C. qu'ils sont. Enfin il serait facile de montrer qu'il n'y a aucune circonstance dans les écrits des prophètes touchant le règne du Messie, qui ne se trouve réalisée dans le royaume spirituel de J. C. Que les incrédules nous montrent un seul trait qui ne soit pas accompli en lui.

14.° Selon les prophètes, le Messie doit avoir une nature supérieure à l'humanité, il doit être une personne divine.

Au psaume XLIV que la paraphrase chaldaïque et presque tous les rabbins entendent du Messie, et qui ne peut convenir qu'à lui, nous lisons : *Votre trône, ô Dieu, subsistera dans les siècles des siècles. La verge de direction est le sceptre de votre règne ; c'est pour cela, ô Dieu, que Dieu vous a oint de l'huile d'alégresse pardessus tous ceux qui participent à l'onction avec vous*. Le Messie oint par Dieu est appelé *Dieu*

sans addition. Il est impossible d'appliquer à un autre qu'à celui qui est sacré ces paroles : *Votre trône, ô Dieu, sera dans les siècles des siècles.*

Dans le psaume CIX David appelle le Messie *son Seigneur*, et il dit que Dieu l'a fait asseoir à sa droite. J. C. ayant demandé (Matth. XXII. v. 4) aux docteurs de la loi, comment David avait pu appeler *son Seigneur* le Messie qui devait être son fils, ceux-ci ne purent lui répondre. Il passait donc alors pour constant chez les Juifs que ce psaume regardait le Messie, et que David en était l'auteur. Le Juif Tryphon n'en disconvient pas dans sa conférence avec S. Justin, et l'on trouve là-dessus des aveux formels dans le Thargum, dans le Thalmud, le Midras Tchillim, dans les commentaires de plusieurs docteurs juifs, dont le rabbin Moyse, fils de Nachman, a recueilli les témoignages. Or, on lit dans ce psaume, non-seulement que le Messie est *fils de Dieu*, titre qu'on ne trouve nulle part dans les Livres saints, donné individuellement à aucune pure créature; mais encore que *Dieu l'a engendré*, qu'*il l'a engendré de son sein;* qu'il l'a engendré *avant que l'aurore existât;* que ce Dieu qui l'engendre *le fait asseoir à sa droite*, qu'il est lui-même *le Seigneur*. Si toutes ces expressions ne signifient pas que le Messie doit être *fils de Dieu*, non par création, ni par adoption, mais par nature; qu'en vertu de cette génération il lui est *égal*, *Seigneur*

comme lui, *éternel* comme lui, que l'on nous dise ce qu'elles signifient.

Isaïe, dans beaucoup d'endroits, annonce le Messie comme Dieu. Ici, il dit (VII) *qu'une vierge* enfantera un fils qui sera appelé *Emmanuel*, c'est-à-dire Dieu avec nous, ce qui indique la réunion de la divinité et de l'humanité dans la même personne. Là, entre les noms que portera le Messie sera celui de Dieu fort (IX. v. 6). Plus loin, Isaïe prédit (XXXV. v. 4) aux Juifs que *Dieu lui-même viendra et les sauvera.* Ce mot, *Dieu lui-même*, fait bien voir que ce n'est pas en figure qu'il s'exprime. Ailleurs (XL. v. 3), il recommande de préparer les voies *au Seigneur*, et de rendre droits les sentiers de *notre Dieu.* Dans le même chapitre, il dit aux villes de Juda : *Voilà votre Dieu :* voilà le *Seigneur Dieu*, il *viendra dans la force.*

Nous avons entendu Malachie dire que le *Dominateur désiré* viendra dans *son temple.* Or le temple n'appartient qu'à *Dieu.*

Voici quelque chose de plus précis. Quoique l'Ecriture attribue quelquefois quelques noms de Dieu, tels que *Elohim*, *Adonaï* à de grands personnages, le mot *Jehovah* n'exprime jamais que *Dieu* seul, il lui est exclusivement réservé. et les Juifs en conviennent. Or Jérémie donne au Messie ce nom si révéré (Jérém. XXIII. v. 6) : *Voici le nom dont il sera appelé*, *le Seigneur notre juste*, en hébreu *Jehovah* (*tsidekenech*) ;

et il répète encore une fois la même prophétie (XXXIII), et toujours en donnant au Messie le nom incommunicable de *Jehovah.*

Michée parlant du Messie dit (V. v. 2) que *sa sortie est dès le commencement, dès les jours de l'éternité*, ce qui annonce son existence éternelle.

On peut ajouter à ces textes ce que dit Isaïe (LIII), en parlant du Messie : *Qui-est-ce qui pourra raconter sa génération?*

Il est donc clairement prouvé que le Messie, suivant les prophéties, devait être non-seulement *homme*, mais encore *vrai Dieu*, dans le sens propre et littéral. Or Jésus-Christ est le seul homme dans le monde qui ait réclamé, d'après les prédictions de l'ancien Testament, le titre de *Dieu.* Il a réalisé tout ce qui avait été prédit du Messie. Il s'est dit le fils véritable de Dieu, le fils engendré de Dieu de toute éternité, Dieu lui-même, et le vrai *Jehovah* qu'adoraient les Hébreux. Voilà donc encore et des prédictions qui ne pouvaient se faire par des lumières naturelles, et un accomplissement qui n'a pu être opéré par le hasard, que nous voyons se réunir dans sa personne, et qui prouvent qu'il est non-seulement celui à qui Dieu a donné sa mission, mais aussi le Dieu qui l'a donnée.

15.° Le Messie devait naître d'une vierge. Les anciens docteurs juifs l'ont expressément avoué; ils l'ont conclu de la prophétie d'Isaïe (VII. v.

14), où il est dit : *Une vierge concevra et enfantera un fils qui sera nommé Emmanuel, Dieu avec nous* (voyez Galatin, l. 7. chap. 14 et 15). Ainsi les rabbins modernes, qui soutiennent que cette prédiction ne regarde pas le Messie, s'écartent non-seulement du vrai sens de la prophétie, mais encore des sentimens de leurs anciens maîtres. Nous les réfuterons dans notre note II, sur le chapitre septième d'Isaïe, où nous expliquerons contr'eux et contre les incrédules modernes cette célèbre prophétie, dont la discussion exige celle de cinq chapitres de cet auteur sacré, et cette longue discussion nous paraît étrangère à l'objet qui nous occupe actuellement.

Il nous suffit donc ici d'observer que J. C. est *né d'une vierge*, suivant les apôtres et les évangélistes qui l'ont ainsi publié, et qu'aucun de ceux qui se sont donnés pour Messie n'a osé s'attribuer le même privilége.

Réunissons maintenant toutes les circonstances de la vie du Messie et de ses fonctions, dont nous avons parlé dans ce titre VII, et qui ont été prédites par les prophètes : nous les voyons toutes réalisées dans J. C. avec la plus parfaite exactitude. Après cela, demandons aux incrédules : Peut-il entrer daus un esprit raisonnable que tous ces prophètes, écrivant à des époques si différentes, se soient concertés, ou qu'ils aient pu prévoir toutes ces particularités par leurs lumières naturelles ? D'un autre côté,

Dieu aurait-il pu permettre que Jésus-Christ réunît dans sa personne cette multitude de caractères frappans, singuliers, décisifs, qui devaient rendre le *Messie* reconnaissable, s'il n'était pas réellement le personnage désigné par les prophètes ? Peut-on seulement concevoir l'extravagante idée qu'un si grand nombre de détails, dont quelques-uns sont très-minutieux, soient venus d'eux-mêmes et par hasard, s'effectuer et se réunir dans une même personne ? Dès que ce ne sont pas des lumières naturelles qui ont fait voir ces choses aux prophètes, ce sont donc des lumières surnaturelles. Puisque ce ne peut être *fortuitement* que tous ces évènemens se sont réunis au même point, c'est donc le maître souverain de tous les évènemens qui les a tous fait concourir à son but.

VIII. La passion de J. C., qui est le scandale des Juifs et des incrédules, est cependant ce qui devrait le plus engager à croire en lui, parce que, de tous les évènemens de la vie du Messie, il n'y en a point de plus clairement et de plus fréquemment prédit. Mais comme cette matière est très-étendue, nous nous bornerons à rapporter les oracles sacrés qui annoncent les circonstances diverses réalisées dans la passion de Jésus-Christ, et surtout le chapitre LIII d'Isaïe, qui est aussi formel qu'une prophétie puisse l'être.

Voici d'abord les principales circonstances

de la passion de J. C. prédites dans l'ancienne loi.

1.° La trahison d'un de ses disciples : *Si c'eût été mon ennemi* (Ps. LIV) *qui m'eût chargé de malédictions, j'aurais pu le supporter ; et si celui qui me haïssait eût dit contre moi des choses violentes, j'aurais pu me soustraire à sa méchanceté. Mais c'est vous qui étiez mon ami, le chef de mon conseil, que je connaissais, avec qui je prenais de doux repas, etc.*

2.° Le prix auquel il a été vendu, et la restitution de cet argent : *Ils m'ont apprécié* (Zach. XI. v. 12) *trente pièces d'argent ; et le Seigneur m'a dit : Jette-le au potier le beau prix auquel ils m'ont évalué. Et j'ai pris les trente pièces, et je les ai jetées dans la maison du Seigneur.*

3.° La mort funeste de Judas : *Que ses jours soient abrégés* (Ps. CVIII. v. 5), *et qu'un autre le remplace dans l'épiscopat.*

4.° La fuite des disciples : *Je frapperai le Pasteur* (Zachar. XIII. v. 7), *et les brebis seront dispersées.*

5.° Les faux témoins qui s'élèvent contre lui et se contredisent : *Il s'est élevé contre moi*, (Ps. XXVI. v. 12) *des faux témoins, et l'iniquité a menti à elle-même......... Des témoins iniques* (Ps. XXXIV. v. 11) *se levant, m'interrogèrent sur ce que j'ignorais.*

6.° Les railleries dont on l'accable : *Tous ceux qui m'ont vu* (Ps. CXXI. v. 8, 9) *m'ont insulté ;*

ils ont tenu des propos contre moi, et branlant la tête ils ont dit : Il espérait dans le Seigneur, qu'il le retire de là ; qu'il le sauve, puisqu'il l'aime.

7.° Les traitemens indignes qu'on lui fait éprouver : *J'ai livré mon corps* (Is. L. v. 6) *à ceux qui le frappaient, et mes joues à ceux qui les souffletaient. Je n'ai pas détourné ma face de leurs reproches et de leurs crachats.*

8.° Sa cruelle flagellation : *Ils ont compté* (Ps. XXI. v. 18.) *tous mes os.*

9.° Le partage de ses vêtemens, et sa robe tirée au sort : *Ils m'ont regardé* (Ps. XXI. v. 18, 19) *et considéré ; ils se sont partagé mes vêtemens, et ils ont jeté le sort sur ma robe.*

10.° Le fiel et le vinaigre dont on l'abreuve : *Ils m'ont donné pour nourriture du fiel* (Ps. LXXVIII. v. 22), *et dans ma soif ils m'ont abreuvé de vinaigre.*

11.° Sa crucifixion et les clous dont on l'attache à la croix. C'est une chose digne de la plus grande attention, que le supplice de la croix étant inusité chez les Juifs, jusqu'au règne d'Alexandre premier, surnommé *Jamneus*, qui vivait environ mille ans après David auteur du psaume 21, le roi prophète y parle néanmoins de la *crucifixion*, comme s'il la voyait de ses propres yeux. Lorsque cette mémorable prophétie s'accomplit avec tant d'exactitude, à la vue des moqueurs insensés qui insultaient le Sauveur sur la croix et qui lui disaient : *Si tu es le Christ*,

le roi d'Iraël, descends de ta croix, et nous croirons en toi : il est hors de doute que J. C. les renvoya à ce psaume, par la citation de son commencement : *Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné ?* Tout comme, quand nous parlons du *Miserere*, cela veut dire le psaume 50, parce que ce psaume commence en latin par le mot *miserere*.

En prononçant donc ces paroles sur la croix, N. S. voulait dire aux Juifs : « Lisez le psaume » dont je vous cite le commencement ; com- » parez la prophétie qu'il contient avec ce qui » se passe actuellement dans le genre de mon » supplice, et vous serez frappés de la manière » évidente dont elle s'accomplit à la lettre devant » vos propres yeux. Si vous connaissiez les » choses qui appartiennent à votre paix, vous » sentiriez combien est insensée la demande que » vous me faites de me sauver moi-même en » descendant de la croix. Car comment s'ac- » compliraient les oracles dont vous êtes dépo- » sitaires ? Et pouvez-vous exiger une plus » grande preuve de la divinité de ma mission » que leur accomplissement actuel ? »

Nous n'ignorons pas, au reste, que les Juifs modernes lisent dans leur texte du psaume XXI. v. 18, le mot *Caari*, *comme un lion*, au lieu de *Carou*, *ils ont percé*. Le paraphraste chaldéen, qui a suivi cette lecture *Caari*, a si bien senti que le contexte du psaume exigeait celle que

nous suivons qu'il l'a jointe à celle des Juifs, en traduisant ainsi : *Ils ont déchiré, comme un lion, mes pieds et mes mains.* D'ailleurs les Juifs modernes sont-ils recevables à contester une lecture que les auteurs de la version la plus ancienne de leurs Livres sacrés trouvaient, avant la venue de Jésus-Christ, dans les exemplaires hébreux ? lecture qui a été suivie, non-seulement par les traducteurs grecs, syriaques, arabes, éthiopiens, mais encore, lors des disputes des chrétiens et des Juifs, par les Juifs Aquila et Théodotion, et par le demi-Juif Symmaque; lecture que S. Justin (Dialog. avec Tryphon), S. Jérôme (Lettr. à Sophronie, et Préface sur les psaumes), ont citée aux Juifs de leur siècle, et contre laquelle ceux-ci ne se sont jamais récriés; lecture que le contexte demande, et que le paraphraste chaldéen a conservée pour cette raison; lecture qui, de l'aveu d'Aben-Ezra, de Kimchi, du rabbin Isaac, du rabbin Jacob Benchaïm, éditeur de la Bible de Venise, se trouve dans plusieurs manuscrits hébreux ; lecture enfin qui est confirmée par la prophétie de Zacharie (chap. XIII. v. 6), que les Juifs modernes ne contestent pas, et qui s'exprime ainsi, en s'adressant au Messie : *Quelles sont ces plaies au milieu de vos mains ? Et il répondra : J'en ai été percé dans la maison de ceux qui m'aimaient.*

12.° Sa mort violente : *Après soixante et dix*

semaines, le Christ sera mis à mort. (Dan. IX. v. 26.)

13.° Le coup de lance dont on perce son côté: *Ils lèveront les yeux vers celui qu'ils ont percé.* (Zach. XII. v. 10.)

14.° Les ténèbres qui couvrirent la Judée à sa mort, et l'obscurcissement du soleil à midi. (Amos, VIII. v. 9.)

15.° La gloire de son tombeau : *Son sépulcre sera glorieux.* (Is. XI. v. 10.)

Toutes les prophéties que nous venons de citer étaient appliquées au Messie par les anciens rabbins; nous pourrions en ajouter plusieurs autres, mais comme elles ne paraissent pas si formelles et si convaincantes, et qu'on en pourrait faire l'application à d'autres personnes, nous nous abstiendrons de les rapporter, et nous passerons à celles qui sont contenues dans le chapitre LIII d'Isaïe. Nous y voyons :

L'oblation volontaire du Sauveur : *Il a été offert* (v. 8), *parce qu'il l'a voulu.*

Son innocence personnelle : *Il n'a point commis* (v. 9) *d'iniquité.*

Son immolation pour nos péchés dont il est chargé : *Il a été blessé à cause de nos péchés, et accablé à cause de nos crimes........ Dieu a placé dans lui l'iniquité de nous tous..... Je l'ai frappé à cause des crimes de mon peuple... Mon serviteur portera leurs iniquités..... Il a porté les iniquités de plusieurs.* (v. 5, 6, 8, 11, 12.)

Notre salut, fruit de sa Passion : *Nous avons été guéris* (v. 5, 11) *par ses souffrances..... Ce juste, mon serviteur, justifiera beaucoup de personnes.*

Ses souffrances, ses plaies, ses humiliations : *Il n'a ni figure, ni beauté* (v. 2, 3, 4) *; nous l'avons vu, et il n'était pas reconnaissable..... il est l'homme méprisé, le dernier des hommes, l'homme de douleur et chargé d'infirmités. Son visage est comme caché et abattu, et nous n'en avons fait aucune estime..... Nous l'avons regardé comme un lépreux et comme un homme frappé par Dieu et humilié.*

La comparaison de lui avec Barrabbas et les larrons : *Il a été rangé* (v. 12) *parmi les scélérats.*

Sa douceur inaltérable : *Il sera conduit à la mort* (v. 7) *comme une brebis ; et tel qu'un agneau, il se taira devant celui qui le tond, et il n'ouvrira pas la bouche.*

Sa prière pour ses bourreaux : *Il a prié* (v. 12) *pour les pécheurs.*

La gloire et la puissance que lui procurera sa Passion : *Il a plu à Dieu de le briser avec douleur, afin qu'ayant donné sa vie pour le péché, il se voie une longue postérité, et que les desseins de Dieu s'accomplissent par son ministère. Il verra le fruit de ce que son ame aura souffert, et son cœur en sera pleinement satisfait..... C'est pourquoi je lui donnerai une grande multitude*

pour héritage ; il partagera les dépouilles des forts, etc. (v. 10, 11, 12.)

Est-il possible de réunir plus de traits de conformité entre une prophétie et son accomplissement ? Quand Isaïe aurait écrit depuis la Passion de J. C., en aurait-il mieux détaillé les motifs et les circonstances ? Et n'est-ce pas avec raison que S. Jérôme le regardait plutôt comme l'évangéliste que comme le prophète de J. C. ? Un rapport si frappant ne devrait-il pas ouvrir les yeux aux Juifs et aux incrédules ? Ne faut-il pas les fermer volontairement, pour ne point voir qu'une conformité si exacte entre les particularités si multipliées, si variées, si contraires à toutes les idées humaines, de ces prophéties, et les circonstances les plus minutieuses de la Passion, tient à une cause supérieure, et qu'il n'y a que la prescience divine qui ait pu avoir la connaissance anticipée de tous ces détails ? Et qu'on ne s'imagine pas, encore une fois, que ces prédictions aient jamais pu être corrompues ? Nous le démontrons de nouveau en deux mots : cela eût été impossible avant la venue de J. C., et il serait absurde de la prétendre depuis son avènement. Avant sa venue on ne pouvait deviner qu'il viendrait, ni le dépeindre d'une manière si ressemblante; et depuis sa venue, les Juifs qui l'ont rejeté et crucifié n'auraient eu garde de le marquer d'une manière si expresse dans des prophéties qu'ils auraient composées après coup.

XI. Venons maintenant aux prophéties qui ont rapport aux dernières circonstances glorieuses de la vie de J. C., à sa résurrection, à son ascension, à la descente du S. Esprit.

1.° La résurrection de J. C. est clairement annoncée dans ces paroles du psaume III. v. 6 : *Je me suis endormi, et c'est un commencement de sommeil que je me suis permis ; je me suis réveillé, le Seigneur m'a pris aussitôt et m'a ressuscité.* S. Augustin observe avec raison sur ce passage (*de Civitate Dei*, l. XVIII. c. 18) que s'il était question d'un simple sommeil, il n'y aurait rien de merveilleux, et que Dieu n'aurait pas inspiré à son prophète la prédiction d'un sommeil.

Pendant deux jours, dit le prophète Osée (VI. v. 3), *le Messie opérera notre guérison, et le troisième il nous ressuscitera..... Son avènement est comme l'aube du jour.*

David a encore prédit (Ps. XV. v. 10) que *Dieu ne permettrait pas que son Saint éprouvât la corruption, et qu'il ne laisserait pas son ame dans l'enfer.* Voici les paroles de S. Pierre sur ce passage, en conséquence desquelles trois mille Juifs se convertirent et reçurent le baptême : *Mes frères, qu'il me soit permis* (Act. II. v. 19 et suiv.) *de vous dire hardiment du patriarche David qu'il est mort, qu'il a été enseveli, et que son sépulcre se voit parmi nous jusqu'à ce jour. Mais comme il était prophète, et qu'il savait que Dieu lui avait promis qu'il naîtrait de son sang un*

fils qui serait assis sur son trône ; dans cette connaissance qu'il avait de l'avenir, il a parlé de la résurrection de J. C., en disant que son ame n'a point été laissée dans les enfers, et que sa chair n'a point éprouvé de corruption, etc.

S. Paul a dit à peu près la même chose (Act. XIII. v. 35 et suiv.) sur cette prophétie de David aux Juifs assemblés dans la synagogue d'Antioche de Pisidie.

Dans d'autres psaumes David a encore annoncé le même évènement : *Seigneur, vous m'avez retiré des bas lieux ; vous m'avez garanti d'être du nombre de ceux qui descendent dans la fosse* (Ps. XIII. v. 4). *Vous m'exaltez hors des portes de la mort* (Ps. IX. v. 15), *pour que je célèbre vos louanges.*

Et si les prophètes n'ont pas annoncé la résurrection du Messie, comment accorder les caractères dont ils l'ont dépeint ? comment accorder ce qu'ils ont dit de ses humiliations et de sa gloire ? Dans sa vie mortelle, il n'est que *ce mince arbrisseau* (Is. LIII. v. 2 et suiv.) *qui sort à peine d'une terre sèche ;* ce n'est que dans sa résurrection qu'il est *ce grand arbre dont l'ombre* et la protection *font l'espérance de toutes les nations.* Dans sa vie mortelle, il est *frappé*, il est *humilié ;* ce n'est que dans sa résurrection qu'il est reconnu pour le *Roi de gloire.* C'est donc avec justice que J. C. reprochait aux disciples d'Emmaüs (Luc. XXIV. v. 25) qu'ils étaient

insensés, et *que leur cœur était pesant et tardif à croire ce qu'ont dit les prophètes*, et que, pour les convaincre, il commença par Moyse, et parcourut ensuite tous les prophètes, et leur expliqua ce qui avait été prédit de lui.

2.° L'ascension de J. C. a été aussi annoncée dans plusieurs textes de psaumes, qui ne peuvent être adaptés à d'autres qu'au Messie : *Princes, ouvrez vos portes* (Ps. XXIII. v. 7, 8) : *portes éternelles, abaissez-vous, et le Roi de gloire entrera. Quel est ce Roi de gloire? c'est le Dieu fort et puissant; c'est le Dieu puissant dans le combat..... Vous vous êtes élevé dans les airs; vous avez entraîné la captivité* (Ps. LXXVII. v. 9)..... *Célébrez le Seigneur montant à l'orient* (Ps. LVII. v. 34) *au dessus de tous les cieux.* A quel autre qu'au Messie pourrait-on appliquer ces oracles ? Dans quel autre ont-ils été réalisés que dans Jésus-Christ ? S. Pierre, dans sa première prédication, montrait aux Juifs que cette prophétie ne pouvait regarder David, puisque ce prince *n'était pas monté aux cieux*; d'où il concluait que J. C. crucifié était celui que Dieu a fait le Seigneur et le Christ.

3.° La descente du S. Esprit au jour de la Pentecôte a été aussi prédite dans l'ancienne loi : *Je répandrai*, dit le Seigneur par Zacharie (XII. v. 10), *sur la maison de David et sur les habitans de Jérusalem, l'esprit de grâce et de prières, et ils tourneront les yeux vers moi qu'ils ont percé.*

Joël avait été plus précis encore (II. v. 28, 29) : *Après cela, je répandrai mon esprit sur toute chair. Vos fils et vos filles prophétiseront : vos vieillards auront des révélations en songe, et vos jeunes gens auront des visions. Et dans ces jours, je répandrai mon esprit sur mes serviteurs et sur mes servantes.* S. Pierre, en sortant du cénacle, rappela aux Juifs, étonnés des merveilles qu'opérait la descente du S. Esprit, cet oracle de Joël, et leur dit que ce qu'ils voyaient en était l'accomplissement.

X. Un grand nombre de prophéties ont annoncé la future conversion des nations au vrai Dieu, et ces prophéties ont été pleinement accomplies par J. C.

1.° Les oracles sur ce grand évènement sont très-clairs et très-multipliés. *Toutes les nations de la terre*, disait le Seigneur à Abraham, à Isaac et à Jacob (Gen. XXII. v. 18. XII. v. 3. XXVI. v. 4. XXVIII. v. 4), *seront bénies dans votre postérité.* Nous voyons dans les psaumes (II. v. 8) le Seigneur disant au Messie : *Demandez-moi, et je vous donnerai les nations pour héritage, et les extrémités de la terre pour possession.* Le psalmiste annonce (XXI. v. 18) que *tous les confins de la terre se convertiront au Seigneur ; que toutes les familles des nations seront en adoration devant lui ; que le Messie dominera d'une mer jusqu'à l'autre, et depuis le fleuve jusqu'aux extrémités de la terre ; que tous les rois de la terre l'adore-*

ront; que toutes les nations le serviront (LXXI. v. 8, 11). *C'est peu*, s'écrie Isaïe (XLIX. v. 6), *que tu sois mon serviteur pour ranimer les tribus de Jacob et pour convertir la lie d'Israël; voilà que je t'ai établi pour être la lumière des nations et le ministre de mon salut jusqu'aux extrémités de la terre. En ce jour l'homme se prosternera* (XVII. v. 7, 8) *devant son Créateur; ses yeux se tourneront vers le Saint d'Israël, et il ne s'inclinera plus devant les autels élevés par ses mains*, etc..... *Beaucoup de peuples* (Is. II. v. 3, 4) *iront et diront: Venez et montons à la montagne du Seigneur*, etc..... *Je viens pour rassembler toutes les nations* (Is. LXVI. v. 18 et suiv.), *toutes les langues. Elles viendront et verront ma gloire. Et j'enverrai quelques-uns de ceux qui auront été sauvés dans les mers, en Afrique, en Lydie, dans l'Italie, dans la Grèce, dans les îles éloignées, vers ceux qui n'ont pas entendu parler de moi*, etc.... *Et je prendrai parmi eux des prêtres et des lévites, dit le Seigneur.*

Jérémie a aussi, sur la conversion de toutes les nations, plusieurs prophéties aussi claires, aussi positives; *En ce temps-là* (III. v. 17) *Jérusalem sera appelée le trône du Seigneur, et toutes les nations se réuniront à elle au nom du Seigneur. Les nations viendront vers vous* (XVI. v. 10, 20, 21) *des extrémités de la terre*, etc.

Sophonie a annoncé aussi le même évènement: *Dieu* brisera (II. v. 11) *tous les dieux*

de la terre; tous les hommes, toutes les îles des nations l'adoreront de leur pays. Alors je rendrai pures (III. v. 9, 10) *toutes les langues des peuples.... Au delà des fleuves d'Ethiopie, mes* adorateurs me *présenteront de là leurs offrandes.*

Malachie a vu (I. v. 10, 11), dans un esprit prophétique, les Juifs *rejetés, le nom du Seigneur glorifié dans toutes les nations, du couchant à l'aurore, et une victime pure offerte en tous lieux à son saint nom.*

A ces oracles si nombreux nous pourrions en ajouter d'autres aussi formels. Or toutes ces prophéties de la conversion des nations se sont accomplies par J. C.

2.° En effet, il est certain que lorsque J. C. a paru, le vrai Dieu, unique, immatériel, créateur et conservateur de l'univers, vengeur des crimes et rémunérateur de la vertu, n'était connu et adoré que par la seule nation juive. Ce fait est non-seulement consigné dans les Livres sacrés de ce peuple, mais encore il est constaté par le témoignage unanime des écrivains profanes. Que l'on consulte Homère, Hésiode, les fragmens de Sanchoniaton, Hérodote, Diodore de Sicile, partout on trouvera, chez les nations, la Divinité partagée en presque autant de dieux qu'il y a d'espèces différentes d'êtres dans l'univers; on l'y verra chargée de toutes les imperfections et de tous les vices des hommes.

En vain des incrédules (Philos. de l'hist. c. 30)

viennent-ils nous dire aujourd'hui que le paganisme a toujours distingué le *maître des dieux* d'avec les dieux et demi-dieux; que les Romains reconnurent et adorèrent constamment un Dieu suprême qu'ils qualifièrent de *très-bon* et *très-grand.* Ils les prostituèrent, ces titres si saints, si augustes, en les appliquant à leur Jupiter dont on dénombrait les aïeux, à qui l'on faisait partager l'empire de l'univers avec ses deux frères dont on chantait les adultères, etc. Ce n'étaient point là des opinions particulières de quelques superstitieux du paganisme, c'était la doctrine des théologiens (voyez les cinq premiers livres de la Préparation évangélique d'Eusèbe de Césarée; Arnobe, l. 7; Hume, Hist. naturelle de la religion, pag. 32. tom. 3; Œuvres philosophiques, en 1759; S. Augustin, *de Civit. Dei, l. VI. c.* 6), de ses historiens, de ses poètes; c'était la religion des cités, dont les philosophes s'efforcèrent trop tard de couvrir l'indécence du voile de l'allégorie. Ces philosophes eux-mêmes, qui s'élevèrent jusqu'au premier Etre, *ne lui rendirent pas gloire*, comme ils auraient dû; ils pratiquaient en public un culte faux et profane qu'ils désapprouvaient en secret.

Comment le vrai Dieu, universellement reconnu est-il aujourd'hui le Dieu de toute la terre? n'est-ce pas depuis que l'Evangile de J. C. a été prêché? Les nations n'ont-elles pas commencé à connaître ce Dieu unique en même temps qu'elles ont cru au Christ qu'il a envoyé?

N'est-ce pas J. C. qui chargea ses disciples (Matth. XXVIII) d'enseigner à toutes les nations les vérités qu'il leur avait confiées, de lui rendre témoignage (Act. I) non-seulement à *Jérusalem*, en *Judée*, et *dans le pays de Samarie*, mais encore jusqu'aux extrémités de la terre? Ils l'ont fait, ils ont prêché dans toutes les parties de l'empire romain; ils ont porté son nom au delà des bornes de cet empire, chez les Scythes, chez les Parthes, chez les Indiens. S. Paul publiait, sans crainte d'être démenti (Rom. I. v. 8. X. v. 10), que la foi des chrétiens de Rome était *annoncée par tout l'univers;* que la voix des apôtres avait été *entendue partout;* qu'elle avait *retenti jusqu'aux extrémités de la terre.* Peu après sa mort, les apologistes du christianisme (*Tert. Apolog. S. Justin. Dialog. cum Tryphone*, c. 117. *S. Iren. contra Hæres. l.* 1. *c.* 10. *n.* 2. *Clem. Alexand. Strom. l. VI. c.* 18. *Orig. in Genes. Hom. IX. n.°* 2. *Euseb. Hist. Eccles. l. VI. c.* 28. *Cyprian. de Unit. Eccles. Minutius Felix, Octav. n.os IX et XXXIII. Arnob. adver. Gentes, l.* 1. c. 55. *l. II. c.* 5. *l. XII. Lactant. de Morte persecut. C. XI.* etc., etc.), montraient de florissantes églises non-seulement dans toutes les provinces soumises aux Romains, mais encore au milieu des rochers de la Scythie, dans les campagnes de la Germanie, et dans de vastes régions de l'Afrique, où leurs armées n'avaient point encore pénétré; en un mot, le monde en-

tier était rempli de chrétiens. En vain les incrédules ont voulu obscurcir cette vérité, leurs vains efforts n'ont abouti qu'à la faire briller d'un nouvel éclat. Nous les confondons par des témoignages qu'ils ne peuvent récuser, par les témoignages des auteurs payens, contemporains et ennemis du christianisme : qu'ils lisent Pline le jeune (*Epist.* 97), Tacite (*Annal. l. XV. c.* 44), Tiberianus (*ad Trajan. de Christ. Relatio P. P. Apost. tom. II.* pag. 181), Lucien (*Pseudomantes, n.° XXV*), Celse (*Orig. contr. Celsum*, l. II. n.° 4), Sénèque (*Aug. de Civit. Dei*, l. VI. c. 11), et ils seront convaincus que 25 ans après que S. Pierre eut porté l'Evangile à Rome il s'était déjà formé non-seulement dans cette capitale du monde, mais encore dans tous les pays, *une immense multitude de chrétiens*, suivant l'expression de Sénèque (*ibid.*). Cependant plutôt que de reconnaître que tous les peuples ont été appelés à la connaissance du vrai Dieu, par le ministère de J. C., les incrédules aiment mieux se réunir ici aux Juifs, d'ailleurs si méprisables à leurs yeux, et soutenir avec eux 1.° que la religion de J. C., loin de procurer aux payens la connaissance du vrai Dieu, les a replongés dans un autre genre de superstition non moins absurde que celle qu'ils avaient abandonnée, en leur proposant *trois Dieux* et un *homme crucifié à adorer ;* 2.° que l'acquiescement des nations à la doctrine de l'Evangile

n'a point été et n'est point encore assez universel, pour vérifier les oracles des prophètes, touchant l'étendue que doivent avoir les conquêtes du Messie. Nous ne pouvons nous dispenser de discuter et de réfuter ces deux objections.

Nous disons donc 1.º que toutes les pages de l'Evangile, tous les écrits des apôtres rendent témoignage à un Dieu *unique* et immatériel, en un mot, que les chrétiens, aussi bien que les Juifs, croient en un seul Dieu, esprit infiniment parfait, créateur et souverain Seigneur de toutes choses.

Mais on nous accuse de détruire l'unité de la nature divine, en admettant la trinité des personnes, de donner atteinte à son immatérialité, en adorant un Dieu-homme, exposé aux souffrances, et couvert d'opprobres.

Ces imputations sont injustes : nous enseignons que les trois personnes divines ne font qu'un Dieu; que les attributs qui les constituent et les distinguent entr'elles ne sont que des rapports divers d'une même nature parfaitement simple, et de laquelle ils sont inséparables. Nous reconnaissons le *Dieu bienfaisant* dont parle le prophète-roi (ps. XXXII. v. 5, 6), *son Verbe qui a affermi les cieux, et l'Esprit qui est sorti de lui.* Les Juifs ont, aussi bien que nous, ces expressions sacrées perpétuellement dans la bouche.

Nous disons que le *Verbe* engendré de Dieu est distinct de la *personne* qui l'envoie, et qu'il est néanmoins de la même nature que cette personne. N'est-ce pas ce que signifient ces paroles de David : *Le Seigneur a dit à mon Seigneur* (Ps. CIX) : *Asseyez-vous à ma droite.... Je vous ai engendré de mon sein avant que l'aurore existât*? Nous avons fait voir que, selon les prophètes, le Messie devait être *une personne divine*. Le Messie ne pourrait pas être Dieu, s'il n'avait pas la même nature que le Dieu qui devait l'envoyer; mais il n'est pas moins constant qu'il ne pourrait y avoir en Dieu ni *génération* ni *mission*, s'il n'y avait pas distinction entre les personnes. Les Juifs et les incrédules nous opposent en vain les incompréhensibilités qui résultent de cette distinction de personnes, dans une nature parfaitement la même. Nous avouons que nous ne pouvons comprendre un mystère qui est si fort au dessus de nos faibles lumières; mais nous ne comprenons pas même notre propre nature; il nous suffit de savoir que celle de Dieu *est incompréhensible* (Jérém. XXXII. v. 19. Job XXXVI. v. 26); que l'œil téméraire qui ose en *scruter les profondeurs* succombera *sous le poids de sa gloire*. L'éternité de Dieu, son immensité, sa préscience, la création de l'univers, vérités palpables et démontrées d'ailleurs, ne laissent pas de faire naître des difficultés autant inexplicables,

inexplicables, que la trinité des personnes subsistant en une seule et même nature.

Nous en disons autant du mystère de l'incarnation. Nous ne donnons aucune atteinte à l'immatérialité de la nature divine, en adorant un Dieu-homme. Nos adversaires savent très-bien que ce n'est point à la divinité que nous attribuons les humiliations et les souffrances de J. C., mais seulement à l'humanité à laquelle elle s'est unie en la personne du Verbe, sans aucune confusion, et sans la moindre altération. Nous adorons le Verbe, Dieu de toute éternité, uni dans le temps à notre nature, sans avoir jamais cessé d'être ce qu'il était avant cette union; en lui attribuant, sous ce rapport, les affections et les souffrances de l'humanité, nous ne faisons autre chose que ce qu'a fait Isaïe (L) quand il lui a mis ces paroles dans la bouche : *Ma main est-elle raccourcie? ne me reste-t-il plus de force pour opérer votre délivrance? Si je commande à la mer, elle se desséchera; je couvrirai le ciel de ténèbres, comme un sac.... Je livre mon corps à ceux qui le frappent; je tends la joue à ceux qui me soufflettent; je présente ma face à ceux qui me couvrent d'opprobres et de crachats.*

Nous disons, en second lieu, que l'acquiescement des nations à la doctrine enseignée par J. C. a été et est encore assez universel pour vérifier les oracles des prophètes, touchant l'étendue que doivent avoir les conquêtes du Messie.

On peut entendre les oracles qui annoncent la conversion de toutes les nations, ou dans un sens moral, selon lequel un très-grand nombre se prend pour l'universalité ; ou dans le sens le plus strict qui n'excepte aucun des lieux de la terre habitée. Si on les prend dans le sens moral, on ne contestera pas qu'ils n'aient eu déjà leur accomplissement. Le christianisme, dès son premier âge, a rempli l'empire romain, et pénétré bien au delà des bornes de cet empire, chez les Parthes, les Scythes, les Ethiopiens, les Indiens. Malgré l'invasion des Mahométans, il se maintient encore aujourd'hui dans la plupart des provinces de leur domination. Il est reçu dans toute l'Europe, à l'exception des domaines du Grand-Seigneur, et dans lesquels néanmoins on trouve, en divers endroits, bien plus de chrétiens que de Turcs. Le christianisme domine en Amérique, dans plus de mille lieues de pays soumis aux Russes en Asie, dans tous les établissemens des Européens sur les côtes et dans les îles, tant de l'Asie orientale que de l'Afrique. Il occupe, dans cette partie du monde, le vaste empire d'Abyssinie, le Congo, le Loango et la côte d'Angola. Il y a des chrétiens dans le Maduré, dans les royaumes de Siam et du Tunquin, dans la Cochinchine, au milieu même de la Chine, etc.

Si l'on prend ces mêmes oracles dans un sens strict et rigoureux, l'universalité qu'ils annoncent ne peut être que successive, puisqu'ils nous

montrent le Messie *tendant les bras* (Is. LII. v. 2) *à un peuple incrédule qui le contredit sans cesse;* puisqu'ils dévouent à l'anathème (*ibid.* LXX. v. 12) *les nations et les royaumes qui ne le serviront pas;* puisqu'ils lui mettent en main (Ps. II. v. 9. c. IX. v. 6. *Num.* XXIV. v. 18) *un sceptre de fer*, pour dompter l'opiniâtreté et la résistance des nations rebelles.

Or cette universalité successive est le caractère propre du christianisme qui, après avoir aboli le culte des dieux de la Grèce et de Rome dans des contrées immenses, n'a fait ensuite des pertes dans le Levant, que pour les réparer abondamment, d'abord dans le Nord, et depuis dans le nouveau Monde; semblable à l'astre du jour, qui ne retire ses rayons des terres qu'il a éclairées que pour se montrer à de nouveaux climats.

« Cependant, disent les incrédules, le chris-
» tianisme n'a pu réussir à la Chine et au Japon,
» quoiqu'on ait tenté plus d'une fois de l'y in-
» troduire; on peut même assurer qu'il n'y
» réussira jamais, les lois de cet empire lui sont
» trop opposées, etc. »

Ce qui paraît impossible aux hommes est très-possible à Dieu ; les lois de la Chine ne sont pas plus opposées au christianisme que ne le furent les édits des empereurs romains et les arrêts du sénat. Dieu peut, quand il lui plaira, rendre inefficaces les rigueurs des tribunaux de la Chine et du Japon.

« Comment se peut-il faire, ajoutent les in-
» crédules, que le règne du Christ soit univer-
» sel, tandis qu'il est constant qu'il y a sur la
» terre beaucoup plus d'infidèles, soit Mahomé-
» tans, soit Juifs, soit idolâtres, qu'il n'y a de
» chrétiens dans toutes les sectes ? »

L'universalité annoncée par les prophètes n'est point une universalité d'individus, qui résulte uniquement du nombre de ceux qui croient; c'est une universalité de peuples et de lieux, qui consiste en ce qu'un grand nombre de chaque nation, de chaque pays, doit croire au Messie ; mais les prophètes n'ont pas dit que tous les *individus de ces peuples et de ces nations, et de ces langues* croiraient au Messie; au contraire ils ont ajouté, comme nous venons de le remarquer, qu'il y aurait un grand nombre *d'incrédules et de réfractaires*. Quand nous supposerions que, suivant les conjectures des incrédules, il y aurait en effet sur la terre beaucoup plus d'infidèles que de chrétiens, une chose demeure constante, c'est que le christianisme se trouve presque partout où il y a des infidèles, et que l'on ne voit point d'infidèles dans nombre d'états vastes et florissans, tous peuplés de chrétiens.

Le christianisme subsiste chez les peuples mahométans, chez les Turcs, les Persans, les Mogols, les Arabes, les corsaires de Barbarie, dans plusieurs hordes tartares, dans quelques

peuplades de nègres. On le trouve en Syrie, en Mésopotamie où un quart des habitans est chrétien : tous le sont en Géorgie, presque tous en Arménie. Il y en a un grand nombre dans les provinces de Perse; ils occupent seuls deux grands faubourgs d'Ispahan, qui valent l'un et l'autre des villes considérables. L'Arabie même, le centre du mahométisme, a des adorateurs de J. C.; l'on y trouve deux célèbres monastères, l'un près *del Tor*, l'autre au mont Sinaï. Il y a beaucoup de chrétiens à Bassora et dans son territoire, dans l'île de Socotora; il y a une communauté de religieux latins à Moka.

Dans les Indes, on trouve les métropoles de Goa et de Cranganor, avec leurs suffragans; les anciens chrétiens du pays, connus sous le nom de S. Thomas, y sont très-nombreux. Les côtes du Bengale et du royaume de Visapour, celles de Malabar et de Coromandel, sont remplies d'églises chrétiennes. Elles se multiplient tous les jours, tant dans le Maduré que sur les bords du Gange. Il y en a dans Agra, à Samarcande en Tartarie, etc.

L'Egypte en renferme un nombre considérable. Il y a des églises à Tripoli, à Tunis, à Alger, à Miquenez, en Guinée, etc.

Le christianisme se trouve donc professé dans toutes les régions où le mahométisme s'est étendu; mais on ne voit aucun mahométan en Amérique, ni dans les trois quarts et demi de l'Europe.

Pareillement on trouve un grand nombre d'idolâtres dans l'Asie orientale, dans les parties méridionales de l'Afrique et dans l'Amérique. Mais le christianisme est dans tous ces lieux : il est dans le Loango, le Congo, la côte d'Angola, sur celle des Caffres, dans le Monomotapa, dans le Zanguebar, à Siam, où il y a un évêque. Il y en a deux au Tunquin, autant dans la Cochinchine. Le christianisme est établi dans le royaume de Corée. Des lettres écrites de la Chine en 1803, 1804, 1805, nous apprennent que la religion de J. C. n'est plus persécutée dans cet empire; que le gouvernement protége au contraire les chrétiens contre les vexations des infidèles; que le nombre des fidèles augmente prodigieusement; que dans la seule province de Sutchuen, 5181 infidèles avaient embrassé la foi en 1802, etc. Les Philippines ont un métropolitain et trois évêques. Dans les Moluques, le roi de Gilolo a embrassé le christianisme, avec un grand nombre de ses sujets; l'Amérique compte 36 siéges épiscopaux et six métropolitains.

La religion de J. C. est donc la seule religion vraiment universelle, uniquement suivie dans un grand nombre de régions, et ayant des disciples dans toutes les autres.

Enfin les incrédules nous opposent la division qui règne entre ces chrétiens dont nous vantons le nombre et l'étendue des régions qu'ils occupent. « Ces chrétiens, disent-ils, partagés

» en diverses sectes qui se condamnent mutuel-
» lement, peuvent-ils former un seul et même
» royaume? Au moins les catholiques romains,
» qui regardent tous les autres comme séparés
» de la vraie Eglise, et hors de la voie du salut,
» sont obligés de renfermer le royaume du
» Messie dans des bornes bien étroites, puisque
» leur société, aujourd'hui bannie d'Angleterre
» et de tout le Nord, se trouve réduite à environ
» la moitié de l'Europe, et à une partie des côtes
» de l'Amérique; cela répond-il à l'étendue que
» les prophètes ont annoncée du règne du
» Messie? »

Ceux qui nous font cette objection ignorent sans doute que l'Eglise catholique reconnaît pour ses enfans tous ceux qui, ayant été régénérés par le baptême, quoiqu'ils l'aient reçu dans des sociétés qu'elle a retranchées de son sein, et qu'ils vivent dans leur communion extérieure, n'ont cependant point adhéré au schisme et à l'hérésie avec une connaissance suffisante pour les rendre coupables aux yeux de Dieu. Cette doctrine indubitable conserve au royaume de Jésus-Christ un nombre considérable de ceux qui vivent dans des sociétés séparées, et peut-être la plus grande partie des Eglises de Russie et de l'Orient.

Outre les enfans, qui font un tiers du genre humain, combien d'adultes que le défaut d'instruction excuse devant Dieu! combien chez les

Grecs schismatiques sont soumis de bonne foi aux décrets de la vraie Eglise ! Ils reçoivent les sacremens sous un ministère valide, dont ils ne connaissent pas l'illégitimité. L'esprit d'opiniâtreté et de désobéissance qui anime leurs prélats ne sera point imputé aux chrétiens de ces pays, qui sont simples et dociles. Dans ces dispositions, ils demeurent toujours enfans de Dieu et de l'Eglise catholique à laquelle ils ont été incorporés par le baptême.

De plus, y a-t-il de la bonne foi à insinuer que la religion catholique n'existe que dans les pays où elle est dominante, c'est-à-dire dans la moitié de l'Europe et en Amérique, comme si elle n'était pas dans les lieux où elle n'exerce pas son culte en toute liberté ?

Qu'on parcoure l'Angleterre, le pays de Galles, les montagnes d'Ecosse, et la ville même de Londres, et l'on y trouvera une multitude innombrable de catholiques attachés à la communion romaine, et prêts à sacrifier non-seulement leur fortune, mais leur vie même pour la foi.

En Irlande, le nombre des catholiques est celui qui domine. Un tiers des habitans des ci-devant Provinces-Unies professe la religion romaine ; ceux de Bois-le-Duc et de Bréda en sont pour la plupart. Il y a des catholiques en Danemarck, en Suède, quoiqu'en petit nombre; il y en a beaucoup dans la Prusse Ducale, dans la Livonie. Les catholiques ont des églises à Pé-

tersbourg, à Moscow, à Kiow, en Moldavie où ils ont un évêque latin, en Valachie, en Bosnie. Il y a un archevêque latin à Sophia en Bulgarie, un à Scopia en Servie, un évêque à Nicopolis sur le Danube. On voit dans la Haute-Albanie plus de 80,000 catholiques sous un archevêque et quatre évêques latins. Les Epirotes, quoique du rit grec, sont soumis à l'Eglise romaine, et gouvernés par l'évêque de Massachia.

Que dirons-nous des catholiques de Thrace près du mont Rhodope, connus sous le nom de *Chrétiens de S. Paul ;* de ceux de Constantinople, qui ont évêque, vicaire-patriarcal, et cinq églises dans les faubourgs de cette grande ville; de ceux des îles de l'Archipel, régis par six évêques ?

Si nous passons en Asie, nous trouverons dans le seul mont Liban cent soixante mille Maronites, sans y comprendre ceux qui sont établis à Tripoli, à Damas, à Alep, à Hama, à Sidon, à Jérusalem, à Nicosie dans l'île de Chypre, à Mosul sur les bords du Tigre. L'archevêque grec de Sidon, celui d'Alep, le patriarche arménien de Cis en Cilicie sont réunis à l'Eglise romaine. Les catholiques ont des églises dans toutes les Echelles du Levant, à Téflis au centre de la Géorgie, à Ispahan capitale de la Perse, à Caraémid en Mésopotamie, à Bassora et à Moka en Arabie, à Bagdad sur les bords du Tigre; cette ville, autrefois la demeure de Califes, a maintenant un évêque catholique.

Il y a en Palestine beaucoup de couvens catholiques, ainsi qu'en Egypte, dont les religieux administrent les sacremens non-seulement aux Latins, mais encore aux Grecs réunis. Tous les chrétiens de Barbarie et de l'Afrique, de Congo, de Guinée, etc., sont catholiques. Ceux de Malabar, de Maduré le sont aussi. C'est la religion catholique que l'on professe non-seulement à Diu, à Goa, et dans leurs dépendances, mais encore à Négapatan et à Malacca, même depuis que ces pays ont été soumis aux Hollandais. C'est à l'Eglise catholique que s'est réunie une grande partie des chrétiens dits *de S. Thomas*; c'est sa foi qu'un roi des Moluques, et grand nombre de ses sujets ont embrassée, qui est prêchée dans le Mogol, à Siam, dans la Cochinchine, au Tunquin, à la Chine, etc., et qui est seule reçue à Macao, aux Philippines et dans les îles Mariannes.

L'Eglise catholique a donc partout des enfans, jusque dans la communion extérieure des sociétés séparées; partout elle est connue, prêchée et professée par un nombre plus ou moins grand de fidèles. Enfin, et c'est ce qui a achevé de vérifier en elle les oracles des prophètes, toutes les sociétés chrétiennes qui méconnaissent aujourd'hui l'autorité de l'Eglise romaine lui ont été soumises autrefois; c'est d'elle que l'Angleterre, le Nord et tous les pays protestans ont reçu la foi. On sait l'époque où les Eglises d'Orient

ont refusé de reconnaître sa primatie tant de fois admise et confirmée dans leurs conciles, à Nicée, à Ephèse, à Chalcédoine, à Constantinople.

Cette Eglise s'est dédommagée des pertes qu'elle a faites en Orient par la conversion du Nord; elle répare aujourd'hui celles du Nord par l'acquisition d'un nouveau monde, et celles de l'incrédulité de ce siècle, par la conversion de bien des nations ignorées autrefois. Ainsi les oracles qui ont annoncé le royaume du Messie, et la vocation de toutes les nations à la connaissance du vrai Dieu, ont été littéralement accomplis par J. C. L'établissement universel de sa religion avait été prédit; ces prédictions ont été réalisées : sa religion est donc divine.

ARTICLE TROISIEME.

Des prophéties qui regardent la destinée de plusieurs grandes nations.

A TANT de prophéties si claires, si frappantes, si singulières, si invraisemblables, dont nous avons présenté l'étonnant tableau, et fait voir le plein et littéral accomplissement jusque dans les plus petites circonstances, nous allons en ajouter quelques autres particulières qui regardent de grandes nations, et qui, à raison de leur

singularité, méritent d'être pesées avec attention, et comparées avec les évènemens, pour convaincre les plus incrédules qu'elles ne sauraient être la production du hasard.

1.° Le prophète Isaïe entre dans des détails surprenans sur le sort futur de Babylone. Il appelle par leur nom les destructeurs de cette ville (XIII. v. 17. XLVIII. v. 15) si magnifique et si forte. Il en publie plusieurs détails avant l'évènement : le siége, la manière dont elle sera prise, la lâcheté et la fuite de la garnison, la frayeur et le tremblement du roi (*ibid.* XIII. XIV. XXI, etc.), sa mort, son état après sa mort, l'extinction de sa famille, la cruauté avec laquelle on perdra les habitans. Nous ne faisons qu'indiquer ces circonstances, et nous nous bornons à ce que dit le prophète de la ruine totale de cette ville.

« Cette Babylone (*ibid.* XIII. v. 19 et suiv.), » si distinguée entre les royaumes, dont l'éclat » inspirait tant d'orgueil aux Chaldéens, sera » détruite comme Sodome et Gomorrhe que le » Seigneur a renversées. Elle ne sera jamais plus » habitée, *et elle ne se rétablira point dans la* » *suite de tous les siècles.* Les Arabes n'y dresseront pas même leurs tentes, et les pasteurs » n'y feront pas reposer leurs troupeaux ; mais » les bêtes sauvages s'y retireront ; ses maisons » seront remplies d'oiseaux funèbres, les autruches y viendront habiter, et des monstres

» horribles y feront leurs danses. Les hiboux
» hurleront à l'envi l'un de l'autre dans ses
» maisons superbes, et les dragons habiteront
» dans ses palais de délices....... Je perdrai le
» nom de Babylone (*ibid.* XIV. v. 22 et suiv.),
» j'en exterminerai les rejetons, les descendans
» et toute la race, dit le Seigneur : je la ren-
» drai la demeure des hérissons ; je la réduirai
» à des marais d'eau bourbeuse ; je la nettoierai,
» de sorte qu'il n'y restera rien, dit le Seigneur
» des armées.»

Qui oserait ici ne pas reconnaître une prophétie manifestement divine? Elle est faite au nom de Dieu : ce qu'elle énonce était évidemment au dessus de toutes les conjectures de l'esprit humain. Les fortifications et les richesses de Babylone, tout lui promettait l'immortalité dont elle se flattait elle-même. Cette prophétie est surprenante, mais sans obscurité. Il y est marqué clairement que Babylone sera entièrement détruite ; qu'*elle ne sera plus habitée ;* qu'*on ne la rebâtira jamais ;* qu'elle deviendra la retraite des bêtes sauvages et des oiseaux nocturnes ; qu'un marais couvrira la place qu'elle avait occupée ; en sorte qu'il ne restera pas même des vestiges de l'endroit où elle aura été.

Or il est certain que chaque article de cette prophétie a été exactement accompli. Babylone, après avoir été ravagée par les Macédoniens et par les Parthes, fut réduite en un parc par les

Perses qui y renfermèrent des bêtes sauvages pour la chasse; elle devint la demeure des animaux cruels. Il y a déjà bien des siècles (Voyages de Texeira et de Ranvolf) qu'on n'osait plus en approcher à cause des serpens, des scorpions et d'autres animaux encore plus redoutables qui vivaient dans ses masures. Il est constant aujourd'hui que ses murs ne subsistent plus, et que les eaux de l'Euphrate, n'ayant plus de lit réglé, ont tellement couvert le lieu qu'elle occupait et ses environs, que les plus habiles géographes ne peuvent le déterminer.

La prophétie d'Isaïe sur Babylone est donc, dans tous ses articles, parfaitement conforme à l'évènement. Mais, dira l'incrédule obstiné, lui est-elle antérieure? Ce fait ne saurait être douteux, puisque la prophétie existait au moins quand les Livres sacrés furent traduits d'hébreu en grec, sous les Ptolémée; or, long-temps après cette traduction, Babylone fut habitée, et ce n'est qu'après plusieurs siècles qu'elle a été entièrement détruite.

2.° Une prophétie non moins étonnante est celle qui est rapportée par Moyse sur Ismaël et sa postérité : *Ce sera*, dit l'ange du Seigneur à sa mère Agar (Gen. XVI. v. 7 et suiv.), *un homme farouche* (le texte hébreu doit être rendu par *un homme libre et sauvage*) *; sa main sera contre tous, et la main de tous sera contre lui, et il habitera à la vue de tous ses frères.*

On ne peut douter que cette prédiction ne s'étende à la postérité d'Ismaël, même la plus reculée. Ses descendans devaient être, comme lui, des hommes farouches, leurs mains devaient être contre tous, et la main de tous contr'eux, c'est-à-dire qu'ils devaient conserver leur indépendanee dans tous les siècles.

Si donc aucun des grands empires ne conquit jamais le pays des Ismaélites, si, d'après les témoignages des voyageurs modernes, ils maintiennent encore de nos jours leur puissance contre celle des Turcs leurs voisins; enfin, si le caractère ancien et moderne de cette nation s'accorde avec celui que l'ange de l'Eternel lui attribue avant même la naissance d'Ismaël, qui osera ne pas regarder Moyse comme inspiré par celui qui prévoit tous les évènemens?

Or l'histoire sacrée et profane nous apprend que les Arabes n'ont jamais été subjugués 1.° par les Egyptiens sous Sésostris (*Diod. Sic. hist. l. I. pag.* 36 *et l. II. pag.* 92) qui fut forcé de tirer une ligne depuis Héliopolis jusqu'à Péluse, pour mettre l'Egypte à l'abri des excursions des Arabes. Le même écrivain observe que les Arabes Scénites, les *Ismaélites* ou Nabathéens, conformément à la prédiction divine, vivaient du butin qu'ils enlevaient à leurs voisins.

2.° L'Ecriture dit (II. Paralip. XII. v. 3) que les peuples qui avec les nationaux composaient l'armée de Sésac, soit Sésostris, étaient les *Lu-*

bins, les *Sukkims* et les *Cushims*, c'est-à-dire les Lybiens, les Troglodytes et les Ethiopiens, et il n'est pas question des Arabes.

3.° Elle dit la même chose de Zara-l'Ethiopien (*ibid.* XIV. v. 9) qui s'avança vers Asa, roi de Juda, avec une armée d'un million d'hommes ; elle ne fait aucune mention des Arabes.

4.° Les Arabes n'ont point été assujettis ni par les Assyriens, ni par les Babyloniens, comme les savans auteurs de l'Histoire universelle composée en anglais et traduite en français l'ont démontré (tom. XXX. pag. 192 et suiv.) contre Prideaux.

5.° Ils ont conservé leur indépendance sous les Perses, même sous Cyrus. Hérodote nous apprend (l. 1. c. 88 et 91) que l'Arabie n'appartenait à aucune des satrapies dans lesquelles Darius I.er partagea la monarchie persanne. Voici comment s'exprime cet auteur : « Le fils d'Hys-
» taspe fut déclaré roi, et tous les peuples d'Asie
» se soumirent à son gouvernement, *excepté les*
» *Arabes* qui, quoique vaincus par Cyrus et en-
» suite par Cambyse, ne furent jamais sujets
» des Perses... La première satrapie comprenait
» tous les pays situés entre la ville de Posidéum,
» bâtie dans les montagnes de Cilicie et de Syrie...
» et l'Egypte, *à l'exception des territoires ara-*
» *bes, exempts de tout tribut.* »

D'après la position qu'Hérodote assigne aux

Arabes

Arabes dont nous parlons, il faut qu'ils aient été la postérité d'Ismaël : il les place dans les confins de la Phénicie, de la Syrie, de la Palestine et de l'Egypte, où les Ismaélites s'établirent, suivant Moyse. (Gen. XXV. v. 18.)

6.° Alexandre-le-Grand ayant détruit la monarchie persane, et poussé ses conquêtes jusqu'au Gange, forma parmi ses desseins, celui de dompter les Arabes. Déjà il avait équipé une flotte redoutable, et rassemblé une nombreuse armée pour pénétrer en Arabie, quand la mort anéantit ses projets ambitieux, l'an 323 avant notre ère (Strab. l. XVI. Arrian. 161). Il est donc incontestable que les Arabes Scénites étaient indépendans quand les Macédoniens renversèrent le trône de Perse. On peut juger de leur puissance par les préparatifs formidables qu'Alexandre fit contre eux; eux seuls osèrent ne pas redouter un conquérant dont l'empire s'étendait jusqu'aux extrémités du monde alors connu.

7.° Les successeurs d'Alexandre n'ont jamais pu dompter les Arabes. Les Romains mêmes ont tenté en vain de les subjuguer, ainsi qu'on peut s'en convaincre en consultant les autorités citées par les auteurs de l'Histoire universelle. (Tom. XXX. pag. 202 et suiv. pag. 217 et suiv.)

8.° Mahomet s'empara de toute la presqu'île des Arabes, l'an 631, et jeta les fondemens d'une puissance formidable qui augmenta jusqu'au dixième siècle; les Arabes alors étaient non-

seulement en possession de leurs pays, mais aussi d'une partie considérable du monde alors connu.

9.° Enfin, dès-lors jusqu'à présent, les Arabes ont conservé leur liberté, et sous Saladin, et sous Gengis-Kan, et sous Tamerlan, et sont encore aujourd'hui indépendans des Turcs, comme les mêmes auteurs le démontrent victorieusement. (*Ibid.* pag. 237 à 249.)

Ces peuples ont aussi conservé jusqu'à nos jours leur ancien caractère d'*hommes farouches;* ennemis des autres peuples, ils ont toujours vécu de rapines et de brigandages, comme l'attestent tous les auteurs orientaux et tous les historiens et voyageurs anciens et modernes.

Les Arabes donc et les Juifs, tous descendans d'Abraham, sont, jusqu'à nos jours, des monumens vivans de l'autorité divine des Livres sacrés, et par conséquent de la vérité de la religion. Les premiers ont subsisté en corps de nation près de 4000 ans, quoique toujours en inimitié avec leurs voisins, et ont conservé leur indépendance par une puissance surnaturelle; et la prédiction qui dit qu'*Ismaël* et sa postérité, jusqu'aux périodes des temps les plus éloignés, *habitera en présence de tous ses frères*, continue de s'accomplir fidèlement.

Nous finirons ces observations par une prophétie d'Ezéchiel. Ce prophète annonçant la conquête de l'Egypte par Nabuchodonosor

ajoute (XXX. v. 13) cet oracle si court et si précis : *Voici ce que dit le Seigneur notre Dieu : Il n'y aura plus à l'avenir de prince qui soit du pays d'Egypte.* Qui peut entendre sans étonnement une chose si peu vraisemblable, qu'un pays aussi fertile, aussi puissant que celui d'Egypte, qui se glorifiait d'être l'empire le plus ancien qu'il y eût au monde, n'aura plus de roi qui soit de race égyptienne ? Cette prophétie cependant, toute surprenante, toute inconcevable qu'elle puisse paraître, a eu son entière exécution à la mort de Nectanebus, dernier roi de race égyptienne, arrivée l'an 350 avant notre ère. Depuis ce temps-là les Egyptiens ont toujours été gouvernés par des étrangers. Car après l'extinction du royaume des Perses, ils ont été successivement assujettis aux Macédoniens, aux Romains, aux Sarrasins, aux Mamelucks, et enfin aux Turcs qui en sont aujourd'hui les maîtres. Cette prédiction n'a pas été faite après l'évènement. Il y a plus de 2000 ans qu'elle a été publiée. Car depuis la traduction des Livres sacrés des Juifs, d'hébreu en grec, il n'a pas été possible de la supposer à Ezéchiel.

O vous qui rejetez la divinité de nos Ecritures, vous surtout écrivains audacieux et sacriléges, qui ne cessez de reproduire sous toutes sortes de formes tous les blasphèmes que l'aveugle haine, la calomnie, l'ignorance et la mauvaise foi ont enfantés contre des livres si dignes de

respect et de vénération; puisque vous vous refusez à des témoignages si extraordinaires, prenez un parti qui servirait bien mieux votre cause que tant d'écrits qui ne séduiront jamais que des hommes corrompus, peu réfléchis et insensés : rassemblez cette multitude d'incrédules que vous avez formés; mettez-vous vous-mêmes à la tête de tant de braves; pénétrez dans l'Arabie Pétrée; faites plier sous le joug les fiers descendans d'Ismaël; ou, si vous aimez mieux, allez creuser l'ancien lit de l'Euphrate, desséchez les marais, fouillez les terres, déterrez les fondemens de Babylone, relevez-en les murs, rétablissez les palais de ses rois et les temples de ses dieux; ou bien chassez les Ottomans de l'Egypte, prenez un homme de race égyptienne, couronnez-le au Caire, assurez-lui la domination de son pays : nous avouerons alors que nos prophètes se sont trompés, et qu'ils méritent aussi peu de croyance que les oracles et les prêtres du paganisme.

ISAÏE.

NOTE I.

Authenticité des prophéties d'Isaïe.

Isaïe est incontestablement le plus éloquent des prophètes; comme on croit qu'il était du sang royal, sa manière d'écrire répond à la noblesse de sa naissance. Grotius le compare à Démosthène, tant pour la pureté du langage que pour la véhémence du style. Il n'est point d'orateur ni de poète profane qui surpasse et qui même égale plusieurs passages de ce prophète, dans la majesté des sujets, des tableaux et des expressions. Quel homme réfléchissant et sensible lira sans transport non-seulement ses premiers chapitres remplis de tant de beautés sublimes, mais encore les claires et magnifiques prophéties sur Babylone et sur Cyrus, sur l'Eglise et sur le Messie?

Isaïe a commencé à prophétiser dès le règne d'Osias, et a continué sous les règnes suivans. Sa prophétie du chapitre quatrième, depuis le commencement jusqu'au seizième verset, est transcrite en entier dans le chapitre quatrième de Michée; l'auteur de l'Ecclésiastique a dit (XLVIII. v. 25 et suiv.) qu'*Isaïe fut un grand prophète, fidèle aux yeux du Seigneur; que de*

son temps le soleil retourna en arrière ; qu'il prolongea la vie du roi de plusieurs années ; qu'il vit les temps reculés par un don éminent de l'esprit divin ; qu'il consola ceux de Sion qui étaient dans les larmes, et qu'il découvrit les secrets cachés dans l'avenir. Le second livre des Paralipomènes atteste (XXX. v. 20 et 32) qu'*une partie des actions d'Ezéchias et de ses bonnes œuvres est écrite dans la prophétie d'Isaïe, fils d'Amos.* Ce sont particulièrement les chapitres XXXVI. XXXVII. XXXVIII et XXXIX de ce prophète qu'il désigne; ces mêmes chapitres sont transcrits presque mot à mot dans le quatrième livre des Rois.

Voici donc des prophéties bien reconnues par des écrivains contemporains, tels que Michée ; bien certifiées par ceux des générations suivantes, tels que les auteurs des livres des Rois, des Paralipomènes, de l'Ecclésiastique, sans parler ici de ceux du nouveau Testament et de l'historien Josephe. Or ces prédictions dont l'existence et les dates sont si bien attestées, dont le style plein de magnificence, comme nous l'avons déjà dit, ne se dément jamais, présentent le tableau le plus fidèle de ce qui s'est passé : 1.° deux ou trois siècles après, lors de la captivité de Babylone et de ce qui s'est fait alors par les Babyloniens ; 2.° de ce qui s'est fait contre ces derniers par les Mèdes et par les Perses, et en faveur des Juifs par Cyrus, leur protecteur, qui y est nommé par son nom à deux reprises diffé-

rentes ; 3.° enfin de ce qui est arrivé lors de l'avènement du Messie qui y est tellement caractérisé en divers endroits, particulièrement dans les chapitres sept et suivans, comme nous le démontrerons dans la note suivante, et dans les chapitres cinquante-deux et cinquante-trois, comme nous l'avons fait voir ci-dessus (Observations préliminaires §. 3, art. 2, titre VIII), qu'on prendrait Isaïe, suivant l'expression de S. Jérôme, plutôt pour un historien qui écrit des choses passées que pour un prophète qui annonce des évènemens futurs et éloignés ; plutôt pour un évangéliste que pour un écrivain de l'ancienne loi.

NOTE II.

Sur les chapitre septième et suivans d'Isaïe.

Pour saisir le véritable objet de la célèbre prophétie d'Isaïe (VII) sur la naissance du Messie, il est nécessaire de considérer l'évènement qui y a donné lieu, ceux qui l'ont suivie, et tout ce qu'a dit à ce sujet le prophète ; et pour cela il faut avoir sous les yeux cinq chapitres consécutifs, depuis le septième jusqu'au douzième qui est un cantique d'actions de grâces. Rasin, roi de Syrie, et Phacée, roi d'Israël, avaient fait une ligue contre Achaz, roi de Juda (VIII. v. 1).

Ils ne se proposaient rien moins que de détrôner Achaz et d'exterminer la race de David (v. 2). Toute cette famille se crut perdue et fut saisie de frayeur (v. 3). Pour les rassurer, Dieu ordonne au prophète Isaïe d'aller, *avec son fils Jasub*, au devant d'Achaz, et de lui annoncer que ses deux ennemis ne réussiront point dans leur dessein (v. 7), et que *dans soixante-cinq ans Israël cessera d'être un peuple* (v. 8). Le Seigneur daigna de plus, par l'organe d'Isaïe, proposer à Achaz de lui demander en gage de la certitude de cette promesse un prodige, soit au ciel, soit sur la terre. Mais ce prince impie qui avait abandonné le Seigneur, et qui comptait plus sur le secours du roi d'Assyrie que sur celui de Dieu, refusa cette grâce ; et couvrant son refus d'un respect hypocrite répondit qu'il ne tenterait pas le Seigneur. Alors Isaïe se retournant vers les princes de la maison de David, qui accompagnaient le roi : *Quoi*, leur dit-il, *n'est-ce pas assez de fatiguer les hommes par vos craintes, sans vous défier encore de Dieu ? Eh bien, le Seigneur lui-même vous donnera un prodige. Une vierge concevra et enfantera un fils, et il sera nommé Emmanuel* (Dieu avec nous) ; *il mangera du beurre et du miel* (ce qu'il y a de plus doux, de meilleur), *afin qu'il sache discerner le bien et le mal ; et avant que cet enfant* (non pas l'enfant *Emmanuel*, mais l'enfant que le Seigneur m'a ordonné de prendre avec moi,

Jasub, l'enfant *que voici*) *soit capable de discerner le bien du mal, la terre que vous détestez sera délivrée de la présence de ses deux rois. Mais le Seigneur fera tomber sur vous, sur votre race et sur votre peuple de plus grands malheurs que tous ceux que l'on a vus depuis la séparation d'Israël et de Juda.* (v. 9 et suiv.)

La manière dont nous venons de traduire le verset 16 coupe pied à toutes les difficultés qui ont exercé les commentateurs et les savans. *L'enfant que voici* ne peut être ni *Emmanuel*, ni celui que la femme d'Isaïe devait bientôt concevoir, puisqu'aucun de ces deux enfans n'existait encore. Il s'agit de prouver l'exactitude de cette traduction.

Suivant le génie de la langue hébraïque, la lettre *hé* placée devant un nom y fait souvent la fonction du pronom démonstratif : or cette lettre se trouve ici devant le mot hébreu *naghar*, *enfant*. On suit donc les principes de la langue hébraïque, en rendant le mot *hannaghar* par *cet enfant*, *l'enfant que voici*.

Il y a plus ; le contexte de ce septième chapitre d'Isaïe, le chapitre suivant et la suite historique des évènemens exigent cette traduction. Nous avons déjà observé que Dieu ordonna à Isaïe de prendre avec lui son fils Jasub en allant trouver Achaz. La présence de cet enfant était donc nécessaire pour la prédiction que devait faire le prophète. Par conséquent il y a dans

cette prédiction quelque chose de relatif à l'enfant qu'Isaïe eut ordre de conduire à Achaz. Dans la traduction que nous donnons d'après de savans hébraïsans, cette relation est claire : *Avant que cet enfant*, que vous voyez ici, *sache discerner le bien d'avec le mal, la terre qui vous cause de la peine à cause de ses deux rois*, en sera débarrassée. Mais si l'on rapporte ce texte à tout autre enfant qu'à *Jasub*, il ne se trouvera pas dans toute la traduction un seul mot qui soit relatif à celui-ci; et sa présence que Dieu avait exigée devient parfaitement inutile.

Un texte du chapitre huitième confirme ce que nous venons de dire : *Me voici*, dit Isaïe (v. 18), *avec mes enfans qui ont été donnés pour signe et pour pronostic à la maison d'Israël par le Dieu des armées qui habite Sion.* Les deux fils d'Isaïe avaient donc été donnés tous deux *comme signe pronostic.* Le second, qui n'était pas encore né, venait d'être donné comme pronostic de la destruction du royaume de Damas par les Assyriens, aussi bien que des ravages qu'ils devaient faire dans celui de Samarie. *Vous l'appellerez*, avait dit le Seigneur (VIII. v. 3 et 4), *Mahershalal, il se hâte d'enlever le butin, il court au pillage, parce qu'avant que cet enfant sache appeler son père et sa mère, le roi d'Assyrie aura détruit la puissance de Damas, et enlevé les dépouilles du royaume de Samarie.*

Le premier, *Jasub*, avait donc été donné aussi

comme *pronostic ;* et il ne peut l'avoir été que par ces paroles du chapitre septième : *Avant que l'enfant que voici sache discerner le bien d'avec le mal , la terre dont vous êtes en peine à cause de ses deux rois en sera débarrassée ;* car c'est la seule des prédictions d'Isaïe , dans laquelle *Jasub* soit intervenu.

La suite des évènemens ne permet pas non plus de rapporter ce texte à d'autres qu'à lui. Car dans l'espace de temps qui s'écoula entre la prédiction faite à Achaz , et la retraite des deux rois qui assiégeaient Jérusalem , on ne vit ni enfantement miraculeux d'une vierge , ni aucun enfant qui fût nommé *Emmanuel*, ou qui fût *Dieu avec nous*. Le verset 16 du septième chapitre ne peut donc pas se rapporter à cet *Emmanuel* qui est prédit au verset précédent. On ne peut pas non plus le rapporter au second fils d'Isaïe dont la conception et la naissance n'étaient pas encore annoncées, et dont par conséquent on n'avait alors aucune idée. Il est donc visible que les deux fils d'Isaïe ont été donnés l'un et l'autre comme *pronostic* de deux évènemens différens. L'aîné, déjà en état d'être conduit vers le roi par son père , fut donné comme *pronostic* de l'évènement le plus prochain , c'est-à-dire de la retraite des deux rois dont on redoutait les attaques , retraite qui devait avoir lieu avant qu'il eût atteint l'âge où l'on discerne le bien d'avec le mal. L'autre , qui n'était pas encore

né, est donné comme *pronostic* d'un évènement plus éloigné, de la destruction de l'empire d'un des rois ligués, et de la dévastation des états de l'autre, et ce second évènement devait arriver avant que l'enfant qui venait d'être conçu fût en état d'appeler son père et sa mère. *Emmanuel* qui doit naître d'une vierge n'a rien de commun avec ces deux enfans.

Cet *Emmanuel* est évidemment le même que l'enfant dont les titres sont énoncés avec tant de magnificence dans le chapitre neuvième. Au chapitre neuvième, il est nommé *le Dieu fort ;* au septième, *Dieu avec nous*. Au neuvième, il est dit qu'*il régnera sur le trône de David;* au huitième, *Emmanuel* est représenté comme roi de la Judée ; car le prophète annonçant la venue des Assyriens dans le royaume de Juda lui adresse ainsi la parole : *Ses ailes étendues* (v. 8) *couvriront* votre terre, ô Emmanuel.... *Peuples, formez des desseins ; mais ils ne s'exécuteront pas, car Dieu est avec nous*. Enfin au chapitre neuvième il est qualifié d'*admirable*, et au chapitre septième il est annoncé comme un *prodige*, comme un enfant merveilleux.

Examinons maintenant quel est ce prodige ; car il ne s'agit pas ici d'un pur signe qui ne renferme aucune merveille. Outre que le mot hébreu signifie très-souvent un prodige, le prophète a levé toute équivoque en offrant à Achaz *un signe, soit dans le fond de la terre, soit au plus*

haut des cieux, et en lui déclarant que c'est un évènement de ce genre que Dieu fera voir à la maison de David. Ce prodige consiste en ce qu'une *vierge concevra et enfantera un fils qui sera Dieu avec nous*. Plus de signe, plus de prodige, s'il ne s'agissait ici que d'une conception et d'un enfantement ordinaire.

En effet le mot hébreu *hahalmah* signifie constamment une *vierge*. Ce nom dont la racine est *ghalam*, *être caché*, n'eut jamais d'autre signification dans l'Ecriture. Il l'a dans la Genèse (XXIV. v. 16) qui le donne à Rébecca, en observant qu'*aucun homme n'avait encore approché d'elle*. Il l'a dans l'Exode (II. v. 8) qui le donne à Marie sœur de Moyse. On ne peut contester qu'elle ne fût *vierge* alors, puisqu'elle ne faisait que de sortir de l'enfance quand Moyse naquit. Il l'a dans le Cantique des cantiques dans lequel les jeunes filles *halamoth*, qui accompagnent l'époux, sont expressément distinguées tant des reines, c'est-à-dire des épouses du premier rang, que des concubines. Le passage même que les Juifs allèguent, tiré du livre des Proverbes (XXX. v. 19), prouve contr'eux; il y est question du crime d'un homme qui a corrompu une vierge. Aussi le paraphraste chaldaïque et les Septante ont traduit comme nous *halmah*, dans le passage d'Isaïe par *vierge*. Les anciens docteurs juifs ont été persuadés que le Messie devait naître d'une *vierge*. Huet l'a dé-

montré (Démonst. évang. prop. XII. c. 9, n°. 4). Dans le *Beresciih-Rabba*, ou grand commentaire sur la Genèse au chap. 25, on fait ainsi parler Dieu : *Le Rédempteur que je susciterai d'entre vous* SERA SANS PÈRE. Il y a plus : dans le concile que tinrent les Juifs en Hongrie, l'an 1650, ils convinrent que le Messie naîtrait d'une *vierge*, et que cette naissance d'une *vierge* doit être un caractère pour le faire connaître aux étrangers de l'alliance. Plusieurs rabbins modernes le pensent encore à présent ; tous se sont fondés sur la prophétie d'Isaïe. (Voyez Galatin, l. VII, c. 13 et 14. Réponses critiques, tom. III, pag. 429.)

Voltaire dit (Bibl. expliq.) « que le mot *alma* » signifie, tantôt fille, tantôt femme, quel- » quefois même une prostituée ; qu'il est donné » à Ruth, veuve ; que dans le Cantique et dans » Joël il est donné à des concubines. »

C'est une imposture. Le mot *halmah* ne se trouve ni dans le livre de Ruth, ni dans Joël ; dans le Cantique il signifie de jeunes filles, comme nous l'avons déjà dit.

Il est donc certain d'après l'Ecriture, et de l'aveu même de tous les Juifs anciens et d'un grand nombre des modernes, que la conception et la naissance d'*Emmanuel* sont annoncées comme un *prodige*, et que ce prodige devait être qu'une *vierge* le concevrait. Pour ne pas admettre cette vérité, il en faut venir jusqu'à

contester au Tout-Puissant le pouvoir absolu de faire naître un enfant sans le concours des deux sexes, pouvoir qui ne peut être contesté au Créateur de l'univers, sans tomber dans l'athéisme.

L'application que quelques juifs font de cette prophétie, ou au fils d'Achaz, ou au fils d'Isaïe, est entièrement contraire au texte sacré. D'abord il s'agit dans la prophétie d'un enfant qui doit naître. Or Ezéchias et Jasub étaient nés tous les deux. Ezéchias avait alors au moins douze ans, puisque treize ans après il monta sur le trône, âgé de 25 ans (*IV. Reg. XVIII. v.* 2). C'est d'ailleurs une absurdité de nommer *Ezéchias* le *Dieu fort ;* le *père du siècle futur*. La construction de phrase imaginée par l'auteur du *Munimen fidei*, pour éluder cette objection, est contraire aux règles de la grammaire, à la version des Septante et aux paraphrases chaldaïques. Ezéchias n'a pas même pu être appelé *Prince de la paix*, puisqu'il eut plusieurs guerres à soutenir, et qu'il fut contraint de payer un tribut aux Assyriens (II. Paralip. XXXIII. v. 12). Quant à *Jasub*, il était présent et amené par son père. De plus, *Ezéchias* et *Jasub* étaient nés dans des mariages légitimes. Il est par conséquent ridicule d'entendre d'eux une prophétie qui annonce le fils d'une vierge ; et dans quel sens pourrait-on donner à l'un ou à l'autre le titre d'*Emmanuel*, de *Dieu avec nous ?*

Les cinq chapitres d'Isaïe présentent une suite de prophéties et forment un ensemble qu'il ne faut pas séparer. Le prophète a eu en vue trois objets. Le premier est de rassurer Achaz et toute la maison de David contre la terreur que leur avait inspirée la ligue des rois de Syrie et d'Israël; le second, d'annoncer à Achaz les ravages qu'en punition de son impiété et de son défaut de confiance en Dieu, Theglathphalasar causera dans son royaume après qu'il l'aura délivré de l'invasion de ses ennemis actuels. Le troisième est la promesse du Messie, d'un enfant miraculeux à qui sont attribués les titres les plus magnifiques.

Dieu avait promis à David de protéger ses descendans à perpétuité jusqu'à la naissance du Messie (II. *Reg.* VII, etc. Ps. LXXXVIII. v. 36), et au premier danger cette race infidèle se croit perdue; Isaïe lui reproche sa défiance et la rassure. Dans 600 ans elle subsistera encore; alors une *vierge* de cette race concevra et enfantera un fils nommé *Emmanuel*, *Dieu avec nous*. Elle ne sera donc point détruite par l'entreprise des rois ligués. Le nom que portera *Maher-schalal* est une promesse et un pronostic que bientôt ces deux rois ne seront plus. Elle ne sera point anéantie non plus par les ravages des Assyriens qui doivent fondre ensuite sur Juda: *Emmanuel* lui est promis, il est le *Dieu fort*, le *père du siècle futur*, il affermira le trône de

David

David pour jamais. Elle ne succombera point par la captivité de Babylone ; *Jasub* nous avertit que *les restes reviendront.*

En deux mots, le prophète assure la maison de David que le projet des rois ligués contr'elle ne s'effectuera pas, *parce que le Messie sortira d'elle.* Elle devra être bien assurée que le Messie sortira d'elle, quand elle verra sous peu de temps se réaliser les prédictions tant de la perte de deux rois, que des ravages sur la terre de Juda, par les Assyriens.

Tout s'accorde donc et se soutient dans la prophétie d'Isaïe. « Mais, disent les incrédules, » cette prophétie ne donnait aux Juifs aucune » lumière qui leur fît voir le Messie dans J. C. ; » au contraire elle les aveuglait. Elle présen- » tait le futur Messie comme devant naître » d'une vierge. Mais les Juifs, voyant dans la » mère de J. C. une femme mariée, ne pou- » vaient pas la croire *vierge ;* ils devaient donc » croire que J. C. n'était pas le Messie. »

Nous convenons sans difficulté que le caractère donné au Messie, de *devoir naître d'une vierge*, n'était pas propre à le faire reconnaître par les Juifs de son temps. Quel était donc le but de la prophétie ? Ecoutons à ce sujet le profond Bossuet (on trouve cette explication au tome II de ses œuvres) :

« Les preuves indicatives de la venue du » Messie devaient être distribuées de manière

» qu'elles fussent connuës chacune en son
» temps. Celle-ci a été révélée quand et à qui
» il a fallu. La sainte Vierge l'a sue d'abord ;
» quelque temps après, S. Joseph son mari l'a
» apprise du ciel et l'a crue, lui qui y avait
» le plus d'intérêt. Saint Matthieu l'a rappor-
» tée comme une vérité déjà révélée à toute
» l'Eglise ; et maintenant, après la prédication
» de l'Evangile, J. C. demeure le seul honoré
» de ce titre de fils d'une *vierge*, sans que ses
» plus grands ennemis, tels qu'étaient un
» Mahomet, aient osé seulement le contester....
» Mais, dites-vous, le fond de l'objection
» n'est pas seulement que la prophétie d'Isaïe
» n'éclaircissait pas les Juifs, mais encore
» qu'elle les aveuglait et leur fournissait un ar-
» gument contre J. C., auquel ils ne pouvaient
» trouver aucune réplique, puisqu'étant né
» d'une femme mariée ils ne pouvaient croire
» raisonnablement autre chose, sinon qu'il
» était le fruit de ce mariage, et par consé-
» quent ils ne pouvaient reconnaître N. S. pour
» le Messie sans démentir le prophète.

» Permettez-moi de vous demander si vous
» trouvez quelque part dans l'Evangile que le
» peuple ou les pharisiens aient fait ou insinué
» par le moindre mot cette objection à J. C....
» Vous ne devez pas attribuer aux Juifs une
» objection dont ils ne se sont jamais avisés.

» Votre objection porte que c'eût été démen-

» tir la prophétie de reconnaître pour *vierge*
» la mère du Sauveur que l'on voyait dans le
» mariage. Cela serait vrai s'il n'y avait point de
» milieu entre être mariée et n'être pas *vierge*.
» Car si, selon le prophète, Dieu pouvait faire
» enfanter une *vierge*, qui empêchait qu'il
» n'opérât un si grand mystère sous le voile
» sacré du mariage ? c'était au contraire ce que
» demandaient la convenance des conseils de
» Dieu, et l'ordre de sa sagesse aussi douce
» qu'efficace. Et après tout, s'il en faut venir à
» cette discussion, eût-ce été une œuvre con-
» venable à Dieu de donner en spectacle aux
» hommes une fille avec son enfant pour être
» le scandale du public, le sujet de ses déri-
» sions et l'objet inévitable de ses calomnies ?
» Quand elle aurait assuré qu'elle était *vierge*,
» sa parole particulière n'eût pas été un témoi-
» gnage suffisant pour l'affermissement de la
» foi. Il fallut que la révélation d'un si grand
» mystère fût préparée par tous les miracles de
» J. C. et de ses apôtres, avant qu'elle fût reçue
» avec une autorité digne de créance. Ainsi
» c'était un conseil digne de Dieu de faire
» naître dans le mariage le fils de la *vierge*, afin
» que sa naissance parût du moins honnête,
» jusqu'à ce que le temps fût venu de la faire
» paraître surnaturelle et divine. Ce n'était donc
» pas, comme porte votre objection, démentir
» la prophétie de reconnaître que N. S. fils

» d'une femme mariée fût le Christ. Isaïe ayant
» bien dit que la mère du Christ serait *vierge*,
» mais n'ayant dit nulle part qu'elle ne serait
» pas mariée. »

Les Juifs et les incrédules font une autre objection. Ils disent que notre Messie n'a jamais été appelé *Emmanuel*, mais qu'il a eu nom *Jésus*.

Le fils d'Isaïe ni Ezéchias n'ont pas porté non plus le nom d'*Emmanuel*; les Juifs doivent donc commencer par résoudre leur propre objection. Nous leur dirons, ainsi qu'aux incrédules, que dans le style de l'Ecriture il est très-commun de confondre le nom de la personne avec la personne même. Il est dit dans beaucoup d'endroits qu'on *bénit le nom de Dieu* pour exprimer qu'on loue Dieu. Isaïe annonce non pas le *nom propre* du Messie, mais son titre. Il dit la chose qu'il sera et non pas le *nom* qu'il portera. Il annonce ce que l'on croira de lui, et non la dénomination dont on le désignera.

Les Juifs font encore quelques autres objections contre cette prophétie. « 1.° J. C. n'a pas
» siégé sur le trône de David comme la pro-
» phétie l'annonce. »

Si l'on prend ce trône à la lettre, il est impossible que personne y soit jamais assis, puisqu'il est détruit depuis plus de 2000 ans. Pourquoi les Juifs espèrent-ils que leur Messie futur siégera sur le trône de David? parce qu'il com-

mandera au même peuple que David, aux Juifs et à leurs descendans. Or Jésus règne sur les Juifs qui ont cru en lui ; ils l'adorent comme leur roi et leur législateur. Le Messie qui, selon Isaïe, doit succéder à David, est le *père des siècles futurs :* son règne ne peut donc pas être une monarchie civile et temporelle. Ce règne doit être *éternel ;* donc le siége ne doit pas en être placé sur la terre actuelle.

« 2.° Jésus n'a point apporté la paix sur la » terre, mais le glaive. »

Le Messie attendu par les Juifs doit encore moins apporter la paix que Jésus, puisque, selon eux, son règne doit commencer par un carnage horrible des chrétiens et des mahométans, sous le nom de *Gog* et de *Magog*. Jésus est venu apporter la paix non civile et politique, mais la paix intérieure, fruit de la victoire sur nos passions. Le glaive dont parle J. C. vient de la malice des hommes ; c'est leur faute si l'Evangile les divise ; il réunirait tous les esprits, s'ils étaient plus dociles.

« 3.° Jésus n'est point le Dieu fort, puisqu'il » a été mis à mort. »

Il est mort parce qu'il l'a voulu ; Isaïe l'avait ainsi prédit du Messie (LIII. v. 12). Il faut plus de force pour se tirer de la mort en ressuscitant comme a fait Jésus, et nous le démontrerons en son lieu, que pour s'exempter de mourir. C'est par la mort que Jésus a triomphé ; en

mourant il a sauvé les hommes : cette mort suivie de sa résurrection l'a fait reconnaître pour Fils de Dieu. Tout cela avait été prédit par Isaïe et les autres prophètes ; nous l'avons fait voir ci-dessus.

« 4.° Suivant l'auteur de l'Examen des pro-
» phéties (§. 8, pag. 51 et suiv.), plusieurs
» commentateurs chrétiens, anciens et moder-
» nes, plusieurs pères de l'Eglise sont convenus
» que la prophétie d'Isaïe ne regarde point le
» Messie directement et dans le sens littéral,
» mais seulement dans le sens allégorique ou
» figuré, etc. »

Collin en impose et avance une calomnie. Les pères de l'Eglise et les commentateurs anciens, aussi bien que les docteurs juifs, ont constamment appliqué à J. C. la prophétie d'Isaïe dans le sens littéral, et nous avons vu qu'ils étaient bien fondés. Quant aux critiques modernes, il s'en est trouvé plusieurs qui, séduits par les sarcasmes des incrédules, prévenus contre le dogme de la virginité de Marie, entêtés de systèmes particuliers, ont perdu la foi, ont trahi la vérité ou l'ont mal défendue. Mais leurs opinions téméraires ne prévaudront jamais sur le texte de la prophétie, au sentiment des évangélistes, à la tradition constante de l'Eglise. Cette tradition est fondée sur le sens littéral et naturel du texte, sur sa correspondance avec l'histoire, sur l'ancienne croyance

des Juifs consignée dans les paraphrases et dans les écrits des rabbins, sur la suite et la liaison des différentes parties de la prophétie. On ne lui opposera jamais rien de solide, et elle triomphera toujours des attentats de l'incrédulité.

NOTE III.

Sur le verset 2 du chapitre vingtième d'Isaïe.

« On voit, disent Voltaire et d'autres incré-
» dules (Philos. pag. 252. Essai sur la Tolé-
» rance, c. 12. Note C. Examen important,
» c. 10. Tindal, c. 13, etc.), Isaïe marcher *tout*
» *nu* dans Jérusalem, pour marquer que le
» roi d'Assyrie emmènera d'Egypte et d'Ethio-
» pie une foule de captifs qui n'auront pas de
» quoi couvrir leur nudité. Est-il possible qu'un
» homme marche *tout nu* dans Jérusalem,
» sans être repris de justice?.... Un ordre qui
» blesse la pudeur peut-il venir de Dieu? »

Isaïe n'a point marché *tout nu* dans Jérusalem. Il marcha sans robe et sans tunique, comme les esclaves auxquels on laissait de quoi couvrir leur nudité.

Le terme hébreu que l'on rend par *tout nu* ne signifie ici comme en beaucoup d'autres endroits que dépouillé de *ses vêtemens de dessus*. Aussi le texte remarque-t-il ensuite qu'Isaïe

marcha *sans souliers et les pieds nus* : remarque qui aurait été inutile si le premier terme eût signifié *absolument nu*.

Il y a plus ; le mot grec, le mot latin et même le mot français qui répondent au terme hébreu ne signifient pas toujours *dépouillé de tout vêtement*. Lorsque Virgile dit *Nudus ara, sere nudus*, labourez et semez étant nu, il n'entend sûrement pas que le laboureur soit entièrement découvert, mais qu'il n'ait que sa tunique. Aurélius Victor (Hommes illustres, chap. 17) raconte que les députés du sénat qui allèrent annoncer à Quintus Cincinnatus son élection au consulat le trouvèrent *nu*, labourant un petit champ ; et Tite-Live remarque (l. III) que dès que cet illustre Romain les vit il se fit apporter par sa femme sa toge ou habit long qui se mettait sur la tunique, pour les recevoir décemment.

Le terme *lomnos*, *nu*, se prenait dans le même sens chez les Grecs. On lit dans Aristophane qu'un nommé Evaon vint *nu* et qu'il s'excusa de paraître ainsi, disant qu'il n'avait point de manteau.

Les Juifs s'exprimaient de même : nous avons déjà observé en son lieu qu'il est dit que David était *nu* lorsqu'il dansait devant l'arche. Il avait cependant alors une tunique puisqu'il était revêtu d'un éphod qui était une espèce de ceinture dont on se servait pour serrer la tunique. Il avait de plus un manteau de byssus, comme

on le voit dans les Paralipomènes. (I. c. XV, v. 27.)

Lorsque le Sauveur, après sa résurrection, apparut à ses apôtres qui pêchaient dans la mer de Tibériade, Pierre reconnaissant le Seigneur, *prit son habit de dessus*, dit S. Jean, car il était *nu*. Il était donc revêtu de son habit de dessous, ou de sa tunique, dans le temps où l'on dit qu'il était *nu*. La Vulgate a rendu le terme *ependutos*, qui est dans l'original, par *tunica ;* mais ce mot signifie certainement *un habit de dessus*, comme tous ceux qui savent le grec en conviennent.

Enfin, quand nous disons en français qu'un homme est *nu* et même *tout nu*, quand il est mal habillé, est-ce à dire qu'il n'a pas de quoi couvrir sa nudité ?

Il n'est donc point question dans Isaïe d'une *nudité* entière, contraire à la décence et à la loi de Dieu même, mais de l'équipage des captifs. Isaïe marche dans le même état où devaient être les Egyptiens et les Ethiopiens, lorsqu'ils seraient menés en esclavage par le roi d'Assyrie. Jamais les prisonniers de guerre ni les esclaves n'ont été absolument sans aucune couverture. C'est une absurdité de citer à ce sujet les *brachmanes* dont parle Strabon, les *fakirs des Indes*, les *insensés* qui courent les rues en Afrique et en Turquie, etc. Ces pitoyables objections, ces froides railleries répétées par Voltaire et nos autres philosophes ne rendront-elles pas enfin leur *érudition* ou leur *sincérité* suspectes ?

JÉRÉMIE ET BARUCH.

NOTE I.

Authenticité des prophéties de Jérémie et de Baruch.

Les prophéties de Jérémie et de Baruch portent avec des dates le nom de leurs auteurs. On ne peut pas douter que l'auteur du livre de l'Ecclésiastique n'eût sous les yeux la collection entière de ces prophéties, quand il disait (XLIX. v. 7 et suiv.) que *les rois de Juda avaient allumé l'incendie qui avait réduit en solitude la cité choisie de Dieu, ainsi que l'avait prédit Jérémie en maltraitant ce prophète destiné dès le sein de sa mère à annoncer la destruction, l'extirpation, la ruine totale, et ensuite le rétablissement et la rénovation.* Ici est présenté en deux mots tout le sommaire des prédictions de Jérémie qui sont citées expressément, et les propres termes du commencement de sa prophétie y sont employés. Esdras, immédiatement après le retour de la captivité, a cité la prédiction de Jérémie sur ce retour, et dans le même temps, l'auteur du dernier chapitre du second livre des Paralipomènes joignait à celle qui annonçait le retour les autres prophéties qui avaient fixé *la durée de la désolation.* Les incrédules ont bien fait quelques mauvaises plaisanteries et des imputa-

tions calomnieuses à Jérémie, comme nous le verrons dans les notes suivantes, mais ils n'ont rien dit sur ses prophéties si claires et si précises, dont l'authenticité est si bien attestée.

Aux prophéties de Jérémie sont jointes ses Lamentations. Dans le second livre des Paralipomènes (XXXV. v. 25), il est dit que Jérémie composa un cantique de lamentations, qui fut chanté par des musiciens et des musiciennes, aux funérailles de Josias, ce qui dans la suite passa en coutume en pareille occasion, et que ce cantique se trouve dans les Lamentations; et Josephe ajoute (Antiq. X, c. 6) qu'elles existaient encore de son temps; ce qui donne lieu de présumer que cet historien a eu en vue le même livre que nous connaissons sous ce nom.

Mais comme la mort de Josias fut soudaine, il n'y a pas d'apparence que cette admirable élégie, écrite dans le style le plus touchant et le plus énergique, ait été composée et mise en musique pour la cérémonie de ses funérailles; et il est plus vraisemblable que celle qu'on chanta aux obsèques de ce prince fut plus courte, et telle que David en composa une sur la mort de Saül et de Jonathas, et que celle dont il est ici question fut faite à l'occasion de la captivité de Babylone. Quoi qu'il en soit, c'est proprement un acrostiche dont chaque verset forme une sentence à part et renferme quelque

image d'une profonde affliction. On y trouve de ces tableaux sublimes, capables d'étonner l'admiration même d'un autre Homère. Il était réservé à Jérémie de porter le pathétique et le lugubre au suprême degré.

Baruch, secrétaire de Jérémie, est auteur de la prophétie qui porte son nom. Elle n'est point séparée dans nos Bibles de celle de Jérémie. Les anciens l'ont citée plusieurs fois sous le nom de celui-ci, et surtout ce verset du chapitre III: *Dieu a été vu sur la terre, il a conversé avec les hommes.* Quelques-uns cependant, tels qu'Eusèbe et S. Cyrille, la citent sous le nom de *Baruch*, et la qualifient d'*oracle divin.* Les Juifs n'admettent point cette prophétie, parce qu'elle n'existe plus en hébreu; mais ceux qui feront attention aux fréquens hébraïsmes que l'on y trouve ne douteront pas qu'elle n'ait été écrite en cette langue. La lettre de Jérémie qui se trouve à la fin du livre de Baruch, et qu'il adressa aux captifs que l'on conduisait à Babylone après la ruine du temple, est citée par plusieurs anciens; de plus on trouve dans la seconde lettre des Juifs de Jérusalem, qui est rapportée au second chapitre du second livre des Machabées, qu'entre *plusieurs* lettres de Jérémie qui existaient alors il y en avait une adressée aux captifs de Babylone, dans laquelle ce prophète leur recommandait de ne pas oublier les ordonnances du Seigneur, *et de ne pas tomber dans l'égarement*

d'esprit, en voyant des idoles d'or et d'argent avec tous leurs ornemens ; or c'est là le précis et même les propres expressions de la lettre de Jérémie qui termine le livre de Baruch. On ne peut donc pas douter que les Juifs de Jérusalem n'eussent cette lettre en vue, lorsque sous le règne des Asmonéens ils parlaient à leurs frères d'Egypte des lettres de Jérémie.

NOTE II.

Sur le verset 2 du chapitre vingt-septième de Jérémie.

Le langage typique fut porté, selon Voltaire, par les prophètes à un point qui étonne. « Ces » discours, dit-il (Traité de la Tolérance), ces » actions énigmatiques effarouchent les esprits » faibles qui ne sont pas assez familiarisés avec » l'antiquité. »

Il en cite des exemples et commence par Jérémie. Il le représente « lié de cordes, chargé » d'un bât, et portant des colliers et des jougs » sur le dos. »

A-t-on jamais vu des jougs et des colliers portés sur le dos ? On dirait, dit l'auteur des Lettres des Juifs à Voltaire, que cet écrivain n'aurait jamais vu des bœufs attelés. L'Ecriture nous dit bien que Jérémie se chargea de chaînes, et si l'on veut, qu'il se mit des jougs *sur le dos ;*

mais elle n'a jamais dit qu'il ait *porté un bât*; il portait *des jougs* pour montrer que Nabuchodonosor allait subjuguer la Judée et les provinces voisines; mais un *bât*, pourquoi l'aurait-il porté? Un *bât* et un *joug* ne sont pas la même chose. Ce n'est donc que pour faire rire les ignorans que le critique confond l'un avec l'autre. Mais si Jérémie « en se liant de cordes » et en se mettant des jougs sur le dos, ne » faisait que se conformer à l'usage » comme le critique en convient lui-même, que pouvaient avoir de ridicule et d'étrange ces actions typiques *conformes à l'usage*? Si c'était un trait de folie de la part de Jérémie, il en faut conclure que tous les Orientaux étaient des *insensés*, puisque c'était leur coutume de peindre par leurs actions, comme nous l'avons déjà observé, les objets dont ils voulaient frapper l'imagination de leurs auditeurs.

NOTE III.

Sur les versets 17, 28, *etc.*, *du chapitre trente-huitième de Jérémie.*

SUIVANT l'auteur de l'Esprit du judaïsme (chap. 9, pag. 131), « Jérémie servit utilement » le roi d'Assyrie, qui prit Jérusalem *par la* » *trahison* du prophète. Jérémie fit alors ses

» Lamentations, il répandit des larmes perfides
» sur les ruines d'un pays, à la destruction
» duquel il avait contribué selon les apparences
» plus que personne. Il en fut quitte alors pour
» consoler ses concitoyens en leur faisant espé-
» rer la fin de leur captivité, à condition pour-
» tant qu'ils demeureraient fidèles au culte de
» leurs pères. En effet, il paraît évidemment
» par les prophéties attribuées à Jérémie lui-
» même que ce prophète fut un traître dont
» les Assyriens se servirent avec succès pour
» décourager les habitans de Jérusalem, les
» empêcher de se défendre et les soulever contre
» leur roi. En conséquence ce saint homme
» n'annonça que des malheurs à ses conci-
» toyens, et leur montra toujours l'inutilité de
» résister. Cependant il est bon d'observer que
» l'homme de Dieu ne laissa pas d'acquérir des
» terres dans le pays dont il prédisait la déso-
» lation. D'ailleurs, le monarque assyrien pour
» prix de ses services le recommanda fortement
» à son général Nabuzardan, et il conserva tou-
» jours du crédit à la cour de Babylone. »

Si ce portrait était véritable, Jérémie serait *un traître* d'une espèce bien singulière. Quoi ! prêtre et prophète dans sa patrie, il la trahit contre ses propres intérêts ; il consent à perdre son état, sa fortune, sa liberté, s'expose à la mort pour le plaisir de livrer aux Assyriens la ville de Jérusalem, le temple, le pays entier !

Il refuse les offres du général assyrien, il préfère demeurer dans la Judée pour consoler les malheureux, pour y maintenir un reste de religion; il suit les Israélites fugitifs jusqu'en Egypte (Jérém. XLIII et XLIV)! S'il conserve quelque crédit à la cour de Babylone, il n'en fait usage que pour adoucir le sort de ses frères captifs; voilà donc un traître, ennemi de son pays et victime de sa tendresse et de son affection pour ses concitoyens! On n'a jamais vu de pareils prodiges que dans les écrits des incrédules de ce siècle.

Jérémie savait par une révélation divine, et par les prédictions des prophètes qui l'avaient précédé, que Jérusalem serait prise, que les Juifs seraient conduits en captivité, que plus ils feraient de résistance aux Assyriens, plus leur sort serait fâcheux; il le leur représente, où est le crime? Le roi lui-même lui demande ce qu'il doit faire: *Si vous vous rendez aux Assyriens*, dit ce prophète (XXXVIII. v. 17), *vous sauverez vos jours et ceux de votre famille, la ville ne sera point brûlée; si vous continuez à vous défendre, il vous en coûtera la vie, Jérusalem sera mise à feu et à sang.* Pendant que Jérémie donne ce conseil, Hananie et d'autres faux prophètes prédisent le contraire; ils sont écoutés, Jérémie est mis en prison. N'importe, Jérémie qu'on n'a pas voulu écouter est la cause de tout le mal. Parce que les Juifs se sont défendus

fendus avec opiniâtreté contre les remontrances de Jérémie, ils éprouvent toute la fureur du vainqueur. Cela ne fait rien, ce sont les conseils de Jérémie, qui ont ôté aux Juifs le courage de se défendre. Jérémie était dans les fers lorsque la ville fut prise, il en fut tiré par les Assyriens; n'importe, c'est lui qui a livré la ville à l'ennemi. Le roi subjugué par une troupe de furieux était obligé de consulter Jérémie en secret : cela ne prouve rien, Jérémie soulevait le peuple contre son roi. Les incrédules devraient au moins apporter quelque preuve de l'intelligence qu'ils supposent entre Jérémie et les assiégeans ; ils seraient bien embarrassés d'en trouver : cela est égal; *selon les apparences il a contribué plus que personne à la ruine de son pays.* C'est ainsi que raisonnent les critiques de nos Livres sacrés.

Mais si les prédictions de Jérémie ont contribué à la prise de Jérusalem, elles ont donc aussi opéré la conquête et la dévastation de l'Egypte, de l'Idumée, du pays de Moab et de Tyr : ce prophète a prédit tout cela. Il a eu la hardiesse d'envoyer des jougs et des chaînes aux rois de tous ces peuples, pour leur annoncer le sort qui les attendait (XXVII). Ce n'est pas tout, il a encore trahi les Assyriens mêmes en prophétisant la prise de Babylone, la chute de leur empire, les victoires des Mèdes et des Perses (L). Ces prédictions n'ont pas été accomplies moins exactement que celles qu'il

avait faites sur le sort de Jérusalem et de la Judée.

Allons plus loin : Isaïe qui était mort depuis cent vingt ans n'avait cessé de prédire, aussi bien que Jérémie, la captivité de Babylone, et leur retour après 70 ans, par les ordres de Cyrus. Moyse même avait eu la témérité de prophétiser le sort des Juifs infidèles à leur Dieu 900 ans auparavant. Ces autres prophètes avaient donc aussi le pouvoir d'opérer les malheurs qu'ils annonçaient; c'étaient donc aussi des *perfides* et des *traîtres* responsables de tous ces évènemens fâcheux. Que les incrédules viennent donc nous dire après cela que *les prophéties juives ne signifient rien, que ce sont des rapsodies inintelligibles auxquelles on peut donner tel sens que l'on veut, ou des prédictions fabriquées après coup :* nous leur opposerons désormais la sagacité de l'auteur de l'*Esprit du judaïsme*, qui a vu clairement que ce sont les prophéties qui sont la véritable cause des évènemens qu'elles annoncent.

Il nous reste encore quelques observations à faire sur les imputations faites à Jérémie. 1.° Pendant le siége de Jérusalem le prophète détenu en prison achète par droit de parenté le champ d'un de ses proches, pour attester par ce contrat que la Judée sera de nouveau habitée, repeuplée, cultivée, etc., après la captivité (XXXII). S'il a causé la désolation de

son pays en la prédisant, il doit être aussi la cause du retour des Juifs et de leur rétablissement ; il les a prédits de même et a voulu en laisser un gage notoire. Au reste il n'a point acheté ce champ avec l'argent des Assyriens : ils n'étaient pas encore maîtres de Jérusalem. Jérémie n'a reçu d'eux que des vivres après le siége, et de légers secours pour subsister (XL. v. 4 et 5), comme il nous l'apprend lui-même, sans craindre de se rendre par là suspect à ses concitoyens.

2.° Jérémie ne se borne point à *faire des lamentations* sur la ruine de sa patrie; consulté par le reste des Juifs qui ont échappé au glaive des Assyriens, il leur annonce que s'ils restent en Judée, ils seront épargnés; que s'ils se retirent en Egypte, ils y seront poursuivis par les Assyriens et passés au fil de l'épée (XLI). Son avis n'est point encore suivi. Jérémie accompagne les fuyards indociles en Egypte, et, sous les yeux mêmes des Egyptiens, il fait le même personnage qu'à Jérusalem; il prédit que les Assyriens viendront mettre l'Egypte à feu et à sang, et ils y viennent.

Il fait plus : il a l'audace d'écrire aux Juifs captifs à Babylone, pour les consoler et les exhorter à garder la loi du Seigneur. Ces malheureux, dont on l'accuse d'avoir causé les maux, écoutent ses paroles avec respect, bien loin de le regarder comme *un traître ;* ils se

repentent et pleurent de n'avoir pas suivi ses avis (Baruch. I et VI). Il était réservé aux incrédules de nos jours de découvrir ses *perfidies* et ses *trahisons*, après deux mille et cinq cents ans.

EZÉCHIEL.

NOTE I.

Authenticité des prophéties d'Ezéchiel.

Les prophéties d'Ezéchiel ont trait non-seulement à la captivité et à la délivrance des Juifs, mais encore au règne du Messie, à la vocation des gentils, aux combats et aux victoires de l'Eglise, et à la ruine de ses ennemis. Il prophétisa pendant 20 ans. Dieu ordonna à Ezéchiel plusieurs actions symboliques qui ont fourni des plaisanteries sacriléges et dégoûtantes aux incrédules modernes, et surtout à Voltaire. Ces symboles représentaient dans sa personne les misères du peuple, ou les sentimens de Dieu à l'égard de ce peuple. *Vous deviendrez muet*, lui dit le Seigneur, pour marquer le silence de Dieu à l'égard des Juifs obstinés qui tant de fois avaient mérité ses reproches. L'emblème des cheveux et de la barbe qu'il devait se couper annonçait les différens malheurs dont Dieu affligerait Jérusalem et la Judée. L'ordre de *manger un livre* ne fut peut-être qu'une expression métaphorique que nous employons encore de nos jours, ainsi que les Romains qui appelaient Caton un *dévoreur de livres*. D'ailleurs ce volume ne fut pas présenté réellement à Ezéchiel, mais

en vision. Le chapitre II, d'où ce trait est tiré, commence par ces mots : *Vision de la gloire de Dieu. Je voyais*, continue le prophète, *et voilà qu'une main me présenta un volume, etc.* Nous réfuterons, dans les notes suivantes, les critiques indécentes des incrédules sur quelques autres actions typiques et symboliques de ce prophète.

Ezéchiel a été célébré par Josephe (Antiq. X. c. 6), et cité par l'auteur du livre de l'Ecclésiastique, en ces termes : *Ezéchiel a vu la gloire que Dieu lui représenta dans le char des chérubins* (Eccl. XL. v. 10 et 11) *; il a marqué, sous l'image d'une pluie, ce qui devait arriver aux ennemis de Dieu, et les biens dont il devait combler ceux qui marchaient dans la voie droite.* Le premier de ces traits est tiré du chapitre dixième d'Ezéchiel; le second, du chapitre treizième. Ce livre était donc dès-lors dans le canon des Juifs. Cependant Voltaire dit froidement que *les Juifs firent beaucoup de difficultés pour insérer cette prophétie dans leur canon* (Bibl. expliq.). Il aurait donc fallu citer ceux d'entre les Juifs qui, avant les temps de l'auteur de l'Ecclésiastique, ou même avant ceux de Josephe, s'opposèrent à l'insertion de la prophétie d'Ezéchiel dans le canon des Livres sacrés. L'incrédule avait probablement lu dans Spinosa, ou plutôt dans quelques-uns des plagiaires de cet athée, qu'il est dit dans le Thalmud (*Tract. Theol. Polit. c. II*

et XI) que quelques rabbins proposèrent de supprimer la prophétie d'Ezéchiel, à cause de certains textes qu'ils s'imaginaient être opposés à la loi de Moyse; mais qu'un nommé *Ananias* leur fit voir que ces textes se conciliaient aisément avec la loi, et qu'ils en restèrent là. Il n'était donc pas question alors d'*insérer la prophétie d'Ezéchiel dans le canon*, puisqu'elle y était plus de 1000 ans avant que le Thalmud fût compilé. En supposant véritable le narré des thalmudistes, il s'ensuit seulement que quelques fanatiques ignorans s'imaginèrent, après dix siècles, qu'il fallait retrancher du canon la prophétie d'Ezéchiel; on leur fit voir leur tort, et ils n'eurent rien à répliquer; car que pouvaient les imaginations de quelques novateurs contre la tradition constante de toute la nation?

NOTE II.

Sur le chapitre premier d'Ezéchiel.

Voltaire (Bibl. expliq.) a commencé ses vaines et indécentes objections contre Ezéchiel, par donner une description ridicule des quatre animaux mystérieux dont parle ce prophète au commencement de ses prophéties. Cette description du critique est de nature à étonner les ignorans; mais les personnes instruites savent que

ces figures hiéroglyphiques, qui pourraient aujourd'hui effrayer des femmes et des enfans, étaient très-communes dans la haute antiquité; elles savent que ce fut la voie dont on se servait pour mettre ses pensées par écrit, avant que l'alphabet fût inventé. Voltaire lui-même a été obligé de convenir de cette vérité. *L'usage des Juifs*, dit-il (Traité de la Tolérance), *et de tous les Orientaux, était non-seulement de parler par allégories, mais d'exprimer par des actions singulières les choses qu'ils voulaient signifier. Rien n'était plus naturel; car les hommes n'ayant écrit long-temps leurs pensées qu'en hiéroglyphes, ils devaient prendre l'habitude de parler comme ils écrivaient.* Ainsi les Scythes, suivant Hérodote, envoyèrent à Darius un oiseau, une souris, une grenouille et cinq flèches, pour lui faire comprendre que s'il ne s'enfuyait comme un oiseau, s'il ne se cachait comme une souris ou une grenouille, il périrait par leurs flèches. D'où il s'ensuit que plusieurs actions des prophètes, desquelles les critiques modernes sont choqués, n'avaient rien de ridicule ou d'indécent, et qu'elles ne paraissent telles à leurs yeux que parce qu'ils ne connaissent pas les anciennes mœurs, et qu'ils jugent de tout sans réflexion.

On trouve dans le fragment de Sanchoniaton qu'Eusèbe nous a conservé (*Præp. évang. I. edit. Viger. pag.* 59), et que Voltaire a tant vanté, sans l'entendre, la description d'une

figure qui a beaucoup de ressemblance avec les animaux d'Ezéchiel; et Gemelli, dans la curieuse description qu'il a donnée des ruines situées à 35 milles de Schiras, nommées communément *le palais de Darius*, dit (Recueil de Baron, traduit de l'anglais par Targe. Paris, 1768. tom. IX. pag. 130) qu'on y voit, sur deux pilastres, *des figures de bêtes qui ont des ailes et des têtes d'hommes*.

NOTE III.

Sur le chapitre quatrième d'Ezéchiel.

L'AUTEUR du Dictionnaire philosophique donne toujours, comme des réalités, les visions d'Ezéchiel : « Ezéchiel, dit-il, demeure couché sur » son côté gauche 390 jours, et sur le côté droit » 40 jours, pour signifier les années de la capti- » vité.... il couvre son pain d'excrémens, etc. »

La suite de ces passages prouve évidemment que ce fut *en vision* et non en réalité que ces actions se passèrent. *L'esprit m'enleva*, dit le prophète, il *me mit debout sur mes pieds, et il me dit : Fils de l'homme, renferme-toi dans la maison; voilà des chaînes dont tu seras lié, et tu ne sortiras pas.... Je collerai ta langue à ton palais.... Tu dormiras sur ton côté gauche* 390 *jours, et* 40 *jours sur ton côté droit.... voilà que je t'ai*

entouré de chaînes ; tu ne changeras point de côté, jusqu'à ce que tu aies passé tous les jours que doit durer le siége de ta patrie. C'est donc l'esprit qui enlève le prophète, c'est l'esprit qui lui parle et qui l'enchaîne pour le tenir sur le même côté. Tout cela annonce une vision et non une réalité.

« Il couvre son pain d'excrémens. »

Cette action, liée par la suite du récit avec les précédentes, se passa de même en vision. C'est sur quoi il ne peut y avoir le moindre doute.

Nous nous garderons bien de transcrire les plaisanteries révoltantes répétées par Voltaire dans le *Sermon des cinquante*, dans le *Dictionnaire philosophique*, dans la *Philosophie de l'histoire*, dans les *Questions encyclopédiques*, dans les *contes de Guillaume Vadé*, et enfin dans sa prétendue *Explication de la Bible*, etc., à l'occasion de ce pain qui devait être cuit à un feu fait d'excrémens desséchés. On aurait cru que cet auteur, dont on avait relevé les écarts et les grossièretés sur ce point, aurait eu honte des impertinences et des indécences qu'il s'était permises dans ses accès de rage contre l'Ecriture, accès dont ses partisans mêmes avaient rougi pour lui ; mais non, il a eu, jusque dans ses dernières productions, la misérable petitesse de se déshonorer de plus en plus, en continuant ses sarcasmes sur la figure magnifiquement terrible par laquelle le prophète a peint les horreurs qui menaçaient Jérusalem.

Nous nous contenterons d'effacer les impressions odieuses que cet impie s'est efforcé d'insinuer, et pour cela il suffira d'indiquer le vrai sens du passage. Pour le faire connaître, nous observerons que les mots hébreux qu'il rend par *couvrir son pain d'excrémens* ne signifient que *cuire son pain sous des excrémens desséchés* auxquels on mettait le feu. La coutume d'employer à cet usage les excrémens des animaux, surtout des bœufs, des chameaux, etc., était commune dans les pays pauvres de l'Orient; et les voyageurs modernes nous apprennent qu'elle se conserve encore parmi les Arabes voisins de l'Euphrate, et en d'autres endroits. On étend sur une pierre une pâte sans levain, et épaisse; on la couvre d'excrémens d'animaux; on les allume, et le pain cuit assez promptement sous ces cendres (voyez Pietro della Valle, tom. 1. pag. 304. Thevenot, l. II. pag. 32. M. D'Arvieux, Gemelli Carreri. Voyage autour du monde, tom. 2. pag. 58, 67; tom. 3. pag. 107, 122, 153, 186, 335). On trouve même quelque chose de cet usage en France, en Bretagne et autres provinces. On y ramasse les excrémens des animaux, qu'on fait sécher au soleil en les appliquant contre les murs des maisons, et au défaut d'autres matières combustibles, on les emploie pour chauffer les fours et cuire les alimens.

C'est d'après ces usages qu'on doit se former une idée de l'ordre que Dieu donna à Ezéchiel.

Il voulut que ce prophète fît, pour cuire son pain, du feu non avec la fiente d'animaux, mais avec des excrémens humains dont les plus pauvres ne se trouvaient pas contraints de se servir, pour marquer par là que l'excès de misère où les Juifs se trouveraient réduits en punition de leurs crimes serait tel qu'ils seraient forcés d'employer, pour préparer leur nourriture, ce dont tous les hommes ont horreur. Voici le texte rendu à la lettre :

Et gâteau cuit sous la cendre d'orge mangerez le, et le avec ordure qui sort de l'homme cuirez sous la cendre le à yeux leurs, c'est-à-dire en français : *Vous mangerez un gâteau d'orge, cuit sous la cendre, et vous le cuirez sous la cendre, à leurs yeux, avec de l'ordure qui sort de l'homme.*

Ce n'est donc point *du pain pétri avec cette fiente*, etc., que Dieu ordonne au prophète de manger, comme Voltaire n'a pas rougi de l'avancer et de le répéter, mais du pain cuit sous les cendres et la braise provenues des excrémens humains qu'on aura brûlés; encore faut-il observer que, sur la répugnance qu'Ezéchiel témoigne, Dieu lui accorde de le faire cuire avec des matières moins dégoûtantes.

Quand Voltaire s'est abaissé à cette occasion aux plus fades, aux plus plates bouffonneries, ou il connaissait le sens du texte et l'usage auquel il fait allusion, ou non. S'il ne le connaissait pas,

de quoi se mêlait-il d'interpréter l'Ecriture; s'il le connaissait, quelle bonne foi de se faire un jeu d'imputer, de gaieté de cœur et contre ses lumières, à un homme respecté, des saletés qui révoltent, uniquement pour apprêter à rire à quelques ignorans?

Au reste l'impie a accompli lui-même, en punition de ses dérisions sacriléges, l'oracle humiliant d'Ezéchiel, non pas de la manière dont Dieu l'avait prescrit au prophète, mais de la manière révoltante dont il avait travesti cette action symbolique. Ezéchiel a été vengé, lorsque dans ses derniers momens et dans ses convulsions frénétiques, le blasphémateur de la Bible a porté à sa bouche non pas *en vision*, mais réellement, les ordures qu'il avait supposé avoir été la matière *du déjeûner* du prophète. (Voyez l'ouvrage qui a pour titre *Circonstances de la vie et de la mort de Voltaire.*)

NOTE IV.

Sur les chapitres XVI et XXIII d'Ezéchiel.

Samarie et Jérusalem idolâtres sont représentées par Ezéchiel, sous l'allégorie de deux prostituées. Les incrédules paraissent fort offensés de la liberté avec laquelle cet auteur sacré, et quelques autres parlent de certaines choses que

nous n'osons exprimer que par les circonlocutions les plus ménagées. « Il est à craindre, dit » Voltaire (Traité de la Tolérance), *que ces » peintures naïves ne choquent des esprits faibles;* » et en censurant des tours et des figures qui n'étaient ni indécens ni obscènes dans la langue qui les employait, il les montre dans toute leur *naïveté*, et il se permet des expressions que notre langue relègue dans les halles.

Il lui échappe cependant une réflexion judicieuse, quoiqu'elle le condamne lui-même: « Ces » expressions, ajoute-t-il, qui nous paraissent » libres, ne l'étaient point alors; les termes qui » ne sont point déshonnêtes en hébreu le se» raient dans notre langue. » Le critique ne devait donc faire passer dans notre langue ces expressions hébraïques qu'avec la plus grande circonspection.

Pour prouver que *nos bienséances ne sont pas celles d'autres peuples*, le critique dit encore (Dict. philos.) : « Ces expressions d'Ezéchiel, » qui nous paraissent étranges ne le parurent » point aux Juifs. Il est vrai que la synagogue » ne permettait pas, du temps de S. Jérôme, la » lecture de ce prophète avant trente ans; mais » *c'était parce qu'il dit que le fils ne portera plus » l'iniquité de son père*, en quoi il se trouvait » expressément en contradiction avec Moyse. »

Ce passage nous en rappelle un autre du *Traité de la Tolérance*. « Malgré la contradic-

» tion formelle d'Ezéchiel avec Moyse, le livre
» du prophète n'en fut pas moins reçu dans le
» canon des auteurs inspirés de Dieu. Il est vrai
» que la synagogue n'en permettait pas l'usage
» avant l'âge de trente ans ; *mais c'était de peur*
» *que la jeunesse n'abusât des peintures trop*
» naïves qu'on y trouve.»

Voilà des textes qui s'accordent on ne peut mieux : dans l'un, ce n'était point à cause de la contradiction formelle entre Ezéchiel et Moyse, que cette lecture était défendue, *c'était de peur que la jeunesse n'abusât des peintures trop naïves qu'on y trouve;* dans l'autre, ce n'était point à cause de ces expressions trop libres pour nous, mais non pour les Juifs, *c'était parce qu'Ezéchiel contredisait Moyse.*

Nous avons fait voir dans notre note XXXI sur l'Exode qu'Ezéchiel ne contredit point Moyse; mais qui pourrait prouver qu'un de ces textes ne contredit pas l'autre?

Quant à la synagogue, en défendant de lire avant trente ans le livre d'Ezéchiel, elle eut sans doute raison. Des expressions honnêtes du temps du prophète pouvaient être devenues trop libres dans la suite. On en voit des exemples dans toutes les langues. Qu'on ouvre la Bible de Calvin, combien n'y trouvera-t-on pas d'endroits qui font rougir aujourd'hui? sûrement il ne produisaient pas cet effet lorsque cette version parut, car on se piquait alors de sévérité de mœurs à Genève.

M. Dacier, dans la préface de sa traduction de Plutarque, observe que *le Plutarque d'Amyot est dangereux pour les mœurs, en ce qu'il peint les choses d'une manière trop libre et trop naïve, et qu'il s'y trouve quelques termes qui ont aujourd'hui nue signification peu honnête.* Certainement la traduction d'Amyot n'offensait point la pudeur, et ne présentait rien dans son siècle à l'imagination, qui pût la salir.

On voit, par ces exemples, que l'honnêteté ou l'obscénité des expressions est relative aux temps et aux lieux; elle l'est même aux personnes. Les termes les plus libres sont chastes dans la bouche des médecins et des chirurgiens qui ont des mœurs, parce qu'ils ne font point d'impression sur eux.

Quant aux philosophes incrédules, ils affectent de retracer aux yeux d'un siècle licencieux des tableaux qui n'étaient supportables qu'à l'innocente simplicité des premiers âges. Ils traduisent dans toute leur énergie des passages qu'un lecteur chaste se fait un devoir d'omettre en lisant les Livres saints; ils tournent en ridicule les précautions que prend l'Eglise pour ne les mettre qu'entre les mains de ceux qu'elle juge incapables d'en abuser : ensuite ils s'autorisent de cette malignité, ou pour déclamer contre nos Livres saints, ou pour écrire *des obscénités* qu'ils leur attribuent.

NOTE

NOTE V.

Sur le chapitre XX d'Ezéchiel.

« Ezéchiel, dit Voltaire (Traité de la Tolé-
» rance), annonce aux Juifs tout le contraire
» de ce que Moyse avait annoncé.... Il va même
» jusqu'à faire dire à Dieu qu'il leur avait donné
» des préceptes qui n'étaient pas bons. »

Si Ezéchiel avait entendu par ces paroles les préceptes et les lois donnés aux Hébreux dans le désert, ces lois, ces préceptes que Moyse appelle *saints*, *excellens*, *admirables*, la contradiction serait formelle en effet. Mais ouvrons le vingtième chapitre d'Ezéchiel, d'où cette objection est tirée, nous y lirons ces paroles : *Je les ai délivrés de l'Egypte*, dit le Seigneur en parlant des Juifs, *je les ai introduits dans le désert, et je leur ai donné mes préceptes, et fait connaître mes jugemens*, dont l'observation fait vivre *ceux qui les pratiquent.... Mais ils m'ont irrité dans le désert; ils n'ont point marché dans mes préceptes, et ils ont rejeté mes jugemens*, dont l'observation fait vivre *ceux qui les pratiquent.... Les enfans m'ont irrité, comme avaient fait leurs pères ; et ils n'ont point marché dans mes préceptes*, dont l'observation fait vivre *ceux qui les pratiquent.*

Ezéchiel ne nie donc point l'excellence des préceptes que Dieu donna aux Israélites dans le désert et dont Moyse vante la bonté. Au contraire, il reconnaît et répète jusqu'à trois fois que *ces préceptes étaient bons et leur observation vivifiante*. Il est donc jusqu'ici parfaitement d'accord avec Moyse.

Mais il ajoute en continuant de faire parler le Seigneur : *J'ai donc levé ma main sur eux*, c'est-à-dire *je leur ai juré que je les répandrais parmi les nations, et que je les disperserais en divers climats, parce qu'ils ont rejeté mes préceptes et tourné leurs yeux vers les idoles de leurs pères. C'est pourquoi je leur ai donné des préceptes qui ne sont pas bons, et des jugemens par lesquels ils ne vivront point; et pour les désoler, et pour leur apprendre que je suis l'Eternel, je les ai souillés dans leurs offrandes, dans ces sacrifices impurs où ils faisaient passer par le feu tous leurs premiers-nés.*

C'est comme si Dieu disait : Parce qu'ils ont rejeté mes statuts et mes préceptes, dont l'observation devait les faire vivre et les rendre heureux, *je leur ai donné*, c'est-à-dire *je les ai laissé suivre* des statuts et des préceptes tout différens. Quels statuts et quels préceptes? les rits cruels et les pratiques détestables des peuples idolâtres, des adorateurs de Baal-Péor, de Moloch, etc., qui brûlaient leurs enfans et se souillaient de mille impuretés en l'honneur de ces

idoles. Voilà *les préceptes qui n'étaient pas* bons, les honteuses et funestes observances auxquelles Dieu avait abandonné les Israélites infidèles et prévaricateurs, pour les punir.

NOTE VI.

Sur les versets 17 et suivans du trente-neuvième chapitre d'Ezéchiel.

« EZÉCHIEL promet aux Juifs, dit Voltaire
» (Traité de la Tolérance), pour les encoura-
» ger, qu'ils mangeront de la chair humaine. »
Et encore, p. 22 des Additions à l'histoire, etc.:
« Le prophète Ezéchiel promet aux Hébreux,
» de la part de Dieu, que s'ils se défendent bien
» contre le roi de Perse, ils auront à manger
» de la chair de cheval et de la chair de ca-
» valier. »

Et encore, Dict. philos. art. *Antropophages :*
« Il faut bien que les Juifs du temps d'Ezéchiel
» fussent dans l'usage de manger de la chair
» humaine, puisqu'il leur prédit, chapitre 39,
» que s'ils se défendent bien contre le roi de
» Perse, ils mangeront non-seulement les che-
» vaux, mais encore les cavaliers et les autres
» guerriers. Cela est positif. »

Céla est du moins répété bien des fois dans les écrits de Voltaire, non en passant et en

plaisantant, mais dans des écrits sérieux. Qui aurait pu croire qu'un *philosophe ennemi des préjugés*, que le *premier historien de sa nation* eût *insulté à la vérité et à ses lecteurs*, jusqu'au point d'accuser une nation entière d'être *antropophage*, sans autre fondement que des calomnies grossières et des citations fausses? C'est cependant un fait évident, et dont la démonstration saute aux yeux de quiconque voudra lire le chapitre trente-neuvième d'Ezéchiel.

Fils de l'homme, prophétise contre Gog, et dis-lui : Voici ce que dit le Seigneur : Je t'amènerai des contrées de l'aquilon.... Tu tomberas sur ces montagnes, toi, tes bataillons et tous les peuples qui sont avec toi.... Toi donc, fils de l'homme, écoute ce que t'ordonne le Seigneur. Dis aux bêtes sauvages, aux oiseaux de proie et à tous les animaux carnaciers : Venez, hâtez-vous, accourez aux nombreuses victimes que je vas immoler pour vous sur les montagnes d'Israël ; vous mangerez la chair des braves et vous boirez le sang des princes de la terre, vous vous repaîtrez de leur graisse, vous vous enivrerez de leur sang, et vous serez rassasiés à ma table de la chair du cheval, du cavalier belliqueux et de tous leurs guerriers, dit le Seigneur.

On voit dans ce texte une apostrophe qui d'un bout à l'autre est adressée aux oiseaux, aux bêtes carnacières et nullement aux Juifs.

Que dit à ceci le critique? « On a cru (Bibl.

» expl.) que la promesse de manger la chair
» des guerriers, et de boire le sang des princes,
» était faite pour les oiseaux; et que la seconde,
» de manger le cheval et le cavalier, était faite
» pour les guerriers juifs. »

Qu'en pensez-vous, lecteur attentif? Y a-t-il dans ce texte que nous avons rapporté en son entier deux promesses différentes dont l'une ne regarde que les oiseaux, et dont l'autre soit adressée aux Juifs?

« On a cru. »

Personne n'a pu *le croire*, sans renverser toutes les règles de la grammaire et du bon sens. Aussi aucun commentateur, non, pas *un seul*, à moins qu'on ne compte le critique parmi les commentateurs, n'a fait une bévue si grossière que de prendre des oiseaux de proie pour des Juifs.

« Mais, ajoute-t-il (*ibid.*), Dieu pouvait
» dire aux Juifs qu'ils traiteraient un jour les
» Scythes, comme les Scythes les avaient trai-
» tés. »

Il n'est pas question de ce que *Dieu eût pu dire*, mais de ce qu'il a dit: y a-t-il rien, encore une fois, dans le passage d'Ezéchiel qui ressemble à ce qu'on lui fait dire?

« Le Seigneur pouvait bien dire aux Juifs:
» Vous saurez que je suis le Seigneur; mais il
» ne pouvait pas le dire aux quadrupèdes et aux
» oiseaux qui n'en ont jamais rien su. »

Ce dernier trait de mauvaise foi achève de confondre l'incrédule ; car le prophète qui a employé la seconde personne tant que son discours a eu les oiseaux pour objet, *venez.... vous mangerez.... vous vous rassasierez*, en change tout à coup, et emploie la troisième personne dès qu'il parle des hommes : *J'établirai ma gloire parmi les nations ; elles connaîtront ma puissance ; et dans ce jour-là la maison d'Israël saura que je suis le Seigneur.*

DANIEL.

NOTE I.

Authenticité des prophéties et du livre de Daniel.

Nous avons beaucoup de témoins qui déposent sur l'authenticité du livre de Daniel. D'abord c'est la synagogue ancienne et moderne qui a toujours admis ce livre comme étant de l'auteur dont il porte le nom. L'historien Josephe, après avoir rapporté (Antiq. X, c. 12) la vision *des quatre bêtes* que Voltaire prétend être *interpolée*, dit : « Tous ces malheurs fondirent sur » notre nation sous le règne d'Antiochus, *comme » Daniel l'avait prédit long-temps auparavant ; »* il a parlé aussi de la puissance des Romains » et de leur empire, *et il a prédit les maux dont » ils devaient accabler notre nation. Tous les » écrits que Daniel nous a laissés se lisent encore aujourd'hui dans nos assemblées et nous » sont de sûrs garans que Dieu lui a parlé.* »

Le même historien dit ailleurs (l. XI, c. 8) que Jaddus ayant reçu Alexandre à Jérusalem lui montra le livre de Daniel, où il était dit qu'un Grec surmonterait les Perses. Voltaire (Philos. de l'hist. chap. XLVI) accuse à ce sujet Josephe *d'un mensonge insigne*. Nous ne pouvons nous dispenser de réfuter l'incrédule,

moins pour justifier le récit de Josephe que pour établir l'authenticité des prophéties de Daniel.

Il conste par les dates précises de ses prophéties qu'elles ont été écrites pendant le temps de la captivité. Porphyre, qui ne pouvait nier qu'elles n'eussent été exactement accomplies, s'avisa, pour éluder la démonstration qui en résultait en faveur de la religion, de soutenir qu'elles avaient été fabriquées après la persécution d'Antiochus-Epiphanes, qui s'y trouve clairement prédite. L'écrit dans lequel Porphyre débitait cette imagination n'existe plus, non plus que les réfutations qu'en firent aussitôt Methodius, Eusèbe et Apollinaire ; mais S. Jérôme nous apprend (*Proœmium in Daniel*) que l'exactitude avec laquelle s'était accomplie la prophétie de Daniel touchant Antiochus-Epiphanes était la principale raison que le philosophe payen alléguait contre l'authenticité des écrits du prophète ; c'est-à-dire, selon ce critique et Spinosa qui l'a suivi, qu'il ne peut y avoir de vraie prophétie, et que Dieu ne peut révéler l'avenir aux hommes, ce qui est une absurdité, comme nous l'avons prouvé au commencement de nos observations préliminaires sur les prophéties ; c'est-à-dire encore que celle de Daniel est si claire que l'auteur *semble avoir vu*, suivant l'expression de Voltaire (Bibl. expliq.), *les évènemens qu'il prédit*.

Remarquons cet aveu ; car si le livre de Da-

niel est véritablement l'ouvrage de ce prophète, il sera constant qu'il y a eu chez les Juifs des hommes inspirés de Dieu qui ont prédit l'avenir, et que Daniel a été de ce nombre. Or le livre de Daniel existait avant la persécution d'Antiochus, puisque Matathias qui prit le premier les armes contre ce prince citait ce livre à ses fils. *La foi*, leur disait-il (I. Mach. II, v. 59) *a délivré Ananie*, *Azarie et Misaël des feux de la fournaise : Daniel a mérité par son innocence d'être délivré de la gueule des lions.* Que l'on nous montre ces deux traits d'histoire ailleurs que dans le livre de Daniel? Le même auteur parle (*ibid. chap. I*, *v.* 57) de *l'idole abominable de la désolation*, érigée par Antiochus, et que Daniel seul a prédite. Ezéchiel, contemporain de Daniel, parle de lui en deux endroits (XIV. v. 14 et 20, XXVIII. v. 3). Le livre de Daniel existait donc plus de trois siècles avant Antiochus-Epiphanes, puisque son auteur a été célébré par un prophète son contemporain, à cause *de sa sagesse* qui pénétrait ce qui était caché au reste des hommes. J. C. même a cité (Matth. XXVI) le chapitre neuvième de Daniel. Remarquez que nous ne citons point ici le Sauveur comme *Dieu-homme* envoyé pour instruire les hommes, mais seulement comme témoin d'un fait avéré dans son siècle, et qui n'était contesté de personne.

Enfin ce qui suffirait seul pour décider la

question contre Porphyre, c'est que, comme nous l'avons déjà dit, le livre de Daniel a toujours été compris dans le canon des Juifs, dans lequel n'ont été admis que les livres écrits avant le règne d'Alexandre. Ce fait est reconnu non-seulement par Josephe (*contre Appion*), par la tradition de tous les docteurs juifs, mais encore par l'exemple du premier livre des Machabées et du livre de l'Ecclésiastique. Ces livres quoique écrits d'abord en hébreu et respectés par la nation juive n'ont cependant jamais trouvé place dans leur canon, par cette raison qu'ils avaient été composés depuis que ce canon avait été arrêté. En voilà plus qu'il ne faut pour répondre à Porphyre. Ecoutons cependant ce que disait encore cet ennemi de la révélation : « Il prétendait que les évènemens postérieurs au » règne d'Antiochus-Epiphanes n'étaient pas » prédits avec la même clarté, et qu'on remarquait dans cette partie du livre de Daniel, » non-seulement des obscurités, mais même des » faussetés. »

Des faussetés, nous le nions : qui que ce soit ne l'a prouvé et ne le prouvera jamais. *Des obscurités*, il y en a sans doute, même dans les prédictions qui ont la persécution d'Antiochus pour objet. *La prophétie*, dit S. Pierre (II. *Petr.* I, v. 19), *est une lampe qui luit dans un lieu ténébreux*. Sa lumière qui luit dans la nuit des siècles n'en bannit pas toute l'obscurité ; il suffit

pour les desseins de Dieu que ses rayons échappés à travers les ombres dirigent sûrement les pas de ceux qui ne s'obstinent point à fermer les yeux. Nous avons vu que les prophéties de Daniel, touchant la venue, le ministère, la mort du Messie, et celles qui annoncent l'établissement de son règne, ne sont ni moins précises ni moins exactement accomplies que celles qui regardent Alexandre et ses premiers successeurs jusqu'à Antiochus-Epiphanes.

Revenons à Voltaire et voyons ce qu'il objecte au récit de Josephe. Voici la plus considérable de ses objections : « Alexandre, dit-il (Philos. » de l'hist. XLVI), après le siége de Tyr, ayant » intérêt de s'emparer promptement de Péluse, » fit une marche forcée pour surprendre Gaza ; » il alla de Gaza à Péluse en sept jours. »

Voltaire a jugé à propos de dissimuler que Alexandre demeura deux mois devant Gaza qui n'est qu'à une vingtaine de lieues de Jérusalem. Là-dessus, il représente comme une supposition absurde et ridicule celle qu'il attribue à Josephe, qu'*Alexandre, après le siége de Tyr, se détourna de cinq ou six journées de chemin pour aller voir Jérusalem*.

On aurait lieu de s'attendre qu'un critique, qui fait un chapitre exprès *sur un mensonge de Flavien Josephe*, se piquerait au moins dans ce chapitre de n'en pas imposer sur les choses les plus notoires. Est-il donc vrai qu'en partant

de Tyr, pour se rendre à Gaza, Alexandre ne pouvait passer par Jérusalem sans se détourner de cinq ou six journées de chemin ? La route de Tyr à Gaza, en droiture, passe entre Joppé et Jérusalem. Ces deux villes ne sont éloignées l'une de l'autre que d'une grande journée ; par conséquent Alexandre, devant nécessairement passer par le territoire qui est entre ces deux villes, n'avait à se détourner tout au plus que d'*un jour* pour se rendre à Jérusalem, non pas simplement *pour la voir*, comme dit le critique, mais pour s'assurer chemin faisant d'une place importante qui pouvait lui couper la communication par terre, entre la Syrie dont il venait de se rendre maître, et l'Egypte dont il méditait la conquête. Il n'y a donc rien de *si absurde* dans le passage d'Alexandre par Jérusalem.

Voici deux autres objections : « Josephe » nomme *Jaddus* le grand-prêtre qui reçut » Alexandre : y eut-il jamais un prêtre juif » dont le nom finît en *us* ? Le conquérant re- » connut le nom de Dieu écrit en hébreu sur » la tiare du pontife : Alexandre savait-il » l'hébreu ? »

Josephe écrivant en grec a donné une terminaison en *us*, en *os* et en *ous* au nom hébreu *Joad* ou *Jeddoah*. Quant aux caractères hébreux gravés sur la tiare du grand-prêtre, soit qu'ils fussent chaldéens, soit qu'ils fussent phéniciens, serait-il surprenant qu'Alexandre qui, dès sa

première jeunesse avait formé le projet de conquérir l'Asie, et qui avait eu pour précepteur Aristote, savant versé dans la littérature orientale, puisqu'il avait voyagé dans ces régions pour s'instruire, eût pris quelque connaissance des caractères orientaux? Les sept mois que ce conquérant passa devant Tyr lui donnèrent plus de loisir qu'il n'en fallait à un tel génie, pour se mettre au fait des mœurs des peuples auxquels il faisait la guerre, et pour prendre quelque notion de leur langue et des caractères dont ils se servaient.

Nous avons encore quelques observations à faire sur l'authenticité des écrits de Daniel, auxquelles les incrédules ne répondront jamais. Selon les remarques astronomiques de M. de Loys de Cheseaux sur le livre de Daniel, il faut, ou que ce prophète ait été l'un des plus habiles astronomes qui aient jamais existé, ou qu'il ait été divinement inspiré pour trouver les cycles parfaits qu'il a indiqués. Nous ne rendrons pas compte des découvertes sublimes de ce savant sur les prophéties de Daniel. Ce genre n'est pas de notre compétence; les astronomes seuls peuvent en juger. Il serait à souhaiter sans doute que tout le monde pût saisir tous les admirables caractères de grandeur et de divinité, qui rendent nos saints Livres si respectables; mais au moins nous ne pourrons douter de la découverte de M. de Cheseaux, ni la traiter de chimère, en

voyant les témoignages que lui ont rendus les savans les plus consommés dans les secrets de la haute astronomie.

« Il n'y a pas moyen, écrivait l'illustre Mairan » à ce jeune astronome, de disconvenir des vé- » rités et des découvertes qui sont prouvées » dans votre dissertation ; mais je ne puis com- » prendre comment et pourquoi elles sont aussi » réellement renfermées dans l'Ecriture sainte.» Il admira et ne contesta rien.

M. Cassini en a parlé comme M. de Mairan ; il déclara avoir trouvé toutes ses méthodes pour le calcul des mouvemens du soleil et de la lune, *déduites du cycle de Daniel*, et de l'arrivée des équinoxes et du solstice au méridien de *Jérusalem*, très-démontrées et parfaitement conformes à l'astronomie la plus exacte.

« On sait, dit M. Bonnet (Recherches phi- » losophiques sur les preuves du christianisme, » pag. 334, édit. de 1770, et 336, édit. de 1771), » que les prophéties de Daniel sont celles qui » exercent le plus la sagacité et le savoir des » plus habiles interprètes, je pourrais ajouter » des plus profonds astronomes ; car j'en con- » nais un.... qui avait fait dans ces admirables » prophéties des découvertes *astronomiques* qui » avaient étonné deux des premiers astronomes » de notre siècle, MM. de Mairan et Cassini.... » Eût-on soupçonné que l'étude d'un prophète » enrichirait l'astronomie transcendante, et

» qu'elle nous vaudrait, sur certains points dif-
» ficiles de cette belle science, un degré de pré-
» cision fort supérieur à celui que le calcul avait
» donné jusqu'alors. »

Nous n'en dirons pas davantage sur ce sujet, et nous finirons cet article par les paroles religieuses de M. de Cheseaux, en terminant ses remarques astronomiques ou plutôt sa démonstration *du cycle parfait* qu'on avait inutilement cherché pendant tant de siècles, et qui cependant était écrit en quelque sorte depuis 2300 ans dans Daniel (XII. v. 7, 11, 12). « Entre plu-
» sieurs milliers d'années différentes, le Créateur
» a choisi précisément celle-là (celle de la mort
» de J. C.), pour l'accomplissement de ses ora-
» cles ; il a choisi entre un nombre infini de
» périodes et d'intervalles d'années les deux
» seuls nombres ronds qui fussent cycliques,
» et qui le fussent de manière que leur diffé-
» rence fût elle-même un cycle *parfait*, et
» l'unique. Pourrait-on à tant de trait réunis
» méconnaître dans *l'auteur* de ces anciens et
» respectables livres *le Créateur du ciel et des*
» *choses qui y sont*, *de la terre et de ce qu'elle*
» *renferme*, *de la mer et de ce qu'elle contient?* »

M. de Gebelin (Dissert. sur l'histoire orientale, pag. 34 et suiv.) a donné une chronologie exacte de la prophétie de Daniel ; il a fait voir que le livre de ce prophète, non plus que ceux d'Ezéchiel et de Jérémie, ne peuvent pas être

des livres supposés ; il a très-bien concilié la narration de ces prophètes avec celle des historiens profanes. Ces savantes observations sont d'un tout autre poids que les conjectures frivoles de quelques incrédules superficiels.

Ezéchiel (XXX) prédit que Nabuchodonosor subjuguera Chus, Phut, Lud, tout le Warb, le Chub, la terre d'alliance et l'Egypte. M. de Gebelin prouve que *Chus* est l'Arabie, *Phut* l'Afrique qui est à l'occident de l'Egypte, ou la Cyrénaïque ; *Lud* la Nubie, *Chud* la Maréotide ; que *tout le Warb* sont les côtes occidentales de l'Afrique, et les côtes méridionales de l'Espagne ; qu'en effet Nabuchodonosor a parcouru toutes ces parties du monde en conquérant, après avoir ravagé la Judée et l'Egypte. C'est lui qui fit assiéger Tyr et Jérusalem, qui détruisit le temple et transporta les Juifs dans la Chaldée ; c'est lui qui est l'objet des prophéties de *Daniel*.

NOTE II.

Sur le chapitre second de Daniel.

« Daniel, dit Voltaire (Bibl. expliq.), commence non-seulement par expliquer un songe, » mais encore par deviner quel songe a fait le » roi. Le texte dit que le roi Nabuchodonosor

fut

» fut épouvanté de son rêve, et qu'ensuite il
» l'oublia entièrement ; il assembla tous les
» mages, et leur dit : Je vous ferai tous pendre
» si vous ne m'apprenez ce que j'ai rêvé ; ils lui
» remontrèrent qu'il leur ordonnait une chose
» impossible. Aussitôt le grand Nabuchodonosor
» ordonna qu'on les pendît. Daniel et ses com-
» pagnons allaient être pendus aussi, lorsque
» Daniel leur sauva la vie en devinant le rêve ;
» les critiques osent traiter ce récit de puérilité
» ridicule. »

Un récit est-il ridicule parce qu'il raconte les excès de fureur d'un despote auquel la frayeur avait troublé le cerveau? L'histoire nous fournit bien d'autres exemples encore plus barbares du délire furieux de quelques souverains : Cambyse en Egypte, Alexandre à Persépolis, Hérode à Jéricho, Néron à Rome, plusieurs sultans turcs et indiens, etc. etc. Le trouble dans lequel était Nabuchodonosor l'empêchait de se rappeler les circonstances compliquées d'un songe effrayant. Ce prince, qui ne pouvait souffrir qu'on opposât le moindre mot à ses ordres absolus, accoutumé à compter la vie des hommes pour rien, était capable des excès les plus déraisonnables. Quant au songe dont l'impie parle avec tant d'indécence, il contenait les destinées des quatre empires les plus puissans que l'univers ait vus. Il annonçait de plus le règne éternel du Christ. *Le Dieu du ciel suscitera un royaume qui sera à*

jamais, qui ne sera point détruit, qui ne passera point à un autre peuple, qui brisera tous ces empires et subsistera à jamais, etc. Toutes ces prédictions annoncées dans ce songe mystérieux ont eu leur accomplissement littéral; elles se vérifient encore de nos jours. Ezéchiel les avait en vue, quand il parlait des secrets profonds révélés à Daniel; et Josephe, quand il disait que ce prophète avait annoncé *la puissance des Romains et leur empire.*

NOTE III.

Sur le chapitre troisième de Daniel.

« Vient ensuite, dit toujours Voltaire (*ibid.*),
» l'histoire de la fournaise ardente, dans la-
» quelle Sydrach, Mysac et Abdenago chantè-
» rent; on ne traite pas cette aventure avec plus
» de ménagement. »

Chez les incrédules un miracle est une *aventure*, et le plus sublime cantique d'actions de grâces, dans lequel toutes les créatures sont invitées à louer l'Etre éternel, le Tout-Puissant, *une chanson*. Cette *aventure* était si célèbre, son authenticité était si reconnue que nous avons vu Matathias, ce héros suscité par la Providence pour rétablir son culte, pour venger son peuple de ses cruels et féroces ennemis, la proposer à ses fils comme un fait incontestable, et bien propre à relever et à soutenir leurs espérances.

NOTE IV.

Sur le chapitre quatrième de Daniel.

« Ensuite Nabuchodonosor (Voltaire , *ibid.*)
» est changé en bœuf, et mange du foin pen-
» dant sept ans , après quoi il redevient homme
» et reprend la couronne. »

L'Ecriture dit bien que l'esprit de ce prince fut aliéné; qu'en punition de son orgueil, il fut frappé d'un mal qui lui dérangea le cerveau au point de n'avoir plus les sentimens d'homme, et de n'éprouver que des penchans de brute; qu'on le chassa de son palais, qu'il erra plusieurs années dans les campagnes, qu'il fut exposé à la rosée du ciel, et qu'il vécut comme les bœufs de l'herbe des champs; mais l'Ecriture ne dit nulle part qu'il ait été métamorphosé en bœuf. Elle remarque, au contraire, que *les poils de son corps devinrent comme les plumes des aigles, et que ses ongles s'allongèrent comme les griffes des oiseaux*. Est-ce que les bœufs ont des griffes ? Leur poil ressemble-t-il à des plumes d'aigles ?

Cette métamorphose prétendue était une maladie dont Dieu punit l'orgueil de ce prince. Les médecins en connaissent plusieurs de ce genre. Ils leur donnent les noms de *lycanthropie*, *cy-*

nanthropie, etc., selon que les malades s'imaginent être devenus *loups*, *chiens*, etc. (voyez la Médecine sacrée du savant Méad). La même maladie est arrivée, entr'autres, à un philosophe, suivant le témoignage d'un autre philosophe (*Diogen. Laert. in Heraclit.*). La même manie n'a-t-elle pas pu saisir un monarque? Mégasthène semble avoir eu cet évènement en vue, suivant le fragment de Palaphate d'Abyde, qu'Eusèbe nous a conservé (*Præpos. Evang. l. IX*, *cap.* 41). « Voici, dit cet écrivain,
» ce que j'ai trouvé dans l'histoire d'Assyrie,
» qu'Abydène a écrite :

» Mégasthène assure que Nabuchodonosor
» surpassa Hercule même en valeur, qu'ayant
» pénétré en Libye et en Ibérie, il en trans-
» porta les habitans sur les bords opposés à
» ceux où ils étaient nés; que les Chaldéens
» assurent qu'après ces exploits, ce monarque
» étant monté au haut de son palais, il rendit
» tout d'un coup cet oracle, étant saisi de l'es-
» prit de Dieu : C'est moi, ô Babyloniens, c'est
» Nabuchodonosor qui vous annonce des mal-
» heurs que ni Belus, auteur de votre race, ni
» la reine Beltis, ne pourront persuader aux
» destinées de détourner de dessus vous; un
» mulet viendra de Perse, protégé par vos
» propres génies, il vous chargera d'un joug
» pesant; il sera aidé dans cette pernicieuse
» entreprise, par un Mède que les Assyriens

» se glorifiaient d'avoir pour allié.... En achevant
» ces mots, Nabuchodonosor disparut tout à
» coup. »

Mégasthène écrivait son histoire des Indes, sous le règne du premier successeur d'Alexandre ; Abydène ou Palaphate d'Abyde, disciple d'Aristote, était du même temps. Il était donc constant dans le siècle d'Alexandre, postérieur de 200 ans à Nabuchodonosor, 1.° que ce monarque assyrien avait été instruit par le Ciel même de la destinée de son empire, et de la révolution que Cyrus, aidé de Darius-le-Mède, devait y causer. Voilà donc le songe de Nabuchodonosor, contre lequel les incrédules s'élèvent avec tant d'insolence, et les prédictions faites par Daniel. 2.° Qu'*il disparut tout à coup*, après avoir été saisi d'une agitation qui le mettait hors de lui-même ; voilà l'aliénation de son esprit et sa fuite précipitée dans les bois.

Observons maintenant qu'Antiochus-Epiphanes est postérieur de plus d'un siècle à Mégasthène et à Abydène : donc ce que Daniel raconte de plus incroyable touchant Nabuchodonosor passait, de même que ses prédictions, pour constant chez les *Chaldéens*, et était même connu des Grecs, plus d'un siècle avant Antiochus-Epiphanes.

M. Court de Gebelin a fait de savantes et de curieuses découvertes sur les conquêtes de Nabuchodonosor, dans son *Monde primitif*.

NOTE V.

Sur le cinquième chapitre de Daniel.

« LES critiques (Voltaire, *ibid.*) ne sont pas
» moins hardis sur Balthasar, et sur cette main
» qui va écrivant trois mots en caractères in-
» connus. »

Ces caractères inconnus aux *Chaldéens* ne le furent point à Daniel qui connut sur-le-champ que c'étaient trois mots hébreux écrits en caractères usités chez les Juifs, avant la captivité.

« Nabuchodonosor n'eut d'autre fils qu'Evil-
» mérodach ; Balthasar est inconnu chez tous
» les historiens. »

D'où le critique sait-il que Nabuchodonosor n'ait eu qu'un fils ? Nous ne connaissons aucun écrivain plus voisin de ces temps-là que Daniel et Baruch, contemporains l'un et l'autre de Nabuchodonosor. Mais si le fils de ce prince avait plusieurs noms ; si Daniel lui donne le nom chaldéen ou persan qu'il portait, et que les Grecs aient traduit et défiguré son nom ; si en général les rois d'Assyrie et de Perse étaient nommés différemment par leurs sujets de différentes nations, la langue des Mèdes, des Perses, des Chaldéens, n'étant pas la même, le *Balthasar* de Daniel ne pourrait-il pas être le

même personnage qu'*Evilmérodach* ou Mérodach l'insensé ? Ce même Balthasar ne pourrait-il pas être le même que *Neriglissor* qui avait épousé la fille de Nabuchodonosor ? Enfin ne pourrait-il pas être le même que *Nabonide*, comme le dit Josephe ?

« L'auteur juif fait succéder à Balthasar,
» Darius-le-Mède ; mais ce Darius-le-Mède n'a
» pas plus existé que Balthasar ; c'est Cyaxare
» oncle de Cyrus, que l'auteur transforme en
» Darius-le-Mède. »

L'incrédule est forcé de reconnaître qu'un prince mède, fils d'Astyage et oncle de Cyrus, régna à Babylone avant Cyrus, comme Daniel et Xénophon s'accordent à l'attester. Xénophon nomme ce prince *Cyaxare*, et Daniel l'appelle *Darius-le-Mède*, d'où le critique conclut sa non-existence. Il s'obstine à ne pas reconnaître que ce prince a été connu sous des noms différens ; cependant l'historien Josephe a dit positivement (Antiq. l. X, c. 12) que *ce Darius qui fut fils d'Astyage est nommé autrement par les Grecs.*

NOTE VI.

Sur le chapitre sixième de Daniel.

« L'AUTEUR (Voltaire, *ibid.*) raconte que ce » Darius ayant ordonné qu'on ne priât aucun » dieu pendant trente jours dans tout son em- » pire, et Daniel ayant prié le Dieu des Juifs, » on le fit jeter dans la fosse aux lions. »

Le critique, suivant sa coutume, tronque le récit du prophète, afin de le rendre moins croyable ; il ne dit point que les grands de l'empire, jaloux de la faveur dans laquelle était Daniel, *surprirent* le prince sous prétexte de lui marquer leur dévouement ; il altère cet édit qui portait expressément que *pendant trente jours on n'adresserait aucune supplique à qui que ce fût, dieu ou homme, excepté au roi ;* enfin il dissimule la peine que ressentit le prince d'avoir donné son consentement à cet acte devenu irrévocable, *selon les lois des Perses et des Mèdes*, parce qu'il avait été délibéré dans le conseil de la nation.

Etait - il indigne de Dieu de sauver par un miracle un juste qui ne s'était exposé à la mort que pour lui rendre l'hommage qui lui est dû uniquement ? Etait-il indigne d'un prince qui connaissait la fidélité de son ministre et sa grande

piété de faire retomber sur ses ennemis le sort qu'ils lui avaient préparé, quand il vit que le Ciel même avait pris sa défense, et que le peuple frappé de ce prodige ne laissait plus de sédition à craindre ?

NOTE VII.

Sur les chapitres treizième et quatorzième de Daniel.

« SAINT JÉRÔME, dit Voltaire (Bibl. expliq.), ne » regarde l'histoire de Susanne que comme une » fable rabbinique.... Il n'est guère plus favo- » rable à l'histoire du dragon qu'on nourrissait » dans le temple de Bel.... Il traite de fable le » potage d'Habacuc.... et cet ange qui prend » Habacuc par les cheveux, et qui le transporte » dans l'air à Babylone.... Il montre que ces » aventures ne s'accordent pas avec la chrono- » logie. »

Qui ne croirait, sur cet exposé, que S. Jérôme s'est expliqué décisivement sur les points dont il s'agit? Cependant ce père (Apol. contr. Rufin, l. II) déclare qu'il a simplement rapporté ce que les Juifs objectaient contre les histoires de Susanne et du dragon, *sans développer son propre sentiment.*

Mais si S. Jérôme et quelques autres anciens ont eu des *doutes* sur ces deux endroits du livre

de Daniel, qu'ils ne trouvaient pas dans les exemplaires des Juifs, Origène en a défendu l'authenticité (*Ep. ad Afric.*) avec autant de solidité que de force; il a soutenu que ces deux morceaux étaient autrefois dans l'hébreu, mais que les anciens de la synagogue les en avaient ôtés à cause de l'opprobre que jetait sur eux l'histoire de Susanne. En effet les deux derniers chapitres de Daniel étaient dans la version des 70; ils sont dans l'édition qu'on a donnée à Rome, en 1772, de la traduction de Daniel par les Septante, copiée sur les Tétraples d'Origène; et le manuscrit qui appartenait au cardinal Chigi a plus de 800 ans d'antiquité; Daniel y est tout entier, avec le cantique des trois enfans. Or il a été plus aisé aux anciens de la synagogue de retrancher du texte hébreu, dont ils étaient seuls dépositaires, qu'à un Grec d'interpoler tous les exemplaires de la version des Septante, pour y mettre ces trois fragmens. D'un autre côté, d'où Théodotion, qui était juif, aurait-il tiré ces deux articles qui sont dans sa traduction, s'ils n'eussent pas été de son temps, dans des exemplaires, soit hébreux, soit chaldéens ?

La plus forte objection contre l'authenticité de ces deux chapitres, était le jeu de mots que l'auteur fait sur le nom de deux arbres, et qui ne peut avoir lieu qu'en grec. Il est vrai qu'on ne peut aujourd'hui y montrer la même allusion,

parce que l'hébreu n'existe plus ; mais S. Jérôme (Prolog. sur Daniel) fait voir que l'on pourrait en faire voir une à peu près semblable en latin.

Si l'histoire de Susanne n'est pas dans l'hébreu, dit ailleurs Origène (*Comment. in Matthæum*), *elle est* reçue dans les églises (Voyez S. Cyprien, *Epist.* 4 *et* 56, *de Orat. Dom. et de Exhort. ad martyr.*), Tertullien (*de Idolat. c.* 16. *de Jejun. c.* 7), S. Irenée (*l.* 4. *adversùs Hæreses*, *c.* 11 *et* 44), S. Hilaire (*in Psalm.* 52), Clément d'Alexandrie. (*Strom. c.* 4.)

Il paraît que Jérémie avait en vue l'histoire de Susanne, lorsqu'il disait dans sa lettre aux Juifs transférés à Babylone (Jérém. XXXIX) : *Tous ceux de Juda, qui ont été transférés à Babylone, s'exprimeront ainsi, quand ils voudront maudire : Que Dieu vous traite comme il a traité Sédécias et Achab, que le roi de Babylone a fait brûler à petit feu, parce qu'ils ont commis des abominations au milieu des Israélites, en corrompant les femmes de leurs compatriotes... C'est moi*, dit le Seigneur, *qui suis le témoin et le juge.*

Il est difficile de ne pas reconnaître dans ce texte, le crime et le malheureux sort des vieillards qui attentèrent à la pudeur de Susanne. D'ailleurs le temps et le lieu conviennent ; la prédiction de Jérémie est datée de la première année du règne de Sédécias ; elle prédit aux

captifs de Babylone une scène tragique qui se passera bientôt sous leurs yeux. Daniel pouvait avoir vingt ans, quand Sédécias commença à régner. L'histoire de Susanne arriva peu après. Car cette histoire, qui dans la Vulgate se trouve à la fin du livre de Daniel, était au commencement dans les exemplaires de Théodotion; et le dernier verset du chapitre XIII de Daniel, où il est question de la mort d'Astyage, à qui Cyrus succéda, n'a nul rapport à l'histoire de Susanne; il appartient, de l'aveu de tous les critiques, au chapitre suivant. Le genre de mort que souffrirent les deux juges n'est point exprimé dans le livre de Daniel; mais cette sentence prononcée contr'eux par les Juifs ne put être exécutée que par l'autorité de Nabuchodonosor qui prescrivit le genre de mort que subirent ces deux infâmes; et c'est ce que porte expressément le texte de Jérémie, qui prédisait à ces deux hypocrites ce qui devait bientôt leur arriver. Aussi les rabbins y ont reconnu les calomniateurs de Susanne dont ils tiennent l'*histoire pour véritable*, quoiqu'ils ne la mettent pas au rang des Ecritures canoniques.

Quant à l'histoire du transport d'Habacuc, que Voltaire prétend être *contraire à la chronologie*, elle l'est si peu qu'il n'est pas même nécessaire d'admettre deux prophètes du nom d'*Habacuc*, pour maintenir la vérité du récit de Daniel. En effet la prophétie d'Habacuc ne

porte aucune date. On trouve il est vrai dans le premier chapitre de cette prophétie une invasion des Chaldéens prédite; mais quelle est cette invasion ? Nous croyons que c'est plutôt celle qui arriva sous Jéchonias, que la première qui eut lieu sous Joakim. Le prophète dit que *le nombre des captifs égalera celui des sables de la mer ;* ce qui convient bien mieux à la transmigration de Jéchonias, dans laquelle il ne resta à Jérusalem (IV. *Reg.* XXIV. v. 4) que *les pauvres et les infirmes*, qu'à celle de Joakim, qui fut peu nombreuse. Habacuc, encore jeune, aura fait sa première prédiction vers le commencement de la captivité, et aura été miraculeusement transporté à Babylone, 60 ans après, vers la fin de cette même captivité, comme il est dit dans le dernier chapitre de Daniel. Y a-t-il rien dans tout cela *de contraire à la chronologie ?* Le transport du prophète a été miraculeux sans doute, mais on ne contestera jamais au maître de la nature le pouvoir de faire, quand il le juge à propos, des exceptions aux lois qu'il a imposées lui-même, sans heurter toutes les idées non-seulement religieuses, mais même celles du bon sens et de la saine raison.

NOTE PRÉLIMINAIRE
SUR LES DOUZE PETITS PROPHÈTES,
OU AUTHENTICITÉ DE LEURS ÉCRITS.

On a donné le nóm de *Petits Prophètes* à douze hommes inspirés de Dieu, qui ont prédit divers évènemens, mais dont les écrits et les prophéties sont plus concis, et dont les ouvrages sont plus courts que ceux d'Isaïe, Jérémie, Ezéchiel et Daniel.

Le premier est Osée qui a prophétisé sous les règnes d'Ozias, de Joathan, d'Achaz et d'Ezéchias, rois de Juda, et sous celui de Jéroboam, fils de Joas roi d'Israël (Jéroboam II). Il a été contemporain d'Amos et d'Isaïe. Il a commencé son ministère vers l'an 800 avant l'ère chrétienne, et l'a continué pendant plus de 70 ans, jusque vers l'an 720 de cette ère.

Le style de ce prophète est vif et sententieux; il peint avec énergie l'idolâtrie et les autres crimes des habitans des deux royaumes de Juda et d'Israël ou de Samarie; il annonce le châtiment que Dieu veut en tirer; mais il promet la délivrance de ces deux peuples, et le retour des bontés du Seigneur à leur égard. Nous répondrons en son lieu aux reproches que les incrédules ont faits contre lui et ses prédictions.

Joël est le second des douze petits prophètes. Il paraît qu'il prophétisa dans le royaume de Juda, après la ruine de celui d'Israël. Sa prophétie, qui ne contient que trois chapitres, annonce quatre grands évènemens, savoir : une nuée d'insectes qui devait ravager les campagnes, et produire une famine dans le royaume de Juda. Jérémie parle de cette famine (XIV. v. 1). Une armée d'étrangers qui devait venir et achever de dévaster la Judée ; il est à présumer que c'est l'armée de Nabuchodonosor, qui détruisit le royaume de Juda, et emmena les Juifs à Babylone. Le retour de cette captivité, et les bienfaits dont Dieu voulait ensuite combler son peuple ; enfin la vengeance qu'il tirerait des ennemis d'Israël.

S. Pierre applique à la descente du St-Esprit (Act. II. v. 16) ce que Joël avait dit des faveurs que Dieu voulait accorder à son peuple, et des signes qui devaient paraître à cette occasion dans le ciel et sur la terre. Les interprètes et les commentateurs reconnaissent dans les oracles de Joël plusieurs sens prophétiques. (Voyez la Bible d'Avignon, préface sur Joël, tome XI, pag. 361.)

Amos dit à la tête de sa prophétie qu'il l'écrivait lorsqu'Osias régnait sur Juda, et Jéroboam II, sur le reste d'Israël, deux ans avant le tremblement de terre, qui arriva du temps de ces deux rois. Ce prophète est cité nommément

dans le livre de Tobie (II. v. 5). Jérémie et Aggée ont emprunté de lui quelques traits. (Jérém. XXV. v. 30 et XLIV. v. 11. Agg. II. v. 18.)

Abdias vivait sous le règne d'Ezéchias, vers l'an 726 avant J. C. Il prédit la ruine des Iduméens et le retour de la captivité des Juifs. Sa prédiction se trouve en propres termes dans le quarante-neuvième chapitre de Jérémie, ce qui prouve que ce prophète l'avait sous les yeux quand il écrivait ce chapitre.

L'époque de Jonas est fixée par le quatrième livre des Rois, qui nous apprend (XIV) que *Jonas, fils d'Amathi de Getopher, prophétisa sous le règne de Jéroboam II, et lui prédit le succès de ses armes.* Cette prédiction ne se trouve point dans la prophétie de Jonas, soit qu'elle n'ait été faite que de vive voix, soit que l'écrit qui la contenait soit perdu. Mais on y trouve celle qui est indiquée dans le livre de Tobie (XIV) : *La ruine de Ninive est proche*, disait ce saint homme à son fils, *car il faut que la parole de Dieu s'accomplisse :* le grec porte, *selon que Jonas l'a prédit.* La prophétie de *Jonas* existait lorsque Tobie fut mené en captivité ; mais celle de *Nahum*, qui a aussi prédit la ruine de Ninive, n'existait pas encore.

Michée est cité dans Jérémie (XXVI) en ces termes : *Quelques-uns des seigneurs du pays se levèrent et dirent au peuple : Michée de Morasthi, qui prophétisa au temps d'Ezéchias roi de Juda,*

Juda, dit à tout le peuple : Voici ce que dit le Seigneur des armées : Sion sera labouré comme un champ ; Jérusalem sera réduite en un monceau de pierres, et cette montagne où est la maison du Seigneur deviendra une forêt ; c'est ce que nous lisons dans Michée. Fut-il pour cela condamné à mort ? reprirent ces sénateurs.

Ceci se passa au commencement du règne de Joakim, 88 ans après la mort d'Ezéchias. La prophétie de Michée était donc reconnue dans ce temps-là comme *authentique* par toute la nation.

Nahum ne marque aucune date. Sa prophétie sur la ruine de Ninive en détermine à peu près le temps. Josephe observe (Ant. l. X. c. 6) que *Néchao marchait contre les Mèdes et les Babyloniens qui avaient détruit l'empire des Assyriens,* lorsque Josias vint s'opposer à son passage. Ceci arriva en l'année dernière de Josias. Il y a tout lieu de croire que la révolution causée en Assyrie par les armes des Mèdes et des Babyloniens est du règne de ce prince. Hérodote (l. I) le confirme, en racontant que Cyaxare, fils de Phraorte, qui au commencement de son règne avait mis le siége devant Ninive, s'en rendit maître 28 ans après. Il mourut au commencement du règne de Nabuchodonosor, fils de Nabopolassar, selon le calcul d'Hérodote. Par conséquent la ruine de Ninive, prédite par Nahum, ainsi que par Tobie, est arrivée à la fin du règne

de Josias, et Nahum l'aura prédite sous le règne de Manassès. C'est le sentiment des rabbins, d'après la chronologie des Hébreux.

Habacuc, comme nous l'avons observé dans la note précédente, est probablement le prophète du même nom, dont il est parlé dans le chapitre dernier de Daniel. Il a prédit l'invasion des Chaldéens et leurs ravages, et a dû prophétiser au commencement du règne de Nabuchodonosor à Babylone, et de Joakim à Jérusalem.

La prophétie de Sophonie est datée du règne de Josias. Il a écrit d'un style véhément et assez semblable à celui de Jérémie dont il fut contemporain, et dont il paraît n'être que l'abréviateur.

Voilà donc neuf prophètes qui, depuis l'an 800 avant J. C. jusqu'en l'an 588 qui fut celui de la ruine du temple de Salomon, forment une chaîne non interrompue d'écrivains dont les prédictions authentiques, munies presque toutes de leurs dates, et toutes du nom de leurs auteurs, ont été connues de leurs contemporains, et reçues tant dans leur siècle que dans les générations suivantes. Le livre de Daniel parle d'*Habacuc*, Jérémie cite *Michée*, et rapporte des textes d'*Abdias* et d'*Amos*. Les uns sont cités dans les livres des Rois, les autres dans celui de Tobie, *tous* par l'auteur du livre de l'Ecclésiastique. Il est prouvé par l'histoire que toutes leurs prédictions, tant contre Jérusalem et Samarie, que contre Ninive et Babylone, etc., sont con-

formes à l'évènement, et nous avons prouvé qu'elles lui sont antérieures. Les incrédules n'ont rien trouvé qu'ils pussent opposer à ces faits; tous leurs efforts se sont réduits à lancer, contre quelques-uns de ces prophètes, des sarcasmes que nous réfuterons dans les notes suivantes, après avoir prouvé l'authenticité des trois derniers *petits prophètes* appelés *prophètes du second temple*, parce qu'ils ont vécu lorsque Zorobabel le bâtissait.

Ces prophètes sont *Aggée*, *Zacharie* et *Malachie.* Ils sont fréquemment cités dans le nouveau Testament (Matth. XXI. v. 4. XXVI. v. 31. XXVII. v. 9. XI. v. 10. XVII. v. 10. Marc, XIV. v. 27. XI. v. 2. IX. v. 10. *Joann.* XII. v. 15. XIX. v. 37. *Luc*, VII. v. 27; *ad Hebræos*, XII, etc.). Tous sont compris dans l'éloge que le livre de l'Ecclésiastique fait *des douze* prophètes. Malachie parle, dès le commencement de sa prophétie, du service qui se faisait dans le temple; par conséquent il a prophétisé quelques années au moins après Aggée et Zacharie dont les exhortations animèrent les Juifs à en achever la reconstruction. C'est ce que nous apprend Esdras (l. I. c. 4 et 6), leur contemporain, qui cite expressément leurs prophéties. Elles sont datées, l'une et l'autre, de la seconde année de Darius. Ainsi, à ne considérer même que la certitude historique, il n'est point d'ancien monument dont l'authenticité soit mieux attestée. Zacharie,

l'un d'entr'eux, a marqué par des traits caractéristiques toutes les destinées des Juifs, depuis leur retour de Babylone jusqu'à leur dernière ruine; ils ont tous trois assigné avec précision les temps de l'avènement du Messie, en prédisant les circonstances et les effets de cet avènement. Voyez nos observations préliminaires sur les prophéties qui ont annoncé la venue du Messie.

OSÉE.

NOTE I.

Sur le premier chapitre d'Osée.

« OSÉE, dit Voltaire (Bibl. expliq.), était né
» chez les Samaritains, peu avant la dispersion
» des dix tribus ; par conséquent il était schis-
» matique, à moins que par une grâce parti-
» culière de Dieu il n'ait été attaché au culte de
» Jérusalem. »

Outre que le lieu de la naissance d'Osée n'est pas connu, il est certain que ce prophète s'éleva avec force contre le culte schismatique que Jéroboam avait établi à Bethel qu'il affecte par cette raison de nommer *Bethaven* (Osée IV. v. 15), *maison d'iniquité.* Il commença ses prédictions par dire (I. v. 6), au nom de Dieu : *J'oublierai la maison d'Israël, mais j'aurai compassion de celle de Juda, et je la sauverai.* Et encore : *Les enfans de Juda et ceux d'Israël établiront sur eux un même chef.* Enfin : *Les enfans d'Israël reviendront, ils chercheront le Seigneur leur Dieu, et David leur roi ; et dans les derniers temps, ils reconnaîtront avec une frayeur respectueuse le Seigneur et les grâces qu'il doit leur faire.*

NOTE II.

Sur les versets 2 et 3 du premier chapitre d'Osée.

« Dieu commande à Osée, dit Voltaire (Traité
» de la Tolérance), de prendre une femme de
» fornication et d'en avoir des enfans de forni-
» cation : il veut ensuite que le prophète couche
» avec une femme adultère. Ces commandemens
» scandalisent. Dieu n'a pu ordonner à un pro-
» phète d'être débauché et adultère.... Osée s'en
» alla (Bibl. expliq.) et prit la prostituée Go-
» mer, et l'engrossa. »

Nous renvoyons à la note suivante le reproche fait au prophète d'avoir couché avec *une femme adultère*.

Il y a, dans la première imputation, une infidélité marquée; on supprime du texte le mot *uxorem*, prenez pour *épouse*. Dieu commande à Osée de *prendre une femme*. C'est donc un *mariage* et non une *fornication* qu'il lui ordonne. On substitue au mot *elle conçut* cette expression indécente, *il l'engrossa*, afin de faire passer le mariage du prophète pour une conjonction illicite.

Quand on supposerait que cette femme eût été une prostituée avant son mariage, Osée en l'épousant la retirait du désordre; il n'y avait là

ni *débauche*, ni sujet de *scandale*. Ces mots, *faites-vous des enfans de fornication*, ne sont point dans le texte hébreu qui porte mot à mot: *Allez, prenez pour épouse une prostituée avec les enfans nés de son mauvais commerce, parce que la terre a abandonné le Seigneur pour se livrer à l'adultère.* Il est donc évident que quand même on prendrait tous les termes de ce passage à la rigueur de la lettre, Osée, en exécutant l'ordre du Seigneur, n'aurait point été un *débauché*.

Mais nous ne croyons point qu'il soit ici question d'une femme *prostituée :* nous avons de fortes raisons d'en douter. « Qu'un impie, dit un » savant au docteur Kennicott (cette explica- » tion se trouve dans les principes discutés des » savans PP. capucins de Paris), veuille prou- » ver que le Seigneur non-seulement permet, » mais ordonne le contraire de sa loi, il oppose » avec confiance ce verset d'Osée, et déjà s'ap- » plaudissant de sa victoire, il élève sur ce texte » un trophée à l'impiété et à l'irréligion; mais » le vrai hébraïsant ne s'émeut ni des cris de » triomphe, ni de la sécurité de son adversaire.

» Il examine attentivement le texte : il voit » qu'on y lit à la lettre que le Seigneur dit à » Osée : *Allez, prenez une femme des fornica-* » *tions et des enfans des fornications, parce que* » *la terre en forniquant, a forniqué d'après le* » *Seigneur ;* et d'abord il se rappelle que les » prophètes ne se servent guère d'autres termes

» pour désigner l'idolâtrie que de ceux de *for-*
» *nication* et d'*adultère;* c'est un fait qu'on ne
» peut nier.

» Il fixe ensuite son attention sur ces mots :
» *Parce que la terre se prostitue honteusement*,
» et il raisonne ainsi : Dieu a-t-il donné ordre à
» son prophète d'épouser une prostituée, et Osée
» l'a-t-il exécuté réellement? J'ai peine à le
» croire. Le bon sens et la raison me disent que
» les enfans nés d'un légitime mariage ne peu-
» vent être des enfans de prostitution : ce n'est
» donc ni sur la mère, ni sur les enfans que doit
» tomber l'infamie de cette épithète. Sur qui
» tombera-t-elle donc? sur cette terre qui,
» pour se prostituer aux idoles, quittera l'alliance
» du Seigneur. Or si c'est la terre qui se pros-
» titue, comme dit le prophète lui-même, cette
» femme qu'il va épouser par ordre du Seigneur
» n'est pas une prostituée, mais une femme *de*
» *la terre des prostitutions ;* et les enfans qui lui
» naîtront seront, par la même raison, *des en-*
» *fans nés dans la terre des prostitutions*, c'est-
» à-dire de l'idolâtrie.

» En effet le royaume d'Israël se livrait, de-
» puis près de deux siècles, à la plus monstrueuse
» idolâtrie. Pour les en retirer, le Seigneur fai-
» sait depuis long-temps les plus terribles me-
» naces. Enfin il se sert du ministère d'Osée :
» Allez, lui dit-il, prendre une femme dans ce
» séjour de l'idolâtrie. Le prophète obéit, il se

» marie, il a des enfans, et le Seigneur les » nomme lui-même; il en appelle un, *plus de* » *miséricorde;* un autre, *vous n'êtes plus mon* » *peuple.* Voilà quel était le but du Seigneur, » c'était de tenir sous les yeux de ce peuple in- » grat des enfans dont les noms fussent une » preuve, un souvenir, un monument continuel » et vivant de son indignation, et des malheurs » dont il allait l'accabler. Voilà quelle était la » fin du mariage qu'il ordonnait au prophète de » contracter, et il n'était pas nécessaire, pour » cela, qu'il épousât une prostituée. »

Cette explication est naturelle, et ses preuves très-plausibles. Il n'est donc nullement certain que cette *femme des fornications*, qu'Osée eut ordre d'épouser, ait été une *prostituée.* Mais quand même elle l'aurait été avant son mariage, le prophète aurait pu l'épouser, comme nous l'avons déjà dit, sans avoir été ni *fornicateur* ni *débauché.*

NOTE III.

Sur le verset 1 *du troisième chapitre d'Osée.*

« Dieu, disent les incrédules (Examen impor- » tant, chap. 10. Philos. de l'hist. chap. 43. » Traité sur la Tolérance, chap. 12. Bibl. expl., » etc.), ordonne encore à Osée d'épouser une

» femme adultère, et qui soit aimée d'un » autre. »

Le second commandement que Dieu fait à Osée n'est pas plus répréhensible que le premier. Le prophète achète une femme aimée de son mari, et néanmoins adultère. Dieu ne lui commande point de l'épouser, ni d'avoir commerce avec elle. Le prophète la prend sur le pied d'*esclave* et non d'*épouse*. Il lui dit : *Vous m'attendrez pendant un long temps, vous ne vous prostituerez point, et vous ne vous attacherez à aucun homme ; et je vous attendrai aussi moi-même. Car pendant long-temps les enfans d'Israël demeureront sans roi et sans prince, sans sacrifice et sans autel, sans éphod et sans théraphim. Après cela les enfans d'Israël reviendront, ils chercheront le Seigneur leur Dieu, et David leur roi.*

C'est donc ici une femme que le prophète retire d'une vie licencieuse et criminelle. La preuve en est dans l'objet même que Dieu veut peindre par cette action. La femme aimée de son mari, et néanmoins adultère, est le royaume de Juda; Dieu est son époux. Le prophète qui l'achète représente Nabuchodonosor qui en fait la conquête. Ce prince transporte Juda dans une terre étrangère où il n'a plus de commerce avec son Dieu, n'ayant plus aucun exercice public et solennel de religion; il n'a plus de commerce avec ses idoles. De retour de sa captivité, Juda revient au

Seigneur, et ne le quitte plus pour se prostituer à un culte étranger.

Pour que l'image soit fidèle, il faut que la femme, après avoir long-temps *attendu*, retourne à son premier époux, et non à un autre. Prétendre le contraire, c'est supposer que Dieu est allé directement contre son dessein, en faisant tracer une image infidèle du sort des Juifs qu'il voulait peindre à leurs propres yeux. Ces actions typiques, conformes aux mœurs et aux usages des peuples orientaux, qui sont pour les ignorans une source de difficultés contre l'Ecriture, n'avaient rien qui pût avilir ou dégrader un prophète, quoiqu'elles dussent paraître extraordinaires ; et il fallait bien qu'elles le parussent, pour exciter l'attention et frapper les esprits.

JONAS.

NOTE I.

Sur le second verset du premier chapitre de Jonas.

« VOLTAIRE (Philos de l'hist.) dit que nul prince
» asiatique ne porte un nom en *us*, d'où il
» conclut qu'il n'y a point eu de Ninus fondateur
» de Ninvah que nous appelons *Ninive*. »

Parce qu'aucun prince asiatique ne porta un nom en *us*, s'ensuit-il que ces princes n'aient point existé (voyez notre 1.re note sur Daniel, à la fin)? Le critique ne prévoyait pas sans doute, quand il écrivait cela, qu'il dirait, quelques pages plus bas (Philos. de l'hist.) : *Les Grecs transformèrent tous les noms rudes syriaques, persans, égyptiens ; de Coresh, ils firent Cyrus ; d'Isheth, Oshireth, ils firent Isis et Osiris ; de Moph, ils firent Memphis, et accoutumèrent enfin les barbares à prononcer comme eux.* La principale altération qu'ils firent dans les noms orientaux fut de donner presqu'à tous la terminaison en *os*. Les Latins reçurent ces noms ainsi altérés des Grecs, et changèrent *os* en *us*.

Les historiens profanes assurent que Ninive fut bâtie par Ninus, premier roi des Assyriens; mais Moyse, plus ancien que tous ces écrivains,

nous apprend que la ville qui s'appelait *Ninive* de son temps avait été construite par *Nemrod* ou par *Assur* (le texte hébreu peut recevoir ces deux sens), l'un et l'autre bien antérieurs au *Ninus* que les historiens profanes ont connu.

Il est aisé de concilier ces auteurs avec nos Livres sacrés. Nemrod ou Assur aura bâti quelques habitations d'une grandeur proportionnée au petit nombre d'hommes qui s'attachèrent à lui dans ces premiers temps de la dispersion des peuples. Ninus, qui fonda, bien des siècles après, le premier empire d'Assyrie, trouvant que la situation d'une de ces villes était heureuse, l'embellit et lui donna son nom qui fit oublier celui qu'elle portait auparavant. C'est ainsi que Constantin passe pour fondateur de Constantinople, quoique dans la place où elle est il y ait eu long-temps auparavant une ville nommée Byzance.

Ptolomée nous a conservé le vrai nom de Ninive : il nous apprend qu'elle s'appelait *Ninos* ou *Ninevi*. Ce dernier est le nom asiatique formé de *Nin* et *Evi*, habitation; *Ninevi*, habitation de *Ninus*. *Ninos* est un abrégé de *Ninevi*, avec une terminaison à la grecque.

« Il se peut, continue Voltaire, que la cir-
» conférence de Babylone ait été de 24 de nos
» lieues moyennes; mais qu'un Ninus ait bâti
» sur le Tigre, à quarante lieues seulement de
» Babylone, une ville appelée *Ninive*, d'une

» étendue aussi grande, c'est ce qui ne paraît
» pas croyable. On nous parle de trois puissans
» empires qui subsistaient à la fois : celui de
» Babylone, celui d'Assyrie ou de Ninive, et
» celui de Syrie ou de Damas. La chose est peu
» vraisemblable. C'est comme si l'on disait qu'il
» y avait à la fois, dans une partie de la Gaule,
» trois puissans empires dont les capitales,
» Paris, Soissons et Orléans auraient chacune
» 24 lieues de tour. D'ailleurs, Ninive n'était
» pas bâtie, ou du moins elle était fort peu de
» chose au temps où il est dit que le prophète
» Jonas lui fut député pour l'exhorter à la péni-
» tence, et fut englouti en chemin par un pois-
» son qui le garda trois jours et trois nuits.

» Le prétendu empire d'Assyrie n'existait pas
» même encore dans le temps où l'on place
» Jonas; car il prophétisait, dit-on, sous le melk
» ou roitelet juif Joas ; et Phul, qui est re-
» gardé dans les livres hébreux comme le pre-
» mier roi d'Assyrie, ne régna, selon eux, que
» cinquante-deux ans environ après la mort de
» Joas. C'est ainsi qu'en confrontant toutes les
» dates on trouve partout de la contradiction,
» et on demeure dans l'incertitude. »

Nous ignorons *quelles dates* ce grand chronologiste a confrontées. Le livre de Jonas n'en porte point. Le quatrième livre des Rois nous apprend (XIV. v. 25) que ce prophète vivait du temps de Jéroboam II dont le règne com-

mença quinze ans après la mort de Joas, roi de Juda (v. 24), et dura 41 ans (XV. v. 19.) Nous trouvons, dans le même livre, que Manaham, qui régna au plus tard dix ans après Jéroboam II, était tributaire de Phul, roi d'Assyrie, dont les livres hébreux (Paralip. V. v. 26) ne parlent qu'en cette occasion, sans dire qu'il fut *le premier roi des Assyriens*. Jonas, qui prophétisait sous Jéroboam II, aurait pu, onze ans après, aller à Ninive où, selon le quatrième livre des Rois, régnait ce *Phul* dont la domination s'étendait depuis les bords du Tigre jusqu'aux côtes de la Méditerranée. Ainsi *Ninive*, sa ville capitale, devait être alors grande et puissante, comme elle est représentée dans le livre de Jonas.

Mais puisque l'incrédule ne veut pas s'en rapporter à celui à la voix duquel Ninive tremblante se prosterna dans la poussière, produisons-lui des auteurs profanes.

Hérodote dit (l. I) que *les Assyriens régnèrent sur la haute Asie pendant* 520 *ans, avant la révolte des Mèdes*. Il ajoute que cette défection et celle de plusieurs autres peuples n'empêcha pas que *Ninive*, capitale d'Assyrie, ne se soutînt dans un état de splendeur jusqu'au temps où Cyaxare s'en rendit maître, ce qui arriva, selon Joseph (Ant. X, chap. 6), du temps de Josias, roi de Juda. Suivant donc les calculs d'Hérodote, qui place le commencement de l'empire des Mèdes plus tard qu'aucun

autre historien, la révolte qui affranchit ces peuples du joug des Assyriens n'est postérieure que de cent ans à la mort de Joas, arrivée, selon Petau, en l'an 838 avant l'ère chrétienne. Il y aurait donc au moins 400 ans que Ninive et ses rois donnaient des lois à la haute Asie, lorsque Joas régnait chez les Juifs. *Ninive était donc bâtie alors, et elle n'était pas peu de chose.*

Ctésias, Diodore de Sicile qui l'a suivi en ce point, et qui a été suivi lui-même par la plupart des Grecs et des Latins, donnent une époque bien plus ancienne à la splendeur de Ninive et à la puissance de ses monarques, dont ils font remonter l'empire jusqu'à treize siècles avant la fondation de celui des Mèdes. Tous les savans conviennent aujourd'hui qu'ils ont excédé en ce point, et rejettent le récit de Ctésias, auteur reconnu pour fabuleux. Mais si *Ninive n'eût pas été bâtie, si son empire n'eût pas existé du temps du roitelet juif Joas*, c'est-à-dire 200 ans environ avant sa destruction par Cyaxare, comment Hérodote et Ctésias, si opposés l'un à l'autre dans tout le reste, s'accorderaient-ils entr'eux et avec nos Livres saints à nous représenter Ninive comme une ville puissante non-seulement dans les temps où Jonas a dû prophétiser, mais encore dans des siècles bien antérieurs à sa prédication ? Le philosophe a donc contredit tout à la fois Moyse, Jonas, le qua-

trième livre des rois, Hérodote, Ctésias, Diodore de Sicile, et *tous les auteurs profanes*, sans être en état de leur opposer aucune raison bonne ou mauvaise. C'est ainsi qu'il fouille dans l'antiquité pour y déterrer des vérités ignorées.

Quant à la *grande étendue de Ninive*, il faut observer qu'il se forme presque toujours autour des capitales des grands états des faubourgs qui égalent, qui surpassent même quelquefois ces villes puissantes.

Strabon, en allant du Pont-Euxin en Ethiopie, a vu les ruines de Ninive (l. XI) et les restes de Babylone. Or il nous assure, comme témoin oculaire, que Ninive avait été plus grande que Babylone, et cependant il est certain que Babylone avait près de trois journées de chemin en longueur.

Aristote écrit (*Politic.* l. III, c. 2) que l'on pourrait environner d'un mur tout le Péloponèse; que Babylone est peut-être d'une égale étendue, laquelle ayant été prise par ses ennemis, une partie de cette ville n'en savait encore rien au troisième jour. Elle avait donc trois journées de chemin en longueur.

Aristote ne vivait pas long-temps après la prise de Babylone; il ne pouvait ignorer ce qui était arrivé dans cette ville, lorsque les Perses s'en emparèrent, puisque son élève Alexandre venait d'en faire la conquête.

Lorsque nous disons que Babylone avait en-

viron trois journées de chemin en longueur, nous y comprenons les faubourgs, comme nous les avons compris dans l'étendue de Ninive.

La comparaison que fait Voltaire entre Ninive, Babylone, Damas et Paris, Orléans, Soissons, est entièrement défectueuse. Orléans et Soissons ne sont chacune qu'à une vingtaine de lieues de Paris. Ninive était à près de cent lieues de Babylone, suivant les cartes de M. Liébaux, données en 1729. Elle était voisine de l'Arménie (Strab. l. XII) qui est un des plus beaux pays (Tournefort, tom. III, pag. 191 et suiv.), et des plus fertiles de l'Asie. Babylone était dans la Mésopotamie (Strab. l. XVI. Shaw tome II, page 58), si vantée pour sa fécondité, et près de la Syrie dont le terroir n'est pas moins fertile.

Voltaire suppose ses lecteurs bien ignorans, lorsqu'il met Damas en parallèle avec Ninive et Babylone, et qu'il la fait capitale d'un puissant état. La Syrie alors était partagée en six états dont le royaume de Damas était un.

« Il est écrit dans Jonas (Voltaire, Philos. » de l'hist.) qu'il y avait à Ninive cent vingt » mille enfans nouveaux-nés ; cela supposerait » plus de cinq millions d'habitans, selon le calcul » assez juste de nos dénombremens fondés sur » le nombre des enfans vivans, nés dans la » même année. Or cinq millions d'habitans, dans » une ville qui n'est pas encore bâtie, sont une » chose assez rare. »

Nous avons déjà vu combien est *rare* l'érudition du critique sur l'existence et l'étendue de Ninive. Voici le passage de Jonas qu'il a en vue, quand il a ajouté cette fine plaisanterie : *Vous ne voulez pas* (Jonas IV, v. 11) *que j'épargne la grande ville de Ninive dans laquelle se trouvent plus de* 120,000 *personnes qui ne savent pas discerner entre leur main droite et leur main gauche.* Nous demandons s'il n'y a que les enfans nouveaux-nés qui ignorent la différence qu'il y a entre la droite et la gauche ? Qui ne sait qu'à trois et à quatre ans même les enfans ne connaissent point cette distinction ? Mais fixons l'âge où ils peuvent faire ce discernement, à deux ans. Les 120,000 enfans qui ont un an ou deux ne sont que la dix-huitième partie des habitans d'une ville, suivant le calcul de M. Kerseboom qui donne cette règle (Bibl. raisonn. avril, etc., 1745, art. 10) : *Le nombre présent d'un peuple est d'autant de fois de trente-cinq ames, qu'il y a de naissances vivantes par an parmi ce peuple ;* 120,000 enfans d'un ou de deux ans ne supposent donc que deux millions deux cent mille habitans. Est-il surprenant que dans une ville de trois journées de chemin en longueur il se soit trouvé une pareille quantité d'habitans ? Thèbes d'Egypte avait eu sept cent mille hommes en état de porter les armes (Tacit. Annal. l. XI. c. 19), ce qui donne trois millions cinq cent mille ames, puisque ceux qui sont

propres à la guerre ne font que la cinquième partie d'un peuple. Pékin renferme trois millions d'hommes, selon le P. du Halde, et selon Voltaire (Essai sur l'hist. génér. tom. I, pag. 13), elle renferme environ quatre millions de citoyens.

NOTE II.

Sur les chapitres premier et suivans du livre de Jonas.

« Dieu envoie Jonas, dit Voltaire (Bibl. expl.),
» prêcher dans Ninive ; en quelle langue prê-
» cha-t-il ? »

Sans doute dans la langue du pays, puisque tous les habitans obéirent à sa prédication. La langue de Ninive était l'assyrienne qui diffère peu de l'hébreu.

« Le prophète au lieu d'obéir voulut s'enfuir
» à Tharsis en Cilicie. »

Ces mots, *en Cilicie*, ne sont point de l'Ecriture ; ils sont du critique. Si quelques commentateurs ont cru que Tharsis en cet endroit est la ville de Tarse en Cilicie, d'autres n'en conviennent pas.

« Une horrible tempête survient, et cette
» tempête endort Jonas. »

Il est écrit que pendant la tempête Jonas dormait au fond du vaisseau, mais le critique

rêvait quand il a imaginé que cela voulait dire que *la tempête l'avait endormi.*

« Les mariniers le prient d'invoquer son Dieu » pour apaiser l'orage, et Jonas n'en fait rien. »

Ces derniers mots : *et Jonas n'en fait rien*, sont encore de l'invention du critique ; ils ne sont ni dans le texte original, ni dans aucune version.

« Le Seigneur envoie dans le moment un » grand poisson qui avale Jonas.... Les critiques » incrédules prétendent que tout ceci n'est » qu'une fable prise des fables grecques. »

Ces critiques incrédules raisonnent très-mal 1.° en ce qu'ils supposent que les *fables* ne sont fondées que sur des *fables*, tandis que tout concourt à persuader que les fables portent sur des vérités qu'elles altèrent et qu'elles dénaturent ; 2.° en ce qu'ils ne font pas attention que toutes ces *fables grecques* qu'ils nous opposent sont plus modernes que les Livres saints, et en particulier que celui de *Jonas*. Nous avons fait voir que ce prophète écrivait environ 800 ans avant notre ère. Or Lycophron, dont le récit a quelques traits de ressemblance avec celui de Jonas, écrivait seulement 250 ans avant notre ère, c'est-à-dire cinq siècles et demi après Jonas.

« La baleine qui avait englouti Jonas, disent » d'autres incrédules, le rejeta sur le bord (à » la lettre, *sur le sec*). Cela est impossible ; un

» si prodigieux poisson ne peut approcher du
» rivage assez près pour rejeter un homme
» jusque sur le sec.... D'ailleurs un homme n'a
» pu être avalé par un poisson sans être brisé,
» vivre pendant trois jours et trois nuits dans
» le ventre de cet animal sans être étouffé. Ce
» miracle n'était pas nécessaire ; Dieu pouvait
» convertir autrement les Ninitives. Est-il
» croyable que ce peuple ait ajouté foi à un
» étranger, à un inconnu ? Jonas dut être re-
» gardé comme un insensé. »

Quand il est question d'un miracle opéré par la toute-puissance de Dieu, il est ridicule de demander comment il a pu se faire. L'espèce de poisson qui engloutit Jonas n'est point indiquée dans l'Ecriture. Le texte hébreu porte : *dag gaddol*, grand poisson ; le terme grec *kitos*, et le *cetus* de la Vulgate, sont aussi indéterminés que l'hébreu ; ils signifient en général les plus grands poissons. On a cru communément que celui qui engloutit Jonas était une baleine ; mais il n'y a pas d'apparence : d'après les observations des naturalistes, les savans se sont déterminés pour la *lamie* ou chien marin ; outre que ce poisson *peut venir au bord de la mer*, les naturalistes conviennent unanimement qu'on en trouve dans la Méditerranée, qui sont assez gros pour avaler un homme entier, et ils en citent des exemples. Rondelet (l. III. c. 2) dit qu'on en a vu qui pesaient jusqu'à trente mille livres ; qu'à Nice et

à Marseille on en a pris dans lesquels on a trouvé des hommes entiers, et même tout armés ; et qu'en Saintonge il en a vu un dont la gueule était si grande qu'un homme gros et gras y fût aisément entré : Bochart et Gesner confirment la même chose. Au reste, que le poisson de Jonas ait été une *lamie* ou chien de mer, un requin, ou tout autre monstre marin, cela est fort indifférent. Il n'a pas été plus difficile à Dieu de faire vivre un homme pendant trois jours dans le ventre d'un animal que de faire croître un enfant dans le sein de sa mère. Si nous n'étions pas instruits par expérience de la manière dont un homme ou un animal vient au monde, nous ne pourrions pas nous persuader que cela soit possible. Parce que Dieu pouvait faire autrement, s'ensuit-il que ce que nous voyons n'est pas vrai ?

Le miracle opéré à l'égard de Jonas n'était pas plus *nécessaire* à Dieu que tout autre miracle ; mais il a été très-utile pour donner aux Juifs d'avance un exemple de la résurrection du Messie, pour convaincre l'univers entier du pouvoir de la pénitence, pour prouver l'étendue des miséricordes de Dieu envers tous les peuples et envers tous les hommes sans exception. Ce que disent à Dieu les mariniers en jetant Jonas dans la mer ; les réflexions des Ninivites qui furent dociles à la prédication de Jonas, comme tant de peuples à celle des apôtres (qui n'ont

été regardés comme des *insensés* que par ces hommes superbes que Dieu, en punition de leur orgueil, a abandonnés au plus étrange aveuglement); les reproches que Dieu adresse à son prophète qui se plaignait de l'excès des miséricordes divines, tout cela nous fournit les plus touchantes leçons. Tout cela démontre aux incrédules que Dieu n'a jamais abandonné entièrement aucune nation, qu'il a toujours agréé le culte, les hommages, les prières de tous les peuples lorsqu'ils les lui ont adressés, et qu'ils se sont convertis à lui dans la sincérité de leur cœur.

HABACUC.

NOTE UNIQUE.

Sur le verset 17 du chapitre troisième d'Habacuc.

« Dans les menaces que le prophète Habacuc
» fait aux Juifs de la part de Dieu, dit un incré-
» dule (Doutes manuscrits sur la religion, par
» un anonyme), il dit : Le figuier ne fleurira
» point, les vignes ne pousseront point, etc.
» Or la première de ces menaces est ridicule,
» puisque le figuier ne fleurit jamais, en quelque
» contrée que ce soit. »

Le terme hébreu a deux sens, il signifie *porter du fruit*, et *fleurir*. On doit donc prendre ce terme dans le sens que demande la suite du discours. Le prophète parle du fruit de l'olivier, du fruit des campagnes, du germe ou de la première production du fruit de la vigne.

Aussi les Septante ont traduit, *n'apportera point de fruits*. Les anciennes versions syriaque, arabique, l'ancienne Vulgate, le manuscrit de S. Germain, le Bréviaire mosarabique, le Psautier de Sorbonne, etc. ; S. Cyprien, dans sa lettre à Démétrius, pag. 222 ; S. Augustin (*l. XVIII. de Civit. Dei, colonn.* 515); l'auteur des Promesses dans S. Prosper (pag. 188), S. Jérôme lui-même

dans son commentaire sur Habacuc (tom. III, p. 1640) ; tous, au lieu de cette expression *ne fleurira point*, ont traduit : *Le figuier ne produira point ou ne portera point de fruits.*

ZACHARIE.

NOTE UNIQUE.

Sur le verset 15 *du chapitre premier de Zacharie.*

Le Seigneur, lassé des crimes et des idolâtries des Israélites, leur fait par la bouche de ses prophètes les reproches les plus sanglans et les menaces les plus terribles : *Je vous ferai moi-même la guerre, et vous perdrai avec une main étendue et avec un bras fort, et dans toute l'effusion de ma fureur, de mon indignation et de ma colère* (Jérém. VI. v. 19. XXI. v. 6, 7. IX. v. 16, 22. XV. v. 3, 4, 5, etc.). Il dit qu'il les fera périr par le glaive, par les dents des bêtes féroces, par la peste et par la famine. (Ezéch. V, XIV, XV, XVI, etc.)

Ces menaces ne furent pas vaines. Les Juifs éprouvèrent tous ces fléaux, quand Nabuchodonosor s'empara de la Judée. Un petit nombre échappa à ces calamités, et fut conduit chargé de chaînes à Babylone.

Mais Zacharie n'est-il pas en contradiction manifeste avec les prophètes qui avaient annoncé les vengeances du Seigneur, lorsqu'il fait dire ensuite à Dieu même (Zachar. I. v. 15) : *J'ai conçu une grande indignation contre les nations puissantes qui ont affligé mon peuple avec*

excès , lorsque j'étais seulement un peu *en colère contre lui?*

La surprise que causent ces paroles cessera, si l'on fait attention que ce peuple, contre lequel Dieu dit qu'il n'était qu'*un peu* en colère ; ce peuple qu'il est fâché que les nations aient traité avec trop de cruauté ; que ce peuple n'est sûrement pas ces Juifs incorrigibles qui avaient été les objets de son indignation et de sa fureur, qu'il avait lui-même condamnés à la mort, sur lesquels il avait fait tomber ses plus terribles fléaux : ce sont les faibles restes de Juda qui, moins coupables que les autres, avaient échappé aux malheurs de la nation, comme le Seigneur l'avait prédit; ils formaient alors tout le peuple de Dieu. Comme ils n'étaient pas entièrement innocens, le Seigneur voulait bien les châtier par l'esclavage et l'exil, mais non pas les détruire ; et c'est pour cela qu'il se plaint de leurs vainqueurs qui, les traitant avec une inhumanité barbare, excédaient dans la punition qu'il avait décernée contr'eux.

MACHABÉES.

NOTE I.

Authenticité des deux livres des Machabées.

Le premier livre des Machabées avait été écrit en hébreu, ou plutôt en syro-chaldaïque qui était alors la langue vulgaire dans la Judée. S. Jérôme dit (*in Prolog. Galeato*) qu'il l'avait vu en hébreu; mais il n'en reste que la version grecque. La version latine est plus ancienne que S. Jérôme qui ne l'a pas retouchée. Ce livre contient l'histoire de 40 ans, depuis le commencement du règne d'Antiochus-Epiphanes, jusqu'à la mort du grand-prêtre Simon. Soit qu'il ait été écrit par Jean Hircan, fils de Simon, qui fut aussi grand-prêtre pendant 30 ans, ou par un autre écrivain sous sa direction, l'auteur peut avoir été témoin de tout ce qu'il raconte; à la fin de son livre, il cite pour garant les mémoires du pontificat de Jean Hircan.

Le second livre des Machabées est un abrégé de l'histoire des persécutions exercées contre les Juifs par Epiphanes et par Eupator son fils; histoire composée en cinq livres par un nommé *Jason*, et qui est perdue. Quoique celui-ci raconte les mêmes choses que l'auteur du premier livre, il ne paraît pas qu'ils se soient vus ni

copiés l'un l'autre. Le second a été écrit en grec.

Ces deux livres n'ont point été insérés dans le canon des Juifs ; la raison en est simple. Ce canon ou catalogue était clos 150 ans avant que ces livres existassent. Les chrétiens le suivirent quant aux livres de l'ancien Testament. De là il arriva que les deux livres des Machabées ne furent pas d'abord compris dans les listes des Livres saints, généralement adoptées par les églises chrétiennes ; cependant le plus grand nombre les regardait comme canoniques. L'épître aux Hébreux (XI. v. 35 et suiv.) paraît faire allusion au supplice du saint vieillard Eléazar et des sept frères, rapporté au second livre des Machabées (VI et VII). Le 84.e ou 85.e canon des apôtres, Tertullien, S. Cyprien, Lucifer de Cagliari, S. Hilaire de Poitiers, S. Ambroise, S. Augustin, S. Isidore de Séville, etc., les ont cités comme *Ecriture sainte*. Saint Clément d'Alexandrie, plus ancien que tous ces pères (Strom. V. c. 14, p. 705), cite le second livre des Machabées. Le troisième concile de Carthage en 397, et en dernier lieu celui de Trente, les ont placés parmi les livres canoniques.

Les protestans qui les rejettent, parce qu'ils parlent de la prière pour les morts, et les incrédules auxquels ils déplaisent encore plus, parce qu'ils sont fâchés d'y voir une famille de prêtres féconde en héros, et la nation qu'ils ont tant déprimée défendre sa religion et sa liberté avec

un courage dont il y a peu d'exemples, ont fait beaucoup d'objections contre le second livre, et ont dit peu de choses contre le premier. Ils prétendent que les deux lettres des Juifs de Jérusalem à ceux d'Alexandrie (II. Mach. I et II) sont supposées.

« La date de ces lettres, disent-ils, paraît
» fausse ; elle ne s'accorde pas avec la chrono-
» logie ; la seconde est écrite au nom de Judas
» Machabée, et ce Juif était mort depuis trente-
» six ans. »

D'abord le nom de *Machabée* n'est point ajouté à celui de *Judas* : ce peut donc être un autre Juif de ce même nom. En second lieu, dans les *Mémoires de l'académie des inscriptions* (tom. 43, in-12. pag. 491), il y a une dissertation sur la chronologie de l'histoire *des Machabées*, dans laquelle l'auteur concilie parfaitement toutes les dates qui y sont marquées, soit entr'elles, soit avec les monumens de l'histoire profane, et répond solidement à toutes les difficultés.

« Dans la première de ces lettres la fête de
» la purification et de la dédicace du temple
» (I. v. 9) est nommée fête des tabernacles. »

Ce terme est expliqué au chapitre X, v. 6, où il est dit que cette fête fut célébrée *comme celle des tabernacles*, pendant huit jours.

« On lit (IV. v. 23) que Ménélaüs, qui obtint la
» souveraine sacrificature, était frère de Simon-
» le-Benjamite ; selon Josephe il était frère

» d'Onias et de Jason, et fils de Simon II, par
» conséquent de la race d'Aaron, et de la tribu
» de Lévi. »

Le véritable nom de cet apostat était *Onias* ; il le changea en celui de *Ménélaüs*, à l'exemple de son frère Jason qui, pour captiver la bienveillance d'un prince payen, prit un nom plus agréable à des oreilles grecques (Hist. universelle, édition de Paris, tom. XVI, pag. 100). Nous convenons que dans le texte il y a un mot transposé et un autre omis. Par conséquent cette difficulté se réduit à une faute de copiste.

« Il est parlé (XI. v. 21) d'un mois *Dioscorus*
» ou *Dioscorinthius*, mois inconnu dans le ca-
» lendrier syro-macédonien. »

Le savant auteur de la dissertation dont nous venons de parler a fait voir que *Dioscorou* en grec est la même chose que *Gemini* en latin ; qu'ainsi le mois *Dioscorus* est celui qui commence à l'entrée du soleil dans le signe des gémeaux, le 25 de mai selon notre manière de compter ; c'est le troisième mois du printemps dans l'année syro-macédonienne. Quant au mot *Dioscorinthius*, c'est encore évidemment une faute de copiste.

Nous répondrons dans les notes suivantes aux autres difficultés des incrédules contre les deux livres des Machabées, ou plutôt à toutes les objections que Voltaire a rassemblées, ou qu'il a pu imaginer contre leur histoire.

Ier LIVRE DES MACHABÉES.

NOTE II.

Sur les premiers versets du chapitre premier du premier livre des Machabées.

« Le romanesque auteur, dit Voltaire (Bibl.
» expliq.), commence ses mensonges par dire
» qu'Alexandre partagea ses états avec ses amis
» de son vivant ; cette erreur qui n'a pas besoin
» d'être réfutée fait juger de la science de
» l'écrivain. »

Pour donner une idée juste *de la science* de son critique, nous ferons observer à nos lecteurs qu'il suppose ici que les deux livres des Machabées sont d'un seul et même auteur. Il venait de dire que *le supplice des sept frères et de leur mère n'est qu'un roman ;* nous apprécierons les raisons qu'il en donne dans notre note sur le chapitre VII du second livre, où cette histoire est rapportée. D'après ces raisons il conclut : *Donc l'histoire des prétendus Machabées avec leur mère n'est qu'un roman*. Il continue sur le même ton, en ajoutant tout de suite : *Le romanesque auteur commence ses mensonges*, etc. Il est donc évident qu'il identifie les auteurs des deux livres, ce qui est une bévue insigne et un trait sensible d'une grossière ignorance. Jamais personne avant

lui n'avait attribué ces deux productions à un même auteur. Il suffit d'en faire la lecture pour s'en convaincre. Voyons maintenant quelle est cette erreur *qui n'a pas besoin d'être réfutée*, et *qui fait juger de la science de l'écrivain.* C'est d'avoir dit qu'Alexandre, au lit de la mort, *partagea ses états entre ses principaux officiers.*

Ce sont quelques écrivains protestans qui avaient fait autrefois cette objection qu'il a renouvelée, et que Drusius, qui, en sa qualité de *protestant*, ne reconnaissait point pour canoniques les deux livres des Machabées, avait cependant réfutée victorieusement en disant aux écrivains de son parti qui en étaient les auteurs, que leur accusation en ce point était *injuste et calomnieuse ;* que selon Arrien, le meilleur des historiens d'Alexandre, il y avait une si grande diversité dans les récits des actions et de la mort de ce conquérant, que *jamais on n'avait vu tant d'historiens si peu d'accord.*

En effet Quinte-Curce, qui nie (l. X) ce partage fait du vivant d'Alexandre, reconnaît que quelques auteurs l'ont admis. Diodore de Sicile parle d'un testament de ce conquérant pour le partage de ses états ; et la chronique d'Alexandrie dit expressément que Perdiccas, dans celui auquel il présida, ne fit qu'exécuter les ordres d'Alexandre. Ce prince à la vérité ne voulut pas prendre sur lui de se nommer un successeur, et chargea ses généraux de choisir

le plus digne d'entr'eux ; cela ne l'empêcha point d'assigner à chacun d'eux des départemens dont ils seraient gouverneurs, et c'est ce que le premier livre des Machabées exprime en disant qu'*il distribua son royaume entr'eux*. Ils ne s'en tinrent pas là ; après sa mort ils s'attribuèrent la souveraineté, et couvrirent leur front du diadème : *Imposuerunt sibi diademata post mortem ejus*. Ce n'est donc pas l'auteur du livre des Machabées qui montre ici de l'*ignorance*, mais bien son téméraire censeur.

NOTE III.

Sur le chapitre sixième du premier livre des Machabées.

« ANTIOCHUS, selon les Machabées, dit Voltaire
» qui suppose toujours que les deux livres des
» Machabées sont d'un même auteur, Antiochus
» entre dans Persépolis pour piller la ville et le
» temple... Cette ville appelée par les Grecs *Per-*
» *sépolis* n'existait plus ; son nom véritable était
» *Sestekar*. Si c'était un Juif de Jérusalem qui
» eût écrit les Machabées, il n'eût pas donné
» au séjour des rois de Perse un nom si étran-
» ger ; de là on conclut que ces livres n'ont pu
» être écrits que par un de ces Juifs hellénistes
» d'Alexandrie, qui commençait à vouloir de-
» venir orateur. »

Cette conséquence est fausse par rapport à l'auteur du premier livre. Le tour hébraïque des phrases démontre qu'il a été composé en hébreu ; par conséquent, par *un Juif de Jérusalem.* Nous avons fait voir que S. Jérôme avait eu entre les mains cet original hébreu. Ce n'est pas dans ce premier livre mais dans le second qui a été écrit en grec que la ville dont Antiochus voulut piller le temple est nommée *Persépolis.* Le premier la nomme simplement la cité d'Elymaïde, c'est-à-dire la ville principale d'*Elam ;* nouvelle preuve que les deux livres des Machabées ne sont pas sortis de la même plume.

Quant au nom de la capitale de Perse, ce sont des écrivains arabes et persans, *postérieurs* à l'hégire de Mahomet, qui la nomment *Estekar* et non *Sestekar.* Mais quel fonds peut-on faire sur des auteurs si modernes, par rapport au nom qu'une ville portait dans la haute antiquité ? Mais quand le fait serait vrai, serait-il étonnant que l'auteur du second livre des Machabées qui écrivait en grec eût employé le nom grec Persépolis, plutôt que le nom persan *Estekar ?*

C'est après ce trait d'érudition orientale que le critique ajoute : « Que de raisons en faveur
» des savans et des pères des premiers siècles,
» qui proscrivirent l'histoire des Machabées ! »
Aucun savant, aucun père n'a proscrit l'his-

toire des Machabées ; tous, Juifs et chrétiens, l'ont regardée comme une histoire véritable, quoique tous n'aient pas mis les livres qui la contiennent au rang des livres canoniques.

NOTE IV.

Sur le chapitre huitième du premier livre des Machabées.

« JUDAS Machabée, dit Voltaire (Bibl. expl.),
» lorsqu'il faisait la guerre de caverne en ca-
» verne, dans un coin de la Judée, voulut être
» allié des Romains, ayant appris qu'il y avait
» bien loin un peuple romain, lequel avait sub-
» jugué les Galates. Mais cette nation des Galates
» n'était point encore asservie ; elle ne le fut que
» par Cornélius Scipion. »

Les Galates furent entièrement défaits en l'an 188 avant J. C., par le consul Cneïus Manlius qui établit son quartier dans Ancyre leur capitale. L'an 188 avant notre ère précède de 24 ans celui de la mort d'Antiochus Epiphanes ; Judas Machabée n'envoya ses députés à Rome que deux ans après la mort de ce monarque. Il y avait donc 26 ans que les Galates ou Gallo-Grecs étaient soumis aux Romains, lorsque Judas Machabée rechercha l'amitié de ces puissans républicains.

NOTE V.

Sur le verset 7 du chapitre huitième du premier livre des Machabées.

« L'AUTEUR du premier livre des Machabées » (Volt. Bibl. expliq.) dit qu'Antiochus-le-» Grand, dont Antiochus Epiphanes était fils, » avait été captif des Romains ; c'est une erreur » évidente. »

L'auteur de ce livre n'assure point qu'Antiochus - le - Grand avait été fait prisonnier à la bataille de la Magnésie, mais seulement que le bruit s'en était répandu en Syrie (I. Mach. VIII. v. 1 et 2). Ce bruit paraissait d'autant plus fondé qu'aussitôt après la bataille de Magnésie les Romains se rendirent maîtres de Sardes où Antiochus s'était retiré après sa défaite. Il est vrai que, selon Appien et Tite-Live, ce prince échappa à leur poursuite, et alla rejoindre son fils à Apamée. Il est même vraisemblable que Scipion qui tenait Antiochus dans Sardes favorisa son évasion ; du moins les deux Scipions furent accusés de s'être laissé corrompre par ce prince.

« L'écrivain des Machabées, dit toujours » Voltaire, ajoute que cet Antiochus-le-Grand » céda aux Romains les Indes, la Lydie et la

» Médie ; ceci devient trop fort ; une telle im-
» pertinence est inconcevable ; c'est dommage
» que l'auteur juif n'y ait pas ajouté la Chine
» et le Japon. »

Cela est-il plus inconcevable que ce qu'on lit dans le troisième article du traité d'Antiochus avec les Romains, rapporté par Tite-Live ? *Le roi Antiochus retira ses troupes de toutes les villes, bourgades et châteaux qui sont en delà du mont Taurus jusqu'au fleuve Tanaïs* (Tite-Live, l. XXXVIII, pag. 28. Hist. univ. tom. VI. Hist. des Séleucides, pag. 350, in-4.°, édition d'Amsterd.). Jamais Antiochus n'eut de garnisons dans le voisinage du *Tanaïs*. S'ensuit-il que Tite-Live et les autres historiens sont *des impertinens ?* non certes, il s'ensuit seulement que les copistes de Tite-Live se sont trompés en écrivant le *Tanaïs* au lieu de l'Halys. La même chose est arrivée aux copistes des Machabées ; ils ont mis par erreur les *Mèdes* au lieu des *Myses*, et les *Indiens* au lieu des *Ioniens ;* ainsi en ont jugé deux habiles critiques protestans, Drusius et Grotius, et le ministre Le Cène a trouvé leur correction si bien fondée, que dans sa traduction il a substitué les *Myses* et les *Ioniens* aux Mèdes et aux Indiens. En effet on voit dans Tite-Live qu'après la paix conclue avec Antiochus la *Mysie* et l'*Ionie* furent cédées à Eumène, roi de Pergame.

Après avoir reproché à l'auteur sacré d'avoir

dit qu'on *élit à Rome tous les ans un souverain magistrat, auquel seul on obéit*, Voltaire reprend : « *L'ignorant* ne savait pas même que » Rome eût deux consuls. »

Il ne l'ignorait pas, mais il savait aussi que ces deux consuls commandaient tour à tour, et que chacun d'eux avait son jour pour donner l'ordre quand ils se trouvaient tous deux à l'armée. Le critique aurait dû savoir aussi que la fameuse journée de Cannes ne fut si funeste aux Romains que parce que le consul Térentius Varron était en tour de commander ce jour-là.

NOTE VI.

Sur le chapitre douzième du premier livre des Machabées.

« On voit une autre fanfaronnade, dit Voltaire » (Bibl. expliq.), c'est la prétendue parenté » des Juifs et des Lacédémoniens. L'auteur » suppose qu'un roi de Lacédémone, nommé » Arius, avait écrit au grand-prêtre des Juifs, » Onias III, en ces termes : *Il a été trouvé dans* » *les Ecritures, touchant les Spartiates et les* » *Juifs, qu'ils sont frères, étant tous de la race* » *d'Abraham*... Ce n'est pas la peine de montrer » qu'il n'y eut jamais de roi de Sparte nommé

» *Arius ;* qu'il y eut à la vérité, un *Aretes*, du
» temps d'Onias I, et qu'au temps d'Onias III
» Lacédémone n'avait plus de roi. Ce serait trop
» perdre de temps de montrer qu'Abraham fut
» aussi inconnu dans Sparte et dans Athènes
» que dans Rome. »

Le critique avance ici trois faussetés insignes. La première, *qu'il n'y eut jamais de roi de Sparte nommé Arius*, ou *Aresius*, comme Josephe le nomme. Il y en a eu deux de ce nom, l'un petit-fils de Cléonyme et son successeur (*Pausan. in Lacon. Plutarch. in Pyrrho*), l'autre, fils et successeur d'Acrontus premier. Les historiens nomment le premier *Areus ;* il fut contemporain d'Onias I, et c'est lui qui adressa à ce pontife la lettre mentionnée au chapitre douze du premier livre des Machabées. Jonathas dit dans celle qu'il adressa aux Spartiates *qu'il y avait très-long-temps* qu'un de leurs rois avait écrit à Onias ; en effet *Arius*, premier de ce nom, mourut selon Petau en l'an 265 avant l'ère chrétienne, par conséquent 122 ans avant l'ambassade que Jonathas envoya à Lacédémone.

La seconde fausseté est de faire dire à l'auteur du premier livre des Machabées que *c'était à Onias III qu'Arius, roi de Lacédémone, avait écrit.* Cet auteur dit précisément le contraire, lorsqu'il fait dire à Jonathas qu'il *s'était écoulé bien du temps* depuis que ces lettres du roi avaient été adressées au grand-prêtre Onias,

et qu'elles étaient antérieures (I. Mach. XII. v. 10 et suiv.) aux persécutions que les Juifs avaient souffertes de la part des rois de Syrie. Car il y avait peu de temps qu'Onias III avait été massacré à Antioche, sous le règne d'Antiochus Epiphanes , lorsque Jonathas écrivait ceci aux Lacédémoniens.

La troisième fausseté est qu'*au temps des Machabées le nom d'Abraham était inconnu à Sparte et à Athènes.*

Lorsque l'auteur du premier livre des Machabées citait hautement les lettres des Spartiates et celle de Jonathas, il y avait plus d'un siècle que les livres des Hébreux étaient traduits en grec, et qu'on les lisait publiquement en cette langue à Alexandrie, alors peuplée de Grecs et de Juifs. A qui Voltaire persuadera-t-il que les Grecs de l'Attique et du Péloponèse, qui commerçaient perpétuellement avec ceux d'Egypte et surtout avec Alexandrie, n'eurent aucune connaissance de ces livres tellement estimés des souverains d'Egypte qu'ils les avaient fait traduire pour en enrichir leur bibliothèque ? A qui persuadera - t - il que les Juifs hellénistes, qui étaient en si grand nombre à Alexandrie , les laissaient ignorer à ceux qui parlaient la même langue qu'eux ? Etait - il possible d'avoir la moindre notion des Juifs et de leurs livres, sans connaître Abraham qui y est nommé par-tout? Suivant Nicolas de Damas (Joseph. Antiq. l. I.

c. 7), le nom d'Abraham était célèbre dans tout l'Orient. Hécatée, auteur grec qui vivait sous les premiers Ptolomées, avait écrit l'histoire d'Abraham ; Bérose, Alexandre Polyhistor, Eupolème, Trogue Pompée, Justin, etc., attestent unanimement que tout l'Orient était rempli de la renommée et de la réputation de ce patriarche. Voyez notre note XLII sur la Genèse.

Quant à la parenté des Lacédémoniens et des Juifs, voyez la dissertation sur ce sujet dans la Bible d'Avignon, et l'authenticité des livres tant du nouveau que de l'ancien Testament, démontrée, etc., par M. l'*abbé Clémence*, pag. 60 et suivantes.

II.[E] LIVRE DES MACHABÉES.

NOTE I.

Sur le chapitre troisième du second livre des Machabées.

A l'occasion de la punition exemplaire du sacrilége Héliodore qui entreprit d'enlever le trésor du temple de Jérusalem et les dépôts des particuliers qui y étaient renfermés, Voltaire dit (Bibl. expliq.) : « Ce miracle a paru d'autant » plus *impertinent* que, ni le roi d'Egypte Sesac, » ni le roi de l'Asie Nabuchodonosor, ni Antio- » chus-l'Illustre, ni Ptolémée Soter, ni le grand » Pompée, ni Crassus, ni la reine Cléopâtre, » ni l'empereur Titus, qui tous emportèrent » quelque argent du temple juif, ne furent pas » cependant fouettés par des anges. »

Dire qu'un miracle est *impertinent*, parce qu'il n'est arrivé qu'une fois, c'est le comble de l'impertinence. Dieu punit miraculeusement Héliodore, pour convaincre les Juifs et les payens que ce ne serait nullement par impuissance, mais par un jugement juste et profond, qu'il allait abandonner son temple pendant quelque temps à la profanation que devait en faire l'impie Antiochus. Cette profanation avait été prédite plus de trois siècles avant qu'elle arri-

vât. Le temps qu'elle devait durer était marqué, ainsi que le caractère du prince qui en serait l'auteur. *Il s'élèvera contre le Tout-Puissant*, avait dit Daniel (VII et VIII. v. 11 et suiv.); *il abolira le sacrifice perpétuel et renversera le trône de son sanctuaire.... Ce pouvoir lui est donné à cause des péchés.... La désolation qui doit les expier durera deux mille trois cents jours au bout desquels le sanctuaire sera purifié.... Car les iniquités étant multipliées, un prince sans pudeur et sans retenue, mais en même temps artificieux* (VIII. v. 23 et suiv.), *massacrera le peuple saint, s'élèvera contre le Seigneur des seigneurs ; mais il sera ensuite pulvérisé sans effort.*

La destruction du temple de Salomon avait de même été prédite par Jérémie, plusieurs années avant Nabuchodonosor qui en fut l'instrument. De dessus le seuil du temple, le prophète, élevant sa voix, disait aux Juifs qui s'y rendaient en foule (Jérém. VII. v. 11 et suiv.) : *Allez à Silo où j'avais établi le trône de ma gloire ; voyez ce que j'y ai fait pour punir les crimes de tout Israël. Vous qui les imitez aujourd'hui, sachez que je traiterai ce temple en qui vous mettez votre confiance comme j'ai traité autrefois le sanctuaire de Silo.* Et plus de 600 ans avant que Dieu exécutât, par la main des Romains, l'anathème éternel qui devait venger sur le temple et la nation des Juifs, la mort du

Messie, Daniel avait dit (IX) qu'*au bout d'un temps déterminé un peuple, conduit par son chef, détruirait la ville et le sanctuaire; que l'abomination de la désolation y serait établie, et que la désolation durerait jusqu'à la fin.*

Que les incrédules reconnaissent donc que Dieu a paru aussi grand, aussi adorable quand il a livré son temple aux profanations d'Antiochus, ou à la flamme des Assyriens et des Romains, que lorsqu'il l'a défendu contre l'attentat d'Héliodore.

NOTE II.

Sur le chapitre septième du second livre des Machabées.

« Le supplice des sept frères et de leur mère
» n'est qu'un roman, dit Voltaire (Bibl. expl.).
» 1.° Il n'en est point fait mention dans le pre-
» mier livre qui va bien au delà du règne d'An-
» tiochus Epiphanes. »

Quel critique sensé a jamais rejeté un fait attesté par un historien digne de foi, précisément et uniquement parce qu'un autre n'en a point parlé? L'auteur du premier livre des Machabées ne parle que de ce qui se passa en Judée, au lieu que le second s'étend sur ce qui se passa à Antioche. *Antiochus*, y est-il dit (V. v. 21),

ayant pillé le temple, s'en retourna à Antioche. Ce fut de là qu'il envoya à Jérusalem Appollonius qui y fit le massacre raconté dans tout le reste du chapitre. Ce fut là (à Antioche) qu'il se fit amener les sept frères avec leur mère, et qu'il les fit périr avec une cruauté barbare. Ceci répond d'avance à la seconde objection de Voltaire.

« 2.° L'auteur du second livre, qui rapporte
» le supplice des Machabées, ne dit point en
» quel lieu Antiochus ordonna cette exécution
» barbare, et il l'aurait dit si elle eût été vraie. »

Il a dit, dès le chapitre cinq, qu'Antiochus, *de retour à Antioche*, fit tout ce qu'il raconte jusqu'au chapitre huit, où il revient aux exploits de Judas Machabée. Josephe (livre de l'Empire de la raison sur les sens) dit de même expressément qu'Antiochus fit amener à Antioche les sept frères avec leur mère. Mais quand même le lieu de cette tragédie ne serait pas indiqué, serait-on fondé à la regarder comme une fable?

« 3.° Antiochus était incapable d'une action
» si lâche; *c'était un très-grand prince....* Le
» titre d'*illustre* que l'Asie lui a donné, et que
» la postérité lui a conservé, est une assez bonne
» réponse aux injures que les Juifs ont prodi-
» guées à sa mémoire. »

Les historiens profanes nous apprennent ce que nous devons penser de ce *grand prince.* « Dès la première année de son règne (Hist.

» univ. édit. de Paris, tom. XIV. pag. 171 et
» suiv.), Antiochus prit le surnom d'Epipha-
» nes, c'est-à-dire d'*illustre*, titre qui ne pou-
» vait lui convenir en aucune manière.... Toutes
» les actions de sa vie justifient au contraire
» l'épithète de *méprisable* qui lui a été donnée
» par le prophète (Dan. XI. v. 21). Polype
» *Apud Athenæum*, *l. V. pag.* 193), Philarque
» (*ibid. l. X. p.* 438), Tite-Live (l. XLI), et
» Diodore de Sicile (*In Excerpt. Vales. p.* 304),
» tous auteurs payens, et dont les premiers
» furent ses contemporains, assurent qu'il sor-
» tait souvent de son palais, accompagné seule-
» ment de deux ou trois domestiques, et courait
» avec eux les rues d'Antioche.... Il conversait
» souvent avec les gens de la plus vile populace...
» buvait avec les derniers de ses sujets.... chan-
» tait avec des troupes de jeunes gens, et violait
» toutes les lois de la bienséance.... Il aimait
» le vin, la bonne chère et la débauche... Lors-
» qu'il était pris de vin, il courait souvent dans
» la ville comme un insensé, et jetait l'argent à
» pleines mains dans les rues.... D'autres fois il
» marchait seul, couronné de roses. Si quelqu'un
» était assez hardi pour le suivre, il lui jetait
» des pierres, etc.... On le voyait aussi se bai-
» gner souvent dans les bains publics, avec le
» menu peuple devant qui il commettait mille
» indécences qui le rendaient un objet de mé-
» pris pour les honnêtes gens. On peut juger

maintenant

» maintenant si Antiochus ne méritait pas mieux » le surnom d'*Epimanes* ou d'*Insensé* (Athen. » l. X. pag. 438) que celui d'*Epihanes* ou d'*Il-* » *lustre*. S. Jérôme nous apprend (*in Daniel*. XI. » pag. 37) qu'il était tellement porté à la dé- » bauche qu'il s'y livrait publiquement, mal- » gré la honte qui en rejaillissait sur sa per- » sonne, et qui dégradait la dignité dont il était » revêtu. »

Voilà le portrait tracé, non pas par les Juifs, mais par les payens, de ce *très-grand prince*, de ce roi d'une *générosité sans exemple;* on peut voir dans les auteurs cités ses perfidies, ses autres excès, et l'on jugera si ce persécuteur du peuple de Dieu était *incapable d'une action si lâche* que de faire mourir une femme avec ses sept fils, parce qu'ils refusèrent constamment d'obéir à ses ordres impies.

NOTE III.

Sur le chapitre neuvième du second livre des Machabées.

« DANS le premier livre des Machabées, disent » les incrédules, il est dit (VI) qu'Antiochus » Epiphanes, forcé de lever le siége d'Ely- » maïde, retourna dans la Babylonie; qu'étant » encore en Perse, il apprit que son armée avait

» été défaite dans la Judée; qu'il tomba malade
» de mélancolie et qu'il en mourut. On croit
» que ce fut à Tabis, ville de Perse. Dans le se-
» cond livre (I. v. 13), il est dit au contraire
» qu'il périt dans le temple de Nanée qu'il
» voulait piller; or ce temple était dans la ville
» même d'Elymaïde. Enfin on lit (IX. v. 28)
» qu'Antiochus mourut dans les montagnes, et
» loin de son pays. Voilà une contradiction for-
» melle entre ces deux livres. »

D'abord il est clair qu'il n'y en a point entre la manière dont la mort d'Antiochus est rapportée au chapitre VI du livre premier, et celle dont elle est racontée au chapitre IX du second. Le premier livre ne dit que deux mots de la fin d'Antiochus, et le second en détaille les circonstances. Tous deux représentent ce prince devenu plus furieux par le mauvais succès de ses armes, précipitant sa marche pour regagner Babylone et revenir en Syrie, arrêté dans sa course par une maladie fâcheuse dont l'auteur du second livre développe les circonstances et les progrès que celui du premier n'a point expliqués. Polype s'accorde avec eux en un point important, sur la fin malheureuse de ce méchant prince; il assure qu'il tomba dans une espèce de délire, et qu'il croyait voir des mauvais génies et des spectres hideux qui lui reprochaient sans cesse les mauvaises actions dont il avait souillé le cours de sa vie.

Quant à la difficulté que fait naître le verset trois du chapitre premier du second livre, il y a une solution très-simple. Ce n'est pas *l'auteur de ce livre*, mais les Juifs de Jérusalem qui parlent dans la lettre qu'ils écrivaient à ceux d'Egypte. Cette lettre fut écrite immédiatement après la purification du temple, par conséquent à la première nouvelle que l'on reçut en Judée de la mort d'Antiochus. Or par cette première nouvelle, les Juifs de Jérusalem ne furent pas informés des vraies circonstances de cette mort : on publia d'abord qu'il avait été tué dans le temple de Nanée, à Elymaïde ; mais dans la suite on apprit qu'il était seulement entré dans cette ville, qu'il avait été repoussé par les habitans et forcé de s'enfuir ; qu'il était tombé malade dans les montagnes, à Tabis ou ailleurs, et qu'il y était mort. L'auteur de ce second livre le savait très-bien, puisqu'il le rapporte ; mais comme il voulait copier fidèlement la lettre des Juifs, telle qu'elle était, il n'a pas voulu toucher à la manière dont ils racontaient la mort d'Antiochus, en se réservant d'en rapporter plus exactement les circonstances dans la suite de son histoire. Il n'y a donc ici ni contradiction ni méprise de la part de l'historien, mais un témoignage de sa fidélité.

« Le premier livre de cette histoire, ajoute
» encore Voltaire (Bibl. expliq.), dit qu'Antio-
» chus mourut l'an 189 de l'ère des Séleucides,
» que les Juifs suivaient comme sujets des rois

» de Syrie; et dans le second livre, qui est une
» lettre prétendue écrite de Jérusalem aux hellé-
» nistes d'Alexandrie, l'auteur date de l'an des
» Séleucides 188 : ainsi il parle de la mort d'An-
» tiochus un an avant qu'elle soit arrivée. »

Il y a autant de fautes que de mots dans ce texte. Ce n'est point de l'an 189, mais de l'an 149 que le premier livre des Machabées (VI) date la mort d'Antiochus. Le second livre ne marque point la date de la mort de ce prince, qu'il rapporte au chapitre IX. Mais la lettre d'Antiochus Eupator adressée aux Juifs, qui fait mention de cette mort, est datée du 15 du mois Xantique de l'an 148.

Quant à la date de 188 (II. Mach. I. v. 10), elle n'a aucun rapport avec le décès d'Antiochus; elle appartient à la seconde lettre que les Juifs de Jérusalem écrivirent à ceux d'Egypte long-temps après cet évènement.

Il est faux que le second livre des Machabées *ne soit autre chose que cette lettre*. Ce second livre commence par une lettre, sans date, des Juifs de Jérusalem à ceux d'Egypte. Vient ensuite (II. Mach. I. v. 10) une lettre des Juifs de Jérusalem à Aristobule, datée de l'an 188. Au verset vingtième du second chapitre, commence la préface de l'abréviateur des cinq livres de Jason, et cet abrégé remplit le reste du livre.

Quant à la date de la lettre d'Antiochus Eupator, comparée avec celle de la mort d'Antio-

chus Epiphanes, donnée au premier des Machabées, il faut observer que les Juifs de Jérusalem commençaient leur année au mois Nisan, dans lequel arrivait toujours l'équinoxe du printemps; au lieu qu'Antiochus Eupator, les Grecs d'Antioche, et tous les habitans d'Alexandrie et de la Cyrénaïque, ne comptaient encore que l'an 148; car le mois Xantique, du quinzième jour duquel est datée la lettre d'Eupator, commençait avec la première nouvelle lune du printemps. Antiochus Epiphanes, son père, était mort peu de jours avant l'équinoxe du printemps, lorsque les Juifs de Jérusalem comptaient déjà l'an 149. Antiochus, qui adressa sa lettre aux Juifs, dès qu'il en fut instruit, la data de l'an 148, qui n'était pas encore expiré, suivant le calendrier usité dans ses états. Il est donc encore faux que le second livre des Machabées ait *parlé de la mort d'Antiochus un an avant qu'elle soit arrivée.*

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES SUR LE NOUVEAU TESTAMENT,

OU L'ON RÉFUTE LES OBJECTIONS ET LES DIFFICULTÉS DES INCRÉDULES CONTRE L'AUTHENTICITÉ ET LA VÉRITÉ DE CES DIVINS LIVRES EN GÉNÉRAL.

UNE religion dans laquelle la Divinité se proposait de réunir la pureté de la doctrine à la pureté du culte, et de la faire recevoir à des hommes pleins de préjugés, ne pouvait s'établir que par des moyens extraordinaires; et ces moyens devaient être tels qu'ils pussent convaincre non-seulement les contemporains de son établissement, mais encore toutes les personnes raisonnables qui devaient l'embrasser jusqu'à la fin des siècles. Il fallait qu'elle pût triompher, dans tous les temps, des doutes que l'incrédulité pourrait élever, soit par rapport à sa doctrine, soit à l'égard des faits qui en avaient appuyé la prédication; et ces faits et cette doctrine devaient être attestés aux générations futures par des témoignages irréfragables.

C'est ce que nous avons pleinement pour les faits et les vérités de la religion chétienne. En vain ses ennemis ont renouvelé, contre la per-

sonne adorable de son fondateur, contre sa doctrine, contre ses miracles, contre ses succès, les reproches des Juifs et les calomnies des payens. En vain la plume empoisonnée des déistes, des athées, des pyrrhoniens, a multiplié les blasphèmes avec un acharnement et une fureur dont on ne trouve nulle part des exemples dans les siècles passés. Jean-Jacques Rousseau, incrédule à visage découvert, n'avait cependant proféré le sacré nom de J. C. qu'avec respect; d'autres incrédules couvraient leur irréligion du voile de l'ironie : mais aujourd'hui l'impiété se dispense des moindres ménagemens; elle traite tout de fable; elle noircit tout sans pudeur; elle parle avec le dernier mépris non-seulement de l'ancien et du nouveau Testament, elle outrage la personne même du Sauveur. Un de ses plus fougueux ennemis (le citoyen Dupuis, *Origine de tous les cultes*) convient franchement qu'il n'a composé son gros livre que pour renverser, s'il peut, de fond en comble la religion du Christ, et anéantir même sa personne; il attaque jusqu'à son existence, etc. On ne croirait pas l'esprit humain capable d'un pareil renversement, si on n'avait pas sous les yeux de si étranges assertions, et si on ne les lisait pas vingt fois dans le livre de ce visionnaire (voyez la réfutation de ses folles erreurs, dans l'ouvrage intitulé *La vérité et la sainteté du christianisme vengées*, etc.) Un autre, non moins furieux, a tracé, dans la rage

de son désespoir, le tableau suivant de J. C. et de sa religion. (Histoire critique de Jésus-Christ, préface, pag. X et XI.)

« Nous voyons en lui un législateur obscur » qui, depuis sa mort, s'est acquis une célébrité » à laquelle il n'y a pas lieu de présumer qu'il » ait prétendu de son vivant. Sa religion, desti- » née d'abord uniquement à la populace la plus » vile de la nation la plus abjecte, la plus cré- » dule, la plus stupide de la terre, est devenue » peu à peu la maîtresse des Romains, le flam- » beau des nations, la souveraine absolue des » monarques européens, l'arbitre des destinées » des peuples, la cause de l'amitié ou de la haine » qu'ils se portent, le ciment qui sert à fortifier » leurs alliances ou leurs discordes, le levain » toujours prêt à mettre les esprits en fermen- » tation. En un mot, nous verrons un artisan » enthousiaste, mélancolique, et jongleur mal- » adroit, sortir d'un chantier pour séduire les » gens de sa classe, échouer dans tous ses pro- » jets, être puni comme un perturbateur public, » mourir sur une croix; et cependant après sa » mort devenir le législateur et le Dieu d'un » grand nombre de peuples, et se faire adorer » par des êtres qui se piquent de bon sens. »

Jongleur vous-même, pouvons-nous nous écrier avec raison, après Bergier : *J. C. est maladroit*, et il est venu à bout de ce qu'il avait résolu ! *il a échoué dans tous ses projets*, et ils se

sont accomplis plus parfaitement qu'il ne l'avait prétendu pendant sa vie! *Il ne le prévoyait pas*, et il l'a prédit plus d'une fois! *Il est mort sur une croix*, et il avait dit (*Joann.* XII. v. 32. Matth. XXIV. v. 14) : *Lorsque j'aurai été élevé de la terre, j'attirerai tout à moi; mon Evangile sera prêché par tout le monde!* Il avait voulu éclairer les hommes, et vous avouez que *sa religion est le flambeau des nations!* Il aspirait à être législateur; il est en effet *le législateur et le Dieu d'un grand nombre de peuples!* Il a fait plus que Pythagore, Zénon, Platon et Socrate n'ont pu faire : donc *il est maladroit!* Sa religion n'était *destinée qu'à la populace la plus vile;* elle est néanmoins *la souveraine des monarques et des peuples européens qui se piquent de bon sens!* Elle ne convenait qu'à la nation *la plus stupide;* cependant il n'est point aujourd'hui de nations *éclairées*, sinon les nations chrétiennes! Elle est *la cause de toutes les discordes;* il n'y en a donc point chez les infidèles, et il n'y en avait point autrefois chez les payens! Elle part de la main d'un *artisan de Judée*, et elle a triomphé des erreurs des anciens sages de la Grèce et de Rome, et de la résistance des plus puissans empereurs! Un pareil tableau, placé à la tête d'un livre dont le but est de calomnier J. C. et sa religion, annonce vraiment un auteur *fort adroit.*

Ce qui est encore plus remarquable, c'est que cet impie, après avoir peint les Juifs comme *la*

nation la plus abjecte, la plus crédule, la plus stupide de la terre, a pris ensuite ces mêmes Juifs pour ses maîtres; toutes ses productions sont puisées chez eux, elles sont toutes extraites des écrits du Juif Isaac Orobio, du *Munimen fidei*, et des autres livres des rabbins. Nous répondrons en détail à tous ses blasphèmes. Nous suivrons la même marche que dans l'ancien Testament. Nous commencerons par établir l'authenticité et la vérité des livres du nouveau. Nous ferons voir 1.° qu'ils n'ont pas été supposés; 2.° qu'ils n'ont point été altérés. 3.° Nous démontrerons la vérité des faits qui y sont consignés.

ARTICLE PREMIER.

Authenticité du nouveau Testament.

Nous ne nous arrêterons pas à réfuter ces incrédules qui rejettent toute authenticité de tout livre, nous les abandonnons à leur absurdité, de même que ces pyrrhoniens absolus qui s'obstinent à douter de tout. Il n'y a point d'homme raisonnable qui ne croie fermement, et sans aucun doute, que les poésies d'Homère, de Virgile, les harangues de Démosthène et de Cicéron, les histoires de Tacite et de Tite-Live, les ouvrages de Platon et d'Aristote, l'Alcoran de Mahomet, ne soient véritablement de ces auteurs.

Ce principe posé, nous disons qu'il n'est aucun ouvrage ancien dont l'authenticité soit plus évidemment démontrée que celle du nouveau Testament, et que nous avons en faveur de cette authenticité des preuves et plus multipliées, et plus fortes que celles qu'on peut apporter en faveur de tous les autres livres quelconques.

Pour être parfaitement assuré qu'un livre n'a pas été supposé, et qu'il est véritablement de l'auteur dont il porte le nom, il faut 1.° que tout, dans ce livre, soit conforme aux mœurs, aux usages, à l'histoire du temps et du pays où l'on dit qu'il a été composé. 2.° Qu'il y soit expressément certifié qu'il a été écrit dans ce même temps. 3.° Qu'il ait été alors très-public. 4.° Que dans les temps voisins il ait été généralement attribué à l'auteur dont il porte le nom, qu'il ait été cité par d'autres auteurs contemporains ou peu postérieurs, et qu'une tradition non interrompue et bien constante l'ait toujours attribué à l'auteur. 5.° Que ceux qui avaient intérêt d'en contester l'authenticité en soient convenus. 6.° Qu'aucun autre que l'auteur dont il porte le nom n'ait pu le supposer. 7.° Enfin qu'on ne puisse fixer aucune époque de sa supposition.

Il n'est certainement pas nécessaire, pour être parfaitement assuré de l'authenticité d'un livre, de réunir toutes ces preuves. Si on voulait les exiger toutes, il n'y aurait aucun ouvrage profane de l'antiquité, qu'on pût croire authentique.

Or nous soutenons que les livres du nouveau Testament réunissent tous ces caractères sans exception. Examinons d'abord leur contenu. On n'y voit rien qui ne soit parfaitement conforme aux circonstances personnelles ou locales du temps ou du pays dont ils font mention. Au contraire, l'histoire de l'Evangile et celle des Actes des apôtres sont liées dans beaucoup d'endroits à l'histoire civile, et partout y cadrent parfaitement. Les faits particuliers, les détails se rapportent aux lois, au gouvernement, aux mœurs, aux usages, aux cérémonies religieuses, soit des Juifs, soit des autres peuples. Rien ne donne aucune prise à la critique, comme nous le verrons en répondant aux difficultés particulières des incrédules. Les évangélistes diffèrent dans leurs récits suivant les circonstances différentes des temps où ils ont écrit, et des divers objets qu'ils avaient en vue. S. Matthieu écrivait pour les Juifs, conséquemment son livre a été composé en hébreu, et il s'est attaché particulièrement à rapporter et à appliquer à J. C. les prophéties de l'ancien Testament, afin de convaincre les Juifs qui y croyaient que J. C. était le Messie. S. Jean qui écrivait long-temps après, et depuis qu'il s'était élevé des hérésies sur la divinité du Verbe incarné, a insisté, plus que les autres évangélistes, sur ce dogme fondamental du christianisme. Les trois premiers évangélistes ont rapporté les prophéties du Sauveur sur la

destruction de Jérusalem. Il fallait les rapporter avant l'évènement, pour établir et confirmer la foi. S. Jean, qui a écrit après la prise de cette ville, n'en parle pas, parce que son récit aurait eu moins de force. Tout, en un mot, dans le nouveau Testament désigne si parfaitement le temps où l'histoire en a été écrite qu'il est impossible de la rapporter raisonnablement à un autre temps.

Enfin une preuve décisive que le nouveau Testament est réellement de ce temps-là, c'est que tous les livres qui le composent, à l'exception des ouvrages de S. Jean, ont été écrits avant la destruction de Jérusalem par les Romains. Au livre des Actes il est souvent parlé de Jérusalem et de son temple comme de choses alors existantes. Les Epîtres de S. Paul le supposent aussi évidemment. Mais avant d'écrire le livre des Actes, S. Luc avait composé son Evangile (Act. I. v. 1). Voilà donc évidemment un des Evangiles écrit avant la ruine de Jérusalem. Or il est certain par le témoignage de toute la tradition que les deux Evangiles de S. Matthieu et de S. Marc avaient été écrits avant celui-là. Cette vérité n'a jamais été contestée. S. Clément, disciple des apôtres, dans sa première lettre écrite vers l'an 68 de notre ère, confirme ce fait et cite plusieurs fois les Evangiles, comme nous le verrons bientôt, et il parle de l'exercice de la religion judaïque *dans le temple de Jérusalem*,

comme d'une chose alors existante (Epist. I, n.° 41). Mais si ces livres sont antérieurs à la prise de Jérusalem, ils sont incontestablement du temps des auteurs auxquels on les attribue. La ruine de cette ville est de l'an 70 de notre ère. S. Pierre, S. Paul, S. Marc, S. Jacques, etc., avaient subi le martyre avant cette époque. Il est donc démontré que les livres du nouveau Testament ont été écrits et publiés dans le temps des auteurs auxquels on les attribue.

2.° On ne peut contester l'authenticité des Evangiles, sans contester en même temps celle de tous les autres livres du nouveau Testament. Ils sont tous liés entr'eux ; ils forment un ensemble. Le livre des Actes suppose les faits rapportés dans les Evangiles. Les Epîtres des apôtres rappellent aussi ce qui est contenu soit dans les Evangiles, soit au livre des Actes. Mais nier l'authenticité de ces Epîtres serait une absurdité intolérable. Dirait-on qu'elles n'ont pas été écrites ? Dirait-on qu'elles l'ont été par des personnages supposés ? Mais à qui persuadera-t-on qu'on a fait à la fois illusion à tous ceux qui embrassèrent le christianisme dans tant de pays différens, à Rome, à Corinthe, à Ephèse, à Thessalonique, etc., et qu'on les a fascinés au point de leur faire croire qu'ils avaient reçu de S. Paul des lettres que dans le fait ils n'auraient jamais vues ? Sans parler de ce zèle si pur, si tendre, si désintéressé, si courageux qui se fait

sentir dans ces lettres si vives, si originales, et que l'imposture ne saurait imiter, un homme qui n'aurait pas converti les Galates aurait-il eu le front de leur parler avec cette force et cette véhémence ? Qu'auraient pensé les Corinthiens de l'autorité que s'arrogeait l'auteur des deux lettres qui leur sont adressées, si cet auteur n'était pas S. Paul, ou si S. Paul n'avait pas été leur premier apôtre ? Comment les fidèles se seraient-ils trompés sur l'auteur de ces lettres, quand ils y lisaient les réponses à des questions qu'ils avaient proposées ? Quel faussaire eût pu se faire prendre pour S. Paul, en leur annonçant tantôt qu'il les avait visités, tantôt qu'il comptait les revoir incessamment ; ailleurs, qu'il leur envoie un de ses plus chers disciples ? Pour admettre de telles chimères, il faudrait supposer et le faussaire, et ceux qu'il aurait trompés, d'une imbécillité dont il n'y eut jamais d'exemple.

Ce qui est plus admirable encore et sans exemple, c'est que les auteurs des livres du nouveau Testament, qui certifient qu'ils ont été écrits dans le temps même où les évènemens qu'ils racontent sont arrivés, sont au nombre de huit (S. Matthieu, S. Marc, S. Luc, S. Jean, S. Paul, S. Jacques, S. Pierre et S. Jude). Parmi tous les monumens qui nous restent depuis l'origine du monde, on chercherait inutilement une histoire qui ait été écrite par un pareil nombre

d'auteurs qui rendent témoignage de ce qui est arrivé de leur temps. Quel respect ne mérite donc pas l'Evangile dont tous les évènemens sont attestés par ce grand nombre de témoins, non-seulement contemporains, mais oculaires, qui tous ont eu part aux faits éclatans qu'ils racontent; qui, sur tous les points de quelque importance, s'accordent à rendre un témoignage uniforme; qui ne racontent à leurs contemporains, qui ne transmettent aux siècles suivans, que *ce qu'ils ont ouï de leurs oreilles* (I. *Joann*. I. v. 1. et suiv.), *que ce qu'ils ont vu de leurs yeux*, *que ce qu'ils ont touché de leurs mains?* Il est donc évident que l'histoire évangélique, à n'examiner encore que le nombre et le caractère de ses auteurs, a une incontestable supériorité sur tout ce qui est cru par les hommes sur des témoignages humains, et que les faits qui y sont rapportés ont un degré de certitude et d'autorité capable de soumettre tous les esprits sur lesquels la raison conserve quelque pouvoir.

3.° Nous voyons les livres du nouveau Testament répandus dès les premiers temps, universellement et avec profusion. Eusèbe rapporte (Hist. Eccl. l. III. c. 31) que beaucoup de disciples de ces temps primitifs, abandonnant leur patrie, allaient annoncer J. C. aux peuples qui n'en avaient pas encore entendu parler, *s'empressant de leur donner les livres des saints Evangiles*. Cela se fit avec tant de zèle, d'ardeur et de

de promptitude que, lorsque *Pantænus*, homme d'un grand savoir et très-pieux (comme on peut s'en convaincre dans Eusèbe, Hist. Eccl. l. V. c. 10; dans S. Jérôme, *de Script. in Pantæn.*; dans Clément d'Alexandrie, Strom. l. 1), fit un voyage aux Indes pour la propagation du christianisme, environ l'an 200 de N. S., il trouva chez ces peuples éloignés l'Evangile selon S. Matthieu qu'il rapporta à son retour à Alexandrie. Nous apprenons de S. Justin, qui écrivait au milieu du second siècle (*Apol. prima*, n.° 67), que ces livres étaient lus publiquement dans les églises les jours de dimanche. Tertullien, qui florissait à la fin du même siècle, dit (*de Præscr. cap. XXVIII*) que de son temps *les originaux des Lettres des apôtres*, conservés dans les Eglises auxquelles elles avaient été adressées, y étaient lus publiquement. *Nous ne cachons pas nos livres*, dit-il ailleurs (Apol. c. XXXI); ils passent entre les mains *mêmes de ceux qui sont étrangers à la religion.* C'était pour donner à ces saints livres la plus grande publicité, que la plupart avaient été écrits en langue grecque, la plus usitée qui fût alors, la plus savante, et qui était connue de tous les hommes éclairés; et pour qu'ils fussent encore plus répandus et mieux connus, on les traduisit bientôt dans toutes les langues. De là viennent les versions *arabe*, *syriaque*, *éthiopienne*, *persane*, *arménienne*, etc., tellement d'accord avec le texte ori-

ginal, pour le fond des faits et de la doctrine, que les apostats, les hérétiques, les ennemis mêmes les plus déclarés du christianisme, tels que Julien, Celse, Porphyre, ne les ont jamais contestées. « Malgré la diversité des langues » usitées dans le monde, disait S. Irenée (*advers.* » *Hæres.* l. I, c. III), la tradition de cette sainte » histoire (du nouveau Testament) est partout » la même. Les Eglises de la *Germanie* n'ont » point à cet égard une croyance différente de » celle qui est reçue en *Espagne* ou chez les » *Celtes*. Les Eglises fondées aux extrémités de » l'*Orient*, de l'*Egypte*, de la *Lybie*, publient » ces mêmes faits, de la même manière que les » Eglises placées au centre du monde. Et comme » un seul soleil éclaire tout l'univers, une seule » et même lumière, une prédication parfaite- » ment uniforme de la vérité, éclaire tous ceux » qui désirent parvenir à sa connaissance. » Est-il donc aucun auteur profane qui ait autant de caractères d'authenticité que l'Evangile ? Et pouvons-nous méconnaître ici le soin de la Providence dans la conservation de ce divin livre, et dans la multiplication des versions qui en ont été faites, et qui ont suppléé si utilement aux dons des langues, dont les apôtres étaient revêtus ? Enfin quel livre humain a jamais été si bien constaté, traduit en tant de langues, et reçu par tant de nations ?

4.° Ce que nous venons de dire a déjà prouvé

d'avance que les livres du nouveau Testament ont été généralement attribués aux auteurs dont ils portent le nom non-seulement par leurs contemporains, mais encore par une multitude d'autres écrivains qui, de génération en génération ont rendu témoignage à leur authenticité. Cette chaîne d'attestations forme une démonstration irrésistible, et c'est ce que la Providence a voulu encore réunir pour confondre l'impiété des incrédules, et affermir la foi des fidèles.

S. Clément, évêque de Rome, avait beaucoup vécu avec les apôtres, spécialement avec saint Pierre et saint Paul. Dans sa première Epître aux Corinthiens, qui est incontestablement de lui, il rapporte les paroles de J. C. (Luc, VI. v. 36 et 37) : *Faites miséricorde pour obtenir miséricorde*, etc. Il rapporte cette sentence du Sauveur (Matth. XVIII. v. 6. XXVI. v. 24. Marc, IX. v. 42. Luc, XVII. v. 2) : *Malheur à cet homme, il serait bon pour lui qu'il ne fût pas né*, etc. Observons que S. Clément ne prétendait pas apprendre aux Corinthiens ces traits de l'Evangile, il les leur rappelle, il leur dit de *s'en souvenir*. Les Evangiles étaient donc publics et connus de son temps. Nous ne citons pas sa seconde Epître qui fourmille de passages tirés des Evangiles, parce que son authenticité est contestée par quelques critiques, quoiqu'elle soit reconnue du plus grand nombre des savans. Si

ce saint pape ne cite point l'Evangile de S. Jean, c'est qu'il mourut long-temps avant que S. Jean l'eût publié.

En vain les incrédules nous objectent « que » S. Clément ne nomme pas positivement les » évangélistes ; qu'il a peut-être appris les » paroles de J. C. qu'il rapporte par la tradi- » tion, etc. »

Nous répondrons ci-après à cette objection, en même temps que nous réfuterons tout ce que les incrédules ont avancé contre l'authenticité des livres que nous défendons ; nous nous contenterons ici d'observer que S. Clément repousse cette idée, en disant lorsqu'il cite un de ces passages : *Une écriture rapporte ;* lorsqu'il en cite un autre : *J. C. dit dans l'Evangile.* C'est donc d'après *une écriture*, d'après *un Evangile*, qu'il rapporte le discours du Sauveur.

La lettre de S. Barnabé de l'aveu des critiques est du premier siècle, quoiqu'on conteste sur son auteur. Elle est citée sous le nom de cet apôtre par S. Clément d'Alexandrie et par Origène (*Strom. II. c.* 20. *De Principiis*, *l. III. c.* 2). Or dans cette lettre, n.° 4, sont citées ces paroles de S. Matthieu (XX. v. 4) : *Il y a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus ;* n.° 5, on lit ce passage de S. Matthieu (IX. v. 13) : *Il n'est pas venu appeler les justes, mais les pécheurs ;* n.° 12, il rapporte la réponse de J. C. aux pharisiens, en S. Matthieu (XXII. v. 18) : *Comment David*

appelle-t-il le Christ son Seigneur, s'il est son fils? Il cite aussi S. Luc (VI. v. 30) : *Donnez à quiconque vous demande.*

Ces témoignages de S. Clément et de S. Barnabé suffiraient seuls pour réfuter, et l'assertion avancée par Voltaire (Bibl. expliq.), que *l'auteur de l'Evangile selon S. Matthieu a été un auteur du commencement du second siècle*, puisqu'il est cité dans des pièces écrites dans le premier, et cette autre assertion de Freret (Examen critique des apologistes de la religion chrétienne): *Justin est le premier qui ait eu connaissance de nos quatre Evangiles ;* et ce même Justin nous atteste (Apolog. c. 67) que tous les dimanches on lisait les *écrits* des apôtres dans les assemblées des fidèles. Mais nous avons bien d'autres preuves pour confondre ces téméraires critiques.

Les Pères qu'on nomme *apostoliques*, parce qu'ils avaient été disciples de S. Jean, devaient savoir positivement si les Evangiles étaient ou n'étaient pas des auteurs dont ils portent les noms. Ecoutons-les. Le premier de ces Pères, S. Ignace, évêque d'Antioche, et martyrisé l'an 107 dans un âge avancé, était un de ceux qui avaient vu J. C. dans sa chair, après sa résurrection ; il l'atteste lui-même (*Epist. ad Smyrn.* n.° 3). Or il a cité les Evangiles et les Epîtres, et y a souvent fait allusion. Dans sa lettre aux Ephésiens, n.° 14, il cite le chapitre XII, verset 33 de S. Matthieu;

dans la lettre à ceux de Smyrne, n.° 1, le chap. III. v. 15 de S. Matthieu; n.° 6, le chap. XII. v. 12 de S. Matthieu; dans la lettre à Polycarpe, n.° 2, le chapitre X. v. 16 de S. Matthieu. Il cite aussi plusieurs fois les Epîtres de S. Paul : au n.° 2 de son Epître aux Ephésiens; au n.° 5 de celle aux Romains, etc.

S. Polycarpe, aussi disciple de S. Jean, dans son Epître aux Philippiens, cite aussi plusieurs passages des évangélistes; n.° 6, S. Matthieu, VI. v. 12 et 14; n.° 7, *ibid.* v. 13; *ibid.* XXVI. v. 41.

Papias, évêque d'Hiérapolis, vivait dans le même temps que S. Polycarpe. Eusèbe nous apprend (Hist. Ecclés. III. c. 39) que Papias parlait des Evangiles de S. Matthieu et de S. Marc, comme existans alors, et comme étant écrits par eux-mêmes.

Hermias disciple des apôtres fait beaucoup d'allusions manifestes, spécialement à l'Evangile de S. Matthieu et aux Epîtres de S. Paul; il dit beaucoup de choses qui en sont clairement tirées. (*Hermias, Pastor, l. I. Visio, 2. cap. 2. in Matth. X. v. 32 et 33. l. III. Similitudo IX. cap. 22 ad Rom. I. v. 21 et 22. Ibid. l. II. Mandatum 4. cap. I. Matth. XIX. v. 9.*)

Si des Pères apostoliques nous passons à ceux de l'âge suivant, qui ont reçu la foi de ceux à qui les apôtres l'avaient enseignée, nous trouverons de nouvelles preuves que les livres du

nouveau Testament étaient connus, cités et révérés par eux, comme les véritables ouvrages de ceux dont ils portent le nom.

S. Justin qui avait été philosophe et qui souffrit le martyre en 167, dans sa première apologie qu'il présenta vers l'an 150 aux empereurs Antonin-le-pieux, Marc-Aurèle et Vérus, au sénat et au peuple, fait mention des quatre Evangiles, et les cite toujours sous les noms de leurs auteurs, comme contenant la plus exacte vérité sur la vie, les miracles et la doctrine de J. C. et de ses disciples. Il dit, comme nous l'avons déjà rapporté, qu'ils étaient lus dans les assemblées des fidèles. Il tenait, dit-il, de la bouche des chrétiens les plus âgés, qu'il en était de même pendant leur jeunesse.

Tatien, disciple de S. Justin, qui fut ensuite hérétique et chef de la secte des Encratites, ne contesta jamais l'authenticité des quatre Evangiles qui le condamnaient formellement; il imagina de les tronquer et de les accommoder à ses erreurs. Il composa, au rapport d'Eusèbe, de S. Epiphane et de Théodoret, un ouvrage qu'il intitula *Diatesseron* ce qui veut dire *selon les quatre*, lequel n'était autre chose qu'une collection et une suite de textes tirés des quatre Evangiles. Il n'ajouta rien au texte, il retrancha seulement ce qui était contraire à ses erreurs. Mais aurait-il pu en former son ouvrage, si les Evangiles n'avaient pas été connus de son temps?

S. Denis, évêque de Corinthe, qui était en grande réputation, suivant la chronique d'Eusèbe, vers l'an 171 de N. S., écrivit sept lettres que le même Eusèbe appelle *catholiques*, parce qu'elles étaient adressées à toutes les Eglises. Elles tendaient toutes à confirmer les fidèles dans la foi, par le poids respectable de l'Evangile et des autres livres du nouveau Testament, qu'il cite toujours comme ayant une pleine autorité.

Athénagore qui était du même siècle a publié en 177 une apologie de la religion chrétienne, et un discours excellent sur la vérité de la résurrection de J. C. Dans son apologie il fait un usage fréquent des livres du nouveau Testament. Les citations qu'il fait des quatre Evangiles, des Actes des apôtres, des Epîtres, de l'Apocalypse même, prouvent qu'il reconnaissait l'authenticité de tous ces différens livres.

Théophile, évêque d'Antioche, composa dans le même temps sa Défense de la religion chrétienne, et y rapporte de même plusieurs passages du nouveau Testament.

S. Irenée à la fin du second siècle s'exprimait ainsi (*contr. Hæres.* l. V. c. 2) : « Telle est la » certitude de nos Evangiles que les hérétiques » mêmes leur rendent témoignage, et en empruntent leur autorité pour confirmer leur » doctrine. Les Ebionites qui se servent du seul » Evangile de S. Matthieu peuvent être con-

» vaincus par ce même Evangile qu'ils ont des
» sentimens erronés sur N. S. Marcion, qui
» retranche plusieurs choses de l'Evangile de
» S. Luc, peut être convaincu de blasphémer
» contre Dieu, par les endroits mêmes qu'il a
» conservés. Ceux qui distinguent Jésus d'avec
» le Christ, et qui disent que Jésus a souffert,
» tandis que le Christ est demeuré impassible,
» pourraient se corriger s'ils lisaient, avec
» l'amour de la vérité, l'Evangile de S. Marc
» qu'ils admettent. Il est aisé de convaincre les
» disciples de Valentin qu'ils ne disent que des
» faussetés, par l'Evangile de S. Jean qu'ils
» reçoivent tout entier. Or puisque ceux qui
» nous contredisent rendent témoignage aux
» Evangiles et s'en servent, la preuve que nous
» en tirons contr'eux est certaine et incontes-
» table. »

Quand nous n'aurions que ce seul témoignage de S. Irenée l'authenticité des Evangiles serait complètement démontrée. Il les cite tous quatre comme faisant autorité non-seulement dans l'Eglise catholique dont il était évêque et dont il défendait les droits, mais encore dans les sociétés hérétiques dont l'une en admettait un, et l'autre un autre, selon leur caprice et leurs intérêts; tandis que l'Eglise catholique les admettait tous comme indubitables. Ce saint martyr qui donnait ces enseignemens dans les Gaules les avait reçus dès sa jeunesse en Asie où il

nous apprend lui-même qu'il avait été instruit par S. Polycarpe disciple de S. Jean.

Tertullien dépose de la fidélité des Eglises fondées par les apôtres, à conserver les écrits qu'elles en avaient reçus. Il prouve l'authenticité de tous les livres du nouveau Testament par leur témoignage (*contr. Marcion*, l. IV. c. 5), par *l'ancienneté* et par *l'universalité*; parce que les livres du nouveau Testament existent dans les Eglises apostoliques, depuis leur fondation par les apôtres, et parce qu'ils sont connus et reçus par l'universalité des Eglises.

S. Clément d'Alexandrie, contemporain de Tertullien, et qui était à la tête de l'école d'Alexandrie en l'an 189, a cité dans une infinité d'endroits, comme étant des auteurs auxquels nous les attribuons, les livres du nouveau Testament. Il reconnaît expressément les quatre Evangiles, les Actes des apôtres, les Epîtres, l'Apocalypse. Partout il parle de ces saints Livres avec le plus profond respect. S'il s'agit des Evangiles, c'est la *voix évangélique du Seigneur*. Parle-t-il des Epîtres, ce sont les *divines Ecritures*, les *écrits divinement inspirés*. Ce qui est contenu dans les *Livres saints*, c'est *le Saint-Esprit parlant par la bouche des apôtres*. Il appelle en particulier les livres du nouveau Testament, *le vrai canon évangélique*, etc. (*Strom. l. I. III. V*, etc.)

Nous ne pousserons pas plus loin cette suite

de témoignages. Nos adversaires ne contestent pas sur les siècles suivans. On vit dans le troisième les ministres de l'Eglise en différens lieux, mais surtout en Afrique, souffrir les tortures et la mort, plutôt que de livrer aux idolâtres les Livres sacrés dont ils étaient dépositaires. On y vit S. Cyprien les citer dans ses instructions, et au commencement de ce même siècle, Origène expliquer publiquement les quatre Evangiles, et publier ensuite ses commentaires sur ces monumens si précieux. *Les quatre Evangiles*, disait ce fameux docteur que Porphyre reconnaît avoir été le plus savant de son temps (*Comment. in Matth.*), *sont les seuls qui sont admis par toute l'Eglise de Dieu, qui est sous le ciel.*

Chacune des autorités que nous avons rapportées prouve l'authenticité du nouveau Testament, mais leur réunion forme une démonstration irrésistible. Que si l'on s'opiniâtre, après cette foule de témoignages, à soutenir que les livres du nouveau Testament ont été supposés, il faut donc prétendre, en même temps, que les écrits des auteurs que nous avons cités ont été pareillement fabriqués. Les Pères et les docteurs qui ont remplacé ceux des premiers siècles, ont cité aussi les livres du nouveau Testament : dira-t-on encore que leurs ouvrages sont apocryphes? Dans ce cas, il faudra en venir à ce point d'absurdité, de soutenir que tout ce qui existe d'ouvrages chrétiens, depuis l'origine du christianisme, est apocryphe.

5.° Les hérétiques des deux premiers siècles, qui avaient le plus grand intérêt de contester l'authenticité des livres du nouveau Testament, où leurs erreurs étaient condamnées, ne l'ont cependant jamais fait. Le témoignage de ces ennemis de l'Eglise, soit qu'on le considère en lui-même, soit qu'on le rapproche de celui de l'Eglise catholique, est d'un poids immense. D'abord il fallait que cette authenticité fût bien incontestable, puisque dans le temps où il était si facile d'en connaître la réalité ou la fausseté on n'osait pas s'élever contre; puisque ceux-mêmes qu'on accablait par l'autorité de ces livres ne la révoquaient pas en doute, et qu'ils aimaient mieux accuser les auteurs d'erreur que d'accuser leurs ouvrages de supposition. Marcion, comme nous l'apprend Tertullien (*advers. Marc.* l. IV. c. 3), rejetait les trois Evangiles de S. Matthieu, de S. Marc et de S. Jean, *parce que*, disait cet hérésiarque, *S. Paul, dans son Epître aux Galates, reprend les apôtres de ne pas marcher avec droiture, selon la vérité de l'Evangile, et accuse quelques faux apôtres de pervertir l'Evangile de J. C.* Ce motif, quoiqu'absurde, montre dans quel sens Marcion les rejetait; c'était comme contenant des faussetés, et nullement comme *faussement* attribués à Matthieu, à Marc et à Jean. Marcion ne leur aurait pas imputé d'avoir mis des faussetés dans leurs écrits, s'il n'avait pas été persuadé que ces écrits étaient

leur ouvrage. Origène nous apprend (*contr. Celsum*, *l. VI. c.* 65) pourquoi les Ebionites et les Encratites n'admettaient pas les Epîtres de S. Paul; c'est qu'ils ne reconnaissaient pas cet apôtre pour un homme saint et sage. Ils contestaient la vérité et non l'*authenticité* de ses Epîtres.

Eusèbe dit de même (Hist. Eccl. l. III. c. 27) que les Ebionites rejetaient les Epîtres de S. Paul, en disant qu'il était un déserteur de la loi. Par cette inculpation même ils le reconnaissaient pour l'*auteur* de ses Epîtres.

On ne peut nier, sans démentir tous les auteurs ecclésiastiques, que toutes les sectes et tous les partis ont appelé nos Livres saints dans leurs disputes; que les Gnostiques, Cerinthe, les Ebionites, Marcion, les Valentiniens, etc., les ont *cités;* qu'ils ont fait leurs efforts pour en accommoder le sens à leurs opinions par des interprétations forcées, ou par des changemens dans les expressions; en un mot, qu'ils n'ont jamais accusé nos Evangiles de supposition. C'est ce que S. Irénée, Origène, Tertullien, S. Epiphane attestent unanimement. Il est étonnant que Freret, qui a cherché dans ces auteurs avec tant de soin ce qui pouvait favoriser les objections qu'il met en avant dans son *Examen critique des apologistes de la religion chrétienne*, n'y ait pas remarqué ce fait important et décisif.

Enfin les ennemis les plus envenimés contre le christianisme, les Celse, les Porphyre, les Julien, etc., n'ont élevé aucun doute sur l'au-

thenticité des livres du nouveau Testament; ils n'ont jamais soutenu ni avancé qu'ils ne fussent pas des disciples de N. S. dont ils portent le nom. Celse avait une parfaite connaissance des Evangiles. Il composa contre les chrétiens un livre qu'Origène a réfuté dans un savant ouvrage (l. I et II. *contr. Celsum*). Celse dit à la fin (l. II. n.° 74) : *C'est de vos livres que nous avons tiré les difficultés que nous avons proposées*, etc. Ce philosophe essaie bien d'en contredire les faits et la doctrine; mais jamais, encore une fois, il n'en attaque l'*authenticité*. N'est-il pas inconcevable que les incrédules du dix-huitième siècle soient plus éclairés sur ce sujet que ce philosophe payen, qui vivait dans le milieu du second? (Selon l'opinion commune, il a vécu sous Adrien, vers l'an 117.)

6.° Si nous considérons l'accord des hérétiques et des autres ennemis du christianisme avec les catholiques, sur l'authenticité des livres du nouveau Testament, nous aurons une nouvelle démonstration de cette authenticité. En effet il est impossible de supposer qu'il ait pu s'établir quelque fraude entre des partis si opposés. Si d'une part on avait tenté d'introduire de nouveaux écrits, comme venant des apôtres, les autres auraient-ils pu l'ignorer? auraient-ils voulu le souffrir? Dira-t-on que le parti qui aurait fait la supposition aurait eu le pouvoir de la faire adopter aux autres? Dira-t-on qu'ils ont

fait cette infidélité de concert? Nous laissons aux incrédules le choix de ces deux absurdités.

7.° Pour soutenir que les livres du nouveau Testament sont apocryphes, il faudrait fixer l'époque où ils ont été supposés et introduits parmi les chrétiens. Que les incrédules donc nous assignent cette époque. Jusqu'à présent ils ne l'ont jamais pu faire avec la moindre ombre de probabilité, et nous leur donnons hautement le défi d'indiquer un temps où la fraude ait été, nous ne disons pas effectuée, mais seulement possible. Diront-ils que ç'a été du vivant des apôtres? Dans ce cas, la supposition s'est faite ou à leur insu, ou de leur consentement, ou malgré leur opposition; toutes ces hypothèses se réfutent d'elles-mêmes. Diront-ils que c'est après la mort des apôtres? D'abord, et les témoignages des Pères apostoliques que nous avons cités, et l'impossibilité de tromper tant d'Eglises différentes, tant de sectes opposées, démontrent le contraire. Les apôtres ont formé des disciples, ont laissé des successeurs pour étendre et perpétuer le christianisme. Leur doctrine a été prêchée partout et reçue précisément de la même manière à Jérusalem, principal théâtre des évènemens, et dans les parties du monde les plus distantes les unes des autres. Il faudrait donc ou que tous les peuples de la terre se fussent unis par une conspiration générale pour fabriquer de fausses écritures, qu'ils ont ensuite données sous le nom

des apôtres, ou qu'eux-mêmes y aient été trompés, sans s'informer si elles étaient de ces premiers envoyés, ou si elles étaient conformes à ce que ces saints personnages leur avaient appris de vive voix. Or que des millions d'hommes de différens pays, de différentes langues, etc., aient été trompés sur un point où l'erreur était si aisée à découvrir; ou qu'ils aient été eux-mêmes complices de l'imposture, sans qu'il se soit jamais trouvé personne qui ait désabusé le monde: pour le coup, ce serait trop honorer une pareille chimère que de la combattre plus long-temps.

Ajoutons enfin que les Juifs, dont nous avons un grand nombre d'écrits où ils se répandent en invectives contre le christianisme, où ils le combattent par tous les argumens qu'ils ont pu imaginer, n'auraient pas omis le plus puissant de tous, celui qui l'aurait fait crouler par ses fondemens.

Nous demandons maintenant à Freret et aux incrédules si, de tous les motifs qui peuvent persuader qu'un livre ancien est authentique, il en manque un seul au nouveau Testament; nous demandons si l'on peut citer un seul ouvrage de l'antiquité, qui réunisse autant de caractères d'authenticité. Il ne nous reste donc plus, pour confirmer cette démonstration, que d'examiner les sophismes qu'on a employés pour l'ébranler.

La difficulté que les incrédules présentent avec le plus de confiance, qu'ils répètent le plus fréquemment

fréquemment contre l'authenticité des livres du nouveau Testament, est tirée de l'*Examen critique des apologistes de la religion chrétienne, par Freret.* Elle a été réfutée par MM. Bergier, du Voisin et de la Luzerne, avec tant de solidité que leurs ouvrages sont restés sans réplique. Il est vrai que Voltaire, dans sa *Bible expliquée, Quest. de Zapata, Quest. sur l'Encyclopédie, Apocryphes, Athéisme, Evangile*, a voulu encore escarmoucher avec des armes brisées dans la main d'un critique d'une érudition et d'une toute autre force que lui. Notre plan exige que nous réunissions en peu de mots les réponses de ces savans défenseurs de la foi, tant à Freret qu'à Voltaire et aux autres incrédules subalternes (*Examen critique*, c. I. *Hist. crit. de J. C.* préface, pag. xvj. *Réflexions importantes sur l'Evang.* pag. 129. *Analyse de la relig. chrét.*, pag. 32 et 33. *Examen important*, etc.). Nous allons d'abord exposer les difficultés de Freret dans toute leur force. Nos lecteurs remarqueront que nous en avons déjà réfuté plusieurs d'avance, dans les preuves que nous venons de donner de l'authenticité du nouveau Testament.

« C'est un fait certain, dit Freret, reconnu
» de tous les savans, avoué des défenseurs du
» christianisme, que dès les premiers jours de
» l'Eglise, et au temps même d'où datent les
» livres du nouveau Testament, il à été publié
» une multitude de livres faussement attribués

» soit à J. C., soit à la Vierge, soit aux apôtres,
» soit aux premiers disciples. Fabricius, qui a
» recueilli tout ce qu'il a pu en rassembler, en
» compte cinquante, seulement sous le titre
» d'Evangile; et un beaucoup plus grand nom-
» bre encore sous différens titres. Chacun de ces
» écrits avait dans le temps ses partisans. Il
» résulte évidemment de là que, parmi les chré-
» tiens de ce siècle, les uns étaient des fourbes
» et des imposteurs, les autres des hommes sim-
» ples et crédules. Si on pouvait aussi aisément
» tromper ces premiers fidèles, s'il était si facile
» de leur faire illusion sur des livres supposés,
» que deviennent tous ces sophismes par lesquels
» on prétend démontrer l'impossibilité d'une
» supposition? Au milieu de ce chaos de livres
» produits en même temps, et tous reçus alors
» avec respect, quel moyen peut-on avoir main-
» tenant de distinguer ceux qui étaient authen-
» tiques, et ceux qui étaient apocryphes? Mais
» ce qui rend cette distinction plus impossible
» encore, c'est que nous voyons les Evangiles
» apocryphes cités avec vénération par les pre-
» miers Pères de l'Eglise. S. Clément, S. Barna-
» bé, S. Jacques, les Constitutions apostoliques,
» S. Paul lui-même, citent des paroles de J. C.,
» tirées des Evangiles apocryphes. Il y a plus
» encore : on ne voit pas que les Pères de la
» secte qui est restée la dominante, parmi toutes
» celles qui s'élevèrent alors, aient connu les

» quatre Evangiles qui nous restent. Jusqu'à
» Justin, on ne trouve dans leurs écrits que des
» citations de livres apocryphes. Depuis Justin
» jusqu'à Clément d'Alexandrie, les Pères em-
» ploient l'autorité, tantôt des livres supposés,
» tantôt de ceux qui passent aujourd'hui pour
» canoniques. Enfin depuis Clément d'Alexan-
» drie, ces derniers l'emportent et éclipsent en-
» tièrement les autres. On voit bien, à la vérité,
» dans les premiers Pères quelques passages qui
» ressemblent à des paroles des Evangiles actuels.
» Mais comment peut-on être certain qu'ils en
» soient tirés? Matthieu, Marc, Luc et Jean ne
» sont nommés ni dans Clément, ni dans Ignace,
» ni dans aucun des écrivains des premiers siè-
» cles. Les axiomes de J. C. que répètent ces
» pères, ils pouvaient les avoir appris de vive
» voix, par le canal de la tradition, sans les
» avoir puisés dans des livres. Ou, si l'on veut
» que ces paroles aient été tirées de quelque
» Evangile, il n'y a aucune raison de croire
» qu'elles aient été prises dans les quatre qui
» restent, plutôt que dans cette multitude d'au-
» tres que l'on a supprimés. Les livres reconnus
» apocryphes ont été produits en même temps
» que ceux qu'on donne pour canoniques. Ils
» ont été publiés de la même manière, reçus
» avec le même respect, cités avec la même
» confiance, et même de préférence. Il n'y a
» donc aucune raison pour croire à l'authenti-

» cité des uns, qui ne milite au moins avec la
» même force pour l'authenticité des autres.
» puisque ceux-là ont été évidemment, et de
» l'aveu de tout le monde, supposés, il est
» permis de croire que ceux-ci ont pu également
» l'être. »

Avant de répondre en détail à ce tissu de faussetés, si éloigné des règles de la sincérité et de la bonne foi que l'auteur voudrait s'attribuer, il est nécessaire de faire quelques observations sur les Evangiles et autres livres apocryphes.

D'abord il ne faut pas croire que tous les Evangiles qu'on appelle *apocryphes* aient été composés à mauvaise intention. Certainement il y en a eu quelques-uns de forgés par les hérétiques pour soutenir leurs erreurs, mais plusieurs autres ont été écrits par des fidèles dans les meilleures vues du monde; en effet plusieurs fidèles des premiers siècles recueillaient précieusement tout ce qu'ils entendaient dire aux apôtres et aux prédicateurs de la foi; ils le mettaient par écrit pour l'instruction de leurs familles. On donnait à ces écrits qui contenaient les actions du Sauveur le nom d'*Evangiles*, parce que c'était le titre que portaient ceux qui étaient universellement révérés sur la vie de J. C. On a mis plusieurs de ces écrits particuliers sous le nom des apôtres de qui on tenait ces faits; et c'est de là qu'est venu le nom d'*Evangile de S. Pierre*, d'*Evangile de S. André*, etc. Nous ne connaissons, de la plupart

de ces Evangiles, que les noms recueillis par Fabricius. On ne peut discerner aujourd'hui ceux de ces Evangiles qui étaient catholiques et dont les récits étaient *vrais*, d'avec ceux qui contenaient des erreurs ou des faussetés. Les premiers, quoiqu'ils ne fussent pas reçus avec le respect dû aux livres inspirés, étaient cependant considérés comme de bons ouvrages ecclésiastiques et pieux, et les SS. Pères en ont cité quelques-uns sous ce dernier rapport. Eusèbe parlant des livres du nouveau Testament, en distingue quatre espèces (Hist. Eccl. l. III. c. 19) : les uns, qui sont reçus universellement par toutes les Eglises comme *sacrés*; les autres, sur lesquels il y a des doutes, mais qui sont cependant reçus par la plupart des Eglises; les troisièmes, que l'on reconnaît généralement ne pas être les véritables Ecritures sacrées; les derniers enfin, qui sont les ouvrages des hérétiques, et qui sont rejetés comme absurdes et impies. Il place dans la troisième classe plusieurs de ces livres apocryphes : l'*Apocalypse de S. Pierre*, la *Doctrine des apôtres*, l'*Evangile selon les Hébreux*. Il y joint le *livre du Pasteur* et l'*Epître de S. Barnabé*, qui ont toujours été considérés par les catholiques, et qui sont formellement distingués soit des livres inspirés, soit des écrits hérétiques.

Outre ces livres *apocryphes*, mais *catholiques*, il y en avait d'autres qui étaient hérétiques, soit qu'ils fussent l'ouvrage de ces sectaires, soit qu'ils

eussent été altérés et corrompus par eux, quoique primitivement ils eussent été rédigés par des fidèles orthodoxes. Ainsi il y eut des Evangiles qui portèrent tout simplement le nom des sectes pour lesquelles on les avait fabriqués : tels furent les Evangiles de *Basilide*, de *Cerinthe*, de *Valentin*, etc. Il y en eut d'autres pareillement infectés d'hérésie, quoique portant le nom des apôtres, de *S. Pierre*, de *S. Thomas*, de *S. Matthias*, etc.

Les Evangiles apocryphes ne sont pas aussi anciens que les incrédules voudraient le persuader. Hégésippe, qui vivait au milieu du second siècle, raconte (Eusèb. Hist. Eccl. l. IV. c. 21) qu'à la mort de S. Jacques le mineur, laquelle est de l'an 62, S. Siméon, parent de J. C., fut élu en sa place évêque de Jérusalem. L'Eglise était encore vierge, n'ayant été souillée d'aucune hérésie. Mais un certain Thébutis, piqué de n'avoir pas été élu évêque, travailla à l'infecter d'erreurs; et c'est là, selon Hégésippe, si voisin des faits qu'il rapporte, l'origine des hérésies qui se sont élevées depuis. S. Irenée atteste (*contr. Hœres. l. V. c.* 20. *n.°* 1) que les hérésies sont de beaucoup postérieures aux évêques à qui les apôtres avaient confié les Eglises. Saint Clément d'Alexandrie dit (Strom. l. VII. c. 17) qu'elles furent imaginées seulement sous l'empire d'Adrien. Il résulte clairement de ces témoignages qu'au moins les trois premiers Evangiles sont bien antérieurs à ceux des hérétiques ; et

c'est une des preuves de leur supériorité, comme l'alléguait Tertullien. (Contr. Marc. l. V.)

Nous devons encore observer qu'on doit distinguer l'*authenticité* d'avec la vérité et la divinité ou canonicité d'un livre. Un écrit est *authentique*, lorsqu'il a été composé par l'auteur dont il porte le nom, et auquel il est communément attribué; il est *vrai*, si ce qu'il rapporte est conforme à la vérité. Les Evangiles ne peuvent pas être *authentiques* sans être *vrais ;* mais ils pourraient être *vrais* sans être *authentiques*. L'Evangile qui porte le nom de S. Matthieu, par exemple, pourrait être entièrement conforme à la vérité, quoiqu'il n'eût pas été écrit par saint Matthieu, mais par un autre témoin bien instruit des actions et de la doctrine de J. C. Ainsi un livre peut être *supposé*, sans être faux ni fabuleux : il peut être *apocryphe*, sans être faux ni supposé.

Les incrédules, qui confondent toutes ces notions, ont tort de prétendre que c'est de l'authenticité des Evangiles que dépend le jugement que nous devons porter de la sincérité de ceux qui les ont composés; une histoire peut être *sincère*, quand même on n'en connaîtrait pas l'auteur. Il est surprenant que Freret, qui entreprend de relever toutes les fautes des apologistes de la religion chrétienne, commence lui-même par en faire une si grossière : « On ne saurait, » dit-il, mettre dans une trop grande évidence

» l'authenticité de ces ouvrages (les Evangiles),
» puisque de là dépend le jugement que nous
» devons porter de la sincérité de ceux qui les
» ont composés. »

Il assure, encore plus mal à propos, que la vérité du christianisme dépend de la question critique de l'*authenticité* des Evangiles. Pour que le christianisme soit vrai, il suffit que les faits rapportés dans les Evangiles soient arrivés comme on les raconte, soit que la narration ait été composée par les quatre auteurs dont elle porte le nom, ou par d'autres témoins bien instruits. Le christianisme aurait pu subsister sans les Evangiles et sans aucun autre livre; à plus forte raison pourrait-il subsister, quand même nous n'aurions pas toutes les preuves démonstratives que nous avons produites pour convaincre que ces livres ont été écrits par les apôtres, parce que les faits qu'ils contiennent sont encore prouvés d'ailleurs, indépendamment de ces divins livres.

Après ces observations nécessaires, revenons à la grande objection de Freret, et pour y répondre avec ordre, nous considérerons 1.° les livres *apocryphes* en eux-mêmes, et ce qui en résulte contre l'authenticité des livres canoniques. 2.° Nous examinerons les citations que l'on prétend que les Pères ont faites de ces livres apocryphes, et ce qu'on en peut conclure contre nous.

1.° Nous convenons qu'il y a eu des livres *apocryphes* dans les premiers siècles du christianisme; mais prétendre de là que tout ce qui a existé de livres dans ce temps est *apocryphe*, c'est une conséquence évidemment absurde. C'est comme si l'on disait que parce qu'il y a de la fausse monnaie, il n'en existe pas de véritable. D'ailleurs nous ne disons pas que les livres du nouveau Testament sont véritablement des auteurs dont ils portent les noms, précisément parce qu'ils ont été écrits dans le premier siècle de l'Eglise, mais parce que, dans ce premier siècle et dans tous ceux qui l'ont suivi, on a été généralement et constamment persuadé que ces livres étaient de ces auteurs. Une tradition *perpétuelle*, *universelle*, voilà le motif de notre croyance. Pour nous opposer donc avec quelque fondement les livres apocryphes, il faudrait produire en leur faveur une tradition semblable. Sans cela l'objection des incrédules s'en va en fumée. Il est facile de mettre un nom quelconque à la tête d'un livre; mais la difficulté est de faire croire au public que ce livre est réellement de cet auteur. Nous soutenons même qu'il est impossible de le persuader à des sociétés qui ont un grand intérêt de savoir ce qui en est, à des sociétés différentes et éloignées les unes des autres, à des sociétés opposées entr'elles sur l'objet de ce livre. Il ne suffit donc pas de dire avec les incrédules que, dès les premiers temps, il y

a eu des livres apocryphes qui avaient leurs partisans, et qu'ils étaient reçus avec respect : il faudrait apporter des preuves d'une telle assertion. Mais quels témoignages nous présente-t-on pour nous le persuader? Voyons si les ennemis du christianisme sont fondés à faire valoir ces livres apocryphes, soit ceux qui étaient *infectés d'hérésie*, soit ceux qui étaient *catholiques*.

D'abord on a beaucoup exagéré le nombre de ces faux écrits ; il n'est pas, à beaucoup près, si considérable que Freret l'avança d'après Fabricius. Il est indubitable que l'on a donné différens noms à un même Evangile ; et l'on s'est imaginé dans la suite que c'étaient autant d'Evangiles différens. L'Evangile selon S. Matthieu, par exemple, reçut *dix noms* différens ; celui de S. Marc en eut *deux ;* ceux de *S. Paul* et de *S. André* n'existèrent jamais. L'Evangile des *Encratites* n'est autre chose que l'harmonie de Tatien ou la compilation des quatre authentiques. Les prétendus faux Evangiles d'*Hésichius* et de *Lucien* ne sont qu'une revision des véritables, faite par ces deux savans hommes sur des manuscrits grecs. Les Evangiles de *Marcion* et d'*Appelles* n'étaient que l'Evangile selon S. Luc, dont on avait retranché quelques endroits. Celui de *Basilide* était un commentaire sur les Evangiles canoniques infecté d'erreurs. Les Evangiles des *Valentiniens*, de *Perfection*, de *Simon* et des *Simoniens*, de *Judas*, de *Philippe* n'étaient point

de *fausses histoires de N. S.*, mais seulement le corps de doctrine de différens hérétiques.

Sans doute que ceux de ces livres qui furent composés par des hérétiques, étant des ouvrages de parti, ont eu quelques partisans; mais ce que les incrédules ne veulent pas voir, c'est qu'ils n'en avaient que dans leur parti. Ceux produits par *Ebion* étaient reçus seulement par les *Ebionites;* ceux dont *Cerinthe* était auteur, uniquement par les Cerinthiens, et ainsi des autres. Peut-on faire aucune comparaison entre le petit nombre d'hommes qui croyaient à ces livres, et l'Eglise universelle répandue dès-lors dans tant de pays divers?

Il y a plus: les premiers hérétiques qui n'admettaient pas tous nos Evangiles ne niaient pas leur *authenticité*, comme nous l'avons déjà dit; mais ils attaquaient seulement leur *vérité*. Simon le magicien et ses disciples, Ménandre, Saturnin, Basilide, les Valentiniens, les Gnostiques ne convenaient pas, à la vérité, que le Verbe se fût incarné réellement, qu'il eût souffert, qu'il fût mort, etc.; mais ils avouaient que tout cela s'est fait *en apparence*. Ils ne disaient pas que les Evangiles de S. Matthieu, de S. Marc, de S. Luc, de S. Jean avaient rapporté des faits *faux;* mais ils soutenaient que c'étaient là *des illusions* (*Tert. de Præscript.* c. XLVI. *advers. Marc.* l. IV. c. 7). Au contraire, lorsque les anciens Pères réfutaient ces hérétiques, ils atta-

quaient les livres qu'ils produisaient non-seulement comme *contenant des erreurs*, mais comme *fabriqués* depuis l'origine de ces erreurs (*Tertull. contr. Marc.* l. IV. c. 5). Leurs prétendus Evangiles avaient pour contradicteurs tous les autres chrétiens. Il ne faut par conséquent pas s'étonner s'ils sont tombés en peu de temps avec ces mêmes hérésies, et s'il en reste à peine les noms, tandis que les Evangiles véritables ont reçu de génération en génération de nouveaux témoignages.

Que les incrédules cessent donc de demander : « Quel moyen, au milieu de ce chaos de livres, » peut-on avoir maintenant pour distinguer » ceux qui étaient *authentiques*, et ceux qui » étaient *apocryphes ?* »

Relativement aux livres hérétiques, il n'y a rien de plus simple et de plus facile. Quand on voit entre plusieurs livres les uns reconnus *universellement* pour authentiques par *toutes* les Eglises de divers pays ; les autres regardés comme tels, uniquement par un *petit* nombre de personnes ; les uns avoués *authentiques* par ceux-mêmes qui avaient intérêt de le nier ; les autres contestés par presque tout le monde ; les uns reconnus dans *tous les siècles ;* les autres périssant au bout de quelque temps ; voilà une règle sûre pour connaître maintenant quels sont entre tous ces livres les *authentiques* et les véritables.

Quant aux livres *apocryphes*, mais *catholiques*, les incrédules ne prouveront jamais qu'on les ait regardés dans l'Eglise comme *inspirés*, et qu'on les ait révérés à l'égal des Livres sacrés. Il y en a eu d'*authentiques* en ce sens qu'ils étaient véritablement des auteurs dont ils portaient le nom ; d'autres qui portaient à tort le nom de quelques apôtres. Les Pères les ont cités comme des ouvrages pieux et édifians, sans chercher à approfondir s'ils étaient véritablement la production des auteurs à qui on les attribuait. Ne citons-nous pas de nos jours, ne considérons-nous pas le livre de l'*Imitation de J. C.*, quoiqu'on dispute depuis long-temps sur son auteur ? Pour prouver que les premiers fidèles ont été séduits par des livres supposés, et qu'ils ont été facilement induits en erreur au sujet de ces livres, il faudrait faire voir qu'ils y ont été trompés ; qu'ils ont regardé comme *pieux* ce qui était *hérétique*, comme *inspiré* ce qui ne l'était pas, comme *composé par les apôtres* ce qui n'était pas leur ouvrage. S'ils avaient été abusés par ces livres apocryphes, l'illusion aurait passé aux générations suivantes. La tradition, dit S. Augustin, nous aurait transmis les uns avec les autres (*contr. Advers. legis. et prophet.* l. I. c. 10. n.° 38). Or nous avons vu dès le temps de S. Irenée nos quatre Evangiles seuls reconnus pour divins.

Il y a plus ; la publication des faux Evangiles

est une nouvelle raison de croire à l'authenticité des nôtres. Leurs partisans ont fait tout ce qu'ils ont pu pour faire regarder comme véritables ces Evangiles supposés, et ils n'ont pu y réussir. Tous leurs efforts ont été inutiles. Puisqu'on était si attentif à rejeter les écrits apocryphes, n'avons-nous pas un garant par là même que ceux qui ont été reçus comme authentiques le sont véritablement ?

2.° Venons maintenant aux citations que les Pères ont faites des livres apocryphes. Les incrédules prétendent qu'ils ont cité avec vénération ces livres apocryphes ; ils ajoutent que jusqu'à S. Justin ils n'ont cité que des livres apocryphes, et que depuis S. Justin à S. Clément d'Alexandrie les Pères ont employé l'autorité tantôt des livres supposés, tantôt de ceux que nous regardons aujourd'hui comme canoniques, et enfin, que ce n'est que depuis saint Clément d'Alexandrie que nos Evangiles l'ont emporté et ont éclipsé tous les autres.

Avant de démontrer la fausseté de toutes ces assertions, il est nécessaire de remarquer que les citations des anciens Pères ne sont point la preuve principale ni la plus décisive pour l'autorité de nos Evangiles. Ce n'est pas par des *citations* que Tertullien prouvait (*adv. Marc,* l. IV. c. 5) cette authenticité, mais par le *témoignage des Eglises apostoliques ;* et ce témoignage est d'un plus grand poids que toutes

les citations possibles. « Voyons, disait-il, ce
» qu'ont reçu de Paul les Corinthiens et les Ga-
» lates ; ce que lisent les Philippiens, les Thes-
» saloniciens, les Ephésiens ; ce qu'annoncent
» les Romains à qui Pierre et Paul ont laissé
» l'Evangile signé de leur sang.... Ce ne sont
» pas seulement les Eglises apostoliques, mais
» toutes les Eglises qui leur sont unies par le
» sceau d'une même foi, qui possèdent l'Evan-
» gile de S. Luc, etc. »

Nous avons déjà vu que S. Justin atteste que tous les dimanches on lisait dans les assemblées des fidèles les écrits des apôtres, et Freret vient nous dire, comme nous l'avons déjà observé, que S. Justin est le premier qui les ait connus ? Revenons directement aux objections de ce critique.

Après toutes les recherches possibles qu'il a faites après Grabe, Fabricius et d'autres incrédules, il n'a pu trouver que huit passages dans les écrits des premiers Pères, qui pouvaient être tirés des livres apocryphes ; un de S. Paul, quatre de S. Clément, un de S. Barnabé, un de S. Ignace, un des Constitutions apostoliques.

S. Paul a cité ces paroles comme étant de J. C. : *Il est plus heureux de donner que de recevoir*. « Or ces paroles, disent les incrédules,
» ne se trouvent pas dans nos Evangiles : donc
» elles ont été tirées de quelques-uns de ceux
» qui sont perdus. »

Quel raisonnement ! Quelle conséquence ! Est-ce que toutes les paroles de J. C. ont été écrites ? S. Paul n'a-t-il pas pu avoir appris celles-ci par tradition ?

S. Clément a cité quatre passages qui ne sont pas dans nos Evangiles ; mais ce père ne dit pas qu'ils en soient tirés. On en trouve un dans l'Evangile des Egyptiens, qui ne contenait aucune fausseté, on en trouve deux dans la seconde Epître de S. Pierre. Le dernier est une conséquence que S. Clément a pu tirer de la doctrine du Sauveur, outre que ce Père pouvait avoir appris comme S. Paul tous ces passages par tradition.

S. Barnabé, que l'on croit avoir été disciple de J. C., n'a-t-il pas pu recueillir le passage qu'il cite de la propre bouche du Sauveur ?

Le passage tiré de S. Ignace est une allusion manifeste à ce que le Sauveur, selon S. Luc, dit aux onze apôtres (XXIV. v. 39) : *Touchez-moi, et voyez qu'un esprit n'a pas de la chair et des os comme vous voyez que j'en ai.*

De même le passage trouvé dans les Constitutions apostoliques peut être une allusion à la parabole des talens. D'ailleurs il n'est pas dit dans le texte que ce soit là une parole de J. C.

Il ne résulte donc rien de ces huit passages qu'on a fait sonner si haut. Rien ne prouve qu'ils sont tirés d'aucun Evangile apocryphe. Quand même S. Clément et S. Ignace en auraient pris

un

un dans l'Evangile des Egyptiens, et l'autre dans celui des Hébreux, ces saints docteurs ne se seraient pas trompés sur l'authenticité des livres. Ils auraient puisé dans des ouvrages pieux, et qui étaient véritablement des Hébreux et des Egyptiens. Tout cela ne prouve absolument rien contre l'authenticité des Evangiles inspirés.

La seconde assertion des incrédules, que *jusqu'à S. Justin on ne voit dans les écrits des Pères que des citations de livres apocryphes*, est d'une fausseté manifeste. Nous l'avons démontré par les passages que nous avons produits de tous les Pères apostoliques. Les incrédules n'ont pu nier la vérité de ces citations, mais ils se sont retranchés à dire « que ce n'étaient » pas nos livres canoniques que ces Pères » avaient cités ; que nos évangélistes n'y sont » pas nommés ; que les premiers Pères pou- » vaient avoir appris les paroles de J. C. de vive » voix ou par tradition ; enfin qu'ils pouvaient » aussi bien les avoir tirées de quelques-uns des » Evangiles supprimés, que des nôtres. »

« Les Pères apostoliques n'ont pas nommé nos » évangélistes. »

D'abord le fait n'est pas vrai. Nous avons vu Papias nommer positivement S. Matthieu et S. Marc. Ce témoignage seul suffirait pour détruire la difficulté.

Secondement, quand on ne verrait dans les Pères apostoliques aucune citation de nos Livres

saints, serait-on en droit de conclure qu'ils ne les ont pas connus ? Ce ne serait là qu'une preuve négative d'autant plus faible que nous avons peu d'ouvrages de ces premiers docteurs, et que leur silence ne saurait balancer le témoignage des auteurs suivans.

Troisièmement, dira-t-on que ces mêmes Pères ne connaissaient pas l'ancien Testament, dont ils ont souvent rapporté des passages, parce qu'ils n'ont pas spécifié de quel livre ils les tiraient? Les écrits de ces premiers Pères étaient des leçons de morale, des exhortations, et non pas des disputes et des discussions théologiques. Ils rappelaient les textes du nouveau Testament à des gens qui les connaissaient, et nous avons vu S. Clément et S. Polycarpe dire aux fidèles *de s'en souvenir*.

« Les premiers Pères pouvaient avoir appris » les paroles de J. C., de vive voix ou par tra- » dition. »

Nous ne nions pas que quelques paroles de J. C. aient pu être transmises de vive voix par les apôtres à leurs disciples, telles qu'on les lit dans les Evangiles. Mais quand nous voyons non pas un écrivain, mais tous les écrivains des premiers siècles, rapporter non pas une fois, mais très-souvent les paroles de J. C., telles qu'elles sont dans les quatre Evangiles, nous ne pouvons douter qu'ils n'aient connu ces livres. Une simple tradition n'aurait pu faire rapporter tant de fois

les discours du Sauveur dans des termes aussi semblables à ceux que nous lisons dans les Evangiles. Il y aurait de grandes dissonnances, si c'était de mémoire, et non d'après des livres, que ces différens auteurs eussent rapporté ces passages.

« Les Pères pouvaient aussi bien les avoir » tirés de quelques-uns des Evangiles supprimés, que des nôtres. »

Pour dissiper toute incertitude à cet égard, il n'y a qu'à rapprocher les Pères du premier âge de ceux qui les ont immédiatement suivis. Ceux-ci avaient été disciples des premiers : or les incrédules conviennent qu'ils ont connu et reçu nos quatre Evangiles; mais ils n'ont pu les tenir que de leurs maîtres ; ils n'ont pu puiser que chez leurs maîtres la profonde vénération qu'ils ont eue pour ces monumens qui sont, suivant l'expression de l'un d'eux (S. Irenée, *contr. Hæres.* l. V. c. 2), le fondement et la colonne de notre foi.

« Depuis S. Justin jusqu'à S. Clément d'Alexan- » drie les Pères ont cité indifféremment les » Evangiles canoniques et les apocryphes. »

Entre S. Justin et S. Clément, il ne nous reste que quelques ouvrages de Tatien, de Théophile d'Antioche, de S. Irenée, d'Athénagore, d'Hermias, auxquels on peut joindre Tertullien, contemporain de S. Clément.

Nous avons vu que tous ces auteurs ont cité nos Livres sacrés du nouveau Testament. Mais

dans Tatien, Théophile d'Antioche et Hermias, on ne trouve pas une seule citation de livres apocryphes. Les incrédules en chercheront-ils dans S. Irenée que nous avons vu déclarer positivement qu'il n'y a que nos quatre Evangiles qui soient véritables ? Sera-ce dans Athénagore ? Nous convenons que dans son apologie il se trouve une citation d'un livre apocryphe ; mais il ne la donne pas pour écriture canonique ; il l'appelle tout simplement *une écriture quelconque* (*Athenagoras*, *Legat. pro christianis*, n.° 32), et il se garde bien de l'assimiler aux textes sacrés. Sera-ce dans Tertullien qui établit si fortement l'autorité des quatre Evangiles reçus (*contr. Marc.* l. IV et V) ? Il reste donc démontré que cette dernière assertion des incrédules est aussi absurde que hardie. Il n'y a de vrai que ce qu'ils ajoutent, que depuis S. Clément d'Alexandrie nos quatre Evangiles ont éclipsé absolument les autres, vérité qui n'est pas moins évidente pour les temps qui ont précédé ce saint docteur que pour ceux qui l'ont suivi.

Veut-on une nouvelle preuve de la différence que l'on mettait dans ces anciens temps entre nos Evangiles et les apocryphes ; on la trouve dans un fait rapporté par Eusèbe (Hist. Eccl. l. VI. c. 12). Saint Sérapion, évêque d'Antioche, contemporain de Tertullien et de S. Clément, avait permis aux fidèles de la ville de Rossa la

lecture d'un Evangile attribué à S. Pierre, le croyant exempt d'erreurs. Mais ayant parcouru cet ouvrage, il reconnut qu'il avait été trompé; aussitôt il avertit, par un écrit pastoral, ses diocésains de se prémunir contre le danger. Il leur déclare qu'il reçoit Pierre et les autres apôtres comme J. C. lui-même; mais que, quant aux écrits faussement intitulés de leurs noms, il les répudie, *comme ne les ayant pas reçus des anciens.*

On distinguait donc, alors comme à présent, les Livres sacrés d'avec les apocryphes, par la tradition des anciens.

Après avoir réfuté l'objection des incrédules tirée des livres apocryphes, qu'ils ont répétée dans tant de productions différentes et avec tant de confiance, il nous reste à en résoudre une qui n'est pas étrangère à la question de *l'authenticité* de nos Livres sacrés, quoiqu'elle attaque encore plus directement leur divinité.

« Le style, disent-ils, est d'une platitude in-
» supportable à des hommes éclairés. On dit
» que c'est le Saint-Esprit qui a inspiré ces livres,
» et ils sont écrits comme auraient pu les écrire,
» sans son secours, les hommes ignorans et
» grossiers qui passent pour en avoir été les
» auteurs. Une histoire profane composée dans
» le même style ne serait lue par personne, et
» serait universellement méprisée; et cepen-
» dant celle-ci serait d'un bien plus grand in-

» térêt pour le genre humain, si elle était vraie.
» On n'y voit d'ailleurs nul ordre, nulle suite;
» les faits, les enseignemens rapportés sans
» méthode, sont entassés confusément. Les ana-
» chronismes y sont fréquens; il suffit, pour les
» apercevoir, de comparer entr'eux les quatre
» évangélistes : celui-ci place dans un temps ce
» que celui-là rapporte à un autre. On y trouve
» aussi beaucoup d'obscurités. Enfin il y a
» des contradictions qui suffiraient pour les faire
» rejeter. »

Nous demandons d'abord comment des livres que l'on prétend écrits *avec une platitude dégoûtante* ont-ils pu produire la plus vaste révolution que l'univers ait vue, dans un siècle où les arts et les sciences étaient à leur plus haut période, comme nous aurons lieu de le remarquer ? Qu'on nous explique comment des livres pour lesquels on affecte tant de mépris ont pu persuader et instruire plus de monde que n'ont jamais pu faire les orateurs et les philosophes avec toute la pompe et le brillant de leurs discours ? *Si les prédications des apôtres*, suivant l'expression de S. Paul (I. Cor. II), *ne sont pas appuyées sur les discours persuasifs de la sagesse humaine, la force divine s'y manifeste avec éclat;* et croit-on que si le même S. Paul eût ambitionné la gloire de l'éloquence, il n'eût pas pu l'atteindre ? Qu'on lise son discours devant l'Aréopage d'Athènes, où il s'élève à la hauteur des

génies auxquels il parle, et l'on verra que c'est volontairement qu'il se rabaisse ailleurs à la portée des hommes auxquels il s'adresse. Le but des ministres de l'Evangile était d'instruire le genre humain entier, le peuple comme les grands, les ignorans comme les savans, les enfans comme les personnes âgées ; ils ont donc dû employer un langage qui pût être entendu de tous les hommes, de quelque état ; de quelque classe qu'ils fussent. Ils ont dû écrire et prêcher avec simplicité ; mais certes ils ne l'ont pas fait *avec platitude*. Au contraire, la simplicité de leurs écrits présente un caractère de grandeur que l'on chercherait en vain dans aucun ouvrage profane. Leur morale, de l'aveu même des incrédules, est la plus sublime qui ait jamais été proposée. Les faits qu'ils racontent sont les plus merveilleux dont le monde ait entendu parler. Peut-on n'être pas frappé de la majestueuse simplicité avec laquelle toutes ces choses admirables sont rapportées ? Jésus étend sa main et touche un lépreux, en disant : *Je le veux, sois guéri ;* et au même temps la lèpre disparaît. *Jeune homme*, dit-il à un mort que l'on portait en terre, *lève-toi, je te le commande ;* et le mort se lève et commence à parler. S. Pierre entrant dans le temple de Jérusalem avec S. Jean dit à un boiteux de naissance qui leur demandait l'aumône : *Je n'ai ni or ni argent ; mais ce que j'ai, je te le donne : au nom de Jésus-Christ*

lève-toi et marche. Il le prend par la main, et aussitôt les jambes et les pieds de cet homme se raffermissent. Toute l'histoire évangélique est écrite de la même manière.

« On n'y voit d'ailleurs aucun ordre, aucune » suite. »

L'objet des auteurs des Livres sacrés du nouveau Testament a été uniquement de prouver la mission divine de J. C., et de faire connaître sa doctrine. Ils ont rapporté les faits et les préceptes selon qu'ils se sont présentés à leur souvenir, sans rechercher l'ordre historique des temps où ils ont été opérés ou dictés. Ils se sont mis fort peu en peine d'en indiquer *les dates*, lesquelles en général sont fort inutiles pour l'édification, et cette seule réflexion les justifie des reproches d'*anachronismes*, qui ne peuvent exister où il n'y a réellement point d'indication de date.

« On y trouve beaucoup d'obscurités. »

Ce n'est pas le *style* qu'on accusera d'être *obscur*, puisqu'il est très-clair. Ce ne sont pas non plus *les faits*, ils sont rapportés avec simplicité, netteté et précision. Ce reproche ne peut tomber sur les *préceptes*, ils sont exposés de manière qu'il n'y a personne qui ne les comprenne parfaitement. Il n'y a donc que quelques *circonstances* particulières que l'on a de la peine à entendre; mais ce très-petit nombre d'*obscurités* tient uniquement à l'éloignement où nous som-

mes des temps et des lieux où les faits se sont passés, à l'ignorance des mœurs, des usages, du langage des anciens Juifs, etc.

« Il y a des contradictions. »

Il y a bien long-temps que les incrédules font tous leurs efforts pour en chercher et en découvrir, mais ils n'ont pu en relever *une seule*. Nous le démontrerons en détail sur tous les articles qu'ils ont allégués, comme nous l'avons déjà fait à l'égard de l'ancien Testament.

« Les apologistes du christianisme, suivant » Freret, se sont imaginé avoir suffisamment » prouvé l'authenticité des Evangiles, en tâchant » de faire voir qu'il n'est pas possible de suppo- » ser des livres de cette nature. »

Nous avons déjà remarqué qu'il est absolument faux que la vérité du christianisme dépende de la question critique de l'*authenticité* des Evangiles. Les défenseurs de cette religion ne se sont pas bornés à prouver cette authenticité; ils ont démontré, outre cela, que les faits racontés dans les Evangiles n'ont pas pu être *supposés* ou faussement inventés, soit par la nature même de ces faits qui étaient publics et faciles à vérifier ou à démentir, soit par le caractère et la conduite de ceux qui les ont publiés, et qui n'ont pu avoir aucun motif d'en imposer, soit enfin par la multitude des monumens et des écrits qui attestent ces faits ou qui les supposent. Freret ne touche point à cette preuve du christia-

nisme, qui est *démonstrative;* il aime mieux s'attacher à des questions de *critique*, parce qu'elles donnent lieu à quelques difficultés qui sont plus propres à séduire des esprits superficiels et peu éclairés.

Mais laissant de côté ces réflexions, ne sommes-nous pas fondés à demander si, en prouvant évidemment qu'il a été impossible de *supposer* les livres du nouveau Testament, l'*authenticité* de ces mêmes livres n'est pas, par cela même, clairement démontrée? Un esprit raisonnable peut-il se refuser à cette preuve?

D'un autre côté, cette multitude de preuves que nous avons apportées de l'*authenticité* du nouveau Testament se réduisent-elles à faire voir qu'il n'a pas été possible de *supposer* les livres qui le composent?

Nous convenons qu'on a négligé de discuter cette question, lorsque cela était fort inutile. On n'a pas défendu l'*authenticité* des Livres saints, lorsque personne ne la contestait. Mais, dès que les ennemis de la foi l'ont combattue, elle a été prouvée victorieusement. Les apologistes du christianisme, qui l'ont défendu contre les payens, n'ont point cherché à établir que les Livres sacrés du nouveau Testament étaient des auteurs dont ils portaient les noms, parce que leurs adversaires ne révoquaient point en doute cette vérité. Ils se contentaient de répondre aux difficultés, aux calomnies qu'on alléguait contre le christia-

nisme. Ils ne laissaient aucune objection sans réponse. Ils citaient les Evangiles aux payens : l'auraient-ils fait si ceux-ci n'en avaient pas cru l'*authenticité?*

Il en est de même des Pères qui ont défendu la foi catholique contre les hérétiques. Ces derniers rejetaient, il est vrai, l'autorité de plusieurs livres canoniques, ils les corrompaient, les altéraient en les adaptant à leurs erreurs; mais ils ne niaient point leur authenticité; ils la supposaient au contraire, puisqu'ils accusaient ces auteurs d'y avoir mis des erreurs. Ce ne fut qu'au quatrième siècle que les manichéens attaquèrent l'*authenticité* du nouveau Testament, et prétendirent lui substituer un autre Evangile; mais alors les Pères la défendirent et la prouvèrent par des argumens auxquels on n'a rien pu répliquer de raisonnable. (Voy. S. Augustin, contr. Faust. l. XI. c. 5. l. XXVIII. c. 2. l. XXXII. c. 21. l. XXXIII. c. 6.)

« On prétend, disent encore les incrédules, » prouver l'*authenticité* du nouveau Testament, » parce qu'il a été reçu universellement dès les » premiers siècles de l'Eglise. Mais le fait n'est » pas exact. On voit, par les écrits de plusieurs » des Pères, que pendant long-temps quelques- » uns des livres du nouveau Testament n'ont » pas été reçus, et qu'on ne les croyait pas des » auteurs dont ils portent les noms. Ce n'est » qu'après un assez long temps qu'on a fini par

» regarder comme canoniques des livres dont
» l'autorité n'avait pas été jusque-là reconnue.
» Est-ce là ce qui peut fonder une certitude?
» On dit que ce fut le concile de Nicée qui fit le
» triage des livres canoniques, entre la multi-
» tude de ceux qui circulaient parmi les fidèles.
» Ce fut, à ce qu'on raconte, un miracle qui
» décida de ce choix. A la prière des évêques,
» les livres inspirés allèrent d'eux-mêmes se
» placer sur un autel; c'est un des faits les plus
» avérés de l'histoire ecclésiastique. Il n'y avait
» donc pas, à cette époque, de livre universel-
» lement avoué. Voilà donc sur quoi repose toute
» la foi des chrétiens. N'est-ce pas d'ailleurs
» évidemment un cercle vicieux, de fonder
» l'*authenticité* du nouveau Testament sur l'au-
» torité de l'Eglise, laquelle elle-même n'est
» fondée que sur le nouveau Testament. »

Il est vrai que dans les premiers siècles il y a eu des doutes sur l'authenticité de quelques-uns des livres du nouveau Testament. Mais les quatre Evangiles, les Actes des apôtres, les treize premières Epîtres de S. Paul, la première de saint Pierre, et la première de S. Jean, ont été de tout temps reconnus de tout le monde, universellement, sans exception, sans aucune difficulté; et nous défions les incrédules de citer un seul écrivain des premiers temps qui ait fait mention du plus léger doute sur ce point. Il est donc faux qu'à l'époque du concile de Nicée *aucun livre*

n'était universellement avoué. Les doutes qu'on a pu avoir sur l'*authenticité* de quelques-uns de ces livres n'ébranlent, en aucune façon, *la certitude* de l'authenticité des autres. On n'est donc pas autorisé à demander : *Est-ce là ce qui peut fonder une certitude?* Pesons le raisonnement des incrédules : *Les premiers chrétiens ont douté de l'authenticité de quelques-uns des Livres sacrés : donc l'authenticité de tous est douteuse.* Nous disons au contraire : c'est parce qu'on a eu des scrupules sur quelques-uns de ces livres, que nous n'en devons point avoir sur ceux qui ont toujours été reconnus *authentiques ;* cette hésitation à recevoir les premiers est une démonstration complète qu'on sentait l'importance de leur admission, qu'on y procédait avec beaucoup de maturité, et que ceux qui l'ont obtenue ne l'ont obtenue que parce que leur *authenticité* était au dessus de toute contestation.

Et en effet l'histoire ecclésiastique des deux premiers siècles nous apprend qu'aucun livre n'était reçu pour sacré, qu'après avoir subi l'examen le plus rigoureux; on évaluait les degrés de vraisemblance ou de vérité que portait chacun de ces livres; on n'admettait que ceux dont l'*authenticité* était démontrée; on donnait le nom de *douteux* à ceux dont l'*authenticité* était équivoque; enfin l'on rejetait ceux où l'on découvrait quelques marques de supposition : pouvait-on procéder avec plus de circonspection

et suivre une marche plus sûre pour l'admission des Livres sacrés? Loin donc que ces doutes affaiblissent notre certitude de l'*authenticité* de ces livres, nous avons une raison de plus d'être persuadés que ce n'est qu'en grande connaissance de cause que l'Eglise les a placés dans son canon.

« Mais pourquoi a-t-on eu des doutes sur
» quelques-uns de ces livres qui n'ont pas été
» reçus d'abord? »

Il faut d'abord observer que le plus grand nombre des Eglises les a *tous* reçus dès le commencement. Eusèbe le dit expressément (Hist. Eccl. l. 3. c. 19). Mais la raison pour laquelle quelques-uns n'ont pas reçu *partout*, dès les commencemens, le sceau de l'*authenticité*, c'est que ces livres (la seconde Epître de S. Pierre, la seconde et la troisième de S. Jean, celles de S. Jacques et de S. Jude, celle de S. Paul aux Hébreux et l'Apocalypse) ne furent pas adressés, comme les autres, à des Eglises particulières qui les auraient conservés avec soin, et qui en auraient produit les originaux, ainsi que le dit Tertullien. Mais ils furent adressés ou en général à tous les fidèles, ou à des particuliers peu connus. En sorte qu'il a fallu du temps pour s'assurer de leur authenticité. Il a fallu consulter les diverses Eglises, les comparer avec les autres livres canoniques, et il n'est point étonnant que dans cet intervalle on soit resté en suspens.

« Ce fut le concile de Nicée qui fit le triage
» des livres canoniques (Histoire critique de
» J. C., préface, pag. 17, 20, 22); parmi une
» cinquantaine qui existaient pour lors, il en
» choisit seulement quatre, et rejeta les autres;
» ce fut, dit-on, un miracle, etc. »

Nos adversaires seraient bien embarrassés si on leur demandait de prouver qu'au temps du concile de Nicée il y avait déjà une cinquantaine d'Evangiles. D'un autre côté, pour faire des objections au moins spécieuses, ils devraient s'accorder entr'eux. L'historien critique assure, sur la parole de Dodivel (*ibid.* pag. 15), que le canon ou recueil des écrits du nouveau Testament ne fut formé que sous le règne de Trajan ou d'Adrien. Plus loin, il dit que ce fut au concile de Nicée, ou deux cents ans après Adrien. Bolingbrooke l'attribue au concile de Laodicée; un autre soutient que ce fut au troisième siècle; enfin plusieurs ont décidé que ce fut au concile de Trente (Examen import. c. 31, pag. 181 ; Quest. sur l'Encyclop. *Athéisme*, section 4. *Concil.*). Selon l'un, les livres inspirés allèrent se placer d'eux-mêmes sur un autel; selon un autre, ce furent les livres apocryphes qui tombèrent sous l'autel. Un troisième nous apprend (troisième lettre à Sophie, pag. 45) que cet autel était préparé artificieusement, etc.

Ce prétendu fait si bien avéré est tiré d'un livre intitulé *Libellus synodicus*, écrit au plutôt

dans le neuvième siècle, 500 ans après le concile de Nicée, par un auteur inconnu, ignorant, visionnaire; c'est un ouvrage plein d'erreurs, de minuties, d'anachronismes, de fables; méprisé par tous les critiques (*Collect. concilior. Harduini, tom. V. à la fin*); dont jamais personne n'a fait aucun usage. Les Pères qui composaient l'auguste assemblée de Nicée n'ont pas eu besoin d'un miracle pour déterminer les véritables livres canoniques; ils avaient une règle certaine pour guider leur décision : *la tradition des siècles précédens*, et *le témoignage des Eglises apostoliques*. Dans les canons des apôtres recueillis sur la fin du second siècle, et suivis par les Pères de Nicée, il y a un catalogue des Livres saints, conforme à celui de ce concile.

« Quand le concile aurait eu une règle certaine pour se guider dans sa décision (Hist. » critiq. *ibid.*), il s'agit d'un fait, et un concile » ne peut être infaillible sur les faits; la foi des » chrétiens, fondée sur une pareille décision, » ne peut être inébranlable; c'est une autorité » purement humaine, à proprement parler. C'est » Constantin qui lui a donné toute sa force, et » qui a obligé tout le monde à recevoir, comme » inspirés, les quatre Evangiles. »

La certitude morale, poussée au plus haut degré de notoriété, n'est pas plus *faillible* dans un concile qu'ailleurs, et pour fonder notre foi nous n'avons pas besoin d'une certitude plus

grande que celle sur laquelle portent notre vie, notre fortune, nos intérêts les plus chers, nos devoirs même naturels.

Nous sommes bien éloignés de refuser au concile de Nicée une assistance surnaturelle; mais nous soutenons que quand son autorité aurait été purement humaine, ce qui est faux, l'objection de nos adversaires serait encore absurde.

S'ils étaient mieux instruits, ils n'attribueraient pas à Constantin plus de pouvoir qu'il n'en avait. Cet empereur ne put forcer à l'obéissance les ariens qui étaient ses sujets, et l'on prétend qu'il ait fait recevoir les Evangiles dans tout le monde chrétien, dans des régions éloignées qui n'étaient pas soumises à sa domination!

« N'est-ce pas évidemment un cercle vicieux » de fonder l'authenticité du nouveau Testa- » ment sur l'autorité de l'Eglise, laquelle elle- » même n'est fondée que sur le nouveau Tes- » tament? »

Quand nous prouvons la divinité du christianisme contre les incrédules qui nient l'authenticité de tout le nouveau Testament, nous n'employons point les décisions de l'Eglise, dont ils ne reconnaissent point l'autorité, et dont ils ne font aucun cas. Mais lorsque nous parlons à des *chrétiens*, qui reconnaissent l'authenticité et l'autorité du plus grand nombre de ces livres, et qui en rejettent seulement quelques-uns, nous

nous servons de ceux qu'ils reçoivent, pour leur prouver qu'ils doivent admettre les autres. Nous leur faisons voir *dans les livres auxquels ils se soumettent* l'infaillibilité de l'Eglise établie. Nous leur prouvons ensuite que l'Eglise n'est pas moins infaillible sur l'authenticité des livres inspirés que sur leur sens. Nous en concluons que les chrétiens doivent se soumettre à ce que l'Eglise décide sur l'un comme sur l'autre objet. Nous partons du principe reconnu de l'*authenticité du plus grand nombre des livres du nouveau Testament*, pour établir l'autorité infaillible de l'Eglise, et cette autorité infaillible démontrée une fois, nous prouvons l'authenticité des autres livres dont on veut douter. C'est une suite de principes et de conséquences où il ne peut y avoir un *cercle vicieux*.

Nous avons fait voir qu'il n'y a aucun temps où la supposition du nouveau Testament ait été possible. « Mais, disent les incrédules (Tindal, » c. XI. pag. 145; Hist. critique de J. C. pag. 5 » et 15; Examen critique de la vie et des ou- » vrages de S. Paul, c. III. pag. 27; Examen cri- » tique des apologistes, c. I. pag. 19; dix- » huitième lettre sur les miracles; Catéchisme » de l'honnête homme, pag. 110, etc.), il est » possible que dans la confusion qui suivit la » ruine de Jérusalem, quelques chrétiens aient » composé les livres que nous avons, en les » attribuant aux apôtres. On connaît les frau-

» des pieuses qui ont eu lieu de tout temps dans
» le christianisme, de la part des docteurs de
» l'Eglise, et spécialement dans les premiers
» temps. Les chrétiens ajoutaient alors foi à des
» livres pleins de rêveries, tels que le *Pasteur*
» *d'Hermias*, l'*Evangile de l'enfance*, etc. Les
» quatre évangélistes n'ont commencé à être
» connus que sous Trajan, ou même sous Adrien.
» Jusqu'alors ces livres étaient restés cachés
» dans les archives des Eglises et entre les mains
» des prêtres qui en disposaient à leur gré. On
» avait grand soin de les soustraire aux regards
» de ceux qui n'étaient pas initiés aux mystères
» de la religion; et l'on voit les chrétiens qui
» livraient ces livres aux payens, appelés *Tra-*
» *diteurs*, etc. »

Nous avons déjà réfuté presque toutes les parties de cette objection. Nous rappellerons à nos lecteurs que nous avons établi et prouvé que la plus grande partie du nouveau Testament avait été écrite avant la ruine de Jérusalem; nous ferons observer aux incrédules que S. Jean vivait encore lorsque *Trajan* fut appelé à l'empire; qu'il n'a écrit son Evangile que sur la fin de sa vie; que S. Polycarpe, son disciple, a souffert le martyre 28 ans après la mort d'*Adrien*. Est-il surprenant qu'on n'ait point cité l'Evangile de S. Jean avant qu'il fût composé?

On nous parle de *fraudes pieuses* faites au commencement du christianisme, et on les met

hardiment sur le compte des docteurs de la primitive Eglise; mais sur quel fondement? *Il y a eu*, dit-on, *de faux ouvrages publiés dans ce temps-là:* donc les Pères de l'Eglise ont été des faussaires. Sans nous arrêter à l'absurdité de cette conséquence, nous produisons des preuves du contraire. Tertullien rapporte (*de Baptismo, c. XVII*), et S. Jérôme après lui (*de Scriptorib. eccles. in Lucam*), qu'un prêtre d'Asie ayant écrit les *Actes de saint Paul* et *de sainte Thècle* (ouvrage fabuleux), et ayant avoué qu'il l'avait fait par amour pour saint Paul, fut déposé. Le livre d'*Hermias* renferme plusieurs choses que nous n'entendons pas. C'est un ouvrage de morale, qui a été cité comme propre à instruire, mais non comme *une écriture divine;* il n'est ni méprisable, ni faux, ni supposé. Quant à l'*Evangile de l'enfance*, il n'y a pas un *seul auteur* qui dise qu'il ait été en recommandation auprès de quelques chrétiens. Enfin il est faux que dans les premiers siècles les Livres sacrés soient restés *cachés dans les archives des Eglises*. Nous avons prouvé qu'ils ont toujours été très-publics (Tert. Apol. c. XXXI). Ce ne fut qu'au troisième siècle que, pour détruire le christianisme, les empereurs romains imaginèrent de supprimer les Livres saints, et ce fut alors qu'on prit le parti de les cacher, et que l'on punit les *traditeurs*, c'est-à-dire ceux qui eurent la faiblesse de les livrer.

La dernière objection des incrédules contre l'*authenticité des Evangiles*, est qu'ils renferment un anachronisme manifeste : « J. C. y annonce » aux Juifs que tout le sang innocent répandu » sur la terre depuis celui d'Abel jusqu'à celui » de Zacharie, fils de Barachie, qu'ils ont im- » molé entre le temple et l'autel, retombera » sur eux. Or ce Zacharie, fils de Barachie, fut » égorgé dans le temple par la faction des zélés, » pendant la guerre des Juifs contre les Romains, » ainsi que nous l'apprenons de Josephe (Guerre » des Juifs, l. IV. c. 19). Voilà donc une preuve » évidente que les Evangiles de saint Matthieu » et saint Luc ont été écrits après la destruction » de Jérusalem, etc. »

J. C. parle d'un Zacharie, fils de *Barachie*, massacré entre le temple et l'autel. Josephe fait mention d'un Zacharie, fils de *Baruch*, égorgé dans le temple. Il faudrait prouver que ces deux Zacharies ont été le même personnage. On voit dans les Livres saints plusieurs *Zacharies ;* on y voit aussi plusieurs *Barachies*. Que ce soit de l'un des Zacharies connus par le texte sacré, ou de quelqu'autre qui nous soit absolument inconnu, que J. C. ait parlé; que saint Jérôme, ou les autres commentateurs aient rencontré juste dans leurs conjectures, c'est ce qui nous est absolument indifférent. Il suffit qu'il ait pu y avoir avant J. C. un *Zacharie*, fils de *Barachie*, tué entre le temple et l'autel, pour réduire à rien

une objection qui n'est fondée que sur l'ignorance d'un fait particulier dont J. C. avait une pleine connaissance. Les incrédules diront-ils qu'il ne pouvait pas connaître sur l'histoire des Juifs des choses qui ne sont pas parvenues jusqu'à nous?

Après avoir établi *l'authenticité* des Evangiles et des autres livres du nouveau Testament, il nous reste à prouver celle de l'*Apocalypse*, dont on a eu quelques doutes dans les premiers siècles. Ce fut principalement Papias, évêque d'Hiéraple, qui y donna lieu en distinguant deux personnages du premier siècle, qui portèrent le nom de *Jean*, et qui moururent tous deux à Ephèse, où l'on montrait leur tombeau; l'un fut l'apôtre, l'autre un prêtre de l'Eglise d'Ephèse. Eusèbe, qui d'abord laisse indécis (Hist. l. IV. c. 39 et l. III. c. 28) qui des deux est l'auteur de l'Apocalypse, s'explique nettement dans sa Chronique. Il dit expressément qu'en l'an 96 de J. C., *l'apôtre saint Jean, relégué à Pathmos, eut la révélation qu'il a consignée dans l'Apocalypse, et que saint Irenée a commentée*. Cet illustre martyr de la fin du second siècle, et saint Justin plus ancien encore, lèvent le doute en disant, l'un et l'autre (*Iren. adv. Hæres. l. V ; Justin. Dialog. cum Tryph.*), que *l'Apocalypse est l'ouvrage de saint Jean* apôtre. Tel fut, dans le même temps, le sentiment de Théophile d'Antioche, de Méliton de Sardes (*apud Euseb.*), de Clément d'Alexan-

drie (*Pædag. l. II. Epist.* 12). Il fut suivi dans le troisième par Origène, par Tertullien, par saint Cyprien, adopté par les Latins, au rapport de saint Jérôme (*Epist. ad Dardan.*). Mais du doute même de quelques écrivains du second siècle touchant l'auteur de l'Apocalypse, il résulte que ce livre existait dès la fin du premier, et cette époque seule suffit pour démontrer tout à la fois l'authenticité de ce livre et sa divinité. En effet, quel autre qu'un prophète ou un apôtre éclairé de l'esprit de Dieu, a pu percer dans le sombre avenir, et y apercevoir les révolutions impénétrables à toute la sagacité humaine, qui depuis le commencement du second siècle jusqu'à la fin du septième, ont changé la face de l'univers.

Du centre d'un nuage obscur formé à dessein par des emblèmes mystérieux, pour cacher à l'empire persécuteur sa destinée, jusqu'à ce qu'elle fût accomplie par des raisons de lumière qui consolèrent et soutinrent les fidèles au milieu des persécutions, l'œil attentif y aperçoit la dispersion des Juifs incrédules, exterminés de la Terre promise (chap. VI, VII et VIII); l'invasion des Parthes sur les terres des Romains (c. IX. v. 14); les persécutions que ceux-ci ont fait souffrir à l'Eglise, et spécialement celle de Dioclétien (c. XI et XII). Afin qu'on ne pût pas s'y tromper, le prophète a marqué en termes précis la défense que cet empereur fit effecti-

vement *de vendre ou d'acheter sans avoir offert de l'encens aux idoles* (c. XIII. v. 11, 17 et 18; et chap. XVII. v. 9, etc.); la nécessité de prendre des certificats d'idolâtrie pour mettre ses biens et sa vie à couvert. Il a fixé le nombre de ses collègues dans cette persécution. *Cinq d'entr'eux ont péri*, dit l'écrivain sacré, fixant ses regards sur l'instant où l'empire devint chrétien (c. XIII. v. 12 et 13; c. XVII. v. 12 et suiv.). Ces *cinq* sont Dioclétien, Maximien Hercule, Maximien Galère, Maxence et Maximin Daïa. *Un reste encore;* c'était Licinius qui recommença la persécution, et fut vaincu par Constantin; *et le septième n'est pas encore venu.* C'était Julien l'Apostat. Le Prophète l'avait caractérisé par son hypocrisie, en lui donnant *deux cornes semblables à celles de l'agneau*, par son attachement à la magie, et surtout par son nom d'*Apostat*, qui en grec donne exactement le nombre de 666 (voyez Essai sur l'Apocalypse, tom. I. c. XII). Rome ne l'est pas moins *par ses sept montagnes*, *par son habit de pourpre*, *par la coupe adultère présentée à tous les rois.* Sa ruine était marquée (c. XVIII). Les ministres de sa destruction sont désignés, ce sont les rois barbares *qui lui avaient prêté leur puissance*, et qui ensuite la *dépouillent*, la *pillent* et finissent par *la brûler*. La cause de son châtiment est exprimée, c'est parce qu'*elle s'est enivrée du sang des martyrs de Jésus*, etc. A ces traits et

à tant d'autres que nous pourrions ajouter, qui ne reconnaîtra un apôtre investi des rayons de la lumière éternelle, à laquelle tous les âges sont également présens ?

Que prétendent donc les incrédules, lorsque balbutiant sur des matières qu'ils n'entendent pas, ils citent au hasard S. Paul, S. Pierre qu'ils tronquent, S. Jude, comme s'ils avaient enseigné que *la fin du monde*, les *nouveaux cieux* et la *nouvelle terre* devaient se manifester *de leur vivant*, tandis qu'il n'y a rien de semblable dans leurs écrits ? Ces apôtres ont annoncé le second avènement du Messie, de la même manière que l'a fait S. Jean au commencement de son Apocalypse: Le voici qui vient sur les nues, *tout œil le verra, même ceux qui l'ont percé de coups, et toutes les nations se désoleront à son aspect.* Cet apôtre qui a marqué toutes les destinées de l'empire romain tant de siècles avant l'évènement imaginait-il que *la fin du monde arriverait dans le siècle de Tibère ?* Les docteurs des premiers siècles qui étudiaient, qui commentaient l'Apocalypse, pensaient-ils que tant d'évènemens successifs, et la fin du monde qui devait les terminer, dussent arriver de leurs jours ?

Nous n'entrerons pas dans le détail des preuves qui constatent l'authenticité de quelques autres livres qui n'ont pas d'abord été universellement reçus; la seconde Epître de S. Pierre, la seconde

et la troisième de S. Jean, celles de S. Jacques et de S. Jude. Nous convenons que ces livres n'ont été reçus dans le canon qu'après de longues recherches qui ont enfin dissipé les soupçons que l'on avait conçus sur leur origine. On croyait avec raison dans les premiers siècles, qu'il y avait moins d'inconvénient à rejeter un écrit véritable, qu'à recevoir un ouvrage supposé ; l'enseignement de l'Eglise et la tradition auraient suppléé, dans le premier cas, à ce que l'on aurait perdu du côté de l'Ecriture. Mais dans le second cas, il n'y aurait point eu de remède contre une erreur qui se serait introduite à la faveur du nom de quelqu'un des apôtres. Ce n'était pas même assez qu'un livre ne renfermât rien de contraire à la doctrine catholique, il fallait que son authenticité fût scellée du témoignage de l'Eglise universelle ; c'est pour cela qu'il a fallu du temps pour s'assurer de la véritable origine des Livres sacrés qui n'avaient pas d'abord été généralement connus de tous les anciens. Les preuves particulières que nous pourrions alléguer sur chacun de ces livres dont on a douté pendant quelque temps, pourraient être utiles et nécessaires dans des controverses particulières, agitées entre les chrétiens de diverses communions ; mais comme notre plan est uniquement d'établir la divinité de l'Ecriture contre les incrédules, nous n'entrerons point dans ces discussions étrangères, parce que ce qui est con-

tenu dans ces livres n'ajoute rien aux autres ouvrages sacrés dont nous avons vengé l'authenticité contre toutes les attaques des ennemis communs du christianisme.

ARTICLE SECOND.

Intégrité du nouveau Testament.

Après avoir démontré par des preuves multipliées et par la réfutation de toutes les objections des incrédules, que les livres du nouveau Testament sont incontestablement des auteurs dont ils portent les noms, il nous reste à établir que ces livres n'ont jamais souffert d'altération importante. Nous disons *d'altération importante ;* car si les diverses éditions d'un livre imprimé en une seule langue ont des variantes, on doit s'attendre à en trouver beaucoup plus entre les manuscrits du nouveau Testament traduit en tant de langues, et copié pendant tant de siècles par tant de mains différentes. On en peut juger par Térence dont les ouvrages qui nous restent ne font pas un volume la moitié aussi considérable que le nouveau Testament. Le docteur Bentley n'a pas laissé de trouver vingt mille variantes entre quelques manuscrits de cet auteur. (Voyez la *Critique du discours de Collins sur la liberté de penser.*)

Il aurait donc fallu, pour prévenir toute espèce de variantes dans les livres du nouveau Testament, n'employer pendant quatorze siècles que des copistes éclairés, exempts de négligences et de distractions, c'est-à-dire qu'il aurait fallu une perpétuité et une universalité de miracles que la sagesse divine n'opère que lorsqu'ils sont nécessaires, et que l'on ne doit point attendre lorsqu'elle a pu sans cette foule de merveilles arriver à un but qu'elle s'est proposé.

Nous disons des *miracles*, parce que ce n'en est pas un moindre d'exempter un copiste de toute inattention et de toute méprise, soit dans les mots, soit dans les lettres, que de garantir l'auteur sacré de toute erreur dans le sens de ce qu'il écrit.

Nous disons miracles *universels* et *perpétuels*, parce qu'on transcrit ou l'on imprime les Livres saints dans toutes les parties du monde, qu'on les a copiés et qu'on les copiera dans tous les temps. Ainsi, dans ces millions d'exemplaires qu'on a transcrits ou qu'on imprimera à l'usage de toutes les nations, il aurait fallu et il faudrait que tous les écrivains, tous les imprimeurs eussent été et fussent infaillibles et impeccables: *infaillibles*, pour ne se jamais tromper; *impeccables*, pour ne vouloir jamais tromper.

Nous disons que la Providence divine peut, sans cette foule de merveilles, atteindre au but qu'elle s'est proposé en nous donnant l'Ecriture

sainte. Quel est ce but? de nous instruire pendant toute la suite des siècles. Que faut-il pour cela? que le corps de cette divine Ecriture soit conservé dans tous les temps sans aucune altération un peu importante et qui ne puisse facilement être corrigée. Or tel est l'ordre présent de la Providence divine. Dieu a voulu que les Livres saints fussent entre les mains des fidèles. Il a fallu pour cela qu'on en fît un grand nombre de copies. Ce grand nombre de copies est précisément ce qui empêche qu'aucune altération un peu considérable ne puisse se glisser dans l'Ecriture, qu'elle ne soit corrigée sur-le-champ. La faute qui se trouvera dans quelque exemplaire ne se rencontrera pas dans les autres, étant impossible que tous les copistes se soient trompés sur le même endroit; ainsi le grand nombre de manuscrits qui occasione cette multitude de *variantes* que les incrédules font tant valoir, en est en même temps le remède; et voilà les pailles qu'ils jettent comme des colosses aux yeux des sots et des simples.

Quand on retrancherait du nouveau Testament tous les morceaux qui ne se trouvent pas dans tous les manuscrits, on n'en ôterait pas la cinquantième partie, ou plutôt on n'en ôterait rien du tout, puisque tous les faits et tous les dogmes essentiels à la foi chrétienne n'y resteraient pas moins établis.

Plus en effet on examine la chose de près,

plus on est convaincu que comme des changemens indifférens ont été inévitables, des altérations importantes ont été impossibles ; les unes échappent à l'attention, les autres la réveillent nécessairement.

Quand même les chrétiens n'auraient formé qu'une société peu nombreuse, concentrée dans un seul canton, nous soutenons que dans ce cas même un imposteur qui eût entrepris d'altérer le texte sacré aurait infailliblement échoué.

Si cet imposteur n'eût été qu'un particulier, il n'aurait pu exécuter son dessein sans enlever tous les exemplaires alors existans de l'Ecriture; mais eût-il pu faire cet enlèvement ?

Si c'eût été un prince, un despote qui voulût faire la saisie, il n'eût certainement pas réussi. Lorsque l'empereur Maximien, au IV.e siècle, tenta le projet d'enlever aux chrétiens tous leurs Livres sacrés, il en trouva sans doute plusieurs assez faibles pour les livrer ; mais plus leur faiblesse accrut le danger, plus aussi tous les vrais fidèles se crurent obligés de tout hasarder et de tout souffrir pour sauver leur code, la règle de leurs mœurs, les lettres-patentes de leur immortalité.

Les Chinois ont des livres classiques qui contiennent à la fois leur code civil, religieux et politique. L'empereur Tsin-Chi-Hoang, qui régnait 212 ans avant J. C., voulut les abolir ; mais en vain fut-il despote ; en vain fut-il sou-

verain pontife, on brava le pontificat et le despotisme, et il échoua dans son entreprise.

Quand nous supposerions même, si on veut, qu'un imposteur ou un souverain serait parvenu à se saisir de tous les exemplaires des Livres sacrés ; quand nous supposerions qu'après y avoir fait les changemens qu'il se proposait il les répande dans le public, comment déguisera-t-il cette altération ? comment effacera-t-il de tous les esprits la mémoire des évènemens et des dogmes que contenaient les premiers écrits, pour leur en substituer de tout différens ? comment fera-t-il croire à tant de personnes qu'elles n'avaient point lu dans les écrits sacrés ce qu'elles y avaient lu, et qu'elles y avaient lu au contraire ce qu'elles n'y avaient jamais vu ?

Enfin si cette altération est impossible dans un seul pays, comment se serait-elle faite en plusieurs royaumes ? Quand Maximien aurait réussi dans tout l'empire romain eût-il réussi dans celui des Parthes ; et manquer dans l'un des deux, n'était-ce pas manquer dans tous les deux à la fois ?

Rien ne démontre mieux l'injustice de tous ces soupçons de falsification, que les frêles appuis dont on a tâché de les étayer.

Ajoutons que dans les premiers temps plusieurs hérétiques entreprirent pour appuyer leurs erreurs d'altérer en quelques endroits le nouveau Testament ; mais leur tentative infruc-

tueuse nous fournit une nouvelle preuve de la pureté et de l'intégrité de nos Livres sacrés. Aussitôt qu'ils commencèrent à publier leurs exemplaires falsifiés, le cri de toute l'Eglise s'éleva contr'eux. Les saints Pères leur reprochèrent avec force ces corruptions qu'ils avaient faites des Livres saints, et les leur prouvèrent par l'antériorité des exemplaires catholiques sur les leurs, et par leur universalité (Tert. contr. Marc. l. IV. c. 4; S. August. contr. Faust. l. XI. c. 2, 3 et 4). Si on a donc tenté dans les premiers siècles d'altérer la pureté du texte du nouveau Testament, on ne l'a pas pu. La fraude a été découverte au moment où elle a été entreprise, et les exemplaires falsifiés ont disparu avec les hérésies qui leur avaient donné l'être. Les novateurs de ces derniers siècles n'ont pas eu plus de succès. Pour obscurcir la doctrine de l'Eglise sur la grâce, ils avaient imaginé de faire à Mons une nouvelle édition du nouveau Testament selon la Vulgate. Ils avaient altéré le texte de l'Evangile de S. Jean, c. XVII. v. 12, par le changement d'une seule conjonction; mais le piége a été aussitôt découvert. L'Eglise universelle s'est élevée contre cette perfide innovation. Elle y a opposé toutes les éditions, tous les manuscrits, toutes les versions du texte sacré; elle a conservé intact le précieux dépôt, et n'a pas souffert qu'on y portât aucune atteinte.

Dès le quatrième siècle, un évêque nommé

Tryphillus

Tryphillus avait cru devoir changer dans un sermon un mot de l'Ecriture qu'il ne trouvait pas assez relevé ; Spiridion, autre évêque renommé pour sa vertu, improuva hautement cette altération à la vue de tout le peuple. (Sozom. Hist. Eccles. l. I. c. 2.)

Théodoret raconte (*Hæreticarum fabularum compendium*, *l. X. c.* 20. *de Tatiano*) un fait qui lui était personnel. Le *Diatesseron* de Tatien dont nous avons eu occasion de parler était composé de passages des quatre évangelistes. Rien n'y avait été ajouté ; l'auteur avait seulement retranché ce qui était contraire à son hérésie ; ainsi le texte s'y trouvait non dans son *intégrité*, mais dans sa pureté. Beaucoup de fidèles ne s'apercevant pas de la fraude, le lisaient de bonne foi comme un abrégé des Evangiles. Théodoret trouva dans les paroisses de son diocèse plus de 200 exemplaires de cet ouvrage ; il les supprima avec soin, et y substitua les quatre Evangiles.

S. Jérôme même fut accusé d'introduire des nouveautés, lorqu'il entreprit une nouvelle traduction de l'Ecriture, et de vouloir altérer l'antique version des Septante. Tout cela fait voir avec quel zèle et avec quel soin on conservait, dans les premiers siècles comme de nos jours, le texte sacré dans toute sa pureté, et démontre qu'une altération un peu importante a toujours été impossible.

Les incrédules cependant ne laissent pas d'avancer le contraire. « Ils nous opposent » d'abord qu'il est tellement vrai que les chré- » tiens ont corrompu et altéré à leur gré, et » selon qu'il leur convenait, les Evangiles, que » Celse le leur reprochait et qu'Origène était » forcé d'en convenir. Victor de Tmuis, auteur » du sixième siècle, nous apprend que sous le » règne d'Anastase les Evangiles furent corrigés » et réformés comme ayant été composés par » des ignorans. (Nouv. lib. de penser, pag. 109, » 110; Analys. de la relig. chrét. pag. 32 ; Hist. » critiq. de J. C., préface, pag. 13.) »

Collins, Tindal, Chubb, Bolingbrooke et vingt autres déistes ont répété cette objection après le Juif Orobio (*Amica collativ.* pag. 241) et après les manichéens.

Cette difficulté est de la plus insigne mauvaise foi. Origène est bien éloigné de convenir que les fidèles aient altéré les Livres saints : *Pour moi*, dit-il (*contr. Cels. l. II. c.* 27), *je n'en connais point qui aient corrompu l'Evangile, que les disciples de Marcion, de Valentin, et je crois aussi ceux de Lucien. Ce n'est point le véritable christianisme qu'il faut accuser de ces falsifications, mais ceux qui ont mêlé des doctrines étrangères à l'enseignement de J. C.* Nous avons parlé de ces falsifications tentées par les sectaires, et nous avons vu que loin de prouver que nos Livres sacrés ont été altérés, elles for-

ment au contraire par le cri qui s'éleva au même moment dans toute l'Eglise, et l'opposition générale de tous les catholiques, une preuve non équivoque de leur intégrité.

Le fait avancé par Victor de *Tmuis* ou de *Tunnone* se réduit à rien. D'abord en supposant le fait vrai, que s'ensuivrait-il ? qu'un empereur qui favorisait les hérétiques avait voulu falsifier les Evangiles. Mais Victor ne dit pas que ce projet ait eu son exécution, et que tous les exemplaires du nouveau Testament aient subi les prétendues corrections d'Anastase. Ce prince eutychéen et même soupçonné de manichéisme, détesté dans l'Orient où il régnait, aurait-il pu corrompre tous les exemplaires des Eglises d'Occident, où l'on ne reconnaissait pas son autorité ? les défenseurs du concile de Chalcédoine, persécutés par ce prince, auraient-ils adopté les changemens qu'il aurait faits ? Cette interpolation se serait-elle étendue sur tous les ouvrages des Pères qui ont vécu avant le sixième siècle ?

Que faut-il donc penser du fait rapporté par Victor de Tmuis ? Il faut l'éclaircir par un autre fait attesté par un auteur son contemporain, Libérat, diacre de Carthage. Ce dernier nous apprend, dans son abrégé des hérésies Eutychéenne et Nestorienne, que Macédonius évêque de Constantinople, sous Anastase, essaya de changer une seule lettre dans le seizième verset du chapitre 3 de la première Epître de S. Paul

à Timothée, et en conséquence fut chassé de son siége comme suspect d'hérésie. Voilà donc un évêque dépossédé pour avoir osé tenter la plus légère altération dans un passage ; la fraude fut découverte et punie sur-le-champ.

« Il en résulte toujours, dit l'incrédule, que » l'altération a été faite. »

Mais a-t-elle été reçue ? A-t-elle été admise dans les exemplaires seulement du diocèse de Constantinople ? bien loin de là, le falsificateur a été puni ; s'il y a donc un fait dans l'histoire qui prouve l'impossibilité d'altérer les Livres saints, c'est celui-là. Au reste nous ne disons pas qu'il a été impossible qu'on ait tenté des *altérations*, mais qu'on ait pu y réussir.

« On prétend, disent encore les incrédules, » que l'histoire de la femme adultère n'était pas » originairement dans l'Evangile de saint Jean, » puisqu'elle manque dans d'anciens manus- » crits. Papias cité par Eusèbe, rapporte cette » histoire d'après l'Evangile des Hébreux, où » elle était racontée, et d'où elle a été transpor- » tée dans celui de S. Jean. Au reste qu'elle » ait été retranchée de quelques exemplaires, » qu'elle ait été ajoutée dans quelques autres, » il en résulte toujours que le texte des Evan- » giles n'était pas fort respecté, et qu'il n'a pas » été impossible de l'altérer. »

L'histoire de la femme adultère a toujours été reçue dans les Eglises d'Orient, comme on

le voit par les concordes de Tatien et d'Ammonius ; elle est citée par Eusèbe , S. Athanase , S. Jérôme, S. Ambroise , S. Augustin, etc. Elle se lit dans les versions persane , arabique , éthiopique , cophte , italique , etc. , lesquelles représentent les plus anciens manuscrits. Si elle manque dans la version syriaque , et dans un grand nombre de manuscrits grecs , c'était de la part des anciens l'effet d'une pieuse précaution. Ils craignaient que cette narration ne donnât lieu à des conséquences fâcheuses ; que les ames fragiles , ou nouvellement converties et encore faibles , n'en prissent occasion de se livrer au désordre , dans l'espérance d'un pardon facile ; et en effet les incrédules s'en scandalisent encore aujourd'hui. C'était sans doute une fausse prudence, mais qui heureusement n'a point eu de succès ; ils auraient dû observer qu'après avoir absout cette femme, J. C. lui avait ordonné expressément de ne plus pécher dans la suite.

L'histoire rapportée par Papias , et qui se trouve aussi dans l'Evangile des Hébreux , ne paraît point la même que celle racontée par saint Jean. Eusèbe ne le dit pas, et rien ne l'indique. Au contraire il paraît que ce sont deux faits différens. Papias parle d'une femme accusée d'un grand nombre de crimes ; il ne raconte aucune des circonstances mentionnées par saint Jean (Eusèb. Hist. eccl. l. III. c. 39). Mais

quand même il s'agirait de la même histoire, il est incontestable que S. Jean ne peut l'avoir empruntée de l'Evangile des Nazaréens, et qu'au contraire c'est l'auteur de cet Evangile qui l'aurait transportée du grec de S. Jean dans l'Evangile de S. Matthieu. L'Evangile de S. Jean est plus ancien que celui des Nazaréens ; les Pères apostoliques et S. Justin l'ont cité, et celui des Nazaréens n'a pas été connu avant S. Clément d'Alexandrie. C'était le texte même de S. Matthieu, avec des interpolations. Tout cela même prouve et confirme que les Livres sacrés n'ont jamais pu être altérés, puisqu'on n'a jamais pu y toucher sans que la chose ait été remarquée, et que la variété des exemplaires dont il s'agit a toujours été connue. S'il y avait eu d'autres changemens nous en serions informés de même.

ARTICLE TROISIÈME.

Vérité et divinité des livres du nouveau Testament.

La divinité de la religion chrétienne porte sur la vérité des faits rapportés dans les livres du nouveau Testament. Cette histoire nous apprend que J. C. a prêché dans la Judée pendant trois ans; qu'il a fait des miracles pour confirmer sa mission et sa doctrine, donné l'exemple de toutes les vertus; qu'il a prédit que son Evan-

gile s'établirait par tout le monde, malgré la résistance des hommes; qu'il est mort sur une croix, et que trois jours après il est ressuscité; que 40 jours après sa résurrection il est monté au ciel, à la vue de ses disciples; qu'il leur a envoyé le St-Esprit le jour de la Pentecôte; que dès ce moment les apôtres ont publié à Jérusalem et ailleurs les évènemens dont nous venons de parler, surtout la résurrection de leur maître; qu'ils ont été écoutés et suivis par une multitude de prosélytes; que l'Evangile s'est établi peu à peu dans les villes principales de l'empire romain, et dans d'autres climats. Ceux qui ont continué l'histoire disent ou supposent que la plupart des apôtres et des disciples de J. C. ont été mis à mort en persévérant à publier et à attester les faits précédens dont ils se donnaient pour témoins oculaires.

Si tous ces faits sont vrais, la mission divine de J. C. et de ses apôtres est incontestable; la vérité du christianisme est démontrée, et la Bible vengée des blasphèmes de ses ennemis. C'est donc ici le véritable état de la question entre les incrédules et nous. Au lieu de raisonner sans cesse sur la *suffisance de la religion naturelle* et l'inutilité de la révélation; sur *l'impossibilité* ou *l'improbabilité* des miracles; sur *l'incompréhensibilité* ou *l'absurdité* prétendue des mystères: les incrédules devraient, avant tout, discuter les faits qui servent de preuves au christianisme,

et montrer la fausseté, ou du moins l'incertitude des faits et des miracles consignés dans les livres du nouveau Testament. Tel est, nous le répétons, le vrai point, le point décisif de cette question, la plus importante dont les hommes doivent s'occuper. Car si les miracles de J. C. sont avérés, il faut recevoir sa doctrine telle qu'il nous l'a proposée, et dès-lors la religion naturelle devient *insuffisante*. Si les miracles de J. C. ne peuvent être contestés, dans les principes même de la critique la plus sévère, il est prouvé par là même que les miracles en général ne sont pas *impossibles*, et qu'on peut en acquérir la certitude. Enfin si la vérité des miracles de J. C. est démontrée, il est démontré par cela seul que sa doctrine ne renferme aucune *absurdité*. Encore une fois, tout se réduit à savoir si les faits évangéliques sont évidemment vrais dans toutes leurs parties. L'ordre exige que nous apportions les preuves générales de la vérité de ces faits, avant d'entrer dans l'examen détaillé des objections que les incrédules ont avancées sur les circonstances particulières de la vie de J. C., de ses miracles, de ses actions, de ses paroles, de sa mort, de sa résurrection, de ses prophéties, etc., ainsi que des invectives et des calomnies qu'ils ont vomies contre ses apôtres et ses disciples.

Les ennemis de la foi ont senti comme nous l'importance de cette discussion. Pour en éluder

la force et les suites, ils se sont attachés à couvrir d'opprobres le fondateur et les défenseurs du christianisme : conjectures hasardées, calomnies noires, impostures de toute espèce, comparaisons odieuses, plaisanteries grossières, sarcasmes amers, etc.; telles sont leurs armes. Nos lecteurs verront, dans nos notes suivantes, combien la haine de la religion est une passion terrible, à quels excès épouvantables de violence, de fureur, d'aveuglement elle est capable d'entraîner ses insensés et imprudens sectateurs.

Nous disons d'abord que les faits évangéliques sont attestés non-seulement par les disciples de J. C., mais encore par les Juifs, par les payens, par les hérétiques, tous intéressés, par système, à les révoquer en doute; d'où il résulte déjà que les écrivains sacrés du nouveau Testament n'ont voulu et n'ont pu en imposer à personne. Nous allons en donner des preuves.

Selon Tacite (Hist. l. V. c. 13), Suétone (*in Vespas.*) et Josephe (Guerre des Juifs, l. VI. c. 31), il s'était répandu dans l'Orient une opinion *ancienne et constante* que dans ce temps-là, c'est-à-dire dans le siècle où J. C. a paru, un ou plusieurs conquérans, sortis de la Judée, seraient les maîtres du monde; que ce préjugé des Juifs fut cause de leur révolte contre les Romains. Suétone dit ailleurs (*in Claudio*) que déjà, sous le règne de Claude, trente ans auparavant, les disputes des Juifs, au sujet du Christ,

les firent chasser de Rome. L'apparition de plusieurs faux Messies dans la Judée, à cette même époque, est remarquée par Josephe et par Celse (Orig. contr. Cels. l. I. n.° 50). Il est donc certain que dans ce temps-là l'opinion de l'arrivée d'un Messie était répandue dans tout l'Orient, comme dans la Judée; que les Juifs étaient persuadés de l'accomplissement prochain de leurs prophéties.

La prédication, les vertus, la mort injuste de saint Jean-Baptiste, sont racontées par Josephe (Antiq. l. XXVIII. c. 7). Il dit que la défaite de l'armée d'Hérode, par Aretas, fut regardée comme une punition de Dieu, à cause de la mort qu'il avait fait subir à Jean-Baptiste. « C'était, continue-t-il, un homme de grande » piété, qui exhortait les Juifs à embrasser la » vertu, à exercer la justice, etc. Comme il » était suivi d'une grande multitude de peuple » qui écoutait sa doctrine, Hérode, craignant » son pouvoir, l'envoya prisonnier dans la forteresse de Machera où il le fit mourir. »

Plusieurs incrédules n'ont pas laissé d'affirmer que les historiens d'Hérode ne lui attribuaient point la mort de Jean-Baptiste. (Hist. critiq. de J.C. c. IV. pag. 76; Dieu et les hommes, c. XXX.)

Quelqu'ennemis que les Juifs fussent de J. C., ils ne contestaient point ses miracles. Ils blâmaient seulement leur auteur pour les avoir faits

le jour du sabbat; et c'est un argument dont Tertullien se servait contr'eux (*Adv. Jud. c. IX*) : « Vous ne disconvenez point, leur disait-il, » que le Christ ait fait ces merveilles, puisque » vous disiez que ce n'était point pour ses œu- » vres que vous le lapideriez, mais parce qu'il » les avait faites le jour du sabbat. »

Celse nous apprend (Orig. l. I. n.os 6, 28, 38) quel était au commencement du second siècle le sentiment des Juifs sur ce point. Dans ses deux premiers livres, il prend le personnage d'un Juif pour attaquer l'histoire évangélique. Il avait bien étudié ce que les Juifs y opposaient. Il accuse d'abord les chrétiens d'exercer leur pouvoir par des enchantemens, ou par l'invocation de quelques démons ou génies. Il reproche à Jésus que, dans sa fuite en Egypte, il a étudié la magie, etc. Il parle du baptême de J. C., de l'adoration des mages, du massacre des Innocens, etc. Il ajoute : « Supposons vrai tout ce que l'on raconte des » guérisons et des résurrections qu'il a opérées, » des pains qu'il a multipliés pour nourrir un » peuple nombreux; cela lui est commun avec » les magiciens qui promettent des choses en- » core plus admirables, qui chassent les démons, » qui guérissent les malades par leur souffle, etc. » Parce qu'ils font tout cela, faut-il croire que » ce sont autant de fils de Dieu, etc. ? »

Celse ne ménage pas plus les termes dans la suite de son apostrophe aux chrétiens que les

incrédules de nos jours. Ils ont copié ses objections et son style. Mais si dans la Judée il n'y avait eu aucun témoin des miracles de Jésus, le Juif que ce philosophe fait parler n'aurait-il pas nié fermement tous ces miracles, n'eût-il pas invoqué la notoriété publique, et le témoignage de toute la Judée? les attribuer à la magie ou à l'intervention du démon, n'était-ce pas avouer qu'il y avait du surnaturel? En un mot, le Juif, dont Celse était l'organe, ne faisait que renouveler contre J. C. l'accusation que les scribes formaient contre lui dans l'Evangile. Telle était leur opinion dans ce temps-là, et ils n'en ont point changé depuis.

Les anciens Pères, qui ont disputé contre les Juifs, saint Justin, Tertullien, Origène, Arnobe, saint Jean Chrysostôme, saint Grégoire dans sa dispute avec Herban, etc., ont tous supposé que les Juifs admettaient la réalité des miracles de J. C., mais qu'il les attribuaient à la magie, ou au nom ineffable de Dieu, comme on le voit dans les deux histoires qu'ils ont composées de la vie de J. C., et déjà auparavant dans le Thalmud, dans les Commentaires des rabbins sur les Livres saints. Un ancien rabbin (*Galatin, de Arcan.* l. VIII. c. 5), dans son commentaire sur le psaume 74, dit qu'à la venue du Messie les méchans ne croiront pas à ses miracles, qu'ils les attribueront à l'art magique. N'est-ce pas faire lui-même le procès à sa nation?

Orobio, dans sa conférence avec Linborch, ne nie point absolument les miracles de l'Evangile. Il dit que Dieu avait défendu aux Juifs d'abandonner la loi, quand même un prophète voudrait les y engager par des prodiges et des miracles. C'est donc une chose incontestable que les Juifs, malgré leur incrédulité, ont cru uniformément, dans tous les siècles, la réalité des prodiges de J. C.

Cependant lorsque cet Homme-Dieu les opérait, ces prodiges, les chefs des prêtres, ses persécuteurs et ensuite ses meurtriers, les docteurs, les pharisiens avaient le plus grand intérêt à les nier, s'ils l'avaient pu. Lorsque les apôtres publièrent ses miracles, après sa résurrection, ne leur intentaient-ils pas l'accusation la plus formelle d'avoir fait périr le Messie attendu avec tant d'empressement? Si J. C. n'était pas un séducteur, comme ils l'en avaient accusé, ils étaient eux-mêmes des impies de l'avoir immolé; s'il était le prophète, l'envoyé de Dieu, ils s'étaient rendus coupables d'un crime énorme envers Dieu et envers la nation. Ils avaient donc le plus grand intérêt à se laver d'une si grave inculpation; et le moyen le plus simple et le plus certain était de démontrer la fausseté des miracles qu'on lui attribuait: ils avaient en main les moyens les plus efficaces de le prouver. La puissance était entre leurs mains; ils n'avaient qu'à ordonner des enquêtes juridiques, faire

venir tous les témoins des lieux où l'on annonçait que s'étaient faits les miracles, recevoir et publier les dépositions. Un seul de ces miracles démontré *faux* aurait fait tomber la religion du Christ, et aurait justifié ses adversaires. Ils se devaient donc à eux-mêmes, ils devaient à leur honneur outragé, à leur ministère avili, à leur religion ébranlée (car déjà le christianisme prenait chaque jour de prodigieux accroissemens; les deux premiers discours de saint Pierre lui avaient acquis huit mille disciples; de tout côté retentissait l'accusation de déicide qu'on leur imputait); ils devaient donc, dis-je, démentir les apôtres, et prouver qu'ils en imposaient. La volonté de le faire ne leur manquait sûrement pas; si donc ils ne l'ont jamais fait, c'est qu'ils ne l'ont pas pu. Que les incrédules prouvent le contraire, qu'ils cherchent, dans toutes les histoires sacrées et profanes, le plus léger vestige d'une démarche de cette nature, nous les défions d'en produire la moindre mention dans aucun écrit des anciens. On connaît toutes les objections faites au christianisme par ses premiers adversaires; on n'y voit jamais celle-là qui eût été la plus forte de toutes.

Lorsque saint Matthieu et saint Marc ont publié dans leurs Evangiles, peu après l'évènement, les miracles de J. C., le Sanhédrin s'est-il inscrit en faux contre leur récit? A-t-il tenté de les en châtier? Il avait le droit de les punir; il

en avait le pouvoir; il y avait, nous le répétons, le plus grand intérêt; c'était même un devoir pour lui; car tout gouvernement se doit de réprimer ceux qui le décrient en lui imputant des choses fausses. Il est donc évident que S. Matthieu et S. Marc n'auraient pas osé publier leur récit, s'il n'avait pas été non-seulement certain, mais très-public; et s'ils avaient eu cette témérité, ils en auraient été indubitablement punis avec sévérité.

Ce serait ici le lieu de citer le fameux passage de l'historien Josephe, où il parle de J. C. Personne n'avait douté de l'authenticité de ce passage jusqu'au seizième siècle où quelques auteurs protestans, et après eux, la foule des incrédules l'ont attaqué, et ont décidé que c'était une interpolation des chrétiens. Plusieurs savans critiques, et entr'autres *d'Aubuz*, dont l'ouvrage a mérité les éloges de Grabe et des meilleurs juges, ont démontré que ce passage n'a point été supposé, et *qu'il n'a pu l'être*. Mais, comme nous ne voulons employer que des témoignages que personne ne saurait contester sans absurdité, nous abandonnons volontiers celui de Josephe, dont la cause que nous défendons n'a aucun besoin. Qu'il nous soit seulement permis d'observer que Josephe, sans être chrétien, a pu parler de J. C. aussi avantageusement qu'il l'a fait. L'auteur d'*Emile* n'a-t-il pas placé, dans un livre fait pour établir le déisme, un éloge

de J. C. encore plus pompeux que celui de l'historien juif? Nous accusera-t-on de l'avoir *interpolé?*

Les aveux des payens ne sont pas moins favorables aux miracles de J. C., et aux autres faits dont parle le nouveau Testament, que ceux des Juifs. *Hierocles*, *Julien*, *Celse* et *Porphyre* reconnaissent pour certains ces faits et ces miracles; et une infinité d'autres ne sont devenus chrétiens que parce qu'ils n'ont pu résister à la force des preuves qui les constatent. Nous n'apporterons ici aucun témoignage d'auteurs payens, que ceux qui sont indubitables. Il y a certaines particularités de l'histoire de J. C., qui ont pu être aussi bien connues de ceux qui étaient éloignés de la Judée, que des témoins oculaires de ces faits. Tels sont ceux dont nous allons parler, et qui se trouvent attestés par des auteurs payens contemporains, ou qui écrivirent peu de temps après.

1.° Saint Luc (c. II) dit que César-Auguste ordonna, par un édit, qu'on fît un dénombrement universel; ce qui donna lieu à saint Joseph de se transporter à Bethléem avec Marie son épouse. Josephe en fait aussi mention (Antiq. XXVIII. c. 1). Il le place sous Quirinus, comme S. Luc, et dit qu'il excita une sédition générale. Julien en parle (dans S. Cyrille, l. VI. pag. 413) sans le révoquer en doute. Personne n'était plus en état que lui de savoir si ce fait était vrai ou

faux

faux. Tacite (Ann. l. I. c. 2), Suétone (*Vita Augusti*, c. XXVII), Dion (Hist. rom. l. VI. pag. 591), confirment ce point d'histoire. En supposant qu'aucun auteur romain n'en a réellement parlé, qu'y a-t-il là d'étonnant? Aucun contemporain n'a fait l'histoire du règne d'Auguste; Dion-Cassius ne l'a écrite que 200 ans après, et les dix années de son histoire, pendant lesquelles le dénombrement a dû se faire, sont perdues. Les incrédules nous objectent que jamais Auguste n'a fait le dénombrement de tout l'empire. Quand cela serait encore, que nous importe, pourvu que l'édit ait eu son exécution dans la Judée? Est-ce par hasard que ce dénombrement a servi à prouver la généalogie de J. C., sa descendance de David, sa naissance à Bethléem, annoncée par les prophètes, et la légitimité de cette naissance, sur laquelle les incrédules osent blasphémer? Quand tous les historiens romains auraient gardé le silence sur cet évènement, le témoignage de l'écrivain sacré, appuyé de Josephe et de l'empereur Julien, n'est-il pas assez fort pour le constater? Tertullien, si le fait eût été douteux, aurait-il osé dire (*contr. Marc.* l. IV. c. 7): *Les archives romaines conservent le dénombrement d'Auguste, qui est le témoignage irréprochable de la naissance de Jésus-Christ?* (Voyez Addison, Religion chrét. traduit par Correvon, tom. II. pag. 50. Genève 1771. On

peut aussi consulter Lardner, *The credibility of the gospel history*, tom. II. pag. 559.)

2.° Saint Matthieu (c. II) nous apprend qu'*il parut en Orient une lumière brillante, ou une nouvelle étoile, qui conduisit les mages jusqu'à N. S.* Chalcide, philosophe platonicien, qui florissait au commencement du quatrième siècle, atteste cette circonstance (*Comment. in Tim. pag.* 219), et le fait presque dans les mêmes termes que l'Evangile. Il dit dans l'ouvrage que nous citons, et qui est très-estimé des savans : « *Il y a une autre histoire plus* digne de notre » vénération religieuse, qui publie l'apparition » d'une étoile destinée à annoncer aux hommes » non des maladies, ou quelques mortalités fu- » nestes, mais la venue d'un Dieu descendu uni- » quement pour le salut et le bonheur du genre » humain. Elle ajoute que cette étoile ayant été » observée par des *Chaldéens* distingués par leur » sagesse, et très-versés dans l'astronomie, sa » route nocturne les conduisit à chercher le » Dieu nouvellement né, et qu'ayant trouvé cet » auguste enfant, ils lui avaient rendu l'hom- » mage qui était dû à un si grand Dieu. »

On voit que Chalcide ne parle pas de cette histoire avec mépris, comme si elle eût été inventée, puisqu'il l'appelle la plus sainte et la plus respectable : *sanctior et venerabilior*. Pour juger du poids de ce témoignage rendu par un des payens les plus éclairés, il n'y a qu'à voir avec

quelle passion le décrédite l'impie Vanini (*Amphitheatrum æternæ Providentiæ*). Un homme qui se fait brûler pour l'athéisme ne pouvait qu'être ennemi de tous ceux dont la candeur fournissait des armes ou des secours à la religion.

« Julien, dit du Plessis-Mornay (Verité de » la Relig. chrét. pag. 1063, édit. d'Anvers, 1583), » ne pouvant nier la vérité de l'histoire, et la » venue des sages guidés par cet astre, veut » croire que c'était l'étoile nommée *Asaph*, re- » marquée par les Egyptiens, qui se voyait tous » les quatre cents ans; outre ce qu'en tous les » siècles anciens nous ne lisons rien de sem- » blable, en 1500 ans entiers qui ont passé de- » puis on ne l'a pas vue non plus. »

3.° Le massacre des Innocens commis par Hérode est un fait d'une atrocité singulière, qui est lié à l'histoire de N. S. dont il prouve la naissance, et à la vérité de l'Evangile qui le rapporte. Voici ce que Macrobe, auteur payen, en dit dans le livre II des *Saturnales*, mélange heureux de critique, d'érudition et d'une vaste littérature : « Auguste ayant appris qu'Hérode, » roi des Juifs, avait fait tuer en *Syrie* un grand » nombre d'enfans mâles, âgés de deux ans et » au dessous, et que le propre fils de ce prince » avait été enveloppé dans cet horrible massa- » cre, dit : Il vaudrait bien mieux être le pour- » ceau d'Hérode que son fils. »

La *Syrie* est mise là pour la *Judée*, ce qui

prouve que Macrobe n'a pas copié l'évangéliste, qui dit en *Judée* et non en *Syrie*, quoique cette dernière expression pût être justifiée, parce que la Syrie donna le nom à la province dont Ponce-Pilate fut le gouverneur. (*Tert. Apolog.* c. XXI.)

Les incrédules ont répété les objections de Collins au sujet de Macrobe, qui ne sont ni fortes, ni exactes, pas même spécieuses. Il dit d'abord que Nicolas de Damas et Josephe qui ont seuls particularisé les actions d'Hérode ne parlent point de ce massacre; mais le silence d'un historien détruit-il le témoignage d'un autre? Nicolas de Damas était l'ami intime d'Hérode; est-il surprenant qu'il ait supprimé une relation si flétrissante? et Josephe qui copie cet auteur, ne trouvant pas ce fait dans son histoire, suit son guide, et n'ose pas en dire davantage.

« Ce fut Auguste lui-même, dit Collins, qui
» prononça l'arrêt de mort contre *Antipater*,
» fils d'Hérode. Il ne pouvait donc railler ce
» prince de l'exécution des ordres qu'il avait
» donnés. »

Ce fait est détruit par Josephe (Antiq. l. XVII. c. 7. édit. d'Havercamp). Auguste abandonne *Antipater* au jugement de son père qui se détermine pour le plus sévère.

« *Antipater* était homme fait quand son père
» le fit mourir; il n'était donc pas du nombre
» des petits enfans enveloppés dans le massacre
» de Bethléem. »

Cela prouverait au plus que Macrobe se trompait en ne faisant de deux actions très-distinctes qu'une seule action. Son texte au reste porte simplement qu'Auguste *apprit en même temps* le massacre des Innocens et le supplice d'*Antipater : Cùm audisset, inter pueros quos in Syriâ Herodes, rex Judæorum, infra bimatum jussit interfici, filium quoque ejus occisum, ait : Meliùs est Herodis esse porcum quàm filium.* Ce qui suffit pour confondre Collins et ses copistes, c'est que Macrobe atteste ce massacre fait par les ordres d'Hérode tout comme le fait S. Matthieu.

« Macrobe n'était pas un témoin recevable » pour un fait qui s'était passé quatre siècles » auparavant. »

Nous n'alléguons point Macrobe comme ayant vu le fait, mais comme ayant lu dans les auteurs ce qu'ils en avaient écrit. Or dans la préface de ses *Saturnales* il déclare que son ouvrage n'est qu'un recueil de ses lectures grecques et latines. Son exactitude dans les extraits reconnus prouve celle qu'il a observée dans les autres.

« Macrobe a peut-être été chrétien. »

Quoiqu'il vécût sous l'empire de Théodose, il y avait encore nombre de payens dans les premières magistratures. Son ouvrage d'ailleurs montre une profession décidée du paganisme. *Nous prions*, dit-il, *Janus ; nous adorons Apollon.* Tout démontre donc la mauvaise foi

de *Collins* et le poids du témoignage de *Macrobe ;* et le crime d'Hérode si bien attesté prouve évidemment que la naissance du Messie est un évènement duquel on était occupé pour lors ; que celle de J. C. fit du bruit dans la Judée et à Jérusalem, ou par l'arrivée des mages, ou par les signes miraculeux dont parle l'Evangile. Car pourquoi ce prince se serait-il porté à faire périr au berceau un enfant inconnu, né par hasard à Bethléem ?

4.° Une conséquence de l'adoration des mages et du massacre des Innocens est la fuite de Jésus en Egypte. Ce nouveau fait était si constant que Celse, de concert avec les Juifs, comme nous l'avons remarqué ci-dessus, en a fait un crime à Jésus, et l'a accusé d'avoir appris la magie en Egypte : « Qu'avait-il besoin (*Orig.* » *contr. Cels.* l. I. n.os 28, 67) d'être transporté » en Egypte ? de peur d'être tué : mais il ne con» vient pas à un Dieu de craindre la mort, etc. »

Porphyre avait tenu le même langage : « Jésus, » dit-il (Traduct. d'Elie Bouchereau), ayant » été élevé obscurément, il s'alla loër en Egypte » où ayant appris à faire quelques miracles, il » s'en retourna en Judée, et s'y proclama lui» même Dieu. »

5.° Tacite (Ann. l. XV. c. 44) atteste de la manière la plus formelle le supplice de N. S. sous le gouvernement de Ponce-Pilate, en parlant de la violente persécution que Néron excita

contre les chrétiens, lorsqu'il entreprit de faire tomber sur eux le soupçon d'avoir causé l'incendie de Rome, dont lui-même était l'auteur.

6.° L'empereur Julien fait un aveu formel des miracles de N. S., dans le temps même qu'il cherche à en éluder la force : « Il n'a rien fait, » dit-il (*apud Cyrill.* l. VI), qui mérite qu'on » en parle, à moins qu'on ne compte pour de » grandes actions d'avoir guéri des boiteux et » des aveugles, et d'avoir chassé les démons » des possédés dans les bourgs de Bethsaïde et » de Béthanie. » On trouve les mêmes expressions dans les œuvres mêmes de cet empereur. (l. VI. pag. 191. édit. *Colon.* 1688.)

Julien a fait encore un aveu plus formel (*apud Cyrill. ibid.*), dans un passage où il objecte la résistance obstinée des Juifs à reconnaître J. C. pour le Messie : « Comment ce » peuple indocile a-t-il obéi à la voix de Moyse ? » Et *Jésus*, qui commandait aux démons et » qui les chassait, qui marchait sur la mer, » qui, comme vous le voulez, a fait le ciel et » la terre, n'a pu changer les sentimens de ses » amis et de ses parens pour leur procurer le » salut. »

Sur quoi M. Bullet observe très-bien (Histoire de l'établissement du christianisme, tirée des seuls auteurs juifs et payens, pag. 110) que Julien parle selon sa persuasion, lorsqu'il dit que Jésus a chassé les démons et marché sur la mer,

et ne fait sentir qu'il parle selon le sentiment des chrétiens que lorsqu'il dit que Jésus a fait le ciel et la terre.... La raison de cela est que Julien ne pouvait se refuser à la croyance des prodiges de Jésus, parce qu'ils étaient de notoriété publique. Il n'en était pas de même de la création qui n'était connue que par la révélation.

Julien dit ailleurs (Cyrill. l. III. pag. 99. l. X. pag. 339) que S. Paul surpasse tous les magiciens et les imposteurs qui ont jamais été ; que les apôtres ont exercé la magie avec plus d'habileté que leurs disciples auxquels ils ont laissé ces secrets pernicieux.

7.° Entre les preuves que nous avons de cette notoriété des miracles de J. C., nous lisons ces paroles dans l'ouvrage d'un auteur du sixième siècle, nommé *Evagre*, sous le titre de *Consultations de Zachée* chrétien, et d'*Appollonius* philosophe payen (l. I. c. 13) : « Je me souviens » que les chrétiens ont allégué depuis long- » temps que J. C. a guéri différentes espèces » de maladies et ressuscité des morts ; mais je » ne vois pas qu'il mérite d'être singulièrement » admiré pour cela, puisque d'habiles magiciens » ressuscitent les morts, et que les médecins » guérissent des infirmités de toutes sortes. »

Voilà l'aveu d'un fait non contredit par un payen qui en fait mention, et qui n'en élude la force que par deux suppositions également

fausses, d'un pouvoir qu'aucun magicien ni médecin n'exerça jamais.

8.° Porphyre, que saint Augustin appelle le plus habile des philosophes (*de Civit. Dei*, l. IV), nous fournit contre son intention une preuve remarquable du pouvoir surnaturel de N. S., en convenant (*apud Euseb. Præp. Evangel.* l. V. c. 1) que depuis que Jésus était adoré les hommes n'avaient plus ressenti les effets marqués de la protection des dieux : il dit ailleurs (*Cyrill. contr. Julian. l. X. Hyer. contr. Vigilant.*) que les miracles opérés par J. C. doivent être attribués à la magie ; et dans son discours de la philosophie par les oracles il en cite plusieurs qui étaient favorables à J. C. : « On trou-
» vera fort extraordinaire, dit-il, ce que nous
» allons rapporter. Les dieux mêmes ont assuré
» que *Jésus* était un homme de bien, et un
» grand homme dont l'ame jouit de l'immorta-
» lité ; mais que les chrétiens qui l'adorent sont
» des hommes corrompus et plongés dans l'er-
» reur. Ils sont donc haïs des dieux parce qu'ils
» ont le malheur de ne les pas connaître et de
» se tromper grossièrement ; pour leur chef, c'est
» un homme de bien placé dans le ciel avec les
» ames vertueuses.

» Il ne faut point blasphémer contre lui, mais
» avoir pitié de la folie de ceux qui sont tombés
» dans l'erreur à son égard. (*S. Aug. de Civit.*
» *Dei*, l. XIX. chap. 23. *De Consensu evang.*
» chap. 34.)

« Il y a, dit-il ailleurs (*ibid.*), des esprits ter-
» restres d'un ordre inférieur qui sont soumis
» à certains égards au pouvoir des mauvais
» démons. Les sages des Hébreux du nombre
» desquels a été *Jésus*, comme Apollon en a
» rendu témoignage, ont travaillé à détourner
» les ames pieuses du culte de ces mauvais
» démons.... Mais des ignorans et des impies ont
» rejeté tous les dieux sans distinction. »

Si Porphyre avait regardé J. C. comme un fourbe, un imposteur, et ses miracles comme des tours d'adresse ou des prestiges de charlatan, l'aurait-il reconnu pour homme de bien ?

9.° Celse, autre ennemi des chrétiens, aussi déclaré que Porphyre et non moins subtil, n'a pu résister à l'évidence des miracles de J. C., et au poids victorieux des témoignages qu'on leur rendait. Les Juifs les plus obstinés et les plus attentifs à en découvrir le faible avaient déjà échoué dans cette entreprise, et n'avaient rien pu opposer à la lumière de tant de merveilles. *Les pharisiens et les sadducéens*, les deux sectes les plus opposées à l'établissement de la doctrine dont les miracles prouvaient la divinité, n'osèrent jamais en disconvenir, et lorsqu'ils demandaient à J. C. qu'*il leur fît voir quelque miracle du ciel* (Matth. XVI. v. 1), cela même insinuait qu'ils reconnaissaient pour réels ceux qu'il avait faits sur la terre, mais qu'ils le défiaient en quelque sorte d'opérer dans le ciel ou dans les airs des

prodiges qu'ils croyaient sans doute plus difficiles, comme si la résurrection d'un mort, et la connaissance des pensées les plus secrètes n'étaient pas aussi étonnantes que de causer un orage ou une éclipse !

La réalité des miracles de J. C. était si frappante du temps de Celse que la voix publique, même chez les Juifs endurcis, ne la contestait point, comme nous l'avons déjà démontré ; si donc ce philosophe les eût crus faux, ne devait-il pas les nier franchement, uniformément et constamment ? Aurait-il eu recours à des explications tendant à éluder l'avantage que les chrétiens pouvaient en tirer ? Cependant, il ne s'en tient point à la négative qu'il ne hasarde qu'une fois ; il a recours à une mauvaise défaite en disant que les miracles de Jésus étaient des opérations du démon. Il compare ces merveilleux repas où J. C. nourrit en deux différens temps, avec quelque peu de pain et de poisson, plusieurs milliers de personnes, à des festins magiques (voyez tom. VI, la note XXX *sur les quatre Evangiles*). Le témoignage de Celse est d'autant plus important qu'il y avait à peine cent ans que J. C. était remonté dans les cieux quand il écrivait contre sa religion. Il avait dû voir dans sa jeunesse des personnes qui avaient connu, ou J. C. lui-même, ou des hommes de son temps. Il ne pouvait donc ignorer ce qu'on avait pensé du vivant de J. C., sur les miracles

que l'on publiait de lui. Il n'avait certainement pas manqué de s'en informer ; l'on voit qu'il possédait l'histoire évangélique dont il cite fréquemment des textes. Si donc quelque contemporain de J. C. eût nié ses miracles, Celse l'aurait indubitablement su. Animé comme il l'était d'une haine violente contre le christianisme, ingénieux à trouver des argumens pour le combattre, n'eût-il pas encore une fois opposé fortement cette dénégation ? Eût-il renoncé à l'avantage qu'elle lui présentait ? Eût-il recouru au faible moyen d'imputer à J. C. un pouvoir magique ? C'est donc avec bien de la raison qu'Origène dit (*contr. Cels.* l. II. n.° 14) que Celse n'attribue les miracles à la magie que parce qu'il est dans l'impuissance de les révoquer en doute ; et comment aurait-il pu douter de la réalité des prodiges du maître, lui qui a reconnu la réalité de ceux des disciples ?

10.° Hiéroclès, philosophe payen, fut gouverneur d'Alexandrie sous Dioclétien. Il ne se contenta pas de persécuter les chrétiens, il composa un ouvrage intitulé *Philalethes*, dans lequel il oppose les prétendus miracles d'Apollonius de Tyane à ceux de J. C. « Les chrétiens,
» dit-il (*Euseb. contr. Hierocl.*), font grand
» bruit et donnent de grandes louanges à Jésus,
» parce qu'il a rendu la vue aux aveugles et
» opéré d'autres merveilles.... Nous sommes
» mieux fondés lorsque nous en attribuons de

» semblables à plusieurs grands hommes, tels
» qu'Aristée, Pythagore, Apollonius... » Après avoir raconté les prodiges d'Apollonius, il conclut : « Je rapporte ces merveilles pour mon-
» trer que nous pensons plus sagement que les
» chrétiens; nous ne regardons point comme
» un Dieu, mais comme un ami des dieux, un
» homme qui a opéré de si grands prodiges ;
» les chrétiens au contraire publient que *Jésus*
» est Dieu *à cause de quelques petits prodiges*
» *qu'il a faits*. Pierre, Paul et quelques autres
» de cette espèce, hommes menteurs, ignorans
» et *magiciens*, ont vanté avec emphase les
» actions de *Jésus :* Maxime d'Egée, le philo-
» sophe Damis, Philostrate, hommes savans
» et amateurs de la vérité, nous ont transmis
» celles d'Apollonius. »

Bayle frappé de ces aveux d'Hiéroclès, dit (Dict. critiq. *Beaulieu*, D) que ce philosophe ne voyait rien de solide qu'il pût opposer aux miracles de J. C.

Nous verrons, quand nous réfuterons les objections des incrédules, ce qu'on doit penser d'Apollonius et de ses miracles.

11.° Les payens disent dans Arnobe (*contr. Gentes*, *l. I. pag.* 12) que *Jésus* a été un magicien ; qu'il a volé dans les sanctuaires des Egyptiens les noms des génies puissans, et les secrets par lesquels il a opéré des prodiges.

12.° Lactance rapporte (*Divin. Instit. l. IV.*

c. 13) un oracle d'Apollon, qui déclare que *Jésus* est un homme sage, et qui a fait des prodiges, mais par le secours de la magie, et non par la puissance divine.

13.° Volusien écrit à S. Augustin (Aug. lettr. 135 et 136) que les démons chassés, les malades guéris, et les morts ressuscités sont peu de chose pour un Dieu. Le comte Marcellin parlant des payens dit : *Ils nous citent toujours leur Apollonius, leur Apulée et d'autres magiciens semblables qui leur paraissent avoir fait de plus grands miracles que ceux de J. C.*

14°. Nous sommes assurés qu'il s'est perdu un acte très-authentique, sorti des registres payens, c'est celui de la relation qui fut envoyée par Ponce-Pilate, gouverneur de la Judée, sous l'autorité duquel J. C. fut jugé, condamné et crucifié. C'était la coutume dans l'empire romain, comme c'est encore l'usage de presque tous les gouvernemens, que les gouverneurs ou préfets des provinces éloignées envoyassent au souverain une relation abrégée de tout ce qui arrivait de remarquable dans le pays dont ils avaient l'administration. Il est donc plus que probable que Ponce-Pilate ne négligea pas un devoir que remplissaient tous les autres gouverneurs (voyez Philon, *Legat. ad Caïum*, p. 1016; Euseb. Hist. Eccl. l. II. c. 2, etc.), et qu'il fit connaître à Tibère, prince défiant et ombrageux, un personnage qui se disait le Messie, que

Pilate ne pouvait ignorer être attendu de la nation juive à cette époque précise, comme devant être son libérateur et son monarque.

Or que Pilate l'ait fait, c'est ce que nous certifient des témoignages illustres. Nous ne nous arrêterons qu'à celui de S. Justin martyr qui vivait fort près de N. S. Il faisait sa résidence à Rome, il y fit diverses conversions et y souffrit enfin le martyre. Justin eut à Rome des disputes ouvertes avec les philosophes, surtout avec *Crescens*, philosophe cynique, dans lesquelles il relate la relation de Pilate à l'empereur. Mais Crescens n'eût-il pas facilement découvert si son antagoniste alléguait un acte qui n'existait pas, ou s'il hasardait une fausse citation? Si cela eût été, eût-il manqué de dévoiler aux yeux du public une supercherie si manifeste; et Justin eût-il osé défier *Crescens*, comme il le fit, à disputer avec lui en présence du sénat romain, sur la divinité de la religion chrétienne, s'il eût forgé cette preuve et ce témoignage? *Crescens* eût-il refusé le défi s'il eût pu convaincre Justin de fausseté et découvrir l'illusion? S. Justin va plus loin dans sa seconde apologie, il l'adresse à l'empereur lui-même et à tout le corps du sénat : en parlant de la mort et des souffrances de N. S., il réclame en preuve de la vérité de tous ces faits l'acte dont nous parlons : *Vous pouvez*, dit-il, *l'apprendre des actes de Ponce-Pilate ;* il allègue des faits éclatans et en appelle

à un acte public assez récent. Aurait-il osé le faire encore une fois, et n'aurait-il pas été confondu si la relation de Ponce-Pilate n'eût pas été consignée dans les archives romaines ?

Il est essentiel d'observer ici que Justin ne fait aucune mention de la *prétendue lettre de Pilate à Tibère*, ni de l'envoi des actes ou registres contenant quelque chose de précis sur la vie et les miracles de J. C. Les incrédules confondent ces *faux actes* dont les uns furent forgés au second siècle par les quartodecimans, et les autres au troisième par les payens, où J. C. et les chrétiens étaient représentés sous des traits odieux ; et ce sont ces derniers actes que l'empereur Maximin fit afficher et répandre dans tout l'empire romain, en haine du christianisme.

Au reste, nous ne voulons pas donner plus de poids à l'existence de la relation envoyée par Pilate à Tibère, et alléguée par S. Justin, que cela ne convient. Nous ne voulons point employer des preuves faibles ou douteuses. C'est pour cela que nous n'avons point cité sur ce sujet Tertullien et Eusèbe, parce que ces deux auteurs ont ajouté des circonstances qui ne nous paraissent pas suffisamment constatées. Nous ne mettons même les vrais actes en question qu'au rang des preuves perdues, et non dans la classe des preuves existantes. Notre raisonnement revient à ceci :

Il est indubitable que nous avons perdu nombre de pièces authentiques et considérables qui seraient très-avantageuses au christianisme. Que serait-ce par exemple si nous voyions une relation d'un gouverneur payen de la Judée, contemporain des évènemens, sous les yeux duquel ces évènemens se fussent passés ? Nous ne l'avons pas cette relation ; cependant *il est plus que probable qu'elle a existé*, quoique nous ne l'ayons jamais vue. Il s'en trouve dans l'histoire telle et telle preuve. C'est au public à juger de la croyance qu'elles méritent. Nous ne croyons pas qu'on puisse tenir un langage plus circonspect.

Au reste si quelques chrétiens ont adopté quelquefois trop facilement des pièces *adultérines*, les incrédules montrent-ils plus de candeur et moins de faiblesse, en mettant sur le compte de la religion même une foule de pièces apocryphes, tandis qu'il n'y a pas une seule de ces pièces qui ne soit formellement rejetée ou critiquée par ses défenseurs, qui montrent en même temps par la sage et victorieuse défense des pièces vraiment authentiques combien leur sont peu nécessaires les suppositions qu'on leur reproche ?

15.° Phlégon de Tralles en Asie, qui florissait au milieu du second siècle, était un célèbre savant attaché à la cour d'Adrien. Il nous assure dans ses Annales (*Phlégon l. XIII et XIV*,

apud Euseb. et Orig. contr. Cels. l. II. §. 49) que N. S. (ou plutôt S. Pierre son disciple) a prédit diverses choses qui sont arrivées conformément à ses prédictions. Le même fait est attesté par le même Phlégon trallien s'adressant à l'empereur Adrien. *Trallium*, patrie de cet auteur payen, n'était pas fort éloigné de la Palestine; de sorte qu'il pouvait aisément avoir été informé des évènemens remarquables arrivés chez les Juifs, dans le siècle qui avait précédé immédiatement le sien. Plusieurs de ses compatriotes pouvaient avoir eu des relations vagues de la vie de N. S., et avoir vécu du temps du tremblement de terre et de l'éclipse qui causa l'obscurité dont parle aussi le même Phlégon, et dont nous rapporterons le témoignage.

Origène ne dit point que le témoignage de Phlégon sur les prédictions fut relatif à J. C. Il le présume seulement. Voici ses termes (*ibid.*): *Phlégon dans le* 13.*e* *ou* 14.*e* *livre de ses Chroniques, attribue à J. C. la connaissance de quelques évènemens à venir, et bien que par méprise il mette Pierre au lieu de Jésus, il rend pourtant témoignage à celui qui avait fait la prédiction, que les choses étaient arrivées comme il les avait prédites.*

Que Phlégon se soit mépris dans les noms, ou qu'il n'ait eu en vue que les prédictions de saint Pierre, il en résulte toujours que l'aveu de l'auteur payen est également favorable à la religion

chrétienne, puisque le pouvoir de prédire avec certitude ne pouvait venir que de Dieu qui confirmait ainsi la mission du disciple, et par là même celle du maître.

Nous croyons au reste que Phlégon avait en vue, à la lettre, les prédictions de saint Pierre, et que cet auteur ne s'est point mépris. Ne pouvait-il pas avoir appris les prophéties de cet apôtre avec la même facilité que celles de N. S. S. Pierre avait fait aux Juifs des prophéties sur leur ruine prochaine et sur celle de Jérusalem.

Quoi qu'il en soit, Origène écrivait dans un siècle où la Chronique de Phlégon subsistait toute entière, et était entre les mains de tout le monde. Cet habile défenseur du christianisme n'avait garde de se compromettre avec un pareil antagoniste, et dans une cause si importante.

Un autre passage de Phlégon, dans lequel il parle de l'éclipse et du tremblement de terre arrivés à la mort de N. S., n'est pas moins remarquable.

« La quatrième année, dit-il (Phlégon, Olymp. » 202. Hyeron. et Euseb. *in Chronic.*), de la » CCII.e Olympiade, il y eut une éclipse de » soleil, la plus grande qu'on eût encore vue. Il » se forma à la sixième heure du jour une nuit » si obscure que les étoiles parurent dans le » ciel. Il se fit de plus un grand tremblement » de terre, qui renversa plusieurs maisons de la » ville de Nicée en Bithynie. »

Il n'y a aucun doute que l'éclipse dont parle Phlégon n'ait été les ténèbres dont les évangélistes font mention. Vainement les incrédules (Dict. Philos.) ont observé qu'il n'a pas pu y avoir d'éclipse de soleil dans l'année de la mort du Sauveur, surtout dans le temps de la Pâque, ou à la pleine lune de Mars. Nous en convenons avec eux, il n'y eut point d'éclipse de soleil dans la 33.e année de notre ère, mais il y en eut une le 24 novembre de l'an 29, à neuf heures du matin, au méridien de Paris, qui ne peut avoir rien de commun avec celle dont parle Phlégon.

Les évangélistes n'ont point parlé d'*éclipse* naturelle, mais de *ténèbres*, sans en indiquer la cause.

Voici comme ils en parlent. S. Matthieu (c. XXVII. v. 45) dit : *Or depuis la sixième heure, toute la terre fut couverte de ténèbres jusqu'à la neuvième.*

S. Marc (XV. v. 33) : *Depuis la sixième heure, toute la terre fut couverte de ténèbres jusqu'à la neuvième.*

S. Luc (XXIII. v. 44) : *Il était environ la sixième heure, lorsqu'on vit toute la terre couverte de ténèbres qui durèrent jusqu'à la neuvième. Il ajoute : Le soleil fut obscurci, et le voile du temple se déchira par le milieu.*

Il faut observer 1.° que l'expression *ténèbres* n'indique pas plus un obscurcissement causé par une *éclipse* que celui que produirait une vapeur assez épaisse pour nous dérober le jour.

2.° Ces mots, *toute la terre*, ne peuvent se prendre à la lettre, puisqu'une éclipse même totale ne peut être vue que d'un même hémisphère. D'ailleurs, selon le style familier aux Juifs, cette expression ne désigne que *la Judée.* (Voyez Gen. XIII. v. 9; Jos. II. v. 1; I. *Reg.* XXX. v. 16; Isaï. XIII. v. 5; Luc. IV. v. 25, etc.).

3.° La durée de ces ténèbres pendant trois heures sert encore à démontrer que ce ne put être l'effet d'une éclipse; car dans celles mêmes qui sont totales, la grande obscurité n'est jamais que de quelques minutes.

Il est donc évident que lorsque Phlégon s'est servi du terme d'*éclipse* pour exprimer ces ténèbres miraculeuses, ç'a été, ou parce qu'il en ignorait le véritable sens, ou parce que le plus grand nombre des hommes, qui n'étaient pas astronomes, s'étaient ainsi exprimés avant lui sur le phénomène arrivé en Judée.

Ajoutons que des ténèbres qui règnent en plein midi sur toute la Judée, et pendant les trois plus brillantes heures du jour, étaient un prodige assez merveilleux pour étonner les autres peuples de l'univers, qui ont pu l'apprendre par des milliers de témoins.

C'est donc ce miracle de ténèbres miraculeuses, et non d'une éclipse proprement dite, que Phlégon a eu en vue, et les anciens apologistes du christianisme ne l'ont jamais conçu ou allégué d'une autre manière. Tertullien dit

(Apolog. c. XXI) : *Au même instant que J. C. expirait, dans le temps que le soleil était au milieu de sa course, le soleil se déroba.... Ce fait est conservé dans vos registres publics.*

Origène (contr. Cels. l. II) se sert de ce prodige et du tremblement de terre qui arrivèrent à la mort de N. S. sous l'empire de Tibère, pour prouver la divinité de J. C. Il le présente encore dans son commentaire sur S. Matthieu (*Tract.* 35), comme une preuve qui devait confondre ses adversaires. C'est à cette occasion qu'il cite Phlégon, comme un garant que les payens ne pouvaient récuser, vu qu'il était de leur religion.

On voit dans le langage de ces deux apologistes qu'ils s'en tiennent au sens que désignent les *ténèbres*, conformément au style de l'Ecriture : *Dies subducta est*, le jour disparut, sans dire que ce fut par une éclipse.

Ces observations suffisent pour réfuter les philosophes modernes qui ont cherché des objections contre le récit des évangélistes dans les calculs et dans les lois inébranlables de l'astronomie. Il n'en est pas moins constant que les *ténèbres* dont nous parlons ont été miraculeuses ; les incrédules ne prouveront jamais que Dieu n'a pas pu les produire, et nous, nous prouverons, par la chronologie même, que ce sont ces mêmes ténèbres qui ont été certifiées par Phlégon. Ecoutons l'astronome Chéseaux.

« Pour comparer (Dissertat. de Chéseaux,

» insérée au tome III de la Religion chrétienne,
» par Addisson, trad. de Correvon, p. 281)
» l'époque des Olympiades employée par Phlé-
» gon, nous avons besoin :

» 1.° De lier ensemble des époques communes
» aux historiens sacrés et profanes;

» 2.° De faire bien remarquer les saisons et
» les ressources périodiques de chacune;

» 3.° De fixer, d'abord par des vraisemblances,
» l'année de la mort du Sauveur, et de les
» confirmer ensuite par des caractères parti-
» culiers qui déterminent constamment cette
» époque et l'exactitude du récit de Phlégon.

» Les auteurs payens concourent avec l'évan-
» géliste S. Luc, pour nous fournir la liaison des
» années olympiades avec celles de la vie de
» N. S., et cela de la manière suivante :

» L'an 4726 de la période julienne se célébra
» la 198.e Olympiade, en été, et peu après le
» solstice. L'an 4727 de la même période, Tibère
» monta sur le trône de l'empire, au mois d'août,
» et par conséquent peu de mois après le com-
» mencement de la seconde année de l'Olym-
» piade 198.e De là il suit que l'an 4741 de la
» période julienne, et peu de mois après le
» commencement de la quatrième année de la
» 201.e Olympiade, environ le mois d'août, Ti-
» bère entra dans la quinzième année de son
» règne. Or c'est à cette quinzième année que
» S. Luc rapporte le commencement du minis-

» tère de S. Jean-Baptiste, dans le courant du-
» quel fut baptisé le Seigneur, après un inter-
» valle de temps qu'il s'agit de déterminer.

» Il paraît d'abord assez clairement, par les
» paroles de l'évangéliste, que le baptême de
» J. C. n'arriva pas dès les premiers jours de la
» prédication de S. Jean; ce saint homme ayant
» eu le temps de baptiser auparavant plusieurs
» personnes, de leur adresser diverses prédi-
» cations, etc.

» D'un autre côté, il y a encore bien de
» l'apparence que Jean-Baptiste ne commença
» pas à baptiser en automne, ce qui eût pro-
» longé la célébration du baptême jusqu'au
» commencement de l'hiver; et il est certain
» que, quoique la Judée soit sous un climat
» chaud, elle ne laisse pas d'être exposée à
» d'assez grands froids, pour rendre la fin de
» l'automne beaucoup moins propre que le prin-
» temps ou l'été pour la cérémonie du baptême,
» telle qu'elle se faisait alors, surtout dans les
» eaux du Jourdain, que l'on sait être naturel-
» ment très-fraîches.

» Nous conclurons de ces deux remarques
» 1.° qu'il est au moins *vraisemblable* que Jean-
» Baptiste ne commença son ministère que sur
» la fin du printemps de l'année 4742 de la pé-
» riode julienne, temps qui appartenait encore
» à la quinzième année de l'empire de Tibère;
» 2.° que N. S. ne fut baptisé que dans l'été de

» la même année, et peut-être sur la fin; par
» conséquent dans le commencement de la pre-
» mière année de la CCII.ᵉ Olympiade, tout-à-
» fait à la fin de la quinzième année de Tibère.

» Il reste à présent 1.° à lier l'année du bap-
» tême de N. S. avec celle de sa mort; et 2.° à
» confirmer cette liaison, et l'époque même de
» ces deux années, d'une manière plus certaine
» que de *simples vraisemblances*. Or je dis 1.°
» que le baptême de N. S. doit être considéré
» comme l'époque du commencement de son
» ministère, et de ce temps que les auteurs
» sacrés, tant des Evangiles que des Epîtres,
» disent qu'il a employé (selon les paroles de
» Daniel IX. v. 27) *à confirmer l'alliance à plu-*
» *sieurs; de cette semaine enfin à la moitié de*
» *laquelle il a fait cesser le sacrifice et l'obla-*
» *tion;*

» 2.° Que la durée de son ministère a été
» d'environ trois ans et demi, ce que je prouve
» principalement par l'endroit du prophète Da-
» niel que je viens de citer; et en second lieu,
» par le nombre des Pâques que l'apôtre S. Jean
» nous apprend avoir été célébrées par N. S.
» depuis son baptême. Cet apôtre fait en effet
» mention de quatre Pâques; et, quoiqu'il ne
» dise nulle part que ce sont les seules que le
» Sauveur ait célébrées depuis son baptême, il
» est fort naturel de le conclure de l'exactitude
» qu'il marque à les rapporter.

» Si donc la prédication de N. S. a été de
» trois ans et demi; s'il l'a commencée à son
» baptême, et si ce baptême est arrivé après le
» commencement de la première année de la
» CCII.e Olympiade, et par conséquent dans la
» même année que *Phlégon* dit avoir été celle
» de cette éclipse miraculeuse : les preuves his-
» toriques se trouvent confirmées par des preu-
» ves astronomiques, ou purement chronolo-
» giques, que je n'ai pas cru devoir placer ici. »
(On les peut voir dans la savante dissertation citée ci-dessus, à laquelle nous renvoyons nos lecteurs.)

Après de telles preuves, on ne sera point étonné d'entendre dire à *Onuphre Panvini*, l'un des meilleurs critiques du XVI.e siècle, qu'après les témoignages évangéliques il ne connaissait aucun témoignage humain plus éclatant et plus incontestable que celui de *Phlégon*, sur les ténèbres qui étonnèrent l'univers à la mort de N. S.

Ce prodige a encore reçu le témoignage d'un autre célèbre auteur payen, celui de *Thallus*, historien grec (Euseb. Chron. grec. pag. 77) qui écrivit les histoires syriaques dans le premier siècle, et qui rapporte, dans son troisième livre le fait des ténèbres miraculeuses.

Enfin ce qui met ce miracle dans une pleine évidence, c'est qu'il fut rapporté dans les actes publics et dans les registres de l'empire. Nous avons déjà vu Tertullien en appeler à ces pièces

solennelles auxquelles il renvoie les payens, comme à des monumens incontestables de la vérité. *Ce fait*, dit-il (Apol. XXI), *se trouve enregistré dans vos archives ;* et Lucien, prêtre et martyr, disait à ses juges (Rufin, Hist. eccl. l. IX. c. 6) : *Consultez vos annales ; vous y trouverez qu'au temps de Pilate, et durant le supplice du Christ, le soleil disparut en plein midi, au point que le jour cessa.*

Phlégon ajoute, dans le même passage que nous venons d'examiner, qu'*un grand tremblement de terre renversa plusieurs maisons dans la ville de Nicée en Bithynie.*

Bayle (Dict. crit. au mot *Phlégon*, note C) fait ici une difficulté. « Phlégon, dit-il, n'a » peut-être marqué sinon que ces deux évène- » mens furent observés en la même année. Si » vous voulez à toute force qu'il ait désigné le » même jour, vous vous jetez dans une autre » difficulté; il faudra que vous supposiez que » la lumière du soleil disparut en plein midi » dans la Bithynie, et par conséquent que les » ténèbres de la passion de N. S. furent géné- » rales par toute la terre, etc. »

Nous demandons à Bayle s'il n'a pas été très-possible que les *ténèbres* n'aient couvert que la *seule Judée*, et que la terre ait tremblé en des lieux plus éloignés? Mais quand même le tremblement de terre arrivé en Bithynie ne serait pas une suite de celui qui arriva dans la Judée,

ce dernier prodige ne serait pas à la vérité confirmé par le témoignage de Phlégon, comme le premier, mais il n'en est pas moins indubitable. Des voyageurs anglais et des historiens très-instruits, *Millar*, Flemming, Maündrel, Shaw et d'autres attestent que le rocher du Calvaire n'est point fendu naturellement selon les veines de la pierre, mais d'une manière évidemment surnaturelle. « Si je voulais nier, dit S. Cyrille
» de Jérusalem (Catéch. 13), que J. C. ait été
» crucifié, cette montagne de Golgotha, sur la-
» quelle nous sommes présentement assemblés,
» me l'apprendrait. »

Nous finirons cet article par un fait singulier et intéressant, tiré de Flemming. (Christology, tom. II. pag. 97.)

« Un gentilhomme très-considérable, dit cet
» auteur anglais, qui avait voyagé dans la Pa-
» lestine, m'a assuré que son compagnon de
» voyage, déiste plein d'esprit, s'amusait, che-
» min faisant, de toutes les histoires que les
» prêtres catholiques voulaient lui conter sur
» les lieux sacrés et les reliques. Ce fut dans la
» vue de s'en moquer qu'il alla visiter les fentes
» du rocher que l'on montre sur le *mont Cal-*
» *vaire*, comme l'effet du tremblement de terre
» arrivé à la mort de J. C., et que l'on voit au-
» jourd'hui renfermé dans le vaste dôme cons-
» truit par l'empereur Constantin : mais, lors-
» qu'il vint à examiner ces ouvertures avec

» l'exactitude et l'attention d'un naturaliste, il » dit à son ami : *Je commence à présent d'être » chrétien.* J'ai fait, continua-t-il, une longue » étude de la physique et des mathématiques, » et je suis convaincu que les ruptures du ro- » cher n'ont jamais été produites par un trem- » blement de terre ordinaire et naturel. Un » ébranlement pareil eût, à la vérité, séparé » par ses secousses les divers lits dont la masse » est composée; mais c'eût été en suivant les » veines qui les distinguent, et en rompant » leur liaison par les endroits les plus faibles. » J'ai observé que cela est ainsi en d'autres ro- » chers que les tremblemens de terre ont sou- » levés, et la raison ne nous apprend rien qui » ne s'y conforme. Ici, c'est toute autre chose, le » roc est partagé transversalement; la rupture » croise les veines d'une façon étrange et sur- » naturelle. Je vois donc clairement et démons- » trativement que c'est le pur effet d'un miracle » que ni l'art ni la nature ne pouvaient pro- » duire; c'est pourquoi, ajouta-t-il, je rends » grâces à Dieu de m'avoir conduit ici pour » contempler ce monument de son merveilleux » pouvoir, monument qui met dans un si grand » jour la divinité de J. C. »

Après ces preuves et ces témoignages, quelles réflexions ne serions-nous pas en droit de faire contre le prétendu historien de J. C., qui dit (Hist. critiq. c. XV. pag. 297), en parlant des

prodiges arrivés à la mort du Sauveur? « Les
» Juifs seuls eurent le malheur de ne rien voir
» de tout cela (cependant nous prouverons, dans
» nos notes sur les Actes des apôtres, que cin-
» quante jours après ces évènemens huit mille
» Juifs se convertirent à Jérusalem, etc.) : que
» ces prodiges ne se sont opérés que dans l'esprit
» des disciples de *Jésus;* une éclipse de soleil
» en pleine lune est impossible.... Il n'y eut
» d'éclipsé que le bon sens de ceux qui virent
» toutes ces merveilles, ou la bonne foi des
» écrivains qui les ont attestées.... Les apôtres
» de *Jésus*, transis de peur, furent les seuls qui
» sentirent le tremblement de terre, etc.»

Que les incrédules qui savourent ces blasphèmes et ces sacriléges plaisanteries détruisent, s'ils le peuvent, les preuves que nous venons d'y opposer. Revenons à notre sujet.

16.° Les miracles opérés par les apôtres n'ont pas été moins avérés que ceux de J. C. Suétone, Celse, Hiéroclès, Julien, Porphyre, Lucien ont regardé les chrétiens comme une secte de magiciens. C'est une des calomnies auxquelles les anciens apologistes ont été obligés de répondre.

Dans le Thalmud de Jérusalem, qui est le plus ancien, les Juifs conviennent qu'il se faisait des miracles par l'invocation de *Jésus.* (*Galatin, de Arcan. l. VIII. c.* 5.)

17.° A cette classe d'auteurs payens qui ont reconnu les miracles de J. C. et de ses apôtres,

ou qui ont certifié quelques-unes des particularités de la vie et de la mort du Sauveur, nous pourrions ajouter celle de quelques autres auteurs qui étaient au commencement payens, et qui se convertirent ensuite au christianisme; et qu'on ne dise pas qu'on ne doit pas faire fonds sur leur témoignage, parce qu'ils ont embrassé la foi chrétienne. Car, s'ils eussent persévéré dans le paganisme, les incrédules ne manqueraient pas de nous dire que ces personnages n'étaient pas sincères dans leur récit, ou qu'eux-mêmes n'y ajoutaient point de foi; et que s'ils avaient été persuadés, ils auraient embrassé le christianisme. S'ils l'ont donc fait, ce n'est que parce qu'ils ont été convaincus. Avant de l'être ils étaient d'un parti contraire; leur témoignage donne encore plus de poids à la vérité des faits évangéliques, parce que ce n'est que la conviction de la vérité de ces faits qui a pu les faire changer de religion. Devenus chrétiens, ils ont attesté les faits qui les ont décidés à se faire chrétiens; s'ils n'avaient pas eu de fortes raisons pour les croire, ils n'en eussent jamais fait mention dans leurs écrits, et ils auraient persévéré dans leurs erreurs.

Ici quelle autre foule de grands hommes, de savans, de philosophes éclairés ne pourrions-nous pas produire, qui, après avoir examiné sans prévention l'histoire de N. S. et tous les faits évangéliques, furent si frappés de leur

vérité qu'ils n'hésitèrent pas à faire une profession ouverte du christianisme, quoique sa doctrine les mît dans la nécessité de renoncer aux plaisirs de cette vie, et qu'elle les exposât à la haine, au mépris, aux tourmens et à la mort? Nous nous contenterons d'indiquer les plus célèbres et les plus distingués par leurs talens et leurs lumières, qui se convertirent dans les premiers siècles, et avant le règne des empereurs chrétiens, et qu'on ne peut, par conséquent, suspecter d'avoir embrassé la foi par aucun motif humain. Ils vivaient d'ailleurs dans un siècle où les arts et les sciences étaient à leur plus haut période. Car on ne vit jamais de siècle plus éclairé ni plus poli que celui dans lequel J. C. parut sur la terre, comme si la Providence eût voulu ménager à l'Evangile des triomphes plus glorieux. Cette époque de lumières, de goût et d'esprit d'examen si contraire à l'imposture, est une des plus grandes preuves de la vérité du christianisme, pour des juges sans prévention.

Denys l'Aréopagite était du nombre des juges de l'Aréopage, souverain tribunal d'Athènes. Il fut converti par saint Paul, l'an 30 de l'ère chrétienne.

Quadratus est le premier payen converti qui ait composé une apologie de la religion chrétienne, qu'il présenta lui-même à Adrien vers l'an 131. Cet ouvrage plein de raisonnemens forts et solides arrêta le feu de la persécution.

Aristide

Aristide présenta aussi à Adrien, l'an 125, une apologie du christianisme, pleine d'érudition et d'éloquence. C'était un philosophe platonicien, et il en conserva l'habit, même après qu'il eut embrassé le christianisme.

Flavius Clémens, consul avec Domitien, l'an de Rome 847, et proche parent de cet empereur, fut chrétien et martyr, ainsi que *Domitilla* sa femme, et une autre *Domitilla* sa nièce.

On peut ajouter à la liste des personnages distingués qui renoncèrent au paganisme pour suivre la religion de J. C., *Sergius Paulus*, proconsul à Paphos; *Eraste*, trésorier de la ville de Corinthe; *Acilius Glabrio*, ancien consul, martyr sous Domitien.

Tertullien sur la fin du second siècle disait aux gouverneurs de Rome (Apol. l. II) que tous les corps, toutes les assemblées, les armées, les tribus, les compagnies, le palais, le sénat, les cours de justice, étaient remplis de chrétiens.

Arnobe assurait sous Dioclétien (*adv. Gent. l. II. pag.* 44 *et* 45. *edit. Lugd. Batav.* 1651) que les hommes du meilleur goût et les plus savans orateurs, grammairiens, rhéteurs, jurisconsultes, médecins, philosophes, méprisant les sentimens auxquels ils avaient été le plus attachés, mettaient désormais leur confiance en la religion chrétienne.

Outre un nombre infini d'auteurs dont les

écrits se sont perdus, nous avons les noms, les ouvrages et les fragmens de divers philosophes payens devenus chrétiens, qui montrent autant de génie et d'érudition qu'aucun autre auteur payen non-converti du siècle dans lequel ils vivaient. Si nous jetons les yeux sur ces séminaires célèbres de savans hommes qui brillaient alors dans le monde, nous trouvons *Denys* de Corinthe jouissant de la plus grande réputation sous Antonin; Athénagore, philosophe d'Athènes, auteur d'un traité sur la résurrection des morts, et d'une apologie du christianisme, adressée à Marc-Aurèle et à son fils Commode associé à l'empire. *Denys* d'Alexandrie, patriarche de cette fameuse ville, autant distingué par son zèle, son éloquence que par sa modération et sa prudence. *Clément* d'Alexandrie, disciple du célèbre *Pantænus*, auquel il succéda dans la chaire ou la présidence des écoles chrétiennes d'Alexandrie. Il eut, entr'autres hommes illustres qui se formèrent sous sa direction, *Origène* qui a surpassé les Grecs et les Romains par la multitude et la beauté de ses ouvrages; *Ammonius* qui enseigna la philosophie à Alexandrie environ l'an 132, avec une telle réputation que *Plotin* et d'autres payens illustres vinrent à l'envi recevoir ses instructions. La différence de religion n'empêcha pas qu'il n'en reçût les plus grands éloges; tels furent *Plotin*, *Longin*, *Porphyre* et *Hiéroclès* qui l'appelait *enseigné de Dieu* ou

docteur divin ; Arnobe, célèbre rhéteur africain, qui a composé sept livres contre les payens, où l'on trouve des recherches savantes, des argumens sans réplique, beaucoup de véhémence, et souvent ce sel de la raillerie qui présente à la fois aux lecteurs le plaisir et la vérité; *Anatolius*, un des plus habiles hommes du troisième siècle, qui tint une école de philosophie à Alexandrie, et excella en diverses sciences, etc.

Tous ces savans hommes avaient eu tous les moyens et toutes les occasions de s'informer par eux-mêmes de la vérité des faits évangéliques; et ils furent si pleinement convaincus de la divinité de la religion qu'ils embrassèrent, qu'après en être devenus prosélytes ils moururent presque tous martyrs.

Une troisième espèce de témoins dont nous réclamons l'aveu sur la vérité des faits évangéliques, ce sont les anciens hérétiques. La plupart furent des philosophes mal convertis. Ils n'étaient subjugués ni par l'autorité des apôtres, contre laquelle ils s'élevaient, ni par le récit des évangélistes qu'ils altéraient, ni par l'intérêt de système, puisque les faits dont ils étaient forcés de convenir étaient opposés à leurs opinions.

Le dogme favori de la plupart de ces premières sectes était qu'un Dieu ne peut naître, souffrir et mourir. C'est encore l'opinion des incrédules. En conséquence de ce dogme, il fallait, ou soutenir que J. C. était un pur homme,

ou nier sa naissance, sa passion, sa mort, sa résurrection ; or c'est ce qu'ont fait ces hérétiques. Les uns ont nié sa divinité, et sont convenus de la réalité des faits ; les autres ont dit qu'il était Dieu, mais qu'il n'était né, mort et ressuscité qu'en apparence, etc.

Si les faits qui prouvaient la réalité de sa chair n'eussent pas été vrais, comme ils étaient très-récens, n'auraient-ils pas trouvé chez les Juifs des témoignages et des preuves pour détruire le récit des évangélistes ? Simon le magicien parut l'an 34 ; Cerinthe en 54, Ebion en 72, Ménandre en 73. On ne pouvait être plus voisin des faits. Simon et ses disciples, Ménandre, Saturnin, Basilides, les Valentiniens, les Gnostiques s'accordaient à nier que le Verbe se fût incarné réellement, etc. Selon eux il n'avait eu qu'une chair apparente. Mais ils *convenaient* que tout cela s'était fait en apparence. Or avouer l'*apparence* constante de ces faits pendant trois ans, n'est-ce pas confirmer authentiquement la vérité de l'histoire qui les rapporte? Quoi! Ces hérétiques placés à la source des évènemens, intéressés par système à les nier, n'osent cependant les traiter de *fables* ni accuser les témoins de mensonge et d'imposture ; et les incrédules modernes voudraient persuader qu'ils sont mieux à portée de savoir la vérité ou la fausseté de ces faits que ceux qui vivaient dans le temps même auquel ils sont arrivés, et qui avaient tant d'intérêt de les nier !

D'après tant de témoignages constans rendus à la vérité des faits évangéliques par des gens qui ne sont point de notre parti, par les Juifs, par les payens, par les hérétiques, raisonnons. Le christianisme dès son origine a eu une suite continuelle d'ennemis ; aucun d'eux n'a contesté la vérité des faits et surtout des miracles du Sauveur et des apôtres. Nous avons vu que les uns ont seulement prétendu que ces miracles *ne sont pas d'une grande importance.* D'autres nous ont opposé comme des faits également certains *les prodiges racontés dans le paganisme*, entr'autres ceux d'Apollonius de Tyane. Le plus grand nombre a *attribué les miracles de l'Evangile à la puissance du démon.* Juifs et payens, tous se sont accordés sur ce point. Ce n'est pas seulement le *peuple crédule*, mais les philosophes mêmes qui ont attaqué la religion avec le plus de lumières, qui ont prétendu que les miracles de l'Evangile ont été opérés par l'art magique ; or nous disons qu'une opinion si universelle et si suivie est un aveu formel de la réalité de ces faits miraculeux. Les ennemis du christianisme auraient-ils été assez imbéciles pour abandonner une réponse aussi péremptoire que la dénégation des faits, pour en adopter une aussi pitoyable que l'accusation de magie ? Il fallait donc que la notoriété de ces faits dans le temps où ils ont été opérés fût si éclatante qu'elle mît dans l'impossibilité de les révoquer

en doute, pour faire recourir à une telle ressource.

Il nous reste à répondre aux objections que les incrédules ont faites contre ces divers témoignages.

1.° « Le très-grand nombre des Juifs, disent-
» ils (Cels. *contr. Orig*. l. II. n.° 8; Orobio,
» *Amica Collatio*, pag. 220; Examen critique
» des apolog. de la relig. chrét. c. III; Réflex.
» import. sur l'Evangile, pag. 182), n'a point
» cru aux miracles de J. C.; donc ces miracles
» n'étaient pas prouvés. Il n'y eut jamais d'in-
» formations chez les Juifs ni chez les payens,
» pour savoir si ces miracles étaient vrais ou
» faux; ils ne sont donc pas suffisamment cons-
» tatés. Quoiqu'ils soient avoués par les Thal-
» mudistes, gens peu instruits de l'histoire et
» peu versés dans l'art de raisonner, il paraît
» certain que les Juifs des premiers siècles n'en
» convenaient pas. Selon les Actes des apôtres
» la religion chrétienne n'éprouva que des con-
» tradictions dans son origine. La raison pour
» laquelle les apôtres se tournèrent du côté des
» payens, c'est qu'ils ne trouvèrent aucune
» croyance chez les Juifs; ceux-ci envoyèrent
» même des émissaires de tous côtés pour aver-
» tir leurs compatriotes de se tenir en garde
» contre la narration des apôtres. Si quelques-
» uns ont embrassé le christianisme, c'étaient
» des hommes de la lie du peuple, ou, comme

» le dit Orobio, des Samaritains et des Idu-
» méens. »

Nous soutenons que les chefs de la nation juive aussi bien que le peuple ont été convaincus de la réalité des miracles de J. C., puisqu'ils n'ont jamais osé les nier, et qu'ils se sont obstinés à les attribuer à la magie, comme nous en avons donné des preuves évidentes.

« Ils n'ont pas cru à sa mission : donc ils n'ont
» pas cru à ses miracles. »

Cette conséquence est fausse ; ils ont soutenu et ils soutiennent encore que *des miracles* ne suffisaient pas pour prouver que *Jésus* était le Messie, puisqu'un faux prophète pouvait en faire. L'opinion des Juifs a toujours été que le Messie devait confirmer la loi de Moyse, et non l'abroger ; accomplir les prophéties d'une manière éclatante aux yeux des nations, et délivrer les descendans d'Abraham du joug des étrangers, etc. *Jésus*, disent-ils de même que leurs pères, a fait tout le contraire. Tels sont les griefs pour lesquels ils l'ont méconnu et refusent encore de le reconnaître, et non *parce qu'il n'a pas fait des miracles*. La notoriété publique attestait qu'il avait fait tous ceux que rapporte l'Evangile. Voilà la principale raison des contradictions que le christianisme a éprouvées de la part des Juifs.

Ce n'est pas précisément sur l'aveu des Thalmudistes que nous nous appuyons pour prouver

que les Juifs ont été convaincus des miracles de J. C. Nous joignons à cet aveu les calomnies que Celse met dans la bouche d'un Juif, les disputes des anciens Pères avec ces mêmes Juifs, les écrits des Juifs modernes qui font encore profession de suivre la tradition de leurs pères, enfin les reproches qu'il font à J. C. dans l'Evangile; ce qui fait une chaîne de preuves qui se soutiennent et se confirment.

Quant à la partie de l'objection, où l'on allègue qu'il n'a pas été fait d'informations sur les miracles de J. C. et de ses disciples, nous pourrions d'abord nier le fait, citer l'information faite par les pharisiens au sujet de l'aveugle-né, et dire que le peu de succès de celle-là qui tourna à la confusion des ennemis de J. C. les a empêchés d'en faire d'autres. Nous pourrions demander s'il était d'usage chez les Juifs de faire des informations juridiques dans les formes observées parmi nous. Nous pourrions remarquer qu'on n'en a jamais ordonné pour vérifier des faits publics, passés sous les yeux des juges mêmes et de plusieurs milliers de témoins; mais en admettant la nécessité de les faire, ces informations, nous répétons ce que nous avons déjà dit, que c'était aux Juifs, et au Sanhédrin qui avait la puissance en main, de les ordonner et de les faire; ils le pouvaient, encore une fois, ils le devaient; s'ils ne l'ont pas fait c'est parce qu'ils ne l'ont pas osé, et qu'ils ont senti que le

nombre immense des témoins de ces miracles les confondrait par leurs dépositions.

Autre fausseté de la part des incrédules, quand ils disent que *les apôtres ne trouvèrent aucune croyance chez les Juifs.* Nous démontrerons le contraire dans nos notes sur les Actes des apôtres, et nous prouverons que ce n'était point *la lie du peuple* qui embrassa la foi.

Ce ne furent pas non plus des *Samaritains* ou des *Iduméens*, comme l'a conjecturé Orobio. J. C. avait défendu aux apôtres d'annoncer l'Evangile aux payens et aux Samaritains, avant la descente du Saint-Esprit, et sans en avoir reçu un ordre exprès (Matth. X. v. 5). Voilà pourquoi il fallut une révélation et un miracle pour déterminer S. Pierre à instruire et à baptiser Corneille.

2.° « L'aveu des miracles de J. C. tiré des » philosophes payens, disent les incrédules » (Examen critiq. des apol. de la relig. chrét. » c. IV, etc.), ne prouve rien. C'était un prin- » cipe universellement reçu par les chrétiens, » par les payens, par les Juifs, par les grands » comme par le peuple, par les savans de même » que par les ignorans, que par le secours des » esprits un homme peut faire des choses » merveilleuses et surnaturelles. C'est d'après » ce principe que Celse et les autres adversaires » du christianisme convenaient de la vérité » des miracles de J. C. en les attribuant à la

» magie. C'est aussi par le même principe que
» nous voyons tous les Pères de l'Eglise avouer
» les miracles, soit d'Esculape, soit de Pytha-
» gore, soit d'Apollonius, en disant pareille-
» ment qu'ils étaient opérés par le démon. C'est
» de part et d'autre le même aveu. De même
» donc que les aveux des Pères ne prouvent pas
» la réalité des miracles du paganisme, ceux
» des ennemis de la religion chrétienne ne con-
» cluent rien en faveur de ceux de J. C. »

Ainsi les incrédules, après avoir exigé de nous des témoins qui ne soient pas de notre parti, finissent par décider qu'aucun témoin quelconque ne peut être admis à certifier des miracles. L'attestation d'*un ignorant* ne prouve rien ; il n'est pas en état d'en juger. Celle *d'un philosophe* ne vaut pas mieux, dès qu'il croit qu'un homme peut faire des choses surnaturelles par le secours des esprits. *Les disciples de Jésus* sont suspects parce qu'ils étaient intéressés à la gloire de leur maître; *le témoignage des Juifs* est nul parce qu'ils n'ont pas cru en J. C. Ainsi les uns sont récusés parce qu'ils ont cru, et les autres parce qu'ils n'ont pas cru. Les *anciens hérétiques* ne sont d'aucun poids; ils ont contredit la doctrine des apôtres; la *foi des orthodoxes* est sans conséquence parce qu'ils n'ont pas osé contredire les apôtres, etc.

Faudrait-il peut-être à ces incrédules leur produire des témoins, des *philosophes* qui ont

cru comme eux tout miracle impossible, et qui ont avoué malgré cela ceux de l'Evangile ?

Quoique cette prétention soit absurde, l'inconséquence des philosophes est allée jusque-là. Celse était épicurien, Origène et Lucien nous l'apprennent (voyez les notes de Spencer sur les livres d'Origène contre Celse). Il a nié la Providence. Il devait donc, suivant ses principes, croire que les *démons* sont des *chimères*, et il dit que les chrétiens ont commerce avec les démons. Il devait regarder comme *des fables* les miracles de Pythagore, d'Orphée, etc. ; et il oppose ces miracles à ceux de l'Evangile. Il ne devait admettre tout au plus que des tours de souplesse, et il dit que les imposteurs guérissent les malades avec leur souffle, et évoquent les ames des héros. Selon lui *un miracle ne prouve rien ;* et il dit que J. C. devait se tirer miraculeusement des mains des Juifs pour prouver sa divinité. Celse aurait-il eu recours à ces misérables défaites, serait-il tombé dans des contradictions si palpables, s'il avait pu nier les miracles et les faits de l'Evangile ?

Répondons maintenant directement à la difficulté proposée. Nous pourrions d'abord nier que *tous les SS. Pères* aient attribué à la magie les miracles rapportés par les payens. Arnobe dit expressément que ces guérisons si vantées étaient opérées par des moyens naturels (*adv. Gent. l.* 1. *c.* 48). Les plus anciens Pères qui

avaient été élevés dans le paganisme, ont soutenu que ces prodiges n'étaient que des illusions (Athenag. n.° 27. Not. F, à la suite de saint Justin, pag. 305). Mais comme il est vrai que plusieurs des Pères ont cru que ces prétendus miracles étaient des œuvres du démon, nous n'insisterons pas sur cette réponse. Nous convenons même que cette attribution des miracles du paganisme à l'art magique peut être regardée comme un aveu de leur réalité. Mais outre cet aveu des Pères et celui des philosophes, il y a une différence essentielle ; c'est que les miracles de l'Evangile ont été publiquement attestés, publiquement avoués *dès le temps où ils ont été opérés ;* au lieu que les miracles payens n'ont été rapportés que par des historiens de beaucoup *postérieurs* à l'époque où on les place. Ainsi ce n'est pas uniquement et précisément sur les aveux des philosophes qui ont écrit dans des siècles postérieurs à J. C. que nous établissons la certitude de ses miracles. Si nous n'avions pour les démontrer que les aveux de Celse, Porphyre, Julien, Hiéroclès, nous n'aurions qu'une preuve bien faible et bien légère ; mais ce qui rend les aveux de ces philosophes démonstratifs en notre faveur, c'est parce qu'ils sont liés, et aux dépositions des témoins oculaires, et aux aveux antérieurs des antagonistes contemporains. C'est à ce raisonnement que les ennemis de la foi doivent répondre, et auquel

ils ne répondent point par leur assimilation avec les aveux faits par les SS. Pères.

Nous connaissons et ce qu'on a objecté à J. C. lui-même sur ses miracles de son vivant, et ce que dans les siècles suivans on y a encore opposé. Ce que nous savons les philosophes payens le savaient aussi. Ils avaient lu nos Evangiles. Celse les connaissait d'un bout à l'autre, même les Epîtres de S. Paul. Il avait examiné à fond la question ; il s'épuise en raisonnemens et en conjectures ; il se tourne et retourne de tous côtés pour éluder la preuve résultant de ces miracles. Celse et les autres philosophes payens avaient reçu des autres ennemis de la foi qui les avaient précédés tous leurs argumens contre les miracles. Ils auraient donc opposé aux miracles de J. C. la dénégation de leur réalité si elle avait été niée avant eux. Leur témoignage forme une chaîne continue de preuves que, depuis J. C. jusqu'au IVe siècle, et pendant tout ce temps on a été universellement convaincu parmi les payens et parmi les chrétiens de la réalité de ces miracles ; et cet aveu si unanime de tous les incrédules anciens renverse sans ressource la dénégation si tardive des incrédules modernes.

Il n'en est pas de même des aveux faits par les SS. Pères, et on n'en saurait tirer la même conséquence en faveur des miracles du paganisme. Ces derniers miracles ne sont connus que par le rapport d'historiens qui leur sont *fort*

postérieurs. Prenons pour exemple ceux d'Apollonius de Tyane qui sont ceux que l'on a opposés avec plus de confiance aux miracles du Sauveur. Nous ne les connaissons que par le récit de Philostrate qui écrivait un siècle après, comme nous le ferons voir tout à l'heure. Les Pères auxquels on les objectait ignoraient s'il y avait eu des témoins oculaires de ces prodiges, et quels ils avaient été ; si ces merveilles avaient été contredites dans le temps ; ce que les contradicteurs y avaient opposé ; ce qu'on en avait pensé dans les siècles suivans. Dans l'impossibilité où ils étaient de vérifier tout cela, persuadés d'ailleurs d'après la sainte Ecriture que le démon peut quelquefois avec la permission de Dieu opérer des miracles, les SS. Pères ont pris le parti de les avouer, et de les attribuer au démon. Que quelques-uns aient cru inutile de discuter ces prodiges ; que d'autres aient trouvé trop pénible de faire cet examen ; que quelques-uns même si l'on veut aient eu trop de crédulité, et se soient laissé abuser par les récits qu'on leur faisait, tout cela nous est indifférent. Ce qui nous intéresse c'est que les aveux des Pères n'ont pas en faveur des miracles payens la même force que les aveux des philosophes en faveur des miracles chrétiens, parce qu'ils n'ont pas la même relation à des *aveux antérieurs*, remontant d'âge en âge jusqu'au temps de ces miracles ; parce qu'ils ne sont pas

liés à l'opinion unanime de la génération contemporaine et de toutes les générations intermédiaires. Il n'y a donc aucune parité entre ces deux sortes d'aveux, et c'est sans raison qu'on nous objecte ceux des SS. Pères.

Pour rendre plus sensible ce que nous venons de dire, examinons en particulier le parallèle injurieux que les incrédules ont tant de fois mis en avant, d'un philosophe pythagoricien, d'*Apollonius de Tyane*, avec le Sauveur du monde. « Si J. C., disent-ils, naquit entouré de » prodiges qui signalèrent sa naissance, Apol- » lonius obtint la même distinction. Si l'un gué- » rissait les malades, l'autre en fit autant. Si le » premier ressuscitait les morts, les sépulcres » s'ouvraient à la voix du second.

» Les vertus et les miracles de J. C. ne lui » attirèrent pas autant de disciples qu'à Apol- » lonius. Leur gloire s'est étendue jusqu'aux » lieux les plus reculés de la terre. Son nom fut » illustré; lui-même fut adoré à Antioche, à » Babylone, à Athènes, à Ninive,, à Ephèse, » à Lacédémone, en Egypte, en Phénicie, à » Rome, en Espagne et jusqu'aux Indes. Si J. C. » a des autels, Apollonius eut aussi des temples, » des prêtres. Si J. C. ressuscité s'entretint avec » ses disciples, Apollonius après sa mort parla » à *Aurélien*, et l'empêcha d'aller détruire la » ville de Tyane.

» Si J. C. a prophétisé l'avenir, Apollonius

» l'a prédit aussi, et ses prédictions furent » justifiées par l'évènement. Si les chrétiens » s'étaient de la vérité et de la certitude des » faits évangéliques, il en est de même de ceux » d'Apollonius. Ils sont rapportés par des auteurs » de poids, les uns témoins oculaires, les autres » contemporains, tous sincères, unanimes et » désintéressés.

» Si malgré ces témoignages les miracles » d'Apollonius sont faux, ceux de J. C. peuvent » être suspectés de la même fausseté. Si on les » attribue aux effets de la magie, on accuse la » Providence qui aura prêté son secours pour » tromper les hommes et les séduire. »

Voyons d'abord quels sont ceux qui ont transmis à la postérité des faits aussi extraordinaires et ces relations fastueuses. Tous ces auteurs se réduisent *à un seul*, à *Philostrate*, qui bien loin d'être *contemporain* d'Apollonius, ne les écrivit que cent ans après sa mort.

Il n'a donc été témoin d'aucun de ces faits merveilleux, et il n'a transmis que des bruits populaires qu'il a exagérés comme il l'a trouvé bon; et voilà à quoi se réduit toute l'autorité qu'on donne à ces prodiges. Si les chrétiens s'étayaient sur des fondemens aussi légers, certes on aurait raison de se moquer de leur crédulité.

« Mais, répliquent les incrédules, Philostrate » n'a écrit que d'après des mémoires fidèles et

secrets

» secrets de *Maxime* et de *Méragène*, et plus
» particulièrement encore de l'assyrien *Damis*,
» le compagnon inséparable d'Apollonius.

Les garans que Philostrate cite de la vérité de ses écrits ne sont pas plus dignes de foi que lui. Que dit-il lui-même? que les mémoires qu'il cite avaient été *secrets;* mais pourquoi? Quels motifs pouvaient exiger ce *secret?* quelle raison de cacher la vie d'un homme si fameux, d'un personnage qui s'était attiré la vénération de tant de peuples? pourquoi ne pas la publier? Ce *Damis* craignait-il de se voir démenti par des témoins et des contemporains? Il donna ses mémoires *à un ami* qui en fit présent à *Julie*, femme de l'empereur *Sévère*, et des mains de cette impératrice ils passèrent dans celles de *Philostrate*. Mais quelles preuves donne-t-on de la sincérité de ce *Damis?* A-t-il fait des miracles comme les apôtres? a-t-il sacrifié sa vie pour certifier la vérité de ces faits? Prouvera-t-on, comme nous l'avons fait en parlant des écrits du nouveau Testament, que ces mémoires n'ont point été altérés, et qu'il a été impossible qu'ils le fussent?

De *Damis* passons à *Maxime* et à *Méragène*. Quelle confiance méritent-ils, quand *Philostrate* dit positivement qu'on ne peut ajouter foi au second, et que l'histoire nous apprend (Euseb. Histoire eccl. *in Apoll.*) que *Maxime* ne prit qu'une notice informe et peu exacte de quelques

actions d'Apollonius ? *Philostrate* n'a donc rien qui puisse déterminer notre foi dans les choses incroyables qu'il raconte. Que dis-je ? l'histoire nous dévoile les motifs qui l'ont porté à publier et à accréditer son roman fabuleux. Il désirait gagner l'estime de l'impératrice *Julie* et la faveur de *Caracalla*. L'un et l'autre aimaient tout ce qui tenait du prodige. Tout le monde connaissait la vénération de *Caracalla* pour Apollonius, comme l'historien *Dion* le rapporte; *Julie* ambitionnait la réputation de savante ; elle était environnée de poètes , de grammairiens , de sophistes, etc. *Philostrate* fut un des savans qui composaient sa cour, et c'est elle-même qui lui donna les mémoires qu'elle tenait de l'ami de *Damis*. Il est donc naturel que Philostrate, pour se conformer au goût de l'impératrice, adopta les traits populaires qui étaient contenus dans ces mémoires. En effet on y voit une adulation servile ; ils respirent la vanité la plus excessive et la plus ridicule : des discussions fastidieuses sur les satyres, sur la nature du phénix, sur l'histoire des pygmées qui habitent des souterrains ; des vases fabuleux qui , ainsi que les automates, marchent comme s'ils avaient des pieds. L'ouvrage est rempli de questions puériles et frivoles : l'auteur examine gravement si la terre est plus ancienne que les arbres ; lequel de l'eau ou du vin dispose le plus au sommeil, et autres futilités de cette nature. Babylone est

décrite comme une ville qui avait plus de 70 milles de circuit, environnée d'une muraille haute d'*un arpent et demi*, et large de près d'*un arpent ;* en un mot, comme une ville plus grande et plus magnifique qu'elle ne l'avait été du temps de Nabuchodonosor. Cependant Pline, contemporain d'Apollonius, nous apprend (l. VII. c. 20) que Babylone tombait alors en ruines, etc. Il n'en faudrait pas davantage pour juger du peu de jugement de Philostrate, de sa frivolité et du peu de crédit qu'il mérite.

Passons à l'histoire même d'Apollonius. Sa mère étant enceinte apprit de *Prothée*, qui lui apparut sous la figure d'un dieu marin, qu'elle donnerait le jour à Apollonius, et au même instant le chant d'un cygne annonça sa gloire future. Ce conte puéril n'a d'autre preuve que le rapport de sa mère. Que dirait-on des chrétiens s'ils n'offraient que des preuves de cette nature? Si nous disons que les esprits célestes publièrent la naissance de J. C., nous avançons un fait public et certifié par les bergers qui en furent les témoins; l'histoire évangélique n'offre pas un fait qui ne soit accompagné de preuves qui le constatent.

Philostrate dit qu'Apollonius à son retour des Indes guérissait de toutes les maladies. Nous sommes en droit de demander : d'où le savait-il ? qui le lui avait dit ? quel auteur, quel témoin cite-t-il de ces guérisons si fré-

quentes et si multipliées ? Quand on les supposerait *certaines*, pourquoi ne pourraient-elles pas être naturelles ? N'existe-t-il pas un art, une science de la médecine ? Apollonius ne put-il pas apprendre dans ses voyages des secrets rares et utiles ? Pendant sa longue détention dans le temple d'Esculape, ne put-il pas connaître les remèdes dont se servaient les prêtres de cette divinité du paganisme, pour guérir la troupe des malades que la superstition y conduisait ? Pour prouver que ces guérisons étaient miraculeuses, il aurait fallu indiquer les maladies, prouver qu'elles étaient incurables et qu'il les avait guéries *par sa seule parole*, sans le secours de la médecine. Tel a été le caractère des miracles de l'Evangile.

Philostrate dit qu'Apollonius a ressuscité un mort. D'abord ce fait n'a d'autre autorité que celle de Philostrate même. Bien plus encore, il ne l'assure pas positivement. Il commence il est vrai par l'admirer ; il l'élève jusqu'aux nues ; mais peu à peu il change de style et de ton. Il paraît embarrassé, incertain, et se dément en disant que ce n'est qu'*une espèce de résurrection*. Il explique comment la personne (c'était une demoiselle romaine) *n'étant pas morte paraissait* cependant l'être : *Obiisse videbatur*, en donnant à entendre qu'une indisposition avait suspendu en elle tout sentiment de vie, et qu'Apollonius profita du hasard heureux de cette circonstance.

Il ajoute : « Ne restait-il point dans ce corps
» livré à la léthargie et au froid de la mort
» quelque étincelle de vie, quelque principe de
» sentiment qui n'était qu'engourdi ; ou Apollonius parvint - il à réchauffer des esprits
» déjà glacés par les approches de la mort ?
» Je l'ignore, etc. »

Qu'on juge par ces paroles de Philostrate s'il ajoutait véritablement foi à ce miracle. Quelle différence de cette prétendue résurrection, la seule dont il soit fait mention dans la vie de cet imposteur, et qui n'est citée que par ce seul auteur, aux résurrections étonnantes dont l'Evangile nous a transmis la mémoire : la fille de Jaïre, dont on avait déjà préparé la pompe funèbre ; *le fils de la veuve de Naïm*, qu'on portait déjà dans le sépulcre de ses pères ; *Lazare*, enterré depuis quatre jours ; tous ces morts rappelés tout à coup à la vie et à la santé, à la vue d'un peuple nombreux, témoin de tous ces prodiges, des ennemis de J. C. forcés eux-mêmes de les avouer !

Quant aux disciples d'Apollonius, il en avait six ou sept qui l'abandonnèrent tous lorsqu'il leur proposa de l'accompagner aux Indes, et il partit seul d'Antioche ; il s'associa ensuite *Damis* qu'il rencontra par hasard dans sa route.

Philostrate prétend qu'il a prédit l'avenir ; il dit que Vespasien l'ayant consulté fut dans l'admiration des secrets qu'il lui révéla ; il rap-

porte qu'il convainquit un incestueux, en découvrant son crime avec des circonstances dont aucun indice ni aucun témoin n'avait pu l'instruire, et enfin qu'il prédit à *Nerva* l'empire qu'il obtint peu de temps après.

Quand ces faits seraient vrais, on ne serait point fondé à les qualifier de *prédictions*. Vespasien a pu consulter Apollonius, puisqu'ils se sont rencontrés dans la Haute-Egypte en l'an 69. Mais quand il serait vrai qu'Apollonius lui eût conseillé de garder l'empire que *Dion* et *Euphrate* lui conseillaient d'abandonner pour rétablir la république, ce conseil donné par la défiance et par la politique peut-il être regardé comme une prophétie ? Apollonius n'avait-il pas pu découvrir les horreurs et les abominations de Menippe, par des voies toutes naturelles ? Quand même il eût prédit l'empire à *Nerva*, une telle adulation suffit-elle pour lui assurer la qualité de *prophète ?* Philostrate nous a conservé une longue apologie qu'Apollonius avait composée dans le dessein de la prononcer devant Domitien, ne prévoyant point, *tout prophète qu'il était*, que l'empereur ne l'entendrait pas, et qu'ainsi il prenait une peine inutile.

Enfin que devons-nous penser d'un homme qui se vantait d'entendre le langage *des oiseaux*, et qui ne comprenait pas celui de ses semblables, puisque dans les Indes il eut besoin d'un interprète; d'un homme qui enseigna en Egypte

que l'on devait adorer le lion, parce que l'ame du roi Amasis était entrée dans le corps d'un de ces animaux ? Si un tel homme parvint à tromper une partie du peuple, le prestige ne dura pas long-temps ; dès le quatrième siècle son nom était déjà dans un oubli profond, il ne restait pas même le plus léger vestige de sa mémoire ; et les incrédules osent comparer à J. C. un homme de cette espèce ; et ils prétendent confondre la superstition passagère d'un culte grossier avec la fécondité toujours existante de l'Evangile, malgré les contradictions et les persécutions qu'il n'a cessé d'éprouver jusqu'à nos jours ?

Après avoir fait voir que les faits évangéliques ont en leur faveur le témoignage des Juifs, des payens, des hérétiques, c'est-à-dire de tous ceux qui étaient intéressés par système à les révoquer en doute, nous devons aller plus loin et démontrer qu'entre tous les faits qui passent pour indubitables parmi les hommes il n'y en a pas un seul dont la certitude porte sur des fondemens aussi inébranlables.

Rappelons-nous le principe incontestable que nous avons établi (note XIII sur l'Exode), qu'un fait, quelqu'éloigné qu'il soit de nous, est rendu certain, quand on est assuré que l'historien qui le rapporte n'a pu être trompé et n'a pas voulu tromper ; qu'il a su positivement le fait, et qu'il le raconte sincèrement. Or les faits évan-

géliques réunissent complètement ces deux certitudes.

1.° Les témoins des faits évangéliques n'ont pas pu être abusés. D'abord ces témoins sont non-seulement les quatre évangélistes et les apôtres qui ont écrit des épîtres, mais encore tous les disciples qu'avait formés J. C., c'est-à-dire non-seulement les 72 dont S. Luc fait mention, mais encore un grand nombre d'autres qui s'attachèrent au Sauveur. S. Paul dit que J. C. après sa résurrection se montra une fois à plus de cinq cents d'entre les frères dont beaucoup étaient encore vivans alors (I. Corinth. XV. v. 6). Si cette assertion n'eût pas été vraie S. Paul aurait-il osé la hasarder? Tous ceux que les apôtres ont convertis au christianisme savaient positivement si les faits publiés par eux étaient véritables ; ne les auraient-ils pas contredits s'ils les avaient crus faux ?

2.° Quand un historien écrit sa narration d'après des mémoires authentiques et contemporains, on y ajoute une foi entière ; on y a encore plus de confiance quand il rapporte ce dont il a été témoin, et le motif de certitude est à son comble si le rapport est fait non par un seul historien, mais par plusieurs témoins oculaires qui ont eu part aux faits. Or tous ces caractères se trouvent dans l'histoire Evangélique ; aucune autre histoire ne les réunit tous. Ici, c'est un grand nombre qui unanimement,

les uns de vive voix, les autres par écrit, publient des faits dont ils ont été témoins. Ce n'est pas seulement un évènement isolé qu'ils publient, c'est une suite de faits perpétuellement renouvelés pendant trois ans. Ce ne sont pas des faits inconnus ou cachés qui se soient passés dans quelque lieu obscur ; c'est à la vue de tout le public, des ennemis mêmes de J. C. qu'ils ont été opérés. Ce ne sont pas des faits préparés, arrangés d'avance, concertés ; c'est toutes les fois que l'occasion se présente, c'est sur tous les malades qui réclament la bienfaisance du Christ qu'il exerce sa puissance divine. Pendant tout le temps de sa prédication il n'a jamais été quitté par ses apôtres, par ses disciples, par ses adversaires mêmes. Dans les divers écrits où ces faits sont consignés aucun de ceux qui les rapportent ne dément les autres. Il s'est néanmoins écoulé près de soixante ans entre la date de l'Evangile de S. Matthieu et celui de S. Jean. Quelques-uns de ces ouvrages ont été écrits à Rome, d'autres dans la Grèce, dans l'Asie mineure, dans la Judée, etc. Rien n'est donc plus absurde que la supposition hasardée par les incrédules, que les historiens et les témoins des faits de l'Evangile ont pu être induits en erreur sur leur réalité.

3.° Pour le soutenir il faudrait prétendre que ces historiens et témoins étaient *insensés ;* il faudrait de plus prouver, ce qui est bien plus

incroyable, qu'étant tous *fous* ils avaient tous le même genre, le même degré, le même objet de folie; et comment aurait-il pu se faire que, dans tant de pays qu'ils ont parcourus, personne n'ait découvert la folie d'aucun d'eux? Au contraire on les voit dans les villes les plus éclairées enseigner les hommes de toute condition, disputer contre les uns, convaincre les autres. S'ils ont été des *insensés*, il faut soutenir que tous ceux qu'ils ont convertis, magistrats, savans, philosophes ont été encore plus insensés qu'eux.

« Mais, disent les incrédules, on ne peut » au moins disconvenir qu'ils ont été d'une » ignorance grossière et d'une crédulité exces- » sive. »

Quand nous accorderions que les apôtres ont été *ignorans*, étaient-ils pour cela sourds? étaient-ils aveugles? Est-il nécessaire d'être savant pour être certain de faits palpables que l'on a sous les yeux? Sur de tels faits le témoignage d'un ignorant est d'un aussi grand poids que celui d'un philosophe. Au reste, qu'on parcoure tous leurs discours, et on verra s'ils étaient en effet de cette ignorance grossière qu'on leur suppose.

Quant à leur *crédulité*, nous les justifierons dans nos notes sur le fait particulier de la résurrection de J. C. Nous observerons seulement ici qu'avec les préjugés de leur naissance au sujet d'un Messie conquérant, dont ils con-

viennent eux-mêmes qu'ils étaient imbus, la crédulité qu'on leur attribue est impossible. D'un autre côté la religion de J. C. était destructive de celle dans laquelle ils avaient été élevés. Il leur a donc fallu des preuves bien frappantes de la vérité des faits évangéliques pour changer de religion. Enfin s'il est possible de faire croire à des gens simples des choses incroyables, éloignées d'eux, il est absurde de prétendre qu'on leur puisse faire croire des faits palpables, tandis qu'il voient évidemment le contraire.

Nous disons en second lieu que si les apôtres et les évangélistes n'ont pu être induits en erreur sur les faits et les miracles de J. C., il n'est pas moins évident qu'ils n'ont pas voulu y induire les autres. En effet la seule entreprise de vouloir faire croire des miracles qu'ils auraient sus *être faux*, de vouloir les faire croire aux Juifs qui en auraient connu comme eux la *fausseté*, et aux payens qui avaient tant de préjugés pour ne pas les reconnaître, aurait été le comble de la folie et de la démence. S'ils n'avaient pas cru les faits et les miracles qu'ils publiaient, ils étaient des imposteurs et des plus odieux qu'on ait jamais vus. Mais comment de tels imposteurs que l'on suppose avoir été des *insensés*, des *ignorans grossiers*, ont-ils publié le système religieux qui donne la plus sublime idée de la Divinité, le code de morale le plus parfait que

le monde ait jamais reçu, et que les incrédules mêmes ont été forcés de respecter et d'admirer ?

Examinons ensuite la narration de ces prétendus imposteurs ; ils racontent les faits les plus extraordinaires, les plus merveilleux, avec la même simplicité que s'ils rapportaient les choses les plus naturelles et les plus communes ; ils se répandent dans une multitude de pays, et partout ils annoncent les mêmes merveilles avec une étonnante et unanime conformité. Ils les annoncent, ces merveilles, dans le lieu, dans le temps même où la mémoire en était encore toute récente : c'est dix jours après que J. C. a quitté la terre, c'est dans la ville même où il vient d'opérer le plus grand nombre de ses prodiges qu'ils les publient. C'est dans le jour où la fête de Pentecôte avait attiré à Jérusalem un concours immense de monde non-seulement de la Judée, mais même des pays étrangers et éloignés ; c'est devant tous ceux qui ont dû être témoins de ces faits miraculeux. Tous ceux qui en entendaient le récit savaient si les faits étaient réels où supposés ; s'il s'en était trouvé quelques-uns qui n'en fussent pas instruits personnellement, ils pouvaient s'en informer sur-le-champ ; tout Jérusalem savait si quelques semaines auparavant Lazare avait été ressuscité à Béthanie qui n'en était distante que de quinze stades. On pouvait facilement s'assurer dès le jour même de la vérité. On pouvait de même

savoir si à Jéricho J. C. avait guéri un aveugle; si dans le désert de Bethsaïde il avait nourri 5000 hommes avec cinq pains ; si dans la ville de Naïm il avait ressuscité le fils d'une veuve, etc. Ce qui est encore plus fort c'est que les apôtres invoquent le témoignage de leurs auditeurs mêmes, quoique ennemis de leur maître. Saint Pierre ne craint pas de leur dire, et à plusieurs reprises (Act. II. v. 22, X. v. 37, 38), *qu'ils savent* la vérité de ce qu'il leur rappelle. Si les faits avaient été nous ne disons pas faux, mais obscurs et dénués de preuves, quelle impression n'aurait pas fait une assertion aussi ridicule, aussi effrontée !

Enfin si nous jetons les yeux sur la conduite personnelle de ces hommes extraordinaires, nous les verrons pratiquer toutes les vertus dont ils prêchent la nécessité aux autres. Nous les verrons parler d'eux-mêmes, de leur ignorance, de leurs faiblesses, de leurs fautes avec une ingénuité et une candeur dont il n'y a jamais eu ailleurs d'exemple; et ce qui achève de mettre leur sincérité à l'abri de tout soupçon, c'est qu'ils s'exposent tous aux tourmens et à la mort; et qu'ils la souffrent en effet pour mettre le dernier sceau à la vérité de leur témoignage. Ils apprennent à tous ceux qui les écoutent à mourir comme eux pour attester les mêmes vérités. Leur maître leur avait déclaré d'avance et annoncé que les persécutions qu'il avait éprou-

vées se prolongeraient sur eux ; qu'il les envoyait comme des brebis au milieu des loups ; qu'ils seraient poursuivis de ville en ville, traînés devant les conseils, les synagogues, les présidens, les rois ; qu'ils seraient jetés dans les prisons, en haine à tout le monde, battus de verges, crucifiés, mis à mort (Matth. X. v. 16 et suiv. ; Marc XIII. IX. v. 9 ; Luc XXI. v. 12, 16 ; *Joann.* XV. v. 20). On nous objecte ici que d'autres religions quoique fausses ont eu aussi leurs martyrs. Nous accordons qu'il n'est pas impossible que des esprits abusés et affermis dans l'erreur par le temps, par les préjugés de l'éducation, par la force de l'exemple, souffrent quelque chose ou donnent même leur vie pour une fausse opinion. La conscience alors, quoique dans les ténèbres, tient lieu de lumière et de vérité ; la crainte de la Divinité y ajoute une nouvelle force, et tous les sentimens qui en naissent peuvent soutenir ceux qui ne se trompent que sur un objet particulier, et qui sont convaincus de cette maxime générale qu'on est obligé de tout sacrifier, même la vie, à la religion et à la vérité, et que c'est un grand crime de renoncer l'une ou l'autre.

Mais qu'un imposteur brave à la fois la lumière de la vérité, les reproches de sa conscience, les menaces de Dieu même, pour soutenir un mensonge qu'*il connaît pour tel ;* qu'il souffre, pour le faire prévaloir, de cruels supplices et la mort

même, sans rien espérer d'une si folle obstination : c'est un genre d'aveuglement et de brutalité dont on n'a jamais vu de trace dans l'histoire, et qui sera toujours hors de la nature. L'hypocrisie ne va pas jusque-là. Elle disparaît devant les tourmens et la mort. En un mot, un enthousiaste peut mourir pour une opinion fausse, *mais qu'il croit véritable ;* mais il est impossible qu'un homme, qui n'est pas en démence, souffre de cruelles tortures et la mort, pour attester des faits dont la fausseté lui est connue. Voilà ce qui mettra à jamais une différence infinie entre les martyrs du fanatisme et les premiers prédicateurs de l'Evangile.

« Mais, ajoutent les incrédules, les apôtres » trouvaient leur intérêt à publier les faits de » l'Evangile, quoiqu'ils les regardassent eux- » mêmes comme faux. Ils se procuraient, par » ce moyen, une subsistance assurée et une vie » commode sans rien faire. »

Cette assertion est évidemment fausse : J. C. ne s'est formé des disciples qu'en leur promettant des souffrances et des contradictions. Ceux qui se sont attachés à lui l'ont fait avec la conviction intime de tous les maux épouvantables que devait attirer sur eux leur ministère. Lorsque le Sauveur vit ses disciples livrés à des pensées d'ambition, il se hâta de les réprimer ; il leur présenta aussitôt l'expectative du douloureux calice qu'il devait boire lui-même. *L'Esprit-Saint*

me répète, disait S. Paul (Act. XX. v. 23, 24), *que les chaînes et les tribulations m'attendent*. Cet apôtre travaillait de ses mains pour se procurer la subsistance. Les autres apôtres, du vivant de leur maître, reprenaient souvent leur métier de pêcheurs; ils y revinrent encore après sa résurrection : ils ne trouvaient donc pas des moyens de vivre dans leur ministère; et certes avec tout ce qu'ils avaient à essuyer de travaux, de fatigues, de souffrances, ils en tiraient encore moins une vie commode et aisée.

D'autres incrédules ont dit que « c'est une » tentation bien flatteuse, et bien faite pour » porter aux plus hautes entreprises, que celle » de former une secte, de passer dans les siècles » à venir pour les lumières du monde, pour » ses réformateurs. »

Il peut y avoir des imposteurs qui, pour se faire croire les envoyés du Ciel, supposent des miracles. Mais de là il résulte seulement qu'il faut examiner avec soin ceux qui s'annoncent pour opérer des miracles au nom de Dieu. D'ailleurs les imposteurs qui ont paru dans le monde ont travaillé pour leur propre gloire; mais il n'en a pas été de même des apôtres. Ils ont travaillé pour la gloire d'un autre, pour celle de J. C.; un autre en devait avoir tout l'honneur, et eux toute la peine (voyez S. Jean Chrysost. *in Epist.* 1.[d] *ad Corinth. Hom. V. n.*° 5; S. Aug. *Serm. CCCXI. alias CXV. de Diversis n.*° 2).

Les

Les incrédules ne cessent de représenter les apôtres comme des personnages simples, grossiers, de la lie du peuple, et ils prétendent qu'ils ont été des ambitieux qui ont cherché à s'immortaliser dans la mémoire des hommes. Nous leur demandons quel but, quel intérêt terrestre pouvaient-ils avoir en publiant des faits faux, de prétendus miracles? Toutes les considérations humaines devaient les détourner de cette folle entreprise. Si elle venait à échouer, au lieu de gloire, une honte éternelle devait rejaillir sur eux; si elle pouvait réussir, elle les exposait à la haine, aux contradictions, aux persécutions de leurs ennemis; ils ne l'ignoraient pas, ils le disaient hautement eux-mêmes : *Si nos espérances sont bornées à ce monde, nous sommes les plus misérables des hommes* (*I. Cor. XV. v.* 19). Il n'y avait donc que l'intérêt de la vie future qui fût capable de les faire agir, et celui-là n'a jamais fait *les imposteurs*.

Nous répondrons, dans nos notes sur la résurrection de J. C., à quelques autres objections enfantées par l'incrédulité contre la vérité des faits et des miracles de l'Evangile. Nous nous contenterons ici d'ajouter deux témoignages aux preuves que nous venons de donner de la sincérité des apôtres et des évangélistes : celui de S. Pierre et celui de Judas. Ces deux disciples ont été infidèles à leur maître : S. Pierre l'a renié par faiblesse, Judas l'a trahi par avarice. Quelle

a été la suite de la lâcheté de l'un, de la perfidie de l'autre? Judas, que la modique somme de trente deniers avait rendu traître, se laissera-t-il encore tenter par l'espérance d'un plus gros gain, en révélant la fausseté des faits miraculeux qu'on a publiés de son maître? Pierre, que la voix d'une servante avait déconcerté et rendu faible, ne sera-t-il pas bien plus intimidé, en voyant les chefs de la nation, qui ne manqueront pas de le poursuivre comme le premier disciple de celui qu'ils viennent de faire mourir? Ne cherchera-t-il pas à mettre sa vie en sûreté, en découvrant tout le complot, s'il en avait existé un entre J. C. et les siens? Au lieu de cela, Judas s'accuse d'avoir livré le sang du juste; il reporte l'infâme salaire qu'il avait reçu, et dans le transport de sa douleur il termine lui-même ses jours ignominieusement. Pierre, sur un simple regard de son maître, pénétré du plus cuisant remords, répand des larmes amères. Que les incrédules cherchent où ils voudront d'autres motifs à la pénitence de l'un et au désespoir de l'autre, que la conviction intime de l'innocence de J. C. et de la réalité de ses miracles. Révoqueront-ils ces faits en doute, sous prétexte que ce sont des apôtres qui les ont rapportés? Mais d'abord quel autre motif que la vérité a pu les engager à révéler la chute de Pierre si humiliante pour lui et pour eux? Quant à Judas, l'évangéliste qui le rapporte huit ans au plus

après qu'il s'est passé y joint une circonstance qui en démontre la vérité : c'est que de l'argent rendu par ce traître il a été acheté, pour la sépulture des étrangers, un champ qui, en mémoire du fait, s'appelle encore le champ du sang (Matth. XXVII. v. 7 et 8) : et S. Pierre confirme le récit de S. Matthieu (Act. I. v. 19), en invoquant le témoignage de tous les habitans de Jérusalem. Auraient-ils osé, auraient-ils pu, sans être démentis, rapporter une telle circonstance, dont la vérité ou la fausseté était publique, s'ils n'avaient pas été certains de sa réalité ?

SUITE DE L'ARTICLE TROISIEME.

Prophéties de Jésus-Christ.

Nous avons fait voir dans nos observations préliminaires sur les prophéties en général que le don de prophétie est un signe certain d'une mission surnaturelle; d'où il suit évidemment que J. C. a été véritablement l'envoyé de Dieu, et qu'une foi entière est due à tout ce qu'il a enseigné au nom de Dieu, s'il a été réellement revêtu de l'esprit prophétique que Dieu seul peut donner, s'il a prédit des choses qui ne pouvaient être prévues que par une inspiration divine, et si Dieu a imprimé son sceau sur ses prédictions, en leur donnant un accomplissement entier et

littéral. Or nous sommes assurés que J. C. a fait des prédictions, puisqu'elles sont consignées dans des livres antérieurs aux évènemens prédits; nous sommes assurés de leur accomplissement, puisque l'histoire nous atteste les faits annoncés, et que plusieurs sont encore subsistans; enfin nous sommes assurés que les choses que J. C. a prédites n'ont pu être prévues que par une inspiration divine, et que ce n'est point par un effet du hasard que les évènemens se sont trouvés d'accord avec les prédictions. Pour s'en convaincre, il suffit de considérer, d'une part, la justesse et la précision des prophéties, et de l'autre la nature des évènemens.

On peut rapporter à quatre points principaux les prophéties de J. C.: à ce qui l'a concerné personnellement, à ce qui regardait ses disciples, à l'établissement de sa religion, à la ruine de Jérusalem.

Avant d'examiner ces diverses prophéties, observons un don particulier dont lui seul a été doué: c'est la connaissance qu'il possédait des pensées secrètes. On amène à J. C. un paralytique pour le guérir. Il commence par lui annoncer la rémission de ses péchés. Sur cela, plusieurs scribes ou docteurs de la loi disent en eux-mêmes qu'il blasphème. Mais le Sauveur connaissant leur idée: *Pourquoi*, dit-il (Matth. IX. v. 3, 4; Marc XI. v. 6, 7; Luc V. v. 21, 22), *formez-vous dans vos cœurs de mauvaises pensées?*

Dans une autre occasion, il pénètre la pensée des pharisiens qui l'accusaient dans leur cœur de chasser les démons au nom de béelzébub. (Matth. XII. v. 24, 25.)

Pendant qu'il parlait à ses disciples du levain des pharisiens, il leur vint à l'esprit qu'il leur reprochait de n'avoir point apporté de pain. Jésus, qui s'en aperçut, leur dit : Hommes de peu de foi, à quoi bon penser en vous-mêmes que vous n'avez point de pain ? Avez-vous oublié le miracle de la multiplication que j'en ai faite ? (Matth. XXI. v. 25; Luc XX. v. 4.)

Les incrédules diront-ils que les évangélistes ont imaginé ces histoires pour donner du relief à leur maître ? Mais plusieurs de ces traits sont des réponses de J. C. aux pensées secrètes des scribes, des pharisiens, des sadducéens, ses ennemis déclarés. Lorsque saint Matthieu, peu d'années après, les publiait, c'était au milieu des acteurs et des témoins. Aurait-il osé en leur présence annoncer par écrit et publiquement ces faits, s'ils eussent été faux; et s'il en avait eu l'audace, n'aurait-il pas été confondu sur-le-champ ? Revenons aux prophéties du Sauveur.

1.° Dès le commencement de son ministère public, J. C. avait prédit tantôt ouvertement, tantôt sous le voile des paraboles, qu'il serait livré aux gentils, insulté, battu de verges, crucifié, et que le troisième jour après sa mort il sortirait du tombeau. *Voilà que nous montons*

à Jérusalem, dit-il à ses disciples (Matth. XX. v. 18; XII. v. 38; XVI. v. 4; XXVI. v. 28; Marc II. v. 19; VIII. v. 31; XIV. v. 8; Luc IX. v. 21; XI. v. 29; XVIII. v. 31; XX. v. 9; XXII. v. 15; *Joann.* II. v. 18; III. v. 14; X. v. 15; XII. v. 23; XVI. v. 21, etc.), *et le Fils de l'homme sera livré aux princes des prêtres et aux scribes; et ils le condamneront à mort, et ils le livreront aux gentils pour être moqué, flagellé et crucifié, et le troisième jour il ressuscitera.* Ce n'est pas seulement aux apôtres que cette prédiction est faite et répétée souvent, c'est au peuple assemblé pour entendre J. C., aux prêtres, aux scribes, aux pharisiens. On ne peut accuser les apôtres de l'avoir supposée après l'évènement. Les prêtres et les pharisiens eux-mêmes en attestent la réalité par les mesures qu'ils prennent pour en empêcher l'exécution, en faisant garder le sépulcre où l'on avait déposé le corps de J. C.; la résurrection d'un homme crucifié ne se présume pas; et si J. C. n'avait pas annoncé qu'il ressusciterait le troisième jour, les Juifs n'auraient pas pris ces précautions.

Il est donc incontestable que J. C. a prédit le temps, le lieu, les circonstances, le genre de sa mort. Nous examinerons tout à l'heure si ces choses pouvaient être prévues naturellement. Mais, en attendant, nous demandons ce qu'on doit penser d'un homme qui s'engage volontairement dans une carrière pénible dont il sait

que le terme sera une mort infâme et cruelle; qui, loin de craindre que sa mort ne déconcerte le plan de son entreprise, en fait dépendre tout le succès, et se compare au grain de froment qui ne porte de fruit qu'après qu'il est mort (*Joann.* XII. v. 24); qui dans cette confiance se livre lui-même à ses ennemis; qui confond ses accusateurs et ses juges, tantôt par la sagesse de ses réponses, tantôt par un silence héroïque; qui expire en priant pour ses bourreaux, et en promettant l'entrée du ciel au compagnon de son supplice? Celui qui meurt de la sorte, et qui meurt parce qu'il l'a voulu, et après avoir prédit toutes les circonstances de sa mort, a bien pu dire (*Joann.* X. v. 18) que *personne ne lui ôte la vie, qu'il la quitte de lui-même, et qu'il a le pouvoir de la quitter et de la reprendre à son gré.*

Quelques incrédules, pour éluder un raisonnement si convaincant, ont imaginé de dire « que J. C. qui connaissait la haine des chefs de » la nation contre lui, la soif qu'ils avaient de » son sang, pouvait très-bien prévoir qu'il » viendrait enfin un jour où il succomberait à » leurs intrigues. »

Nous concevons que les lumières naturelles du Sauveur pouvaient lui faire soupçonner cet évènement; mais pouvaient-elles lui faire découvrir clairement toutes les circonstances de sa passion qu'il a prédites, et qui se sont littéralement réalisées; que l'évènement arriverait incessam-

ment; que Jérusalem en serait le théâtre; que ses disciples seraient dispersés, et l'abandonneraient; que ce seraient les princes des prêtres et les docteurs qui le persécuteraient; qu'il serait livré par eux aux gentils; qu'il serait accablé d'outrages, couvert de crachats, déchiré de coups de fouet, et enfin attaché à une croix, supplice que les Juifs n'avaient pas droit d'infliger? Tous ces détails si multipliés pouvaient-ils être prévus naturellement? Mais voici ce qui est plus fort encore : J. C. a prédit sa résurrection, et sans entrer ici dans le détail des preuves qui en constatent la vérité, et qu'on verra dans nos notes sur ce fait fondamental, nous disons que cette prédiction seule suffit pour nous convaincre qu'il était l'envoyé de Dieu. En effet si J. C. est persuadé qu'il ressuscitera, sa mission divine est certaine, une telle confiance ne pouvant être fondée que sur le sentiment du pouvoir surnaturel qui résidait en sa personne. Mais s'il n'est pas assuré de sa résurrection, comment ose-t-il l'annoncer à ses disciples et à la nation juive comme la preuve incontestable de sa divinité? Ne voit-il pas que cette prédiction insensée est seule capable de dessiller les yeux de ceux qu'il a trompés? Peut-il espérer que ses apôtres et ses disciples, quand ils auront été désabusés, soutiendront encore l'imposture après sa mort? Dira-t-on enfin qu'il a tramé ce complot de concert avec ses apôtres? Mais dans ce cas

pourquoi le révéler à ses persécuteurs? pourquoi fixer le jour et le moment de cette prétendue résurrection? N'était-ce pas indiquer aux Juifs un moyen sûr et facile de la prévenir?

2.° Les prophéties de J. C., sur ce qui concerne ses disciples, sont en assez grand nombre. Il y en a de particulières à quelques-uns d'entr'eux; il y en a de générales pour eux tous. Au moment où S. Pierre lui proteste le plus constant attachement et l'assure que, dût-il mourir avec lui, il ne le renoncera pas, il lui prédit qu'il le reniera jusqu'à trois fois; qu'il le reniera dans la nuit même et avant le chant du coq. Les incrédules ont encore cherché à affaiblir l'autorité de cette prophétie, en disant qu'elle n'est connue que par les disciples. Mais quel intérêt auraient-ils pu avoir à révéler cette faiblesse honteuse de leur chef? Elle n'était propre qu'à les avilir et à les décréditer. Par conséquent ils n'ont pu avoir pour la publier d'autres motifs que leur sincérité. J. C. a de plus annoncé à S. Pierre la mort violente qui devait terminer sa carrière (*Joann.* XX. v. 18, 19). Il a prédit qu'un de ses disciples le trahirait, et il l'a désigné (*Marc.* XIV. v. 18 *et seq. Luc.* XXII. v. 21; *Joann.* XIII. v. 21). Il a promis à ses disciples de faire descendre sur eux le St-Esprit (*Joann.* XIV. v. 16; XVI. v. 7, etc.). Il a déclaré que ceux qui croiraient en lui opéreraient de grands miracles, etc.; enfin il a prédit à ses apôtres les persécutions, les

souffrances, la mort auxquelles les a en effet dévoués leur ministère. (*Matth.* X. v. 16. *et seq.* *Joann.* XVI. v. 2, etc.)

3.º Les prophéties de J. C. sur l'établissement de sa religion sont des plus positives et des plus claires. Nous le voyons tantôt parlant en paraboles, comparer les accroissemens de sa religion à la plus petite des semences, devenue en peu de temps le plus grand des légumes; au levain qui, mêlé en petite quantité avec la pâte, la fait fermenter toute entière et la dilate (Matth. XIII); tantôt, s'expliquant plus clairement, annoncer que beaucoup d'étrangers viendront de l'orient et de l'occident siéger dans le royaume des cieux avec Abraham, tandis que les enfans du royaume seront jetés dans les ténèbres extérieures (Matth. VIII. v. 11 et 12); dans d'autres endroits, déclarer que son Evangile sera prêché dans tout le monde (Matt. XXIV. v. 14); ailleurs, que quand il sera élevé de terre (c'est de sa mort qu'il parle), il attirera tout à lui (*Joann.* XII. v. 32, 33); enfin, terminer sa carrière par ordonner à ses apôtres d'aller enseigner et baptiser toutes les nations. (Matth. XXVIII. v. 19 et 20.)

Elles étaient bien hardies au moment où J. C. les faisait, ces prédictions, ces promesses, ces injonctions. Qui eût pu imaginer alors qu'elles obtiendraient leur effet? Comment, s'il n'était pas éclairé surnaturellement, cet homme si

pauvre, si persécuté, osait-il annoncer avec assurance que bientôt l'univers serait soumis à sa loi? Pour prédire une chose si invraisemblable, il fallait la prescience de Dieu, et pour l'effectuer, sa toute-puissance.

4.° La seule prédiction de J. C. sur la ruine de Jérusalem serait suffisante pour former une démonstration complète de la divinité de sa mission et de la vérité des faits évangéliques.

Nous observerons d'abord que les trois évangélistes qui ont rapporté cette prophétie très en détail ont publié leur récit avant l'évènement (voyez au commencement de ces observations préliminaires, *article premier*, authenticité du Nouveau Testament). S. Jean, qui n'a écrit son Evangile qu'après la destruction de Jérusalem, ne l'a pas rapportée, parce qu'elle n'aurait plus eu dans sa bouche la même force, et que tout étant déjà vérifié on aurait pu l'accuser d'avoir forgé ces prédictions après l'évènement. Mais ayant été publiée par les trois autres évangélistes, dans un temps où rien n'annonçait cette terrible catastrophe, elle forme une preuve invincible. Les Juifs alors soumis aux Romains ne songeaient pas à se révolter, et les Romains de leur côté, laissant les Juifs vivre selon leurs lois et leur religion, ne cherchaient pas à les inquiéter. Aucune lumière naturelle ne pouvait donc faire prévoir un tel évènement, encore moins les détails très-multipliés et toutes les cir-

constances diverses que J. C. a annoncés. Cependant son accomplissement ne peut pas être révoqué en doute. L'historien Josephe, prêtre juif, Suétone et Tacite, qui étaient payens, ont rapporté jusqu'aux circonstances les plus minutieuses prédites par J. C.

Ce qui prouve encore que cette prophétie était connue avant le temps où elle a été accomplie, c'est la conduite des chrétiens au moment où éclata la guerre entre les Romains et les Juifs. Ils ne restèrent pas dans la Judée, mais ils se retirèrent avec S. Siméon leur évêque dans la ville de Pella, au delà du Jourdain et hors du théâtre des combats.

Examinons maintenant les discours de J. C. sur la ruine de Jérusalem, où nous trouverons autant de prophéties que de paroles.

Combien de fois et en combien de manières cette épouvantable calamité n'a-t-elle pas été prédite? D'abord J. C. se contenta de la laisser entrevoir; il ne la montra qu'à travers les voiles de la parabole; tantôt il représenta (Matth. XXI) le peuple juif sous l'image de ces vignerons qui tuent le fils unique du père de famille, et à qui le père de famille ôte sa vigne pour la donner à d'autres vignerons plus fidèles; tantôt il se compare lui-même à un roi qui punit de mort des sujets rebelles (Luc XIX). Mais lorsque les Juifs cherchent à le faire mourir, il quitte le langage figuré : en entrant dans Jérusalem, il

pleure sur le sort de cette ville, en disant (Luc XIX. v. 41 et suiv.) : *Ah ! si tu reconnaissais du moins en ce jour qui t'est encore donné ce qui peut te procurer la paix ! Mais maintenant tout cela est caché à tes yeux. Le jour viendra où tes ennemis t'environneront de tranchées ; ils t'enfermeront et te serreront de toutes parts ; ils te raseront et te détruiront entièrement toi et tes enfans qui sont dans tes murs, et ils ne te laisseront pas pierre sur pierre, parce que tu n'as pas connu le temps auquel Dieu t'a visitée.*

Quelques jours après, ses disciples lui faisant remarquer la beauté du temple, il leur dit (Matth. XXIV, Luc XXI, Marc XIII) : *Il viendra un temps où tout ce que vous voyez sera tellement détruit qu'il n'y demeurera pas pierre sur pierre.* Alors ils lui demandèrent : *Maître, quand cela arrivera-t-il? et quel signe y aura-t-il que ce que vous dites sera près de s'accomplir?* Jésus leur répondit : *Prenez garde à ne pas vous laisser séduire ; car plusieurs viendront sous mon nom, disant : Je suis le Christ, et le temps est arrivé ; mais gardez-vous bien de les suivre, et quand vous entendrez parler de guerre et de séditions, ne vous effrayez pas ; car il faut que ces choses arrivent auparavant ; mais ce ne sera pas sitôt encore la fin.* Et il leur disait : *Alors on verra se soulever peuple contre peuple et royaume contre royaume, et il y aura en divers lieux de grands tremblemens de terre, des pestes et des*

famines, et il paraîtra des choses épouvantables et des signes extraordinaires dans le ciel : mais avant tout cela, ils se saisiront de vous, et vous persécuteront, vous entraînant dans les synagogues et les prisons, etc.... Lorsque vous verrez une armée environner Jérusalem, sachez que sa désolation est proche. Alors, que ceux qui sont dans la Judée s'enfuient sur les montagnes, etc.... car ces jours seront les jours de la vengeance, afin que tout ce qui est écrit s'accomplisse. Malheur à celles qui seront grosses ou nourrices en ces jours-là ! car ce pays sera accablé de maux, et la colère du Ciel sera sur ce peuple ; ils passeront par le fil de l'épée ; ils seront emmenés captifs dans toutes les nations, et Jérusalem sera foulée aux pieds par les gentils, jusqu'à ce que le temps des gentils soit accompli.... Je vous dis, en vérité, que cette génération ne finira point que toutes ces choses ne soient accomplies. Le ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront point.

Je vous envoie, dit-il ailleurs (Matth. XXIII. v. 13 et suiv.) en parlant aux pharisiens, *des prophètes, des sages et des scribes, et vous tuerez les uns, vous crucifierez les autres, etc.... afin que tout le sang innocent qui a été répandu sur la terre retombe sur vous.... Je vous le dis, en vérité, tout cela viendra fondre sur cette génération.... Le temps approche où votre demeure sera déserte.*

Enfin lorsqu'il montait au Calvaire il se retourna vers les femmes qui le suivaient, et leur dit (Luc XXIII. v. 27, 28) : *Filles de Jérusalem, ne pleurez point sur moi, mais pleurez sur vous-mêmes et sur vos enfans ; car le temps s'approche où l'on dira : Heureuses les stériles et les entrailles qui n'ont point porté d'enfans, et les mamelles qui n'ont point allaité.*

Des prédictions si étonnantes méritent bien que nous nous arrêtions un moment pour en considérer les détails.

1.° Il viendra de *faux prophètes* et des *imposteurs*. S'il eût été commun alors comme il l'avait été avant la captivité de Babylone de voir se présenter de faux prophètes, on pourrait prétendre que cette prédiction n'était pas surnaturelle ; mais dès-lors il n'en avait plus paru. Comment donc pouvait-on deviner qu'il en surviendrait précisément dans ces temps-là ? Cependant il en parut effectivement plusieurs. Josephe assure (*de Bello judaic. l. II. c.* 23) que la Judée en ce temps-là était remplie de faux Christs et de voleurs.

2.° Il y aura des *guerres* et des *combats*. Tout l'intervalle depuis la mort de Néron jusqu'à la prise de Jérusalem ne fut qu'une suite de guerres civiles entre Othon, Vitellius et Vespasien. Josephe rapporte aussi des séditions et des révoltes arrivées à Césarée, à Scythopolis, à Ptolémaïde, à Tyr, à Gadara, à Damas, à Alexandrie. (Voyez encore Tacite, Hist. l. I. c. 2.)

3.° Il surviendra des *famines*, des *pestes*, des *tremblemens de terre*. Jamais ces malheurs ne furent plus fréquens et plus universels que dans les temps qui précédèrent le siége de Jérusalem. Les auteurs de ce siècle ne parlent que de villes renversées par des tremblemens de terre dans l'Asie, la Sicile, la Calabre, la Campanie, le Pont, la Macédoine et l'Achaïe (Tacit. Ann. l. XII. c. 43 et 58; l. XIV. c. 17; l. XV. c. 22; Plin. Hist. nat. l. II. c. 84; Senec. *Quæst. natur.* VI). Suétone fait mention d'une peste qui, dans la seule ville de Rome, emporta trente mille ames en peu de mois (*in Vit. Neron. c.* 39). Tacite décrit (Ann. l. XVI. c. 13) les ravages d'une autre peste qui désola la Campanie; et Josephe nous apprend (*de Bello judaic. l. VI. c.* 45) que la Judée ne fut pas exempte de ce fléau. Sous l'empire de Claude, il y eut deux famines dont l'une fut générale, et l'autre se fit sentir dans l'Italie et la Judée. (*Tac. Ann. l. XII. c.* 43; *Dio et Sueton. in Claud.*)

4.° A ces divers fléaux, J. C. ajoute des *choses épouvantables* et des *signes qui paraîtront dans le ciel*. Cette prédiction qui ne pouvait venir que de Dieu s'est accomplie littéralement, de même que les autres. Il est impossible d'en douter en voyant l'accord parfait sur ces faits étranges de deux historiens différens entr'eux de préjugés, et tous deux opposés au christianisme; ce sont Tacite et Josephe (*Tac. Hist.*

l. 5.

l. 5 *c.* 15; *Joseph. de Bello jud. l. VII. c.* 2; *Thalmud Babyl. V;* Bullet, Hist. de l'établissement du Christ. pag. 147). Ils rapportent, et le Thalmud de Babylone confirme leur récit, qu'avant le siége de Jérusalem on vit des prodiges frappans. Des armées parurent se répandre dans les airs. Une lumière soudaine, au milieu de la nuit, environna le temple et l'autel. Les portes du temple qui étaient d'airain, et que vingt hommes pouvaient à peine remuer, s'ouvrirent d'elles-mêmes. Une voix forte sortit du sanctuaire, répétant à plusieurs reprises : *Sortons d'ici.*

5.° *Mais avant tout cela ils se saisiront de vous et vous persécuteront, vous traînant dans les synagogues et les prisons.* L'accomplissement fidèle de cette prédiction se voit dans les Actes des apôtres et dans leurs Epîtres. Du jour où ils commencent à prêcher J. C. jusqu'à celui où ils scellent leur foi de leur sang, toute leur vie n'est qu'une suite de traverses, de persécutions et de tourmens.

Faudrait-il d'autres preuves de la divinité de J. C. que cette prédiction ? Qu'est-ce qu'un homme qui ne promet à ses disciples que des persécutions et des tourmens ; qui ne leur promet que la mort et les plus cruels supplices ; qui leur annonce qu'ils seront exposés pour lui à la haine de tous les hommes, et à la trahison de leurs parens et de leurs amis ; et qui, loin

de les rebuter par des prédictions si effrayantes, se les attache plus fortement que les rois de la terre ne peuvent s'attacher leurs favoris par les plus magnifiques promesses ?

Ce ne sont pas là tous les maux prédits ; ce n'est même, dit J. C., que *le commencement des douleurs*. De plus grands châtimens vont fondre sur Jérusalem. Non-seulement le Sauveur les prédit, mais de plus il particularise les circonstances de la ruine de cette ville avec une telle exactitude que l'historien qui les a racontées dans le plus grand détail paraît n'avoir fait que répéter ce qu'il avait annoncé.

D'abord J. C. montre que le temps est arrivé où *l'abomination de la désolation prédite par Daniel doit s'effectuer dans le lieu saint ;* et comme cette particularité était imprévoyable à toute la sagacité humaine, ce ne peut être que de Dieu que, soit J. C., soit Daniel l'aient reçue. Elle a eu son accomplissement, soit par les idoles ou les images des faux dieux qu'y apportèrent les Romains, soit par les meurtres, les sacriléges, les impiétés de tout genre qu'y commirent les Juifs eux-mêmes, et avant, et pendant le siége.

Une circonstance prédite par le Sauveur est que Jérusalem sera *environnée de tranchées*. Ce fut le moyen qu'employa Tite pour la réduire. Il éleva aussi autour de la ville treize forts pour garder les murs de circonvallation qui l'enfermaient.

J. C. prédit non-seulement la prise de Jérusalem, mais sa destruction totale. *Les nations doivent la fouler aux pieds ;* il ne restera plus *pierre sur pierre* ni de la ville ni du temple. Tout a été littéralement réalisé.

8.° J. C. avait annoncé que les habitans de Jérusalem *seraient passés au fil de l'épée, et emmenés en esclavage dans toutes les nations.* L'accomplissement de cet oracle est encore certain. En un mot, selon la parole du Sauveur, la calamité de ce pays devait être telle qu'*on n'en avait pas vu une pareille depuis le commencement du monde ;* et Josephe, employant sans le vouloir et sans le savoir les expressions de cette prophétie, dit (*de Bell. jud. l. V. c.* 27) qu'il ne croit pas que depuis la création du monde on ait vu nulle autre ville tant souffrir.

9.° Enfin J. C. avait prédit jusqu'au temps où devaient s'effectuer ces désastres ; c'était pendant *la durée de la génération à laquelle il parlait ;* et ce fut en effet 36 ou 37 ans après sa prédiction qu'elle s'accomplit aussi entièrement.

Pour jeter de l'obscurité sur une prophétie si claire et accompagnée de tant de circonstances, les incrédules font une objection tirée de la prophétie même. « A la prédiction de la ruine » de Jérusalem, disent-ils, J. C. joint immé- » diatement, et comme un évènement qui est » très-près de celui-là, l'annonce de la fin du » monde et du jugement dernier. »

Il y a deux réponses à cette objection. 1.° On peut très-bien entendre cette dernière partie de la prophétie du jugement dernier et de la fin du monde ; mais il ne faut pas s'imaginer que ce que J. C. a dit relativement à son second avènement doive suivre immédiatement ce qu'il a dit de la ruine de Jérusalem ; le Sauveur après avoir prédit cette dévastation passe à une autre prophétie ; il annonce les *faux Christs*, les *faux prophètes* qui séduiront même les élus s'il était possible, et il défend de les suivre. Ces faux Christs, ces faux prophètes sont tous les chefs de sectes qui s'élèveront dans le cours des siècles, et qui désoleront l'Eglise. C'est à la suite de cette prophétie que vient celle du jugement dernier, que les incrédules nous objectent. Ainsi ces paroles, *aussitôt après*, ne signifient pas dans le discours du Sauveur que le jugement dernier arrivera immédiatement après la dévastation de la Judée. Elles signifient que *ce sera* après que les hérésies, les schismes, toutes les diverses sectes auront exercé leurs ravages. Dès-lors il n'y a plus d'objection.

2.° On peut entendre les paroles objectées dans un sens figuré, en disant que l'arrivée du Fils de l'homme ou plutôt *son apparition*, est le moment auquel il sera reconnu pour le Messie ou le Fils de Dieu. Le Sauveur l'a expliqué ainsi lui-même : *C'est le jour où le Fils de l'homme*

sera révélé et connu (Luc XVII. v. 30). Il donne pour époque de cette manifestation la prédication de l'Evangile par tout le monde. (Matth. XXIV. v. 14.)

Venir sur les nuées du ciel, dans le style des prophètes c'est arriver d'une manière imprévue, surprenante et sensible à tous. Ainsi dans Isaïe (XIX. v. 1), *Dieu monte sur une nuée légère et entre en Egypte.* Chez les prophètes, le soleil, la lune, les étoiles, les forces du ciel sont les rois, les princes, les armées. Les apôtres et les Juifs étaient accoutumés à ce langage. La prise de Babylone dans Isaïe, la défaite du roi d'Egypte dans Ezéchiel, la ruine de Jérusalem, de Tyr et de Sidon dans Joël (Is. XIII. v. 10 ; Ezéch. XXXII. v. 7 ; Joël II. v. 10 et 31 ; III. v. 15) sont décrites dans les mêmes images que la chute de la république juive dans les Evangiles. Il est clair que dans cette seconde explication on répond aussi d'une manière satisfaisante à l'objection des incrédules. Il faut observer que ceux qui sont de ce dernier sentiment soutiennent que ces paroles, *cette génération ne passera point*, etc., s'entendent de la nation juive qui ne sera pas jusqu'alors détruite, mais qui subsistera jusqu'à la fin du monde.

Selon l'Histoire critique (c. XII. pag. 214, 218), J. C. avait ordonné à ses apôtres d'annoncer la fin du monde pour effrayer les hommes

et se faire donner de l'argent. Cette imposture grossière est réfutée par l'Evangile même ; loin de permettre à ses apôtres de demander de l'argent, J. C. leur défend d'en recevoir (Matth. X. v. 8; Luc IX. v. 3 ; Act. VIII. v. 18 et suiv.). Il leur ordonne de dire : *Faites pénitence, le royaume des cieux est proche.* Le royaume des cieux est le règne de J. C. et de son Evangile, et non la fin du monde.

Concluons nos observations préliminaires sur le nouveau Testament. Nous avons démontré l'authenticité des livres qui le composent ; nous avons prouvé qu'ils n'ont souffert aucune altération ; nous avons fait voir la vérité des faits qu'ils renferment, d'où il suit que la vérité de la religion chrétienne est suffisamment prouvée par l'autorité de ces divins livres. Il ne nous reste plus qu'à répondre aux difficultés que les incrédules ont répétées d'après les Juifs et les payens, sur les textes et les faits particuliers qui y sont mentionnés.

FIN DU TOME CINQUIÈME.